LE DEVOIR
FAIS CE QUE DOIS

Service de paie comchea services limitée
VANCOUVER · CALGARY · EDMONTON · WINNIPEG · TORONTO · MONTREAL · HALIFAX
55A Edison, Place Bonaventure — Téléphone: 866-3894

Vol. LXXI — No 93 | Nuageux avec averses, possibilité d'orages. Maximum 17. | Montréal, samedi 26 avril 1980 | 25 CENTS

Une opération de sauvetage des otages de Téhéran échoue à cause de «pannes»

WASHINGTON (d'après AFP) — Une opération aéroportée de commando lancée par les États-Unis pour libérer les otages américains de Téhéran a échoué dans la nuit de jeudi à vendredi et les corps de huit soldats américains ont été abandonnés dans les débris carbonisés de deux appareils, au milieu du désert salé au sud de Téhéran.

Le président Carter a ordonné l'annulation de l'opération de sauvetage après que trois des huit hélicoptères engagés eurent été immobilisés par des défaillances mécaniques.

Aussitôt, les étudiants islamiques, qui retiennent les 50 Américains, ont affirmé que leurs prisonniers seraient exécutés en cas de nouvelle tentative de libération.

Et, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, cité par Radio Téhéran, a indiqué que si les Américains renouvelaient leur opération, les autorités iraniennes demanderaient aux techniciens de l'industrie pétrolière iranienne «d'ouvrir les robinets et de mettre le feu au Golfe persique.»

Le raid devait apparemment se dérouler en deux temps: d'abord le débarquement du commando composé officiellement de 90 hommes, dans le désert de Kavir, à 400 km au sud-est de Téhéran, suivi d'une opération sur Téhéran même.

Apparemment, l'opération a échoué en raison d'une surprenante série de défaillances techniques. Le président Carter en a décidé l'annulation après que trois hélicoptères — sur les huit utilisés dans le raid — soient tombés en panne. Mais le coup de grâce a été donné lorsque, au moment où le commando entamait son repli conformément aux ordres de la Maison-Blanche, l'un des hélicoptères et un des six avions de transport C-130 sont entrés en collision, entraînant la mort de huit membres du commando. (voir texte ci-dessous).

En pleine nuit la Maison-Blanche a réveillé la presse pour annoncer elle-même l'échec de cette opération. Six heures plus tard, le président Carter, l'air sombre, les traits tendus, s'est expliqué en direct à la télévision.

M. Carter a révélé que tous les membres du commando étaient des volontaires ayant subi un entraînement spécial et qu'ils étaient hautement qualifiés. Le président a ajouté que l'opération avait été préparée aussitôt après la prise de l'ambassade américaine le 4 novembre dernier. Selon lui, l'opération, bien que dangereuse, avait «d'excellentes chances de succès».

Après une journée de stupeur, de crainte et de colère, l'Amérique semblait s'être résignée hier soir au lamentable échec de l'opération téméraire déclenchée par le président Jimmy Carter pour tenter de libérer les 53 otages détenus depuis près de six mois à Téhéran.

Le président Carter, assurément, ne sort pas grandi du fiasco qui pourrait

Voir page 20: Opération



Les traits défaits, le président Carter annonce à la nation l'échec du commando de sauvetage des otages en Iran, pour lequel il prend toute responsabilité. (Photolaser AP)

culture & société



Anne Hébert

Anne Hébert a peut-être l'air d'une grande fille sage et timide qui mène une vie tranquille, loin de la violence de ses personnages comme *l'Héloïse* de son dernier roman. Mais l'écrivain, au cours d'un entretien avec Jean Royer, a parlé de son enfance et de l'imaginaire, du réel et du rêve, puis de l'écriture.

— page 21

Raymond Cloutier



Poète, acteur, homme de théâtre de la génération du Grand Cirque Ordinaire, Raymond Cloutier est amer. Lui qui vient de mettre en scène le dernier spectacle du Trident à Québec, il donne une entrevue-bilan à Julie Stanton. Par la voix de Raymond Cloutier, c'est toute une génération de théâtre qui juge ses aînés et qui veut reprendre son rêve inachevé.

— page 21 et 31

Trois heures en terre iranienne

WASHINGTON (AFP) — L'opération de sauvetage des otages américains a Téhéran a été déclenchée jeudi à 17 h 00, heure de Washington et annulée quatre heures plus tard. Le Pentagone a fourni hier après-midi un certain nombre d'informations incomplètes qui permettent de reconstituer dans ses grandes lignes le raid monté par l'armée américaine pour tenter de libérer les otages de Téhéran et qui s'est soldée par un échec.

Jeudi 22 h GMT à Washington. Dans la salle de commandement ultra-secrète du Pentagone, le général David Jones, chef d'état-major interarmes des forces américaines, déclenche l'opération.

Au même moment, sur le pont du porte-avions géant Nimitz, au large des côtes iraniennes, une effervescence inhabituelle règne.

Il est plus de minuit, la nuit est très sombre lorsque les rotors de huit gros hélicoptères RH-53, surnommés dans le jargon militaire «Jolly Green Giant» se mettent à tourner.

Quelques minutes plus tard, les hélicoptères s'enfoncent dans la nuit en direction de l'Iran. Ils vont tenter d'accomplir l'une des missions les plus périlleuses jamais organisées par l'armée américaine depuis la fin de la guerre du Vietnam: libérer les 50 otages américains, détenus depuis près de six mois dans les locaux de l'ambassade des États-Unis à Téhéran.

Ces hélicoptères mettront près de trois heures pour atteindre leur premier objectif: Posht-Badam, une petite localité poussiéreuse située dans une région désertique, à environ 300 km au sud-est de Téhéran.

C'est en effet à Posht-Badam, à 800 km du porte-avions Nimitz, que les huit hélicoptères ont rendez-vous avec le reste du commando. Six avions de transport Hercules C-130, venus sans doute d'Égypte en passant par Bahrein ont déjà atterri avec à bord 90 hommes triés sur le volet, appartenant aux quatre armes des forces américaines. Tous sont volontaires pour effectuer cette mission.

Mais la malchance est également au rendez-vous. Le premier des huit hélicoptères n'arrivera jamais à Posht-Badam. Un ennui technique le force à se poser en catastrophe, peu de temps après avoir dépassé les côtes iraniennes.

Son équipage est récupéré par le deuxième hélicoptère. Un troisième Jolly Green Giant fait lui demi-tour et regagne le pont du Nimitz à la suite d'un mauvais fonctionnement de ses instruments.

Lorsque finalement six des huit héli-

Voir page 20: Heures

Surpris de ne pas avoir été informé

Ottawa loue le «valeureux effort» des USA en Iran

OTTAWA — Le gouvernement canadien n'avait pas été informé à l'avance du coup de main des Marines américains en Iran mais il approuve ce genre d'opération.

«Il ne s'agit pas d'une intervention militaire, mais plutôt d'une opération de sauvetage pour tirer les otages américains de leur captivité à Téhéran», a déclaré hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Manifestement pris par surprise et plutôt embarrassés, le premier ministre et son secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont surtout insisté hier pour manifester leur sympathie aux États-Unis, souligner le «valeureux effort» qu'ils ont fait pour libérer leurs otages et «profondément regretter qu'il y ait eu perte de vies humaines».

Le bureau de M. Trudeau a émis une déclaration hier matin pour expliquer que le premier ministre ne parlait pas de «ce genre d'opération de sauvetage» lorsqu'il déclarait, la veille, qu'il s'opposait «à toute opération militaire des Américains en Iran».

Même si le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, et le premier ministre, M. Pierre Trudeau, ont eu un entretien privé de deux heures mercredi midi, moins de 48 heures avant l'opération, le ministre américain n'a pas dit un mot de l'affaire. M. Trudeau lui avait pourtant fait savoir qu'il s'oppose fortement à toute opération militaire en Iran de la part des États-Unis.

Voir page 20: Ottawa

Le OUI et le NON à égalité

Satisfaits à 59% du gouvernement Lévesque, 42% des Québécois auraient voté pour le PLQ

Les Québécois sont généralement satisfaits du gouvernement Lévesque, mais les camps du OUI et du NON sont nez à nez dans la campagne référendaire. Et si des élections étaient déclenchées, les libéraux de M. Claude Ryan recueilleraient probablement le plus fort pourcentage du vote populaire.

Ces conclusions ressortent du sondage diffusé hier soir par les réseaux français et anglais de *Radio-Canada*, et réalisé en collaboration avec le Centre de recherche d'opinion publique (CROP), du 26 mars au 7 avril. Dans les grandes lignes, ces résultats confirment les informations publiées la veille en primeur dans LE DEVOIR.

Il s'agit d'un sondage pancanadien dont les 877 interviews ont été effectuées par téléphone auprès de citoyens des dix provinces. L'enquête a été réalisée un mois après les élections générales, alors que le débat sur la question référendaire venait de prendre fin, que l'Assemblée nationale avait adopté la question et dès le lendemain du discours du budget du gouvernement Lévesque. Le phénomène des Yvettes n'avait pas encore atteint toute son ampleur et le premier ministre Pierre Trudeau n'avait pas non plus prononcé son discours d'ouverture des travaux de la Chambre des communes.

De ce nouveau sondage Radio-Canada-CROP, il se dégage donc que l'opinion des Québécois en vue du référendum est partagée, à parts égales (44%), entre les options du OUI et du NON, tandis que 12% des personnes interrogées se disent indécises ou refusent de répondre.

Le sondage, d'autre part réalisé par l'IQOP et publié dans la dernière édition de *Dimanche-Matin*, indiquait par ailleurs que 41% des Québécois étaient favorables au OUI, que 40% opteraient pour le NON et que 17.9% demeurent indécis. Quant à l'intention de vote en vue d'élections, le sondage de l'IQOP donnait 39.8% au Parti libéral et 38.4% au Parti québécois.

Effectué une semaine plus tôt que celui de l'IQOP, le sondage dont *Radio-Canada* a diffusé hier soir les résultats démontre que la popularité du NON a diminué auprès des femmes, et notamment chez celles des Québécoises qui ont atteint un niveau plus élevé de scolarisation. L'évaluation de cette donnée doit toutefois tenir compte du fait que l'enquête fut menée alors que le phénomène des Yvettes commençait à peine à se manifester et n'avait pas eu le temps de créer un impact dans le public.

À propos du référendum, le sondage de *Radio-Canada* nous apprend que les Canadiens des autres provinces diffèrent d'opinion avec les Québécois sur l'enjeu, les implications et les conséquences d'un OUI ou d'un NON au référendum. Toutefois, les Canadiens des autres provinces, (61%) sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait tenir un référendum pancanadien avant d'engager des négocia-

Voir page 20: Satisfaits

Trudeau participera à deux assemblées importantes du NON

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, participera à deux reprises, d'ici au 20 mai, à la campagne référendaire du Comité des Québécois pour le NON, à l'occasion d'assemblées publiques d'envergure dont les principaux détails restent encore à être déterminés.

C'est ce qu'a annoncé hier à Montréal M. Claude Ryan au cours d'une conférence de presse. Il a précisé que contrairement à ce que pouvaient laisser croire certaines déclarations, il y avait identité de vue entre lui et M. Trudeau sur le fond quant au déroulement de la campagne référendaire.

L'annonce de la participation de M. Trudeau à la campagne du NON était attendue depuis une dizaine de jours mais ce ne serait que mercredi dernier que les principaux éléments de cette participation auraient été arrêtés.

Le premier ministre du Canada avait annoncé qu'il participerait au débat référendaire dans un premier temps à titre de premier ministre, ce qu'il fit dans un dis-

Voir page 20: Trudeau

Lévesque établit un parallèle entre le Québec et Israël

Établissant un parallèle entre le foyer national des juifs, Israël, et le Québec, foyer national des Canadiens français, le premier ministre Lévesque a défendu hier soir le cheminement politique et constitutionnel mis de l'avant par le PQ à travers la souveraineté-association.

Le premier ministre, qui parlait devant un auditoire juif de 400 personnes au centre montréalais Saydie Bronfman, a patiemment tenté d'expliquer en anglais que la communauté juive, cette entité si dynamique, se devait d'au moins comprendre ce qui se passe actuellement au Québec.

M. Lévesque a rassuré son auditoire, dans un discours fleuve de près d'une heure et trente, lui rappelant des propos du Dr Victor Goldbloom, ancien député et ministre à l'Assemblée nationale et actuel président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs, qui a déjà dit que la communauté juive n'avait jamais eu aussi peu de discrimination à subir que ces dernières années.

Voir page 20: Lévesque

AU SOMMAIRE

■ Lazure taxe de rétrogrades les détracteurs de la loi 24 — page 3
■ L'échec du raid sur Téhéran dû au brouillage électronique soviétique ? — page 4
■ Les pressions en vue d'un retrait d'Afghanistan sont du temps perdu, selon Gromyko — page 5
■ Lalonde n'entend pas se plier au chantage des majors du pétrole — page 15
■ On a frôlé la guerre: un éditorial de Jean-Claude Leclerc
■ Le boycottage des Jeux par Ottawa: un commentaire de Michel Roy — page 18

la tête et le cœur
LE DÉBAT SUR LA QUESTION
Pourquoi oui? Pourquoi non?
En un seul livre les principaux arguments des députés en faveur du oui et de ceux en faveur du non.
Tirage Stanké $1000 à gagner chez votre libraire!
Stanké
les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

Marcel Léger devant un groupe d'industriels

Les Québécois ne peuvent plus s'endetter pour le pétrole

Dans le domaine de l'énergie, les Québécois n'ont plus les moyens de s'endetter pour payer la sorte de fédéralisme rentable qu'on leur propose actuellement.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement, lors du congrès annuel de l'Association industrielle Laval (AIL), regroupement de 16 entreprises parmi les plus importantes du secteur est de Montréal et oeuvrant dans les domaines pétrolier, pétrochimique, métallurgique, textile et matériaux de construction.

Expliquant que le prix canadien du pétrole doit s'aligner sur le prix mondial, il a dit que «tout le reste trouve une explication qui n'a rien à faire avec les affaires, avec la bonne gestion de l'économie».

Selon M. Léger, la vraie crise constitutionnelle au Canada est provoquée par l'Ontario, qui a toujours profité de la Confédération mais qui doit maintenant en payer le prix. Grâce à son poids électoral, cette province retarde les échéances.

«Battu en 1979, il a suffi que l'Ontario vote différemment en 1980 pour que le gouvernement Trudeau revienne au pouvoir, a-t-il dit. À une réduction du déficit budgétaire, on a préféré une victoire électorale des libéraux. Et le référendum du Québec oblige le fédéral à remettre la solution raisonnable à plus tard. Il ne faut pas prendre l'électorat des provinces centrales à rebrousse-poil, car ce n'est pas le moment.»

Le député de Lafontaine, lequel comprend les villes d'Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles où oeuvrent les membres de l'AIL, a rappelé que le budget Crosbie prévoyait, en décembre dernier, un déficit de $10.7 milliards, malgré une taxe spéciale de 25 cents sur l'essence qui a entraîné la défaite du gouvernement conservateur de M. Joe Clark. Or, six mois plus tard à peine, le gouvernement Trudeau prévoit un déficit de plus de $14 milliards.

«Il est évident que le pétrole est pour une grande part dans ce déficit puisque le Canada est, depuis 1979, un importateur net de pétrole et que les revenus qu'il tire de la taxe d'accise sur l'essence et de la taxe sur l'exportation de pétrole sont devenus nettement insuffisants pour subventionner le pétrole importé. Le Canada a alors le choix entre accroître son déficit ou augmenter les taxes.»

À son avis, le gouvernement Trudeau a décidé «pour le moment» d'accroître son déficit, car en pleine période référendaire, le temps serait mal choisi d'augmenter les taxes.

«Cela a comme conséquence, pour nous Québécois, d'accroître notre part du déficit fédéral de plus de $3 milliards. En fait, le Canada nous



Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger.

endette pour nous prouver que le fédéralisme est rentable. Ce n'est donc pas un cadeau que le fédéral nous fait puisqu'on devra le payer tôt ou tard», a-t-il dit au sujet des subventions fédérales pour maintenir artificiellement bas le prix de l'essence aux pompes.

M. Léger a aussi rappelé aux représentants des 16 entreprises, y compris les six raffineries multinationales installées dans l'est de l'île, qu'avant 1976, le Québec s'alimentait exclusivement en pétrole venant de l'étranger. La construction de l'oléoduc Sarnia-Montréal lui permet depuis de recevoir du pétrole de l'Alberta.

«Mais cela ne durera pas indéfiniment et ce pétrole n'a jamais pu et ne pourra jamais répondre à tous les besoins en pétrole du Québec. Ainsi, en 1979, notre pétrole provenait à 53% de l'Alberta. En 1980, on baisse déjà à 47% et, en 1985, l'Alberta ne pourra satisfaire que 19% des besoins du Québec.

«Alors, peu importe l'avenir constitutionnel, peu importe que les Québécois disent OUI ou NON au référendum. De toute façon, le Québec va revenir au cours des prochaines années dans la situation qu'il était avant 1976: on devra acheter notre pétrole sur le marché mondial. Et il serait irresponsable d'attendre de ne plus avoir de pétrole venant de l'Alberta pour se mettre à en chercher ailleurs.»

M. Léger a alors révélé que son collègue Bernard Landry était allé tâter le pouls au Venezuela et qu'il ferait de même avec d'autres pays producteurs. De plus, le gouvernement entend développer l'exploration au Québec.

Il a enfin dénoncé la politique d'investissements du fédéral dans le domaine énergétique: $2.6 milliards (86%) ailleurs au Canada entre 1973 et 1977, et seulement $359 millions (14%) au Québec, y compris «le citron de Gentilly I et le monument inachevé de LaPrade».



Mme Madeleine Ryan, comme plusieurs autres femmes, a tenu à saluer personnellement Mme Thérèse Casgrain hier, lors d'une soirée organisée pour marquer le 40e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec. (Photo LE DEVOIR)

Hommage à Thérèse Casgrain pour les 40 ans de vote des femmes

Plus de 1,000 personnes ont rendu hommage hier soir, à Mme Thérèse Casgrain qui a mené la lutte pour l'obtention, il y a 40 ans, au droit de vote des femmes du Québec.

La soirée était organisée par le comité des amis de Thérèse Casgrain mais on retrouvait les mêmes personnalités qui ont participé aux manifestations des Yvettes, ces dernières semaines. D'ailleurs, toutes les femmes se sont vues remettre un oeillet rouge à leur arrivée et plusieurs arboraient leur: «Mon non est Québécois» et agitaient l'unifolié canadien.

«Ils nous appellent des Yvettes. Ca ne me dérange pas», a déclaré Mme Casgrain qui fut la seule à mentionner ce nom. «Je suis très fière de mon rôle de mère de famille et c'est très important que les femmes donnent les premières notions d'éducation aux enfants», a-t-elle ajouté.

Sénateur depuis 1970, Mme Casgrain a relaté les efforts des femmes, qui pendant 14 années de suite, se rendirent à Québec pour réclamer le droit de vote au niveau provincial mais qui leur fut refusé jusqu'au 25 avril 1940.

«C'est là que nous avons appris à dire NON», a-t-elle lancé en souriant, au grand plaisir de son auditoire. En terminant son discours, Mme Casgrain a donné un conseil aux femmes: «Restez féminines», a-t-elle dit. Elle a ajouté: «y'a rien comme ça».

Mme Sheila Finestone, présidente de la Fédération des femmes du Québec et qui est associée au comité pour le NON, a remis une médaille à Mme Casgrain en signe de reconnaissance pour ses efforts afin d'améliorer le sort de toutes les femmes du Québec.

Les témoignages se sont succédés et plusieurs femmes ont fait allusion à la campagne référendaire en termes plus ou moins voilés, selon les cas.

Mme Jeanne Sauvé, député de Laval-des-Rapides et présidente de la Chambre des Communes a déclaré que Mme Casgrain était encore présente «sur le front à l'heure où les nuages obscurcissent notre horizon national.»

«Cela nous stimule et nous encourage. Nous savons que vous ne voulez pas que nous démissionnions devant nos responsabilités et que nous laissions les utopies rétrécir les frontières du Canada en nous enfermant dans ce qui pourrait bien devenir un ghetto», a-t-elle ajouté.

Mme Lise Riopel, qui fut membre de la Ligue de la jeunesse féminine fondée par Mme Casgrain, a indiqué que plus que jamais le vote des femmes au Québec est important. Les femmes verront à protéger nos valeurs traditionnelles, a-t-elle fait savoir.

Mme Réjeanne Colas, première femme juge au Canada, a pour sa part choisi de commenter le féminisme de certaines femmes en déclarant que Mme Casgrain, n'avait pas, elle, renié sa féminité et qu'elle avait su faire avancer la cause sans être agressive comme une suffragette ou frustrée comme une virago. «Il faut arrêter de croire que la promotion de la femme passe par la négation de l'homme», a-t-elle déclaré sans préciser davantage.

De nombreuses femmes bien connues participaient à cette soirée, y compris Mmes Romy Snider, Florence Martel et Jacqueline Sicotte qui ont lutté avec Mme Casgrain pour obtenir le droit de vote, et des députés, Mmes Céline-Hervieux-Payette, Monique Bégin, Thérèse Killens, Thérèse Lavoie-Roux, Solange Chaput-Rolland et le sénateur Renaude Lapointe. Mme Madeleine Ryan a pour sa part, fait une entrée remarquée.

La soirée, commencée sur les airs de Vive la Canadienne s'est terminée par l'hymne national canadien, comme ce fut le cas lors des rallyes des Yvettes.

Sans dire où ni quand

Léger promet une usine de traitement des déchets industriels

Le gouvernement du Québec s'apprête à mettre sur pied un centre de traitement pour les déchets industriels, lequel permettrait notamment aux raffineries de l'est de la métropole de solutionner le problème des déchets et boues biologiques dont elles ne savent trop comment disposer.

En annonçant la nouvelle hier aux membres de l'Association industrielle Laval (AIL) réunis pour leur 20e congrès annuel, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a dit que l'industrie devait quand même continuer ses recherches visant à réduire le plus possible les déchets à la source, puis à les recycler ou les réutiliser comme matières premières ou comme sources d'énergie.

Rappelant que les Montréalais, à cause d'une société industrielle qui avait produit sans se préoccuper des conséquences sur l'environnement, en étaient venus à oublier qu'ils étaient entourés d'eau, M. Léger a dit que les grandes priorités de son ministère, pour les prochaines années, étaient l'assainissement de l'eau et de l'air.

Pour ce qui est de l'eau, le gouvernement est intervenu, par voie de règlements ou de financement des équipements d'assainissement, à arrêter la dégradation des cours d'eau, particulièrement le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies.

Le seul fait d'obliger les six grandes raffineries de l'Est à s'équiper d'usines d'épuration a nécessité des investissements de quelque $80 millions. Ces usines entraîneront une diminution des rejets de matières polluantes dans le fleuve, de l'ordre de 62% pour les huiles et les graisses, de 85% pour les phénols, de 97% pour les sulfures, de 30% pour les solides en suspension et de 82% pour l'ammoniaque.

Pour ce qui est de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), seule agglomération nord-américaine à ne pas traiter ses effluents, M. Léger a parlé de l'intercepteur nord, dont la construction est pratiquement terminée après quatre ans, et de l'émissaire de l'usine de pompage jusqu'au fleuve, qui est achevé.

Il a révélé que le gouvernement avait augmenté de $35 millions sa subvention à la CUM pour la construction de l'usine de pompage, laquelle devrait être terminée d'ici trois ans. La participation de Québec passe ainsi de 66.7% à 90%, le fédéral contribuant les $50 autres millions, soit 10% du total des coûts. Dans la même veine, Québec versera $350 millions pour la construction de l'usine d'épuration physico-chimique pour les eaux usées du versant nord, ce qui permettra d'éliminer les phosphates et les substances toxiques des eaux usées.

«Il en coûtera environ $850 millions pour assainir les eaux sur le territoire de la CUM, a-t-il dit. Et cette somme ne couvre pas la construction des intercepteurs du sud-ouest et du sud-est, ni celle de l'usine d'épuration, qui seront réalisés pendant la prochaine décennie.»

Quant à l'air, le ministre a dit que dans le cadre de la réforme de la fiscalité municipale, la CUM s'occupera du contrôle, de la surveillance et de la négociation des protocoles avec les industries. Le budget 1980 de la CUM prévoit d'ailleurs une somme de $6 millions à cet effet, en provenance de Québec.

Il a enfin révélé que le gouvernement avait, par ordonnance le 24 mars dernier, ordonné à la compagnie Lomex de prendre une série de mesures pour le traitement de ses eaux usées et de son système d'épuration d'air, suite à plusieurs plaintes de citoyens de Pointe-aux-Trembles et du quartier Rivière-des-Prairies.

Les employés de la production de Radio-Canada débraient jusqu'à lundi

Les 900 employés de la production de Radio-Canada ont débrayé, pour la deuxième fois cette semaine, hier midi pour protester contre la lenteur des négociations relatives au renouvellement de leur contrat de travail, échu depuis la fin de 1978.

Ce nouveau débrayage, qui s'ajoute à celui des journalistes survenu mercredi, a touché hier les stations de Radio-Canada à Montréal, Québec, Moncton, Rimouski et Matane. Les employés de production, qui regroupent une soixantaine de catégories d'emploi, ne retourneront au travail que lundi après deux jours et demi de débrayage.

Ce nouvel arrêt de travail devrait toucher les émissions de nouvelles télévisées ainsi que l'enregistrement d'autres émissions importantes. La radio de la société d'État ne sera toutefois pas touchée.

Aux Communes, hier, il fut question de ce conflit de travail alors que l'opposition a voulu savoir s'il était exact que la société d'État avait rejeté le rapport du conciliateur fédéral au dossier. Le ministre des Communications et secrétaire d'État, M. Francis Fox, a confirmé la chose et indiqué que son collègue au Travail, M. Gerald Regan, allait s'occuper activement de ce dossier.

Le conciliateur fédéral a recommandé une hausse de salaire de 9.8% en 1979, de 10% en 1980, ajoutant à ces sommes une autre augmentation de 1.4% pour permettre aux employés de production de rattraper les hausses du coût de la vie encourues depuis 1972.

L'étudiant expulsé de l'UQAM

Deux professeurs concluent à une situation de contrôle politique

C'est «la situation exceptionnelle de contrôle politique» prévalant au rassemblement d'animation et recherche culturelles (ARC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui a conduit à l'expulsion, il y a 11 mois, de l'étudiant Gaston Hervieux de ce programme.

C'est la conclusion à laquelle en arrivent les professeurs Serge Wagner et Pierre Grenier au terme d'une enquête entourant les circonstances de l'exclusion, illégale, de l'étudiant. MM. Wagner et Grenier ont déposé les résultats de leur enquête auprès de la Commission des études de l'UQAM le 28 mars dernier.

MM. Grenier et Wagner ont été rattachés pendant plusieurs années au rassemblement d'ARC et le premier a contribué à la création des modules d'animation et de recherche culturelles. En juin 1979, ils se sont dissociés du département pour protester contre les circonstances ayant entouré l'exclusion de Gaston Hervieux et l'embauche d'un neuvième professeur. Ils avaient, en vain, à cette époque tenté d'obtenir la mise sur pied d'un comité de notes pour Gaston Hervieux, qui ne serait pas formé de professeurs d'ARC.

Aujourd'hui, ils demandent pour l'étudiant une réhabilitation et un dédommagement qui vont bien au-delà de la réintégration que l'UQAM vient, à la lumière de leur rapport, de prononcer. Ils estiment aussi que l'UQAM devrait reconnaître sa responsabilité dans cette affaire.

En outre, ils estiment que l'UQAM devrait conduire sa propre enquête sur l'affaire Hervieux, «qui aurait dû être entreprise depuis longtemps».

Dans leur rapport, les professeurs dépeignent la série de faits qui a précédé l'exclusion de M. Hervieux qui, depuis son arrivée au module en 1977, contestait le monopole idéologique qui prévalait au département et le climat d'intimidation qui y régnait.

Les infractions aux règlements de l'UQAM relativement à l'évaluation des étudiants sont décrites dans le rapport, la plus criante ayant consisté à inclure dans un relevé de notes de Gaston Hervieux les résultats obtenus antérieurement dans un autre programme.

Concluant à un contrôle politique à l'UQAM n'ayant aucune commune mesure avec celui susceptible d'exister ailleurs, MM. Grenier et Wagner affirment qu'il «est impossible de dissocier la dimension académique et individuelle du cas Hervieux du contexte idéologico-politique existant en ARC. L'évolution académique négative et l'expulsion de l'étudiant ont été dictées avant tout par des critères idéologico-politiques».

L'étudiant, notent les deux professeurs, a été victime d'une machination visant à l'exclure du programme et, dans ce sens, il était condamné d'avance. Quel que soit l'angle sous lequel le cas est examiné, il saute aux yeux des auteurs que M. Hervieux a «bénéficié» d'un traitement d'exception par rapport aux autres étudiants.

Gaston Hervieux est arrivé au module de recherche culturelle à l'automne 1977, après un séjour, à l'automne 1976, en administration. En février 1978, il a demandé la révision de ses notes pour trois cours suivis au semestre précédent, pour lesquels il avait obtenu C, D et D. Un comité de révision a maintenu les trois notes.

À la session d'hiver 1978, l'étudiant obtient un D et conteste cette évaluation. Un comité de révision maintient la note mais avant qu'il ne rende sa décision, M. Hervieux est informé du fait qu'il sera, au cours de la prochaine session, en période de probation. Cet avis s'est avéré illégal. À l'automne 1978, il échoue trois des quatre cours qu'il suit au module d'ARC et il est expulsé.

Le rapport Wagner-Grenier conclut à «une étonnante entreprise de manipulation des critères académiques et des objectifs d'un programme», par le biais de l'utilisation, à des fins d'évaluation, du critère «capacité de travail en équipe».

Quant aux travaux personnels de l'étudiant, ils ont été l'objet d'un blocage systématique. Et c'est, selon MM. Grenier et Wagner, ce fait et ce seul fait qui explique que «dans chacun des cours il (Gaston Hervieux) n'a pas remis en tout ou en partie ses travaux». C'est cette explication que le directeur d'alors du module, M. Robert Boivin, a fourni ultérieurement.

Gaston Hervieux a été le seul étudiant exclu du module. Les professeurs affirment par ailleurs qu'un certain nombre d'étudiants abandonnaient simplement leurs études plutôt que de contester ouvertement et que le climat de peur prévalant au département explique en bonne partie l'appui des étudiants aux professeurs dans leur évaluation du cas Hervieux.

L'impossibilité dans laquelle se trouvait l'étudiant de travailler en équipe a conduit, expliquent MM. Wagner et Grenier, à faire du travail en équipe une nécessité absolue, alors que dans les faits, cette méthode était contestée.

VICE-DOYEN AUX ÉTUDES

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour exercer à compter du 1er juin 1980 les fonctions de vice-doyen(ne) aux études.

Candidatures et suggestions doivent être adressées à **M. Réal Michaud, Secrétaire de la Faculté, jusqu'au 30 avril 1980.**

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

programmes de certificats

Formation universitaire de premier cycle en administration, dispensée le soir, destinée à toute personne qui désire améliorer ses connaissances dans un secteur de l'administration ou qui souhaite changer d'orientation.

Pour y être admis, le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes:

- détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent
- avoir acquis au moins trois ans d'expérience pertinente sur le marché du travail et posséder un dossier d'études valable.

durée des études

De trois à quatre ans.

demande d'admission

Date limite de dépôt de la demande: 1er mai 1980
Pour le trimestre débutant en septembre 1980.

On peut obtenir la brochure en s'adressant au:

registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal H3T 1V6
Tél.: 343-4500

Lazure taxe de rétrogrades les détracteurs de la loi 24

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a répliqué hier aux détracteurs de la Loi 24 sur la protection de la jeunesse et les a accusés de «charrier» et de représenter une école de pensée «très discutable» qui ramène le Québec 20 ans en arrière.

Dans un discours prononcé au congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec qui se terminait hier à Montréal, le ministre a tenu à faire une mise au point au sujet de la Loi 24 mais aussi sur une série de sujets qui touchent les centres d'accueil, que ce soit la composition de leurs conseils d'administration, le recrutement de personnes bénévoles, la décentralisation, et les surplus réalisés cette année.

Il a réservé ses critiques les plus virulentes pour les professionnels des centres d'accueil qui, mercredi en conférence de presse, avaient soutenu que l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse mettait en péril les services d'aide aux jeunes délinquants, Tout en reconnaissant qu'il existe certains problèmes, le ministre a indiqué que les personnes qui avaient affirmé ces choses avaient «beaucoup charrié».

Le Dr Lazure a rappelé que la loi, proclamée il y a un peu plus d'un an, s'adresse à une vaste clientèle de jeunes et que les problèmes se situaient surtout au niveau des adolescents plus âgés qui commettent certains délits.

«Ça m'inquiète quand des professionnels prétendent qu'ils ne peuvent pas exercer leur métier parce qu'une loi respecte les droits de la jeune personne,» a-t-il déclaré en commentant les critiques de certains experts qui estiment que la Loi 24 donne trop de lattitude aux jeunes.

Le ministre a indiqué qu'il aimerait bien voir un débat entre les tenants de cette école de pensée et la Commission des droits de la personne du Québec. Selon lui, les professionnels qui critiquent la Loi 24 sont minoritaires dans le réseau des affaires sociales et, au fond, ceux-ci croient à la coercition.

«On revient 20 ans en arrière», a-t-il déclaré, en comparant leur attitude à celle des psychiatres d'il y a 20 ans où presque tous les malades psychiatriques étaient internés, alors que maintenant il n'y en a même pas un pour cent qui séjournent dans les institutions en cure fermée parce qu'on les a obligés.

Le ministre a promis qu'il organisera un colloque avent la fin du mois de juin pour que les intervenants des centres d'accueil pour jeunes du Québec puissent formuler des suggestions concrètes pour améliorer la loi. L'ACAQ doit d'ailleurs présenter ses recommandations au ministre au début du mois de juin, mais hier ses dirigeants n'ont pas voulu entrer dans le débat qui opposait le Dr Lazure aux professionnels du centre Boscoville.

Par ailleurs, le ministre a enjoint les dirigeants des centres d'accueil à avoir recours aux bénévoles qui, sans pour autant remplacer le personnel syndiqué, peuvent apporter une nouvelle vision des problèmes et obliger les autres à remettre en question les gestes qu'ils posent quotidiennement.

M. Lazure trouve également que le «poids» des cadres supérieurs est trop lourd dans les conseils d'administration des établissements de santé et qu'il faudrait que les bénéficiaires et la population puissent y jouer un plus grand rôle, sans quoi «le jeu de la décentralisation n'en vaut pas la chandelle».

Quelque 20% des centres d'accueil ont réalisé des surplus budgétaires et le ministère des Affaires sociales a décidé qu'ils pourraient garder la moitié de ces sommes pour «améliorer la qualité de vie des résidents». La décision a été prise il y a quelque temps, mais M. Lazure l'a annoncé hier, dans son discours en avouant lui-même qu'en cette période référendaire il faut des bonnes nouvelles. L'autre moitié devra être retournée au ministère et les centres d'accueil qui ont réalisé des surplus mais qui en même temps ont des déficits à combler devront le faire avant de s'engager dans des projets spéciaux.

Le ministre a souligné la nécessité de donner un mandat pour négocier au gouvernement du Québec et a dénoncé l'ingérence du gouvernement d'Ottawa dans les affaires des provinces en matière d'affaires sociales en rappelant l'affaire du crédit d'impôt pour les enfants et les coupures de l'assurance-chômage qui ont entraîné une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'assistance sociale.

«Appréciez les services offerts», dit la directrice d'un centre d'accueil

A l'occasion de son message de Pâques, la directrice d'un centre d'accueil pour personnes âgées de Montréal a averti les quelque 200 résidents que le gouvernement du Québec ne pourra pas toujours leur offrir des services gratuits et qu'ils devraient apprécier plutôt que de critiquer les efforts de la direction.

«Vous n'êtes peut-être pas intéressés à les (services) recevoir mais demain, d'autres les apprécieront car ils n'auront pas comme vous, le loisir de tout critiquer et leur bien-être à tous les niveaux sera plus important car ils n'auront pas le personnel ni les possibilités de recevoir comme vous, les services en institution», a écrit Mme Marie-Reine Loiselle, du Manoir d'âge d'or de la rue Jeanne-Mance.

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a lu le message de la directrice hier matin, alors qu'il prononçait le discours de clôture du congrès annuel de l'Association des centres d'accueil du Québec (ACAQ). Ce message «paternaliste ou maternaliste» représente tout ce que les centres d'accueil ne devraient pas être, a tenu à faire savoir le ministre.

«Comment l'autorité d'un centre d'accueil peut en venir à écrire ça. Ca me dépasse», a-t-il affirmé aux congressistes qui après avoir un peu ri lors de la lecture du texte, ont semblé fort mal à l'aise.

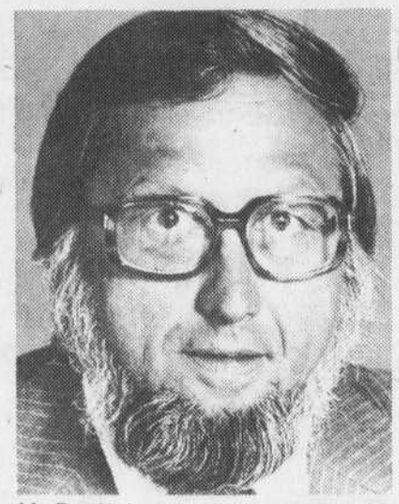

M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales.

Dans ce message, la directrice a reproché aux personnes âgées leurs critiques incessantes depuis un an au sujet des services de réadaptation. «Nous vous avons concédé la buanderie en la laissant où elle est, ce qui à mon sens n'a aucune logique,» a-t-elle soutenu.

Plus loin, elle a affirmé que la «possibilité de survie sera limitée» pour ceux qui ne peuvent pas «garder leur autonomie», en rappelant que les services sont axés sur l'autonomie «sous forme de prévention pour mieux vivre».

«Nous voulons vous donner le plus de confort possible mais vous devez comprendre quelque chose, surtout dans ces circonstances lamentables de certains de nos résidents», a-t-elle ajouté. Le Dr Lazure s'en est particulièrement pris à cette partie du message où la directrice a fait état de la santé chancelante de certains résidents.

«On dit à la personne âgée, avec tous les problèmes que tu poses avec des situations épouvantables... au moins ne nous critique pas, au moins soit reconnaissante,» a-t-il indiqué en rappelant que le thème même du congrès de l'ACAQ était le respect de la personne quelque soit son niveau d'autonomie. «C'est cette dignité, c'est ce respect de l'autre qu'on ne sent pas dans cette lettre», a précisé le ministre.

Celui-ci a par ailleurs tenu à rendre hommage à M. Jean-Paul Ramsay directeur général du centre Berthiaume-Du Tremblay, qui est décédé plus tôt cette semaine. M. Lazure a souligné son humanisme, ses grandes qualités et son respect de la personne dans toute son oeuvre.

Les fonctionnaires sont-ils efficaces ?

OTTAWA (PC) — L'opposition et le gouvernement estiment que des milliers de fonctionnaires sont à tort accusés d'inefficacité. Il faudrait donc, selon eux, que le vérificateur général explique ses récentes critiques portées à leur égard.

M. Donald Johnston, président du conseil du Trésor, a invité hier l'opposition à se joindre à lui dans les discussions menées au vérificateur, M. J.J. Macdonnell, sur les méthodes utilisées pour déterminer l'efficacité de 50,000 fonctionnaires.

Ce débat aux Communes est survenu à la suite de la publication d'une enquête syndicale indiquant que l'administration publique était lente, mais digne de confiance.

Lorsqu'il a été demandé à des membres du public de faire des comparaisons entre les fonctionnaires et les animaux, la plupart d'entre-eux ont choisi des amibes, des tortues, des escargots et des parasites.

Pour M. Walter Baker, député conservateur de Nepean-Carleton, les critiques contenues dans le dernier rapport du vérificateur ont fortement sapé le moral des 350,000 employés du secteur public.

L'avocat voulait parler au juré

Un jeune avocat, Me Yves Papineau, qui compte à peine un an de pratique, devra comparaître mardi devant le juge en chef adjoint de la Cour supérieure pour répondre à une accusation d'outrage au tribunal, après les agissements présumés qui seraient responsables de l'avortement d'un procès («mistrial»).

Depuis lundi dernier, le juge Claire Barrette-Joncas présidait au procès devant jury de Philippe Varin, un individu accusé en rapport avec un incendie présumément criminel, qui avait entraîné des dommages de $100,000 à son garage de Verdun, le 24 mars 1979.

Mais dans la matinée de mercredi dernier, le procureur de la Couronne dans cette cause, Me Jean-Pierre Major, aurait aperçu Me Papineau discuter dans le corridor avec le juré numéro 2, Mlle Annie Gascon. Me Major aurait aussitôt averti son confrère que cette situation était incorrecte, attendu que Me Papineau est l'associé de Me Jean Gagné qui, lui, défend Varin dans ce procès. Me Papineau a alors répliqué que ça n'avait pas d'importance, qu'il s'agissait d'une rencontre fortuite.

Dans l'après-midi du même jour, le juge Claire Barrette-Joncas était mis au courant de l'événement et, après enquête, décidait d'écarter de ce procès le juré numéro 2, tout en interdisant à Me Papineau de s'approcher de celui-ci.

Mais jeudi après-midi, Me Papineau était une fois de plus vu en compagnie de Mlle Gascon et, après interrogatoire, celle-ci a déclaré que le jeune procureur avait tenté de savoir de sa part la réaction des autres membres du jury vis-à-vis le témoignage d'une certaine dame Anderson.

Cette dernière avait notamment déclaré qu'elle avait vu Varin sortir de son garage cinq minutes avant que ne survienne l'explosion qui devait déclencher l'incendie.

Après l'ajournement, jeudi après-midi, le juge Barrette-Joncas a annoncé aux 11 jurés restant qu'ils étaient libres, parce que le procès ne pouvait se continuer. Par la même occasion, ils étaient informés que Me Papineau serait cité pour outrage au tribunal.

Selon le magistrat, les agissements de Me Papineau dans cette affaire constituent un outrage au tribunal puisqu'ils ont eu pour effet de nuire à l'administration de la justice et d'exposer l'un des jurés à ne pas se conformer aux dispositions de la loi et au serment prêté.

Descente dans un sauna

Des homosexuels dénoncent la répression policière

Deux organismes voués à la défense des droits des homosexuels québécois ont décidé hier de «protester énergiquement et publiquement contre la répression policière exercée» lors d'une descente de police effectuée mercredi soir dans un sauna de Montréal.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, 59 personnes ont été arrêtées dans un bain public de la rue Saint-Denis et ont été accusées, pour la plupart, de s'être trouvées dans une maison de débauche; une dizaine d'entre elles ont également été accusées de grossière indécence.

Affirmant craindre que les forces policières ne fassent une interprétation abusive de ce qu'est une «maison de débauche» au sens du Code pénal, le Regroupement national des lesbiennes et des gais du Québec (RNLGQ) et l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec (ADGQ) ont remis à la presse un communiqué conjoint pour dénoncer «cette interprétation fausse de certains articles du Code pénal par des policiers du service de l'ordre montréalais».

Le communiqué véhiculait le texte d'une pétition invitant «les membres de la communauté gaie de Montréal et du Québec et tous les supporteurs militant pour la reconnaissance du droit à l'orientation sexuelle de son choix» à exprimer leur désaccord «face à de tels actes de répression».

Selon le communiqué du RNLGQ et de l'ADGQ, «toutes nos maisons sont des maisons de débauche au sens entendu par police et le Code pénal puisque des échanges sexuels s'y produisent.»

Les organismes gais de Montréal prévoient la tenue d'une manifestation ce soir à 23 h, au coin des rues Sainte-Catherine et Stanley, dans l'ouest de Montréal.

Il y a plus de deux ans, un raid de l'escouade de la moralité dans un cabaret de l'ouest de la ville avait provoqué une importante manifestation par suite de l'arrestation de près de 150 personnes.

Une bonne potée d'activités intéressantes à partir de lundi

La Cuisinerie

Venez rencontrer et consulter chefs réputés et spécialistes de la cuisine.

Il vous attendent du 28 avril au 3 mai. Quelques-uns d'entre eux sont à la tête de restaurants fameux de Montréal. Et pour vous en donner un avant-goût, ne manquez pas notre cahier spécial encarté dans ce journal — douze pages d'offres alléchantes à prix spéciaux!

Lundi 28 avril

Centre-ville, 4e étage



Janice Gill, auteur de "Nova Scotia Down-home Cooking" et de "Making Beautiful Bread" démontrera et expliquera l'art de faire du pain et de le réussir. Une assistante donnera les commentaires en français. Vous pourrez obtenir gratuitement un livret de recettes de Robin Hood.

12h à 14h

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, West Bend.

11h à 17h

Mardi 29 avril

• **Centre-ville, 4e étage**

Le chef **Koshizawa** du restaurant japonais **Benihana de Bill Wong's** (7965 boul. Décarie) - assisté du chef **Kunio** d'Eaton - préparera sous vos yeux quelques délices de la fameuse cuisine japonaise: crevettes Hibachi; poulet Teriyaki et sauce; steak Teppanyaki. Dégustation.

12h à 14h.

Démonstration appareils de marques Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend.

11h à 17h

• **Pointe-Claire**

Démonstration de cuisine au Wok 14h30 à 15h30



Mercredi 30 avril

• **Centre-ville, 4e étage**

Le chef **Anton Koch** du restaurant suisse Guillaume Tell (2055 Stanley) vous apprendra comment faire fondues suisse, orientale, chinoise, bourguignonne et au chocolat. Dégustation.

12h à 14h

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend.

11h à 17h

• **Centre-ville, rez-de-chaussée**

Démonstration et dégustation de sirop de fruit Tesseire. Produit vendu dans les magasins Eaton.

11h30 à 16h30.

Jeudi 1er mai

• **Centre-ville, 4e étage**

Madame **Sanchez** du renommé restaurant espagnol **Château Madrid** (1177, de la Montagne) cuisinera devant vous une paëlla. Dégustation au son d'une musique espagnole.

12h à 14h

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend. Dégustation de desserts.

11h30 à 19h30

• **Centre-ville, rez-de-chaussée**

Démonstration et dégustation de sirop de fruit Tesseire. Produit vendu dans les magasins Eaton.

11h30 à 18h30

• **Anjou, Pointe-Claire, Laval**

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend.

14h à 20h

• **Anjou**

Dégustation de thé glacé Goodhost et de fondue au chocolat Toblerone.

16h30 à 20h30

Présentation et démonstration spectaculaire de cuisine japonaise avec Monsieur **Joe Tuan,** chef cuisinier du restaurant **Kobé.** Dégustation

18h et 19h30

• **Cavendish et St-Bruno**

Démonstration des appareils CGE et du "Char-B-Cue".

14h à 20h

• **St-Bruno**

Démonstration et dégustation de thé glacé Goodhost, de fondue au chocolat Toblerone, et cuisine au Wok.

14h à 16h, 19h à 20h.

• **Greenfield Park**

Dégustation de pizza avec le chef de la "Villa Cornelli". Ce restaurant est situé sur le boulevard Taschereau.

18h à 21h

Vendredi 2 mai

• **Centre-ville, 4e étage**

"Je repars en oeuf" avec **Suzanne Leclerc,** conseillère au Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec. En collaboration avec la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, madame Leclerc démontrera les multiples façons de cuire les oeufs.
Distribution du livret "Recettes d'été à base d'oeuf".

12h à 14h

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend. Dégustation de desserts.

11h30 à 19h30

• **Centre-ville, rez-de-chaussée**

Démonstration et dégustation de sirop de fruit Tesseire. Produit vendu dans les magasins Eaton.

11h30 à 18h30

• **Anjou, Pointe-Claire, Laval**

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam et WestBend.

14h à 20h

• **Anjou**

Dégustation de thé glacé Goodhost et de fondue au chocolat Toblerone.

16h30 à 20h30

Présentation et démonstration spectaculaire de cuisine japonaise avec Monsieur **Joe Tuan,** chef cuisinier du restaurant **Kobé.** Dégustation.

18h à 19h30

• **St-Bruno et Cavendish**

Démonstration des appareils CGE et du "Char-B-Cue".

14h à 20h

• **St-Bruno**

Démonstration et dégustation de thé glacé Goodhost, de fondue au chocolat Toblerone, et cuisine au Wok.

14h à 16h, 19h à 20h

• **Cavendish**

Démonstration et dégustation de fondue au chocolat Toblerone.

18h à 21h

• **Greenfield Park**

Dégustation de pizza avec le chef de la "Villa Cornelli". Ce restaurant est situé sur le boulevard Taschereau.

18h à 21h

Samedi 3 mai

• **Centre-ville, 4e étage**

Monsieur **Athanasiou** du typique restaurant grec **Dyonysus** (5301, avenue du Parc). Démonstration et dégustation de la délicieuse spanacopita (tarte aux épinards), au son du bouzouki.

12h à 14h

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend. Dégustation de desserts.

11h à 17h

• **Centre-ville, rez-de-chaussée**

Démonstration et dégustation de sirop de fruit Tesseire. Produit vendu dans les magasins Eaton.

11h à 16h30

• **Anjou, Pointe-Claire, Laval**

Démonstration des appareils Braun, CGE, Cuisinart, Philips, Oster, Sunbeam, WestBend.

11h à 17h

• **Anjou**

Dégustation de thé glacé Goodhost et de fondue au chocolat Toblerone.

11h à 16h30

Présentation et démonstration spectaculaire de cuisine japonaise avec Monsieur **Joe Tuan,** chef cuisinier du restaurant **Kobé.** Dégustation.

13 h 30 et 14 h 30

• **St-Bruno**

Démonstration des appareils Braun et CGE. **Dégustation** de thé glacé Goodhost et de fondue au chocolat Toblerone.

11h à 17h

• **Cavendish**

Démonstration des appareils CGE et du "Char-B-Cue".

11h à 17h

Dégustation de maïs soufflé et de fondue au chocolat Toblerone.

11h à 16h

• **Laval**

Démonstration culinaire avec Monsieur **Daniel Dumas,** Maître-chef de renommée internationale et propriétaire du restaurant **"Chez Bardet".**

13 h 30 à 14 h 30.

• **Greenfield Park**

Dégustation de pizza avec le chef de la "Villa Cornelli". Ce restaurant est situé sur le boulevard Taschereau.

11h à 15h



EATON

Le Michigan, premier test après le raid

DETROIT (AFP) — Les conventions locales démocrates qui se tiennent dans le Michigan constituent le premier test de l'impact politique de la tentative avortée de libération des otages américains de Téhéran.

Environ 40,000 militants démocrates de cet important État industriel du Middlewest se réunissent dans 89 localités pour choisir 141 délégués à la convention nationale du parti sur les listes rivales des supporters du président Jimmy Carter et du sénateur Edward Kennedy.

Jusqu'à hier la dégradation de la situation économique, et en particulier la crise de l'industrie automobile, avait été le problème central de la campagne électorale. Cela avait permis à «Ted» Kennedy de grignoter les positions acquises du président Carter, et les observateurs politiques prévoyaient plutôt un match nul, comme mardi dernier en Pennsylvanie.

Mais le choc provoqué hier matin à travers les États-Unis par le fiasco de l'Opération de sauvetage en Iran a brutalement mis fin à la campagne électorale et a soudainement introduit une inconnue de dernière heure dans une lutte déjà incertaine.

Le vice-président Walter Mondale, qui faisait campagne pour le président Carter, est rentré précipitamment à Washington, pour participer aux délibérations du gouvernement, suivi de près par le sénateur Kennedy.

Sur place, les États-majors des deux rivaux, frappés de stupeur par un événement aussi inattendu, se gardaient bien de prédire dans quel sens il affecterait le résultat aujourd'hui. «Il n'y a pas de précédent», a dit M. Joseph Crangle, chef politique de la campagne du sénateur Kennedy, en avouant ne pas savoir si cela avantagerait ou non son candidat.

M. Coleman Young, maire de Détroit et plus ardent supporter du président Carter dans l'État, avait d'abord déclaré que l'échec du plan de sauvetage signifiait la défaite aux conventions. Mais il a ensuite passé le reste de la journée à expliquer qu'il avait réagi trop vite et que, en fait, personne n'en savait rien.

Les commentateurs politiques faisaient observer que l'impact des événements d'Iran aurait été plus clair si le Michigan avait des élections primaires plutôt que des conventions locales. Les électeurs qui prennent part à ces «caucus» sont en grande majorité des militants qui ont déjà fait leur choix.

Le sénateur Kennedy bénéficie de l'appui actif de l'United Auto Workers, le syndicat de l'automobile forcément très influent dans un État dont la voiture était jusqu'ici la grande richesse, mais qui en est devenue la grande cause de chômage. Mais les défenseurs du président Carter peuvent porter à son crédit le sauvetage de la firme Chrysler par le gouvernement fédéral.

L'échec du raid sur Téhéran dû au brouillage électronique soviétique?

LONDRES AFP) — Le brouillage par les Soviétiques des communications entre le commandement américain et l'unité militaire ayant tenté de libérer les otages de Téhéran était vendredi la principale hypothèse retenue par certains experts militaires britanniques pour expliquer l'échec de l'opération américaine.

Ces experts soulignaient en effet que dans ce type d'opération, qui était tout à fait possible au plan technique pour les Américains, le système de communications joue un rôle essentiel.

Il est inconcevable, disaient-ils, que de simples problèmes techniques aient été à l'origine de la collision en vol ou à l'atterrissage de deux appareils militaires américains dans la région isolée d'Iran où s'est produit l'accident.

Pour ces experts britanniques, le terme « défaillance technique» ne pouvait s'appliquer qu'à une interruption des communications qui aurait été vraisemblablement provoquée par des satellites soviétiques.

Ces mêmes experts soulignaient que la région où s'est produit l'accident est un secteur particulièrement «sensible» pour la défense soviétique et qu'elle fait l'objet d'une haute surveillance.

Si cette hypothèse se confirmait, ajoutaient ces experts, cela prouverait la vulnérabilité de la technologie électronique américaine et du même coup prouverait, pour la première fois, que l'U.R.S.S. a mis au point un système efficace d'interception des communications internationales par satellite.

Les Soviétiques «sont des experts» dans le brouillage des communications, soulignent également certains milieux spécialisés français qui estiment que la thèse avancée par les experts militaires britanniques est techniquement parfaitement plausible.

Depuis des années, les Soviétiques consacrent des efforts considérables à la guerre des ondes et à la guerre électronique et notamment à une série de mesures et de contre-mesures électroniques à la limite de leurs territoires jouxtant la Turquie et l'Iran, où la présence américaine les obligerait à une surveillance électronique extrêmement vigilante. C'est de l'Iran que partit l'avion U-2 de Powers, pour photographier le territoire de l'URSS et qui fut abattu, en 1959, au-dessus de Sverdlovsk.

Un livre soviétique sur les techniques de brouillage radar, paru en traduction anglaise aux États-Unis en janvier, a stupéfié les spécialistes américains. Selon la revue américaine Aviation Week and Space Technology du 21 janvier 1980, l'analyse de ce livre a permis de se convaincre que des centaines et des milliers d'ingénieurs en URSS sont entraînés aux contre-mesures électroniques (ECM) et aux contre-contre mesures électroniques (ECCM).

Carter: «tard hier, j'ai annulé une opération...»

WASHINGTON (AFP) — Voici la traduction intégrale de l'allocution prononcée hier matin par le président Jimmy Carter sur l'échec de l'opération de sauvetage des otages américains de Téhéran:

«Tard hier j'ai annulé une opération soigneusement préparée qui se déroulait en Iran pour mettre en place notre équipe de sauvetage pour un retrait ultérieur des otages américains qui y sont retenus en captivité depuis le 4 novembre.

Une défaillance d'équipement dans l'hélicoptère de sauvetage a obligé à mettre fin à la mission. Alors que notre équipe se retirait sur mon ordre, deux de nos appareils sont entrés en collision au sol à la suite d'une opération de ravitaillement en carburant dans un endroit désertique éloigné en Iran.

D'autres informations sur cette mission de sauvetage seront mises à la disposition du peuple américain lorsque cela sera opportun.

Il n'y a pas eu de lutte. Il n'y a pas eu de combat. Mais à mon grand regret, huit membres de l'équipage des deux appareils entrés en collision ont été tués et plusieurs autres Américains ont été blessés dans l'accident.

Nos hommes ont été immédiatement retirés d'Iran par avion. Ceux qui ont été blessés ont reçu un traitement médical et tous devraient se rétablir.

Il nous a semblé qu'aucun officiel ou aucune autorité iranienne n'a eu connaissance de cette opération avant plusieurs heures après que tous les Américains aient été retirés d'Iran.

Notre équipe de sauvetage savait, et je savais, que l'opération serait certainement difficile et serait certainement dangereuse. Nous étions tous convaincus que si, et quand l'opération était commencée, elle avait une excellente chance de succès.

Ils étaient tous volontaires. Ils étaient tous très bien entraînés. J'ai rencontré leurs chefs avant qu'ils ne lancent cette opération. Ils savaient alors qu'ils emmenaient avec eux mes espoirs et ceux du peuple amérioain.

Je veux exprimer aux familles de ceux qui sont morts et de ceux qui ont été blessés, l'admiration que j'éprouve pour le courage de ceux qui leur sont chers et la tristesse que je ressens personnellement pour leur sacrifice.

La mission dans laquelle ils étaient engagés était une mission humanitaire. Elle n'était pas dirigée contre l'Iran. Elle n'était pas dirigée contre le peuple d'Iran. Elle n'a pas été entreprise avec un quelconque sentiment d'hostilité envers l'Iran et son peuple. Elle n'a pas fait de victimes iraniennes.

La planification de cette tentative de sauvetage a commencé peu après que notre ambassade eut été occupée, mais pour une série de raisons, j'ai attendu jusqu'à maintenant pour mettre en oeuvre ces plans de sauvetage.

Pour être réalisable, cette opération complexe devait résulter d'une planification intensive et d'un entraînement intensif, et d'exercices de simulation répétés.

Cependant, un règlement de cette crise par des négociations et une action volontaire de la part des officiels iraniens était de toute évidence alors, a été et sera préférable.

Cette tentative de sauvetage devait attendre que je juge que les autorités iraniennes ne pouvaient pas ou ne voulaient pas résoudre cette crise de leur propre initiative.

La désintégration continue de l'autorité en Iran et les dangers croissants qui apparaissaient pour la sécurité des otages eux-mêmes ainsi que la prise de conscience croissante que leur prompte libération était hautement improbable, m'ont conduit à prendre la décision de lancer les plans opérationnels de sauvetage.

Cette tentative était devenue une nécessité et un devoir. Le fait que notre équipe était prête à entreprendre le sauvetage rendait celui-ci complètement réalisable. J'ai donc, en conséquence, pris la décision de déclencher nos plans préparés de longue date.

J'ai ordonné cette mission de sauvetage préparée pour sauvegarder des vies américaines et protéger les intérêts nationaux de l'Amérique, et réduire les tensions provoquées dans le monde parmi de nombreuses nations du fait de la prolongation de cette crise.

C'est moi qui ai décidé de tenter l'opération de sauvetage. C'est moi qui ai décidé de l'annuler lorsque des problèmes sont apparus dans la mise en place de notre équipe de sauvetage en vue d'une opération de sauvetage ultérieure. La responsabilité m'en revient totalement.

Au lendemain de cette tentative, nous continuons de tenir le gouvernement de l'Iran pour responsable de la sécurité et de la prompte libération des otages américains détenus depuis si longtemps. Les États-Unis demeurent déterminés à obtenir leur libération, sains et saufs, à la date la plus rapprochée possible.

En tant que président, je sais que notre nation tout entière ressent la profonde gratitude que je ressens pour les hommes courageux qui étaient prêts à sauver de la captivité leurs compatriotes américains. En tant que président, je sais aussi que la nation partage non seulement ma déception que la tentative de sauvetage n'ai pas pu être montée, à cause de difficultés mécaniques, mais aussi ma détermination de persévérer et de ramener tous nos otages au pays et à la liberté.

Nous avons éprouvé des déceptions auparavant. Nous ne relâcherons pas nos efforts.

À travers toute cette période extraordinairement difficile, nous avons suivi et continuerons de suivre toute voie possible pour obtenir la libération des otages.

Dans ces efforts, le soutien du peuple américain et de nos amis à travers le monde a été un élément de plus cruciaux. Ce soutien d'autres nations est encore plus important maintenant. Nous continuerons de rechercher avec d'autres nations et avec les officiels de l'Iran un règlement rapide de la crise, sans perte de vies humaines, par des moyens pacifiques et diplomatiques».

Les précédents de Mogadiscio et Entebbé

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — L'opération ratée en Iran ne peut manquer de rappeler deux autres raids du même genre: Entebbé et Mogadiscio. Toutefois, à la différence de cette fois-ci, ces différentes opérations s'étaient terminées par un plein succès.

Le 4 juillet 1976 à Entebbé (Ouganda), un commando israélien était intervenu pour libérer 103 otages retenus par des terroristes propalestiniens qui avaient détourné un avion d'Air France.

Le commando, venu directement d'Israël, avait attaqué sous le couvert de la nuit. Les sept terroristes avaient été abattus. Un soldat israélien, trois otages et 20 soldats ougandais qui gardaient l'aéroport avaient également été tués.

En octobre 1977, c'est un commando ouest-allemand qui était entré en action pour libérer les 86 passagers d'un avion de la Lufthansa détourné par quatre terroristes à l'aéroport de Mogadiscio (Somalie). Trois des terroristes, qui demandaient la libération de 13 prisonniers dont plusieurs membres de la fraction armée rouge d'Andreas Baader, avaient été tués et le quatrième très gravement blessé.

Les États-Unis ont déjà lancé plusieurs opérations de ce genre dans le passé: très exactement trois en dix ans si l'on compte l'opération manquée d'Iran.

Le premier de ces raids avait été organisé le 21 novembre 1970 en pleine guerre du Vietnam. Un commando avait attaqué le camp de prisonniers de Sontay, à 37 km à l'ouest d'Hanoi, au Nord-Vietnam. L'opération avait été directement ordonnée par le président Richard Nixon après des informations selon lesquelles des prisonniers américains étaient en train de mourir à l'intérieur du camp. Les membres du commando, conduits par le général Leroy Manor, trouvèrent le camp absolument vide: les prisonniers avaient été évacués plusieurs heures auparavant.

Le 12 mai 1975, alors que les Cambodgiens venaient de prendre le Mayaguez, un cargo de 10,000 tonnes, à 100km au large de la côte cambodgienne, le président Gerald Ford avait ordonné une opération du même type pour libérer les 40 membres d'équipage que l'on croyait retenus prisonniers sur l'île de Koh Tang. Au cours du raid, 41 Américains avaient été tués. Le Cambodge avait commencé à relâcher tous les membres d'équipage du Mayaguez alors que le raid commençait à peine.

Des informations avaient circulé par la suite selon lesquelles les responsables américains savaient au moment du raid que les membres d'équipage ne se trouvaient pas sur l'île. Toutefois les responsables américains avaient démenti ces informations.

À cette liste, il faut ajouter trois autres opérations de commando aéroportées en vue de libérer des prisonniers:

— 12 septembre 1943: un commando dirigé par l'ancien colonel SS Otto Skorzeny libère le «duce» Benito Mussolini, emprisonné dans le Gran Sasso (Abruzzes). Le tiers des cinq cents parachutistes, pour la plupart transportés en planeurs, s'écrase au sol.

— 24 novembre 1964: cinq cents parachutistes belges transportés par des avions C130 de l'armée de l'air américaine s'emparent par surprise de l'aéroport de Stanleyville (aujourd'hui Kisangani) au Congo. Ils délivrent 250 otages bloqués à l'hôtel Astoria au centre de la ville. Ils ne peuvent cependant éviter l'exécution de 30 otages, une seconde opération entreprise le lendemain permet de sauver 211 otages détenus dans la ville de Paulis (vingt de ces otages avaient toutefois été assassinés par des Simbas).

— 19 mai 1978: après l'invasion des rebelles katangais au Shaba (Zaïre), les 400 parachutistes français du 2ème REP de la Légion étrangère interviennent sur le centre minier de Kolwezi.

Leur but est de «rétablir le plus rapidement possible la sécurité et permettre la protection des ressortissants étrangers qui s'y trouvent». Les pertes du 2ème REP s'élèvent à 5 morts et 14 blessés. En une semaine, plus de 3,000 Européens sont rapatriés sur Bruxelles ou sur Paris.

AMNISTIE INTERNATIONALE

Colloque médical et légal

le 3 mai 1980

Le réfugié et la torture

OBJECTIF:
Informer les professionnels de la santé, les juristes et le public sur les implications médicales et légales de la torture.

INVITÉS:
Docteur Maria WAWER, omnipraticienne, Toronto
Docteur Frédérico ALLODI, psychiatre, Toronto
Docteur Arnt K. MEYER-LIE, conférencier invité, Stockholm
Maître Giuseppe SCIORTINO, avocat, Montréal
Maître Pierre MARTIAL, avocat, Montréal.

LIEU:
Secrétariat d'Amnistie Internationale
1800, Dorchester Ouest, Montréal.

HEURE:
de 9:00 à 18:00 heures

PRIX:
$10.00 (repas et goûter à l'inscription inclus) ou $20.00 (prix de soutien)

INSCRIPTION:
Par téléphone.

INFORMATION:
Louise LANGDEAU, 931-5897 (Montréal)

OUVERT AU GRAND PUBLIC

AVIS

Référendum Référendum

AUX ÉLECTEURS

Seuls les électeurs, c'est-à-dire les résidents du Québec, âgés d'au moins 18 ans et ayant droit de voter à une élection québécoise, peuvent verser des contributions ● Celles-ci doivent être versées par l'électeur lui-même, à même ses propres biens, et ne peuvent dépasser 3 000$ pour un même référendum. Il est interdit aux personnes morales (compagnies, syndicats, etc.) de verser une contribution ● Seul l'agent officiel d'un comité national ou l'agent local d'un comité national ou une personne autorisée à solliciter des contributions et détenant un certificat à cet effet, signé par l'agent officiel ou son agent local, peuvent recevoir des contributions ● Une contribution de plus de 100$ doit être faite au moyen d'un chèque signé par l'électeur et tiré sur son compte personnel ● Ce chèque doit être fait payable à l'ordre du comité national ● Aucun crédit d'impôt n'est accordé pour ces contributions ● Le travail bénévole n'est pas une contribution ● Un reçu est délivré pour chaque contribution ● L'identité des contributeurs demeure cependant confidentielle.

Le Directeur général
Pierre-Olivier Boucher

Assemblée nationale
du Québec
Bureau du Directeur général
du financement des partis politiques

1, Complexe Desjardins, Tour du Sud, bureau 2204
C.P. 187, Succursale Desjardins, Montréal H5B 1B3
Tél.: Pour Montréal: (514) 873-7131
Partout ailleurs au Québec: 1-800-361-6017
Il n'y a aucun frais d'appel.

Cuba autoriserait un pont aérien privé

LA HAVANE (Reuter) — Le gouvernement cubain a laissé entendre hier qu'il laisserait des avions privés venir se poser à Cuba pour emmener des réfugiés cubains vers les États-Unis.

Un avion de tourisme s'est posé jeudi à l'aéroport international de La Havane pour emmener «des membres du lumpen et leurs familles,» écrivait hier le quotidien Granma.

Le pilote a été informé que, «en faisant la demande à l'avance,» il pourrait prendre des réfugiés à l'aéroport de Varadero, à 145 km à l'est de La Havane.

Cet aéroport avait été le point d'embarquement de plusieurs centaines de vols spéciaux à destination de Miami pour les Cubains qui voulaient quitter l'île dans les années 60.

La mention de Varadero laisse prévoir que des avions privés pourraient se joindre à la flottille de bateaux de plaisance qui attendent dans le port de Mariel de pouvoir emmener des réfugiés.

Plus de 350 bateaux étaient ancrés dans la baie de Mariel hier à l'aube. Plusieurs centaines d'autres sont attendus pendant le week-end, déclare-t-on de source informée. Jusqu'à présent cette évacuation se passe dans le calme mais les candidats à l'émigration doivent être en possession d'un passeport accordé par les autorités cubaines, précise-t-on de même source.

Granma a par ailleurs donné des indications sur le nombre de réfugiés qui sont partis de Mariel. Selon le journal, 49 réfugiés ont quitté Mariel à destination de la Floride lundi, 415 mardi, 444 mercredi et 575 jeudi, soit un total de 1,433 personnes pour ces quatre jours.

Jeudi à Washington, le département d'État avait exprimé la crainte que Fidel Castro n'autorise jusqu'à 200,000 Cubains à quitter l'île, éventuellement pour les États-Unis.

Pour leur part, les gardes-côtes américains ont saisi un bateau privé et ont imposé des amendes aux propriétaires de 16 autres embarcations pour avoir transporté des réfugiés cubains aux États-Unis, a déclaré le département d'État.

L'administration américaine a précisé que la politique du gouvernement était de faire respecter les lois sur l'immigration tout en restant fidèle à la tradition américaine d'accueil de ceux que Washington considère comme des victimes de la répression castriste.

Les États-Unis ont déjà accueilli des centaines de milliers de Cubains depuis l'avènement de Fidel Castro au pouvoir, mais — déclare-t-on dans les milieux autorisés — la situation économique actuelle, ajoutée à l'entrée de centaines de Haïtiens en Floride, rend difficile l'intégration d'un grand nombre de Cubains.

Gromyko: les pressions en vue d'un retrait d'Afghanistan, du temps perdu

PARIS (AFP) — «Mirage, temps perdu, énergie perdue» — ces mots très durs employés par M. Andrei Gromyko pour qualifier les efforts de ceux qui tenteraient d'obtenir le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan traduisent le fossé qui sépare, après comme avant la «visite de travail» du ministre soviétique à Paris, les positions de la France et de l'URSS.

Les quelque douze heures d'entretiens du ministre avec son homologue français, M. Jean François-Poncet et avec le président Giscard d'Estaing n'ont pas rapproché ces positions. La sécheresse de la «communication à la presse» à l'issue de cette visite le prouve. Elle mentionne simplement que «chaque partie a exposé ses vues sur l'affaire afghane» au cours d'échanges de vues «francs et approfondis».

Jeudi, on avait, au Quai d'Orsay, fait état des «divergences fondamentales» entre Paris et Moscou sur cette affaire. M. Gromyko a réaffirmé lors de sa conférence de presse hier que l'URSS est intervenue en Afghanistan en raison des «ingérences étrangères», et ne retirera ses troupes que lorsque ces «causes» auront cessé. Paris ne croit pas à ces «ingérences étrangères», constate l'importance de la résistance afghane et considère toujours que cette intervention a porté un coup à la détente.

M. Gromyko a malgré tout donné un «coup de chapeau» au chef de l'État français en qualifiant de «positifs, bons et justes» certains «éléments» de sa déclaration à la télévision française le 26 février. Il s'agit du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, du droit de son peuple à décider de son sort, et du fait que ce pays doive demeurer non aligné. Il n'a pas cité la demande du président de retrait des troupes étrangères d'Afghanistan.

D'autres passages de la «communication à la presse» masquent à peine les désaccords qui ont surgi «sur la situation au Proche-Orient, ainsi que dans différentes régions d'Asie et d'Afrique». L'une de ces régions, précise-t-on de source autorisée française, est le Cambodge. La France estime qu'il ne peut devenir «un État souverain, indépendant et neutre» qu'à la condition d'un retrait des troupes vietnamiennes.

M. Gromyko a rejeté à nouveau la responsabilité du regain de tension internationale sur les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN, acharnés selon lui à relancer la course aux armements et coupables d'avoir adopté un plan d'installation de nouveaux missiles en Europe occidentale, alors que l'URSS a selon lui toujours milité en faveur du maintien de l'égalité et la parité des armements entre l'Est et l'Ouest

Il a qualifié de «perfidie, mensonge et tromperie» les allégations selon lesquelles son pays menacerait la paix mondiale.

Concernant la conférence de Madrid sur l'application des accords d'Helsinki, la France et l'URSS se sont bornées à formuler «l'espoir que cette réunion se tienne dans un climat qui permette d'aboutir à des résultats utiles et donc d'en assurer le succès» et à souhaiter qu'elle soit suivie d'une conférence sur «les aspects militaires de la sécurité et le désarmement en Europe».

Le seul point d'accord véritable entre Paris et Moscou demeure la conviction qu'il est nécessaire de poursuivre le dialogue envers et contre tout. La preuve en a été fournie par les déclarations des deux ministres à ce sujet, mais surtout par le fait que le président Giscard d'Estaing ait renouvelé l'invitation faite à M. Brejnev à se rendre en France, invitation réacceptée en son nom par M. Gromyko.

Les Khmers non-communistes tiennent congrès au Cambodge

SROCH SRANG, Nord-Ouest du Cambodge (AFP) — Le principal mouvement de résistance Cambodgien non-communiste et anti-vietnamien a décidé hier de constituer, lorsque cela sera nécessaire, un «gouvernement national représentant l'ensemble du peuple cambodgien» et a rejeté, une nouvelle fois, toute coopération avec les Khmers rouges.

Ces décisions ont été prises à l'issue du premier congrès national du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), qui s'est tenu, jeudi et hier, dans le village de Sroch Srang (Nord-Ouest du Cambodge), situé dans la forêt à quelques kilomètres des positions d'artillerie vietnamiennes.

Le président du FNLPK, M. Son Sann, ancien premier ministre du prince Sihanouk, a présidé ce congrès, en présence du chef militaire du Front, le général Dien Dell, ancien commandant de la deuxième division du maréchal Lon Nol, et de 24 délégations, représentant toutes les provinces du Cambodge, sauf Mondulkiri et Ratanakiri (nord-est du pays). Les municipalités de Phnom Penh et du port de Kompong Som (sur le golfe du Siam), ainsi que le clergé bouddhiste cambodgien et la minorité musulmane cambodgienne étaient également représentés.

Environ la moitié de ces quelque mille délégués étaient venus de l'intérieur du pays, selon le FNLPK, pour participer à ce premier congrès du Front, fondé en octobre 1979.

Sroch Srang, qui compte 4,600 habitants, est l'un des cinq groupes de villages cambodgiens contrôlés par le Front et échelonnés le long de la frontière Khméro-thaïlandaise, des Cardamomes (sud-ouest du Cambodge) à la frontière khméro-laotienne.

Le congrès a été marqué par le ralliement au FNLPK de deux nouveaux mouvements de résistance opérant à l'intérieur du Cambodge: le Hanuman, dont les activités se poursuivent sur les rives du lac intérieur Tonle Sap, et le Reacheysei Chadomuk implanté dans la région de Phnom Penh.

L'un des principaux camps de réfugiés situés le long de la frontière khméro-thaïlandaise, au nord de la ville cambodgienne de Poipet, le «camp 007», avait également envoyé une délégation pour demander à se joindre au FNLPK. Cette demande a été acceptée en principe, mais il a été indiqué aux dirigeants du «007» que s'ils voulaient rejoindre le Front, ils devaient accepter ses principes, et sa discipline.

À l'issue des deux journées de travail, ce premier congrès national du peuple khmer a adopté une résolution en onze points qui affirme que ses participants ont été «dûment mandatés» par le peuple cambodgien et les divers mouvements de résistance, et «représentent donc le peuple cambodgien tout entier».

En attendant le retrait total des troupes vietnamiennes et la tenue d'élections générales, sous le contrôle des Nations unies, le FNLPK détiendra le pouvoir légitime au Cambodge, indique la résolution.

Le congrès a dénoncé les tentatives visant à organiser des élections au Cambodge, pendant la présence des «troupes d'occupation» vietnamiennes. De telles élections «n'auraient aucune valeur», a estimé le Front, qui-a, une nouvelle fois, appelé «tous les responsables et tous les patriotes cambodgiens» à lui apporter leur aide.

Le congrès a autorisé le comité exécutif du FNLPK à former, «Si le besoin s'en fait sentir», un «gouvernement national représentant l'ensemble du peuple khmer».

Deux gouvernements se disputent actuellement la légitimité du pouvoir au Cambodge, rappelle-t-on: le gouvernement khmer rouge, qui conserve le siège du Cambodge aux Nations unies, et le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh, installé en janvier 1979.

Le congrès a autorisé les dirigeants du FNLPK à informer les responsables khmers rouges que le mouvement de M. Son Sann ne participera à aucun front unifié avec le régime de M. Khieu Samphan, premier ministre khmer rouge.

Toutefois, le congrès a proposé un accord de facto de non-agression avec les Khmers rouges, en rappelant que l'objectif principal du FNLPK demeurera la libération du Cambodge des envahisseurs vietnamiens, «tant que les combattants khmers rouges n'attaqueront pas les soldats du FNLPK, ne maltraiteront pas la population cambodgienne, et ne feront pas obstacle aux actions du FNLPK».

Le congrès a renouvelé son soutien à la résolution de l'assemblée générale des Nations unies du 14 novembre dernier qui demande le retrait immédiat de toutes les forces étrangères du Cambdoge et l'arrêt des combats.

Il a approuvé «sans réserves» les initiatives diplomatiques de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de la Communauté économique européenne qui, dans un communiqué commun, le 7 mars dernier, avaient appelé à la restauration d'un Cambodge indépendant, neutre, et libre de toute présence étrangère.

Le congrès a d'autre part approuvé le projet de création, sous le contrôle des Nations unies, d'une zone de sécurité pour les réfugiés, le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Il a enfin dénoncé toute tentative visant à parvenir à un accord avec Hanoï et Phnon Penh pour le rapatriement des réfugiés vers le Cambodge. Il s'agirait, a-t-il estimé, «d'une violation des droits de l'homme.

Par ailleurs, il reste 238,200 réfugiés vietnamiens et laotiens dans les camps de Thaïlande, Singapour, Indonésie et Malaisie, sans compter les Cambodgiens ayant franchi à pied la frontière thaïlandaise, ont déclaré à Genève des responsables de la ligue des sociétés de Croix-Rouge.

Le président de la ligue, M. J.B. Adefarasin, et le secrétaire-général, M. Henrik Beer, de retour d'une mission en Asie du Sud-Est, ont souligné la nécessité de continuer l'action en faveur des réfugiés. Ils ont expliqué qu'il fallait que les pays de réinsertion augmentent leurs offres d'accueil et ne se contentent pas d'accepter les personnes faciles à insérer.

Ils ont insisté sur les problèmes sociaux dans les camps dûs au fait que les handicapés ou des personnes ayant des problèmes sont difficilement acceptés par les pays de réinsertion et que leur proportion augmente.

Ils ont enfin relevé les actes de piraterie à l'égard des «boat people», dont, selon certaines estimations, la moitié auraient été attaqués par des pirates.

Des Cubains au Nicaragua qui inquiètent Washington

WASHINGTON (AFP) — La présence de 2,000 Cubains, dont 200 militaires, au Nicaragua, révélée mercredi par un haut fonctionnaire du département d'État, confirme la volonté de l'Union soviétique de s'implanter dans la région des Caraïbes avec l'aide de son plus fidèle allié, estime-t-on au Pentagone.

Dans les milieux militaires américains, on semble convaincu que le Kremlin est décidé à se servir au maximum de Cuba pour s'assurer de nouvelles bases militaires aux portes des États-Unis.

Grâce à l'aide économique et militaire de l'Union soviétique, estimée à trois milliards de dollars par an par la Maison-Blanche, Cuba est parvenu à mettre sur pied une armée de 200,000 hommes, dont 40,000 servent à l'étranger, notamment en Angola et en Éthiopie.

Selon le Pentagone, la création de ce corps expéditionnaire cubain n'est toutefois que la facette la plus voyante de l'influence soviétique à Cuba.

Les experts militaires américains disposent de plusieurs indices qui leur permettent d'affirmer que les Soviétiques n'ont pas cessé de renforcer leur implantation militaire sur l'île du président Fidel Castro.

Selon des renseignements parvenus à Washington, Cuba dispose de deux aéroports capables d'accueillir le bombardier soviétique Backfire et une troisième piste est actuellement prolongée.

Selon des sources militaires américaines, l'Union soviétique a déjà livré à Cuba une centaine de MIG-21 et 20 MIG-23 en mesure de transporter des armes nucléaires.

Les aéroports cubains accueillent en outre régulièrement des bombardiers soviétiques de reconnaissance TU-95 à leur retour de missions d'espionnage le long des côtes américaines, affirme la revue Air Force Magazine.

Selon des informations, démenties récemment par le département d'État, une escadrille soviétique effectuerait des vols de reconnaissance à partir d'une base secrète, située près de la Havane. La présence de ces avions, même s'ils ne sont pas pilotés par des Soviétiques, constitue un danger sérieux, estiment les experts militaires.

Bien que la marine cubaine ne dispose que de trois sous-marins, dont un hors d'âge, des travaux d'aménagement ont été effectués à la base navale de Cienfuegos pour permettre à des sous-marins soviétiques d'y faire relâche.

La CIA (Agence américaine de renseignements) a d'autre part acquis la certitude que La Havane est devenu le centre des services de renseignements soviétiques pour la région des Caraïbes et de l'Amérique centrale. Selon des informations circulant à Washington, un général du KGB (services secrets soviétiques), Vassily Petrovich Semenoy, superviserait les opérations des services secrets cubains (DGI).

Bien que le gouvernement américain ait affirmé que la présence à Cuba d'une brigade soviétique de 2,700 hommes ne constituait pas un danger direct pour les États-Unis, le Pentagone a décidé de renforcer la surveillance de l'île.

D'importantes manoeuvres navales auxquelles participeront 42 navires de l'US Navy, avec 20,000 hommes et 350 avions, se dérouleront au large des côtes cubaines à partir du 8 mai prochain.

La crise que traversent les Caraïbes «ouvre un terrain fertile à l'aventurisme cubain», a récemment déclaré le président Jimmy Carter qui a donné l'ordre aux forces armées américaines de se montrer particulièrement vigilantes dans cette région d'une «extrême importance stratégique» pour les États-Unis.

Avertissement de l'armée bolivienne

LA PAZ (Reuter) — Les forces armées boliviennes ont menacé hier de prendre le pouvoir pour éviter la prise de contrôle du pays par ce qu'ils appellent des groupes anti-nationaux financés par l'étranger.

Cette déclaration est considérée à La Paz comme une réponse à la création, cette semaine, d'un «comité national de défense démocratique» par les mouvements syndicaux, certains partis politiques, des groupes religieux et des étudiants.

Le comité s'est donné pour but d'empêcher tout coup d'État militaire en Bolivie, laquelle en a déjà vécu 188 au cours des 154 années de son existence.

Faisant allusion à la création de ce comité, les forces armées boliviennes ont déclaré qu'elles interviendraient «à n'importe quel moment pour sauver le pays du désastre».

Ces propos sont les plus vigoureux que les militaires aient prononcés depuis le coup d'État manqué du colonel Alberto Natusch en novembre dernier.

Des élections présidentielles et parlementaires sont prévues pour le 29 juin de cette année.

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

Place Bonaventure 875-2013 | 6818, rue St-Hubert 273-2851 | St-Bruno 653-9422 | Place Québec 524-5263

ARMAND BOUDRIAS



Veston sport "Daks"
avec poches appliquées garnies de super-suède
$265.

PEUGEOT
604SL 1979 NEUVES
Stock limité
à rabais important

3-604SL boite automatique
2-604SL boite manuelle 5 vitesses,
peinture métalisée vernie

Équipement standard:
- moteur six cylindres en V à arbres à cames en tête
- servo direction à crémaillière et freins à disques assistés sur les quatre roues indépendantes
- nouvelle génération de pneus Michelin: TRX
- dégivreur de lunette arrière
- climatiseur
- montre au quartz
- radio stéréo avec quatre haut-parleurs
- sièges baquets inclinables

ROGER AUTOMOBILE LTÉE
Le plus important concessionnaire Peugeot au Canada
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925

Ce soir,
venez célébrer
au Complexe Desjardins.

À huit heures du soir,
sur la place du Complexe Desjardins,
assemblée publique à l'occasion du 40e anniversaire
du droit de vote des Québécoises.
Discours, musique et chansons.
Monsieur et Madame René Lévesque seront présents
ainsi que Madame Lise Payette et Monsieur Camille Laurin.



26 avril — 20h
(Métro Place des Arts)

Amenez
votre autre moitié.

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement National pour le Oui, 1430 rue St-Denis, Montréal



C'était jour de rentrée, hier, au Nouveau-Brunswick. Quelque 155,000 écoliers sont rentrés en classe après une grève de 16 jours des 3,000 employés non enseignants des commissions scolaires de la province. Seulement 18 des 465 écoles avaient été épargnées par cette grève des conducteurs d'autobus, concierges et employés de soutien et de secrétariat. (Photolaser CP)

Reprise des négociations à la société Asbestos

Les négociations ont repris entre les 1,350 travailleurs de la société Asbestos, de Thetford, et ceux de cet employeur. Elles doivent se poursuivre aujourd'hui et demain.

C'est ce qu'a fait savoir le président des mineurs, M. Oliva Lemay, en précisant que le syndicat avait reçu une proposition économique «globale». M. Lemay a ajouté que les deux parties avaient déjà «réglé» certaines clauses et s'étaient sensiblement rapprochées sur d'autres à l'occasion des rencontres de conciliation sous la responsabilité de M. Jean Des Trois Maisons.

Le président des mineurs a toutefois refusé de divulguer la teneur des offres patronales, préférant en réserver la primeur à son assemblée générale.

Les mineurs de l'Asbestos ainsi que les employés de bureau ont manifesté massivement dans les rues de Thetford en fin de semaine dernière et ils ont récidivé mercredi. La grève de l'amiante entre dans sa huitième semaine.

Selon le président du syndicat, le «moral des grévistes se porte bien». «Les équipes de piquetage, a-t-il précisé, se relaient 24 heures par jour. Le comité d'information publie un journal hebdomadaire pour les grévistes et participe à la production de trois émissions de télévision par semaine. Le comité des loisirs organise des soirées de détente avec les mineurs et quelques syndiqués ont même mis sur pied des équipes de sport».

Depuis le 4 mars, les grévistes reçoivent les prestations de grève de la CSN à raison de $40 pour les célibataires et de $65 pour les personnes ayant des dépendants.

Ces prestations de grève s'élèvent à $93,000 par semaine et à près de $400,000 par mois. Entre la deuxième semaine de grève et la cinquième, le syndicat a versé de sa propre caisse ces versements à ses membres, ce qui constitue un déboursé total de $197,000.

L'ACEF dénonce des cas de saisies de salaires abusives

Quelque 27,300 travailleurs québécois, actuellement en cours de saisie de salaire, assistent impuissants à une saisie pouvant parfois atteindre 10 fois le montant dû, de la part des fonctionnaires du ministère de la Justice du Québec aux prises avec un Code de procédure civile désuet.

Ces 27,300 travailleurs représentent près de 1% des familles québécoises, et l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Sainte-Thérèse prie instamment le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, de mettre fin à cette injustice.

«Il est inconcevable qu'une telle situation existe et que les familles de travailleurs soient ainsi doublement pénalisées», écrit au ministre M. Yves Nantel, président de l'ACEF de Sainte-Thérèse.

«En effet, de par notre expérience, nous pouvons affirmer que si ces familles ne paient pas leurs dettes et se voient poursuivies en justice, ce n'est pas dans un but mesquin et malhonnête. C'est bien plutôt à cause de circonstances, dans la majorité des cas, incontrôlables.

«Que ce soit en période de chômage prolongée, d'accidents, que ce soit un divorce ou la nécessité du renouvellement de biens de consommation aujourd'hui prématurément désuets, que ce soit la non résistance à la tentation provoquée par une publicité et des méthodes de vente agressives, tout nous porte et nous incite au crédit, à l'endettement dans notre société de consommation.»

L'ACEF voudrait notamment que la loi statue le moment de l'arrêt de la saisie de salaire à partir du moment que le montant à saisir est effectivement prélevé sur la paye du salarié, et non plus à partir de la rentrée de l'argent chez le créancier. De plus, le Bureau des greffes devrait redistribuer rapidement les montants accumulés dans ses coffres afin d'éviter les tracas d'un dossier de crédit entaché d'une saisie, de façon à diminuer les tracas et le stress de l'endettement aux travailleurs en cause.

Québec accorde le permis pour une usine qui détruira les BPC

Le Québec pourrait bien être la première province canadienne à se doter d'installations capables de détruire en toute sécurité les biphényles polychlorés (BPC), un groupe de produits chimiques artificiels, toxiques, cancérigènes et presque indestructibles qui ont la propriété de s'accumuler dans les êtres vivants. La plupart des poissons de la région de Montréal en sont déjà contaminés au point que les gouvernements déconseillent d'en manger trop assidument et plusieurs rapports indiquent même un taux de BPC inquiétant dans le lait maternel de plusieurs Canadiennes.

Les BPC ont été les premiers produits dont la fabrication, l'usage et le commerce ont été interdits (ou radicalement restreints) en vertu de la Loi canadienne sur les contaminants de l'environnement. Le Canada a déjà annoncé son intention de rendre ses règlements encore plus sévères.

Or, l'élimination de ces produits pose un problème majeur dans la mesure où il n'existe au Canada aucune installation capable de les détruire en toute sécurité. Une compagnie américaine a même construit un incinérateur flottant, spécialement conçu pour détruire les BPC à très haute température, au milieu de l'océan.

Les Américains refusant maintenant de recevoir nos déchets de BPC, le stockage et l'élimination de ces produits doit être considéré comme la priorité du moment au Canada, affirmait le mois dernier la commission d'étude mise sur pied par le gouvernement fédéral pour évaluer l'opportunité d'un règlement plus sévère. Incidemment, cette commission a conclu que même les nouveaux règlements à l'étude sont encore trop larges et pleins de trous.

Le gouvernement du Québec vient de franchir un pas important pour régler ce grave problème de santé publique et de salubrité environnementale puisque le ministère de l'Environnement a accordé à la jeune compagnie montréalaise Toxitec un permis pour construire un incinérateur à BPC.

C'est la première fois qu'un tel permis est accordé au Canada puisqu'il était jusqu'à maintenant difficile de garantir une destruction totale des BPC dans la fournaise. En outre, cette destruction donne naissance à de l'acide chlorhydrique qui ne doit pas davantage s'échapper par la cheminée.

Selon le responsable de l'élimination des déchets industriels au ministère de l'Environnement du Québec, M. Michel Gauvin, la compagnie Toxitec a mis au point une technologie particulière qui permet pour la première fois de respecter avec une bonne marge de sécurité les normes nord-américaines sur la protection de l'environnement.

Malgré l'émission du permis, cependant, l'incinérateur demeure encore un simple projet parce que les divers niveaux de gouvernement n'ont pas encore accordé les subventions requises pour concrétiser les calculs des ingénieurs. Même s'il est fortement question que cette installation soit construite dans la région de Shawinigan, aucun terrain n'a encore été acheté, aux dires de M. Marc Lévis, de la société Toxitec.

Pour l'instant, la plupart des compagnies qui possèdent des appareils contenant des BPC doivent les conserver sur place, en accord avec les normes en vigueur. Le gouvernement du Québec espère pourtant être en mesure de regrouper bientôt tous les déchets de BPC de la province dans un centre d'entreposage temporaire spécialement conçu.

Là encore, le permis nécessaire a déjà été accordé. Le détenteur en est la compagnie Soterc. Le gouvernement estime que le problème est urgent, les Américains n'acceptant plus de prolonger au-delà de juin prochain leur tolérance à l'égard de l'exportation vers leur territoire de déchets contaminés par les BPC.

Les biphényles polychlorés servent surtout de liquide caloporteur dans des installations industrielles ou d'isolant liquide dans les gros transformateurs. Inaltérables et isolants, ils ont en effet des caractéristiques sans pareil pour ces usages précis.

Incidemment, les nouveaux wagons du métro de Montréal (ceux qui sont décorés en rouge) sont dotés d'appareils électriques remplis de BPC pour commander l'accélération. En cas de court-circuit, ces appareils scellés peuvent exploser et répandre leur contenu sur le plancher des tunnels, ce qui arrive quelques fois par année. Il ne semble pas que ces BPC mettent en danger la santé des passagers puisque les tunnels sont très bien ventilés et que les BPC s'évaporent à peine.

Depuis 1977, la fabrication des biphényles polychlorés est interdite au Canada. Leur emploi n'est permis que pous l'entretien de certains appareils construits avant cette date et pour les condensateurs et transformateurs électriques.

Les modifications réglementaires qui devraient entrer en vigueur en juillet prochain interdiraient en outre la fabrication, la vente, l'achat et l'usage de tout nouvel équipement contenant des BPC. On défendrait même de rajouter de ce liquide dans des équipements qui en contiennent déjà. Le propriétaire devrait alors remplacer le contenu par un nouveau liquide inoffensif.

La commission fédérale qui a étudié ce document trouve encore ces mesures trop timides et soumet que ces règles nous laisseraient encore avec de grandes quantités de BPC en circulation dans un siècle. Pour sa part, elle demande qu'on oblige les entreprises à éliminer chaque année 5% de leur équipement contenant des BPC. De cette façon, dit-elle, on aurait l'assurance que tout serait terminé dans une vingtaine d'années. La surveillance en serait facilitée d'autant et la population serait mieux protégée.

Pour éviter que les propriétaires d'équipement contenant des BPC n'abandonnent simplement leurs appareils en douce, la commission recommande aussi au gouvernement fédéral d'imposer une prime annuelle que le propriétaire d'équipement riche en BPC ne pourrait récupérer avant d'avoir démontré qu'il a éliminé le produit de façon acceptable.

Toutes ces mesures sont évidemment inapplicables aussi longtemps que les autorités n'ont pas mis en place des installations pour le stockage sécuritaire et l'élimination de ces substances.

Des écologistes contre le mois de l'environnement

Selon un regroupement de 11 organismes écologiques de la métropole, le mois de l'environnement, que le ministre Marcel Léger doit proclamer lundi prochain, illustre la contradiction qui existe au Québec entre écologie et économie.

«Un exemple de cette contradiction est la vision que le gouvernement québécois a de la protection de l'environnement: d'une part, il consacre des sommes importantes à la dépollution (plusieurs milliards de dollars), d'autre part il ne met pas en cause la source de cette pollution», a dit un porte-parole du regroupement, hier lors d'une conférence de presse.

Il a dénoncé particulièrement l'annonce récente de la prolongation de l'autoroute est-ouest, depuis le centre-ville jusqu'au pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, «facilitant l'utilisation de l'automobile privée et aggravant la dégradation du milieu urbain».

«Pensons aussi au compromis avec les fabricants de liqueurs douces: permettre l'utilisation de canettes non réutilisables et difficilement recyclables à la condition que ces compagnies contribuent à la campagne publicitaire sur l'environnement.»

Les écologistes affirment que les individus n'ont rien à dire dans ce choix collectif, parce que la seule voix que le gouvernement québécois veut présentement entendre est celle du OUI.

«Nous voulons faire entendre notre voix et dire oui à un Québec écologique, oui à une société participative et égalitaire où les citoyens pourront établir les priorités de développement, où il y aura jonction entre économie et écologie.»

Le regroupement dénonce le budget de $240,000 consacré par le gouvernement au mois de l'environnement, notamment pour remettre des sacs de plastique à déchets aux automobilistes ou des pamphlets imprimés d'un seul côté, tout en cherchant un appui auprès de groupes militants ayant peine à survivre financièrement.

Un avocat voulait empêcher la publication d'une photo le montrant avec Lévesque: le juge refuse

Le juge Austin Johnson, de la Cour supérieure, a catégoriquement rejeté hier une requête en injonction, présentée par l'avocat montréalais Antonio Sciascia et visant à interdire la publication d'une photo le montrant aux côtés du premier ministre, M. René Lévesque.

Toute cette procédure s'est déroulée en chambre et, comme c'est la règle en pareil cas, ce fut en l'absence des journalistes. Joint à son bureau par la suite pour donner l'explication de sa décision, le juge Johnson a déclaré qu'il avait donné toutes ses raisons aux avocats et qu'il n'avait pas l'intention de les répéter, ajoutant qu'il n'y aurait pas de jugement écrit.

La photo en question avait été prise le 24 février dernier, lors d'une rencontre entre le premier ministre du Québec et la communauté italienne, que Me Sciascia avait organisée à la demande du Congrès national des Italo-Canadiens, et où il agissait comme maître de cérémonie.

D'autre part, il semble que M. Jean-Pierre Nepveu, agant officiel du Regroupement national pour le OUI, ait publié ladite photo dans un pamphlet de propagande qui a été distribué par voie d'insertion dans des journaux hebdomadaires de langue italienne, où on voulait faire part de la visite de M. Lévesque aux membres de la communauté italienne de Montréal.

Devant le juge Johnson, Me Sciascia a soutenu qu'il n'avait jamais autorisé M. Nepveu à utiliser et publier cette photo en liaison du document de propagande, surtout que ce pamphlet, selon lui, donne l'impression qu'il milite pour le OUI, alors que c'est absolument faux.

Me Sciasca a ajouté que, suite à la publication de la photo en cause, il a subi un tort sérieux et irréparable, en ce sens qu'il a reçu plusieurs appels téléphoniques de ses clients et amis qui lui auraient indiqué leur mécontentement et indignation, croyant à une volte-face politique de l'avocat.

Il a prétendu en outre qu'il avait été insulté et ridiculisé par ces mêmes personnes qui ont perdu l'estime et le respect qu'elles avaient à son égard.

Précédemment, il avait fait valoir que, par ses activités sociales, sa participation aux activités de la communauté italienne, il s'était fait connaître comme étant un défenseur de la thèse fédéraliste pour avoir à maintes reprises critiqué le projet de loi sur la consultation populaire, ainsi que la Loi 101, en déposant devant la Commission sur l'unité canadienne, en janvier 1978. Il a conclu qu'il a toujours manifesté sa croyance au fédéralisme et qu'il a toujours milité au sein du Parti libéral, tant provincial que fédéral, et n'a jamais rien eu à faire avec le PQ ou le Regroupement national pour le OUI.

Me Sciascia voulait que cesse la publication et la distribution du pamphlet propagandiste et désirait qu'on lui remette tous ceux déjà existant. Mais le juge Johnson a refusé de se plier à cette requête pour une ou des raisons qui demeurent pour le moment inconnues.

Congrès des apiculteurs

La place du conjoint dans la vie des associations régionales ainsi que la mise en marché du miel seront au coeur des débats, lors du 2e congrès annuel de la Fédération des associations apicoles du Québec (FAAQ), qui commence aujourd'hui à Québec sous la présidence de M. Léandre Dion.

La FAAQ est née de la fusion de trois organismes indépendants qui oeuvraient jusque là dans le monde apicole québécois. Elle regroupe maintenant une douzaine d'associations régionales et près de 2,000 producteurs.

Les délégués, au nombre d'environ 300, discuteront également d'une révision de la loi des abeilles, de la méthode de travail pour la stimulation du développement des ruchers au printemps, et du financement de leur fédération.

le dernier chic...



...avoir sa maisonnette à LaCité

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.

Au deuxième: chambres (2 ou 3 au choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir:
rester en ville ...

...ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.

Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

845-4173

350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

c'est la vie rêvée!

LaCité



Importante vente à l'encan
Mardi 6 mai, mercredi 7 mai
et jeudi 8 mai, à 7:30 p.m.

Vente: MARDI 6 mai 1980, à 7:30 P.M.: Une importante collection de bijoux de succession incluant broches en diamant et bagues, pendentifs, bracelets en or, montres de poche, montres de poignet en or, etc. Une superbe collection de verres signée Gallé ainsi que Daum et De Vez; bronzes, porcelaines, lampes, tapis orientaux et antiques. Une magnifique paire de statuettes en marbre Tang modèle cheval mesurant 23½ pouces de hauteur. "Coromandal" à quatre panneaux écran. Plusieurs beaux objets orientaux incluant ivoires, jade, bouteilles à priser exclusives. Une rare collection antique d'argenterie sterling avec plusieurs autres objets en argent sterling, petit mobilier, plusieurs objets d'art et plusieurs autres items.

Vente: MERCREDI ET JEUDI 7 et 8 mai 1980, à 7:30 P.M.: Deux sessions d'oeuvres canadiennes et européennes incluant oeuvres signées Ayotte, Archambault, Auger, Biro, Bell-Smith, Bertounesque, Bourgeois, Brownell, Beament, Bruni, Boucher, Burton, Beau, Bouchard, Brien, Bercovitch, Brymner, Bosse, Berne, Cloutier, Côté, Caron, Collier, Davis, Daubigny, Dupré, Derain, DesClayes, Del Signore, Dufour, Dallaire, Domingue, Douglas, Dyonnet, Earle, Fortin, Frank, Franchère, Favreau, Garside, Genest, Giunta, Gingras, Galli, Goh, Goldberg, Grabbe, Gordon, Goldhammer, Harris, Hébert, Hudon, Horis, Holdsman, Horne-Russell, Harpignies, Hennessey, Hammond, Huot, Iacurto, Johnston, Kienzl, Kon, Lawley, Laliberté, Lewis, Lait, Locas, Lancret, Lismer, Laurencin, Laville, Lebasqué, Massicotte, Mount, Maillard, Millette, Masson, Marich, Meindl, Menses, Mower-Martin, Matthews, Noeh, Perrigard, Poirier, Pfeiffer, Prévost, Perrin, Piechaud, Richard, Rock, Rousseau, Riordon, Rinfret, Robinson, Ricci, Roberts, Showell, Simpkins, Smith, St-Amour, Sherriff-Scott, Surrey, Sanchai, Suzor-Côté, Soulikias, Schrenk, Smith, Taylor, Powell-Trudeau, Totossian, Tygesen, Thomas, Vincelette, Vladim, Vobova, Versailles, Wickenden et

L'inspection débute VENDREDI 2 mai jusqu'à LUNDI 5 mai, tous les jours, de 10:00 A.M. à 6:00 P.M. les deux derniers soir, vendredi, lundi, jusqu'à 10:00 P.M. seulement.

Pinney's Art Treasures Ltée
146, chemin Bates bur. 303, Ville Mont-Royal — Stationnement gratuit à l'arrière
Tél.: (514) 731-4312

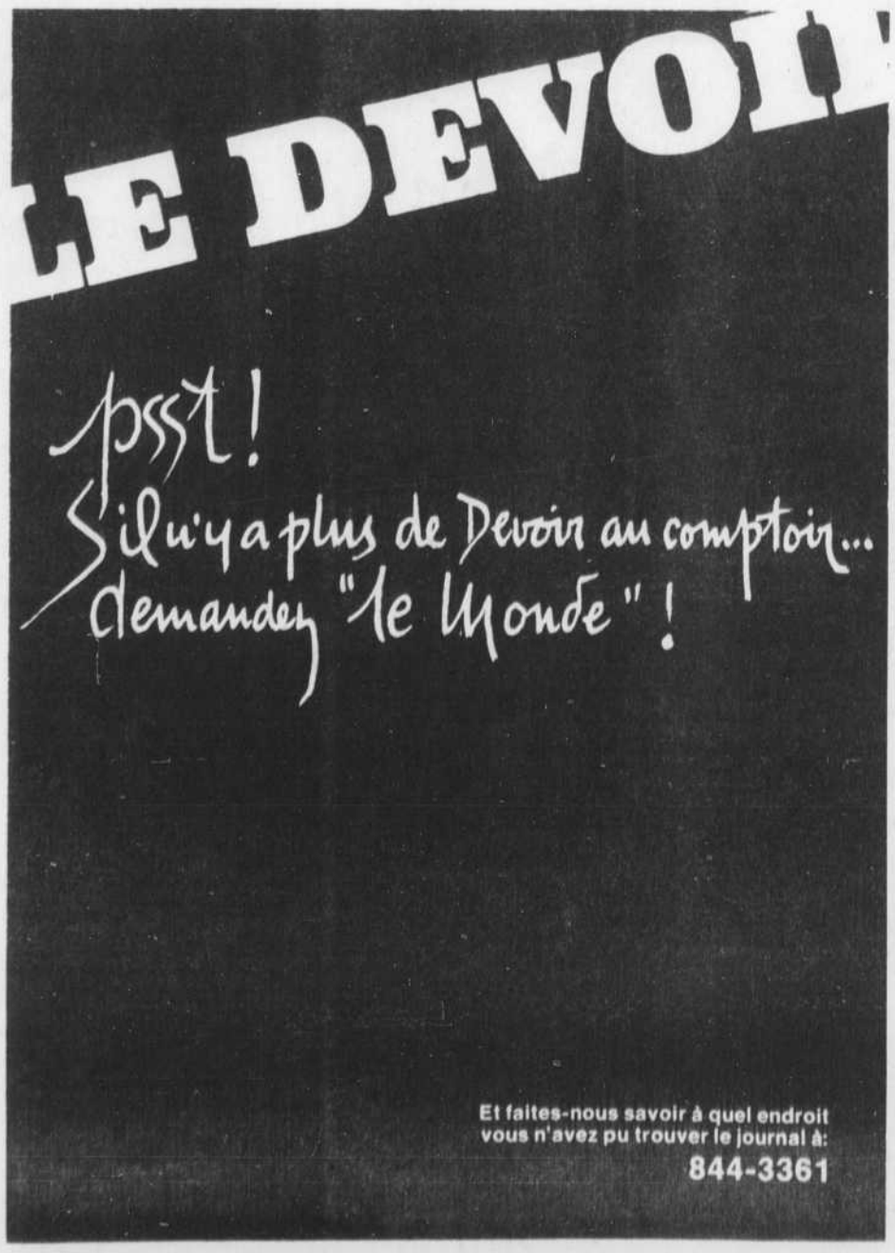

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

BUREAUX DE DÉPÔT

Lors de la révision des listes électorales, vous vous rendez au bureau de dépôt le plus près de chez vous pour demander:

1. que votre nom soit inscrit sur les listes électorales s'il n'y apparaît pas.
2. qu'un nom soit rayé si cela est nécessaire.
3. que la liste soit corrigée s'il y a lieu.

Toute demande faite à un bureau de dépôt est référée à une Commission de révision qui l'étudie.

Cette commission de révision a le pouvoir de vous convoquer. S'il s'agit d'une demande pour que votre nom soit rayé vous devez nécessairement vous présenter devant elle.

Pour les gens d'une région rurale, il vous suffit de contacter votre président d'élection qui vous mettra en communication avec votre réviseur.

Les bureaux de dépôt sont ouverts du 28 avril au 3 mai, soit du lundi au samedi inclusivement de 8 à 22 hres.

Pour plus de renseignements composez SANS FRAIS 1-800-463-4378

■ Ce carré noir identifie les bureaux de dépôt accessibles aux handicapés.

ABITIBI-EST

VAL-D'OR
Bureau du président d'élection
Renée Pallagrossi
960, 5e Avenue ■
tél. 825-6364 — 825-6369

145, Bourret

25, Sigma road

BAIE-JAMES (partie)*
Centre de loisirs L.G. 2

CHAPAIS
43 A, 2e Rue ■

CHIBOUGAMAU
122, 3e Avenue nord ■

LEBEL-SUR-QUÉVILLON
65, des Frênes ■

MALARTIC (partie)
Maison mobile
Chemin McConnery

MATAGAMI
7, des Rapides ■

SENNETERRE
93, Principale ■

*Seules les demandes d'inscription, de radiation et de correction de la liste électorale des sections urbaines, soit les sections 224 à 239, peuvent y être déposées (a. 2, par. 8° et 9°); les autres sections étant rurales, ces demandes doivent être déposées dans chaque section rurale, devant les réviseurs ruraux.

ABITIBI-OUEST

LA SARRE (ville)
Bureau du président d'élection
Armand Bernard
12, Route 111 ouest ■
tél. 333-2340 — 333-2349

AMOS
Salle des Chevaliers de Colomb
171, rue Principale nord ■

AMOS-EST
Centre administratif
Commission Scolaire
412, 3e Avenue est

LA SARRE (canton)
1, 12e Avenue est

MALARTIC (partie)
Maison mobile
Chemin McConnery

P.S. Il est à noter que la partie de la Baie-James comprise dans ce district électoral étant entièrement rurale, aucun bureau n'y est ouvert en vertu de l'article 83.1 (a. 2, par. 9°); les demandes d'inscription, de radiation et de correction doivent être déposées dans chaque section rurale, devant les réviseurs ruraux.

ANJOU

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Lucien Deraspe
8924, rue de Grosbois
tél. 354-2138 — 354-2139

2040, rue Baldwin ■

2556, rue des Ormeaux

3202, rue des Ormeaux

ANJOU (partie)
7058, rue Baldwin

8200, boul. Châteauneuf ■

7352, rue de la Nantaise

7340, rue des Closeries

7640, boul. Wilfrid-Pelletier

7262, rue Jarry est

6020, boul. Joseph-Renaud

MONTRÉAL-NORD (partie)
7000, boul. Henri-Bourassa est

ARGENTEUIL

LACHUTE
Bureau du président d'élection
Yvon St-Denis
512, Principale ■
tél. 562-8515

BROWNSBURG
369, Principale ■

CHATHAM
98, rue du Manoir ■

THURSO
309, rue Victoria ■

BEAUHARNOIS

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Bureau du président d'élection
André Daoust
66, rue du Marché
tél. 373-8924

Sous-sol de l'église Saint-Esprit
101, rue Salaberry

École Frédéric-Girard
84, boul. Quévillon

École Garneau
Local du secrétariat des groupes populaires
28, rue Saint-Paul

Service régional des Loisirs
50, avenue Grande-Île

BEAUHARNOIS
Salle de la Fabrique
Paroisse Saint-Clément
185, Saint-Louis

GRANDE-ÎLE
Hôtel de Ville
Salle des Loisirs
244, boul. Mgr Langlois

LÉRY
Hôtel de Ville de Léry
1, rue Hôtel-de-Ville

SAINT-TIMOTHÉE
École Élisabeth-Monette
10, rue Kent, Nitro

BERTHIER

Bureau du président d'élection
Josette Méthot Bastien
33, rue Carmen
Lavaltrie
tél. 586-1214 — 586-1217

BERTHIERVILLE
731, Montcalm ■

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
Édifice Hôtel de ville
4061, Principale ■

SAINT-GABRIEL
96, Beausoleil ■

SAINT-JEAN-DE-MATHA
Hôtel de ville
180, Ste-Louise ■

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
540, Brassard

BOURASSA

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Rita Lapointe
semi sous-sol
10669, de St-Firmin ■
tél. 384-1951 — 384-1954

8784, boul. St-Michel, app. 2

9116, 16e Avenue

10115, de Martigny

10660, de Lille

MONTRÉAL-NORD (partie)
10663, Audoin

11250, Lauzanne ■

BOURGET

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Donat Champagne
6886, rue de Marseille ■
tél. 253-9611 — 253-9616

7792, rue Roux

1901, rue Honoré-Beaugrand

675, rue Duquesne

2105, rue Cadillac

5975, Pierre-de-Coubertin

4602, rue Duquesne

2571, rue de Granby

5727, rue Mignault

SAINT-JEAN-DE-DIEU
7401, rue Hochelaga

CHAMBLY

BOUCHERVILLE
Bureau du président d'élection
Henri Doré
95, rue Auguste-Lacaille ■
tél. 655-2724 — 655-7132

24, rue de Montbrun

802, rue Christophe-Colomb

220, rue Jacques-Martel

CARIGNAN
2049, rue Bachand ■

CHAMBLY
1667, boul. Bourgogne ■

SAINT-BASILE-LE-GRAND
216, rue Principale ■

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
94, rue Rabastalière ouest

942, rue Galinée ■

SAINTE-JULIE
437, rue Daoust ■

CHÂTEAUGUAY

MERCIER
Bureau du président d'élection
Huguette Huot
11, rue Loiselle ■
tél. 691-8390 — 691-8392

CANDIAC
3, rue Hébert ■

CHÂTEAUGUAY
32, rue Carignan

2, rue Chapel Drive ■

150, boul. Parkview

302, rue Radisson

15, St-Francis

DELSON
54, rue Boardman

SAINTE-CATHERINE
60, rue des Rapides ■

SAINT-CONSTANT
129, 5e Avenue
Côte Plaisance ■

SAINT-PHILIPPE
26, rue Perron
porte arrière ■

CRÉMAZIE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Jean-Paul Drouin
9334, rue Lajeunesse
tél. 384-3653 — 384-3655

1372, rue de Louvain est

10109, avenue Durham ■

623, ave Émile-Journault

10360, rue Francis ■

10801, rue Grande-Allée ■

10405, avenue Papineau

10535, rue St-Denis

9191, rue Waverly

D'ARCY McGEE

CÔTE-SAINT-LUC (partie)
Bureau du président d'élection
Florence Friedman
7005, chemin Kildare,
suite 7 ■
tél. 489-5311 — 489-5312

Club Cavendish
6585, chemin Mackle

C.S.L. Health Centre
8100, chemin Côte St-Luc

St-Patrick Square
6767, chemin Côte St-Luc

HAMPSTEAD
Town Hall
5569, chemin Queen Mary

MONTRÉAL (partie)
4620, Earnscliffe Ave. ■

5360, place Newman

5391, Belmore Ave.

Julius Richardson
Convalescent Hospital
5425, Bessborough Ave.

MONT-ROYAL (partie)
Morris Lace Company
5469, Royalmount Ave.

DEUX-MONTAGNES

SAINT-EUSTACHE
Bureau du président d'élection
J.-Maurice Dorion
165, rue Dorion
tél. 473-3020 — 473-3025

325, Grande-Côte

Centre civique
230, boul. Sauvé ■

636, Joseph-Dubé

DEUX-MONTAGNES
291, 10e Avenue

MIRABEL
9502, St-Jean-Baptiste

13535, rue Forget
(Saint-Janvier)

POINTE-CALUMET
253, 32e Avenue

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
3285, chemin Oka

DORION

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Jean Bélanger
7903, rue St-Denis ■
tél. 384-3166 — 384-3169

8550, rue Foucher

7789, rue Fabre

7458, rue Papineau

1329, rue Bélanger

6873, rue Garnier

7210, rue de Normanville

6916, rue de St-Vallier

7541, rue Boyer

DRUMMOND

DRUMMONDVILLE
Bureau du président d'élection
Gérard Picard
915, boul. St-Joseph ■
tél. 472-3319

38, 12e Avenue

448, rue Ferland

47, rue Bérard

273, Celanese

DRUMMONDVILLE-SUD
570, 103e Avenue

GRANTHAM-OUEST
1685, boul. Cusson

SAINT-NICÉPHORE
2628, boul. Mercure

WENDOVER ET SIMPSON
610, rue Bruyère

FABRE

LAVAL (partie)
Bureau du président d'élection
Jean-Paul Saindon
343, boul. Laval
(Laval-des-Rapides)
tél. 668-6117 — 668-6118

150, boul. Ste-Rose
(Ste-Rose)

2735, rue des Albatros
(Ste-Rose)

133, boul. Longpré
(Ste-Rose)

6868, boul. des Laurentides
(Auteuil) ■

2017, rue Sauriol
(Chomedey)

1971, boul. McNamara
(Chomedey)

3081, boul. Lévesque
(Chomedey)

125, avenue Desrochers
(Laval-des-Rapides)

332, boul. des Prairies
(Laval-des-Rapides)

419, rue d'Argenteuil
(Laval-des-Rapides)

270, boul. Cartier
(Laval-des-Rapides) ■

65, rue Meunier
(Laval-des-Rapides)

85, 18e Rue
(Laval-des-Rapides)

GATINEAU

AYLMER
Bureau du président d'élection
Louis Laflamme
50, rue Notre-Dame ■
tél. 684-2002 — 684-2003

51, rue Principale

8, rue Côté ■

Chez Mme Béatrice Lafontaine
Coin de la rue Centre &
boul. Gamelin

GATINEAU (partie)
954, rue Principale (Touraine)

372, rue Principale
(Touraine) ■

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

HULL (partie Ouest)
Chez Mlle Antoinette Dumont
voisin Épicerie Garneau
(Chelsea) ■

LA PÊCHE (partie)
116, River Road (Wakefield)

MANIWAKI
344, rue des Oblats ■

VAL-DES-MONTS (partie)
Chez madame Lorna Matté
Route rurale #1,
Wilson's Corner
(St-Pierre de Wakefield)

GOUIN

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Réal Rhéaume
6568, ave Papineau ■
tél. 374-4292 — 374-4298

6267, ave de Châteaubriand ■

6279, rue de La Roche

6649, rue de La Roche

5745, rue de Bordeaux ■

6222, rue d'Iberville ■

5646, 6e Avenue

HULL

HULL (partie)
Bureau du président d'élection
Cartier Mignault
72, rue Laval ■
tél. 771-1604 — 771-1608

36, rue St-François

13, rue Lavigne

176, rue Brodeur

6, rue Genest

230, boul. Riel

149, Isabelle

12, rue Lambert, app. 2

288, Champlain

HUNTINGDON

HUNTINGDON
Bureau du président d'élection
Gérald Brisebois
44, rue Lake ■
tél. 264-6247 — 264-4722

SAINT-MALACHIE-D'ORMSTOWN
Domaine Chantigny
1207, 2e Avenue ■

SAINT-RÉMI
43-A, rue Prud'homme est ■

IBERVILLE

Bureau du président d'élection
Liliane Paquin Bédard
919, 9e Rang
Sainte-Brigide-d'Iberville
tél. 293-7383 — 293-7446

FARNHAM
Les Foyers Farnham Inc.
800, St-Paul nord ■

IBERVILLE
885, Champlain ■

MARIEVILLE
Centre d'accueil Rouville,
Pav. Ste-Croix
1881, Edmond-Guillet ■

SAINT-ATHANASE
114, Route 104 ■

SAINT-CÉSAIRE
1601, St-Paul ■

SAINT-JEAN-BAPTISTE
2965, Rouville ■

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD
1040, Principale ■

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

HAVRE-AUX-MAISONS
Bureau du président d'élection
Gisèle Poirier
Chez Gisèle Poirier ■
tél. 969-2956 — 969-2976

FATIMA
Chez M. Félix Déraspe ■

ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT
Chez M. Hélier Landry
(Bassin) ■

L'ÉTANG-DU-NORD
Chez M. Georges Bourque ■

JACQUES-CARTIER

LACHINE
Bureau du président d'élection
Claire P. Richard
223, 10e Avenue
tél. 634-7274 — 634-7275

420, 7e Avenue

650, place d'Accueil ■

720, 25e Avenue

4460, rue Brewster

864, 48e Avenue

DORVAL (partie)
Foyer Dorval
225, ave la Présentation ■

SAINT-LAURENT (partie)
5520, côte St-François

JEANNE-MANCE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Mariette Yanire
6611-A, François-Boivin ■
tél. 255-2860 — 255-2861

6755, boul. l'Assomption,
app. 1

6380, 41e Avenue

9217, 25e Avenue

MONTRÉAL-NORD (partie)
10755, Pascal-Gagnon

SAINT-LÉONARD (partie)
7245, rue Lisieux

6296, rue Villanelle

5379, rue Jarry est

4670, Jean-Rivard

8645, boul. Lacordaire

8940, boul. Lacordaire

6225, Belherbe

5100, Valéry

5560, boul. des Grandes-Prairies

JOHNSON

VALCOURT
Bureau du président d'élection
Marcel Catudal
4094, 4e Rang ■
tél. 532-2237 — 532-2238

ACTON VALE
1052, St-André ■

BROMPTONVILLE
73, St-Joseph ■

WINDSOR
5, rue St-Georges ■

JOLIETTE-MONTCALM

JOLIETTE
Bureau du président d'élection
Denis Neveu
586, St-Antoine ■
tél. 759-0801 — 759-0803

381, Boucher

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
76, Guy ■

RAWDON
523, Queen ■

SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE
771, Principale ■

SAINT-CHARLES-BORROMÉE
80, Bousquet ■

SAINT-DONAT
456, rue St-Michel ■

SAINT-JACQUES
11, Venne ■

SAINTE-JULIENNE
2487, Cartier ■

SAINT-PAUL
119, Curé-Gaudet ■

SAINT-THOMAS
920, Monique ■

L'ACADIE

SAINT-LAURENT (partie)
Bureau du président d'élection
Fernand L. Binette
684, rue Rochon
tél. 747-6591 — 747-6592

115, boul. Deguire ■

550, rue Tassé

1520, rue Lépine

MONTRÉAL (partie)
Presbytère St-Joseph
de Bordeaux
12075, rue Valmont

11865, Bois-de-Boulogne

Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci
555, boul. Gouin ouest ■

10229, ave Bois-de-Boulogne ■

10190, ave de l'Esplanade

LAFONTAINE

POINTE-AUX-TREMBLES
Bureau du président d'élection
Georges-André Paquin
680, boul. St-Jean-Baptiste
nord, ch. 106 N
Tél.: 645-4510 — 645-4519

536, 1re Avenue

330, terrasse Jacques-Léonard

13731, rue Victoria

15635, rue Notre-Dame
est ■

ANJOU (partie)
8511, boul. Henri-Bourassa est

MONTRÉAL (partie)
12705, Alexis-Carrel

12394, 6e Avenue ■

12455, 71e Avenue

680, rue Duchesneau

MONTRÉAL-EST
235, avenue Grande-Allée ■

LAPORTE

LONGUEUIL (partie)
Bureau du président d'élection
Jean Brossard
920, rue St-Jacques
tél. 651-2330 — 651-2335

Carrefour Le Moutier
Station de métro ■

933, rue St-Michel

101, rue Guillerm

1115, Dollard

1811, St-Alexandre

285, place du Collège, app. 1

881, rue Victoria

390, Bord-de-L'eau ■

SAINT-LAMBERT (partie)
465, Curzon ■

LAPRAIRIE

BROSSARD
Bureau du président d'élection
Colette T. Bédard
6975, Taschereau
suite 106 ■
tél. 676-0297 — 676-0298

6250, Aumont

1766, Théôret

3830, Berne

1025, Parnasse

GREENFIELD PARK
983, Cummings

48, Allen

LA PRAIRIE
825, Lamarre

LEMOYNE
1089, Laurier

SAINT-LAMBERT (partie)
114, de Poitou

497, Alexandra

L'ASSOMPTION

REPENTIGNY
Bureau du président d'élection
Henri Duval
577, rue Notre-Dame
Suite 752 ■
tél. 585-3400 — 585-3404

984, rue Notre-Dame

262, boul. Iberville

110, rue Colonia

171, boul. l'Assomption

CHARLEMAGNE
88, rue St-Paul

LACHENAIE
3613, boul. St-Charles

LA PLAINE
886, rue Ouellette

L'ASSOMPTION (paroisse)
1151, bas l'Assomption sud

L'ASSOMPTION (ville)
384, boul. l'Ange-Gardien

LE GARDEUR
127, rue Villandré

L'ÉPIPHANIE
130, rue Lajeunesse

LAURENTIDES-LABELLE

MONT-LAURIER
Bureau du président d'élection
Jacques Brisebois
511, Salaberry, local 1 ■
tél. 623-1330 — 623-1337

DES RUISSEAUX
Route 117, (sous-sol Église)
St-Jean-sur-le-lac

FERME-NEUVE
167, 13e Rue ■

LABELLE
Centre communautaire
25, du Couvent ■

L'ANNONCIATION
102, du Couvent

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
École secondaire
125, boul. Morin
(route 117) ■

SAINT-JOVITE
940, Ouimet (sous-sol Église)

VAL-DAVID
Hôtel de Ville
2579, de l'Église ■

LAURIER

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
J.-Benoit Labonté
330, rue de Liège est
tél. 381-8021 — 381-8022

8582, Birnam

8051, de l'Épée

7516, Bloomfield ■

6990, avenue du Parc

6717, Drolet ■

6881, St-Dominique ■

7588, Henri-Julien ■

MASCOUCHE
2444, boul. Ste-Marie

2068, boul. St-Henri

SAINT-LIN
995, Ste-Henriette ■

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
31, rue Vézina

LAVAL

LAVAL (partie)
Bureau du président d'élection
Gilles-G. Gauthier
4671, boul. Samson
(Chomedey) ■
tél. 687-9992 — 687-9997

4594, promenade Paton
(Chomedey) ■

4358, Notre-Dame
(Chomedey) ■

1636, terrasse Pilon
(Chomedey)

3190, Edgar (Fabreville)

3385, Christiane (Fabreville)

1025, 61e Avenue (Fabreville)

4861, boul. Ste-Rose
(Fabreville)

2510, 21e Avenue
(Laval-Ouest) ■

1358, Bord-de-l'Eau
(Sainte-Dorothée) ■

979, Noël, (Sainte-Dorothée)

476, Samson
(Sainte-Dorothée)

MAISONNEUVE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Jacques Marleau
4570, rue Adam
tél. 254-9919 — 254-9910

1645, rue Vimont

2480, rue St-Clément

1820, avenue de LaSalle

2534, avenue Bourbonnière

2069, rue Chambly

1445, rue Chambly ■

MARGUERITE-BOURGEOYS

LASALLE
Bureau du président d'élection
Lionel Ratelle
70, 65e Avenue
tél. 364-6250 — 364-6252

118, Maria

7909, Chouinard ■

300, Juneau

137, 90e Avenue

8552, Lemieux ■

8256, Pagé

15, 3e Avenue

1073, Thierry ■

8105, Juliette

303, 5e Avenue

MASKINONGÉ

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Bureau du président d'élection
André Montour
5834, boul. Royal ■
tél. 373-7211

LOUISEVILLE
270, Sainte-Marie ■

POINTE-DU-LAC
570, Place Montour ■

SAINT-ALEXIS
61, Saint-Pierre ■

SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP
201, 3e Rue ■

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS
121, du Couvent ■

MERCIER

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Ginette Thériault
4801, rue Papineau
tél. 523-3125 — 523-3126

5161, avenue Esplanade
H2T 2Z4

473, boul. St-Joseph

5067, rue De la Roche

4569, rue Bordeaux
H2H 1Z9

2255, rue Laurier est
H2H 1C5

4535, rue de Bullion
H2T 1Y

251, boul St.-Joseph est
H2T-1J

MILLE-ÎLES

LAVAL (partie)
Bureau du président d'élection
Robert Lachance
3542, boul. de la Concorde,
suite b 8
tél. 661-6750 — 661-6751

165, Alexandre ■

561, St-Hubert

1010, Jolicoeur

1210, Champlain

951, Belleville

14, Place des Hirondelles

8715, Gravel ■

6095, boul. des Mille-Îles

3015, boul. des Mille-Îles ■

6390, Prince-Rupert

2254, Aladin

1598, du Verger

1905, Georges-Baril

MONT-ROYAL

MONT-ROYAL (partie)
Bureau du président d'élection
Claude-Henri Graton
71, avenue Roosevelt
tél. 733-7161 — 733-7162

1620, boul. Laird

1101, chemin Rockland

35, Avenue Russell ■

CÔTE-SAINT-LUC (partie)
6911, boul. Décarie

MONTRÉAL (partie)
6090, avenue Westbury

6560, chemin de la côte
des Neiges

3150, avenue Kent

6363, chemin Hudson ■

4810, Van Horne

OUTREMONT (partie)
820, avenue Rockland

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Gérard-J. Michaud
4680, avenue Belmore
tél. 489-5795 — 489-5796

4455, avenue west Broadway

7000, rue Sherbrooke
ouest ■
4020, boul. Grand ■

2225, avenue Régent

4345, avenue Marcil

4850, boul. Grand ■

MONTRÉAL-OUEST
88, avenue Ballantyne
nord ■

SAINT-PIERRE
183, rue des Érables ■

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

OUTREMONT

OUTREMONT (partie)
Bureau du président d'élection
Pierre Lussier
60, avenue Duverger
tél. 271-2575 — 271-2576

1162, avenue Lajoie

169, avenue de l'Épée ■

MONTRÉAL (partie)
5550, avenue du Parc

5750, Wilderton ■

3333, chemin Ste-Catherine

PAPINEAU

GATINEAU (partie)
Bureau du président d'élection
Yvon Durocher
922, boul. Maloney est
(Templeton) ■
tél. 663-8816 — 663-8818

916, rue Notre-Dame
(Templeton)

281, rue Duvernay
(Gatineau)

163, rue Harold
(Gatineau)

309, rue Primeau
(Gatineau) ■

162, rue du Berry
(Pointe-Gatineau)

15, rue Monseigneur-Forbes
(Pointe-Gatineau)

BUCKINGHAM
149, place Grégoire ■

MASSON
2, rue St-Pierre

VAL-DES-MONTS (partie)
Chez monsieur Léon
de Rainville ■

POINTE-CLAIRE

POINTE-CLAIRE
Bureau du président d'élection
Claire Bourgeau Angers
10 L, avenue Donegani ■
tél. 695-2581

233, avenue
Sainte-Claire ■

98, avenue Aurora ■

BAIE-D'URFÉ
106, chemin Dorset ■

BEACONSFIELD
202, Woodside road ■

25, avenue Fieldfare ■

DORVAL (partie)
298, avenue Brookhaven

KIRKLAND
75, boul. Kirkland ■

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
2, rue Marguerite-
Bourgeois ■

PONTIAC-TÉMISCAMINGUE

VILLE-MARIE
Bureau du président d'élection
Françoise Jolette
39, rue Ste-Anne ■
tél. 629-2324

LA PÊCHE (partie)
Monsieur Gilbert Martineau
R.R.2, chemin Schnob
Sainte-Cécile-de-
Masham ■

MANSFIELD ET PONTEFRACT
Madame Françoise Migneault
Coin LeGerrier est et Lauzon
Fort-Coulonge ■

PONTIAC
Monsieur Albert Vaillant
R.R.1, Luskville ■

TÉMISCAMING
259, 2e Avenue ■

PRÉVOST

SAINT-JÉRÔME
Bureau du président d'élection
Pierre Boivin
784, rue Labelle ■
tél. 436-3782 — 436-3784

490, rue Laviolette ■

649, rue Morin ■

440, rue Fournier ■

BELLEFEUILLE
1003, rue Yves
Place Jérobel ■

LAFONTAINE
85, 116e Avenue ■

MONT-ROLLAND
132, rue Latour ■

PRÉVOST
20, rue Guénette ■

SAINTE-ADÈLE
1826, rue Mont Blanc
Domaine Chanteclerc ■

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
259, boul. Ste-Anne ■

SAINT-ANTOINE
655, 8e Avenue ■

SAINT-HIPPOLYTE
34, boul. l'Achigan ■

SAINTE-SOPHIE
356, rue Bélair
Lac Clairview ■

RICHELIEU

SOREL
Bureau du président d'élection
Jacques Bordeleau
106, rue Prince
tél. 742-5664 — 742-5665

Foyer Richelieu
40, de Ramesay

SAINTE-ANNE-DE-SOREL
Mairie de Sainte-Anne-de-Sorel
748, chemin du Chenal-du-
Moine ■

SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
Hôtel de Ville
700, Montcalm ■

SAINT-PIERRE-DE-SOREL
Mairie de Saint-Pierre-de-Sorel
1275, chemin St-Ours ■

TRACY
Accueil de Tracy
4205, rue Frontenac ■

ROBERT BALDWIN

PIERRE NDS
Bureau du ésident d'élection
Jean-Robe Cardin
11060, boul. Gouin ouest ■
tél. 683-1204 — 683-1206

12487, rue Bergerac

5137, rue Dalhousie

4851, rue Geneviève

5003, rue Olympia

DOLLARD-DES-ORMEAUX
49, rue Applegrove

31, promenade Fountain

164, promenade Poplar

105, chemin Trillium ■

407, promenade Walworth

ROXBORO
17, 8e Rue ■

SAINTE-GENEVIÈVE
16407, boul. Gouin ouest ■

SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD
575, rue de l'Église ■

ROSEMONT

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Léopold Huneault
3522, rue Masson ■
tél. 725-9516 — 725-9517

6380, 36e Avenue

5472, 9e Avenue

6240, 9e Avenue

6282, 24e Avenue

5175, 7e Avenue

5741, 17e Avenue

5169, avenue d'Orléans

5199, Sherbrooke est

ROUYN-NORANDA

NORANDA
Bureau du président d'élection
Laurent Guertin
607, avenue Murdock ■
tél. 762-8186

ÉVAIN
173, avenue de l'Église ■

MALARTIC (partie)
Centre Michel Brière
901, rue Royale ■

ROUYN
138, avenue du Lac ■

SAINTE-ANNE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Pierre Guérin
1497, Wellington
tél. 935-5601 — 935-5602

Foyer Laurentien
2165, rue Tupper ■

C.E.D.A.
2515, rue Delisle

2416, rue Mullins

276, rue Bourget

Centre Communautaire des Noirs
2035, rue Coursol

845, Chatham no. 2
a/s Françoise Hamel

VERDUN (partie)
Centre Communautaire de l'Île des Soeurs
260, rue Elgar

3183, avenue Verdun
a/s Pauline Tessier

SAINT-HENRI

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Richard Tremblay
4601, Notre-Dame ■
tél. 937-4683 — 937-4684

3018, Jacques-Hertel

6660, boul. Monk ■

6963, avenue de Montmagny

2039, de Villiers

5670, Drake

762, Lacasse

2056, Régent

7480, St-Jacques

SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE
Bureau du président d'élection
Serge Benoît
1555, rue des Cascades
tél. 773-2764 — 773-2766

4560, rue Jacques-Cartier

410, rue St-Clément ■

5315, avenue Richer ■

2465, avenue Raymond ■

947, rue Bourassa

255, rue Cordeau

SAINTE-ROSALIE
25, rue Vertefeuille ■

SAINT-THOMAS-D'AQUIN
131, rue Boulanger ■

SAINT-JACQUES

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Fernand Coulombe
1800, rue Ontario est ■
tél. 526-2843 — 526-2844

3560, rue de Bordeaux

3702, ave du Parc Lafontaine

1212, rue Panet

1451, rue Plessis

4388, rue Boyer

1751, rue St-Christophe

SAINT-JEAN

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Bureau du président d'élection
Édouard Fortier
296, Ste-Marie
tél. 348-6839

943, boul. du Séminaire
nord ■

435, rue Laurier ■

164, boul. Montcalm

105, rue Alcide-Côté

L'ACADIE
221-A, du Clocher ■

NAPIERVILLE
262, rue de l'Église ■

SAINT-LUC
580, boul. St-Luc ■

SAINT-LAURENT

SAINT-LAURENT (partie)
Bureau du président d'élection
André Béliveau
Norwood United Church
(sous-sol)
1600, rue de l'Église
tél. 744-4987 — 744-4988

916, rue St-Aubin

1305, rue St-Germain

1865, chemin Laval ■

3065, rue Marcel

2630, cour Malborough

760, rue Marlatt

MONTRÉAL (partie)
12239, rue St-Évariste ■

9294, boul. Gouin ouest

SAINT-LOUIS

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Guy-Vincent Fortier
1246, rue St-Denis ■
tél. 844-3941 — 844-3942

4211, rue de l'Esplanade
École Vaillancourt

Corporation d'habitation
Jeanne-Mance
150, rue Ontario est ■

La Cité Concordia
300, rue Léo-Parizeau ■

Centre communautaire
Tyndale House
870, rue Richmond

Maison Shangri-La
159, rue Sherbrooke est ■

Université Concordia
Sir George Williams Campus
1455, boul. de
Maisonneuve ■

1645, boul. de Maisonneuve
ouest

Unitarian Church of Montreal
3415, rue Simpson ■

SAINTE-MARIE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Claude Violette
2501, rue Messier ■
tél. 527-8019 — 527-8010

3521, rue Dézéry

1929, rue Dufresne

2389, rue Montgomery

1511, rue Darling ■

4433, rue des Érables

3428, rue de Rouen

SAUVÉ

MONTRÉAL-NORD (partie)
Bureau du président d'élection
Richard Roussin
5325, boul. Léger ■
tél. 321-7401 — 321-7402

6366, Matte

6392, Renoir ■

5930, Arthur-Chevrier

11958, Lapierre, app. 3

5548, Jean-Paul-Cardinal ■

11192, Alfred

10790, Lamoureux

10789, St-Julien, app. 2

11511, Plaza

TAILLON

SAINT-HUBERT
Bureau du président d'élection
Yvon Cicciarello
5245, boul. Cousineau,
suite 164 ■
tél. 656-9894 — 656-9895

4016, Grande-Allée ■

1367, Albert

4330, Bourassa

3380, Mayfair

5745, Trudeau

5345, Légion

LONGUEUIL (partie)
2693, Chatham

2102, Westgate

1517, Beauharnois

2737, Périgny ■

660, Roberval

2723, Ste-Hélène

172, Paul

907, du Buisson ■

TERREBONNE

SAINTE-THÉRÈSE
Bureau du président d'élection
Guy Roy
110, rue Turgeon ■
tél. 430-7930 — 430-7933

BLAINVILLE
Le Chalet du Parc Blainville
425, boul. Labelle ■

BOISBRIAND
Hôtel de ville, suite 220
940, Grande-Allée ■

BOIS-DES-FILION
Chalet des citoyens
479, chemin Chapleau ■

LORRAINE
Salle paroissiale
14, boul. de la Bourbonne ■

ROSEMÈRE
Centre communautaire
339, Grande-Côte ■

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
Salle communautaire du
CLSC Lamater
4625, boul. des Seigneurs ■

TERREBONNE
Centre culturel
766, rue Lachapelle ■

VAUDREUIL-SOULANGES

VAUDREUIL
Bureau du président d'élection
Françoise Champagne
2, rue Dutrisac ■
tél. 455-5797 — 455-5798

DORION
246, rue St-Charles

HUDSON
11, Como Gardens

ÎLE-PERROT
93, 7e Avenue

NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
138, rue Renaud

PINCOURT
50, 17e Avenue

RIGAUD
121, rue St-Pierre

SAINT-LAZARE
1600, rue St-Germain

SAINTE-MADELEINE-DE-RIGAUD
772, chemin de la Baie

VERCHÈRES

BELOEIL
Bureau du président d'élection
Michel Breton
199, rue St-Jean-Baptiste ■
tél. 464-0600 — 464-0602

CONTRECOEUR
640, rue St-André ■

McMASTERVILLE
896, des Prés ■

MONT-SAINT-HILAIRE
77, rue Provencher ■

OTTERBURN PARK
160, rue Borden ■

SAINT-AMABLE
370, rue Daniel ■

VARENNES
231, rue Geoffrion ■

VERCHÈRES
45, rue Dupré ■

VERDUN

VERDUN (partie)
Bureau du président d'élection
Jacques Labre
284, avenue Church,
Chambre 6
tél. 766-8595 — 766-8596

711, avenue Rielle

494, avenue Richard

394, avenue Argyle

4721, boul. LaSalle

1231, avenue Valiquette

1477, avenue Fayolle ■

1453, avenue Lloyd
George ■

3972, avenue Verdun

VIAU

MONTRÉAL (partie)
Bureau du président d'élection
Origène Vézina
3750, boul. Crémazie est
tél. 729-3227 — 729-3228

8082, avenue de Lorimier

2307, rue Jean-Talon est

3027, rue Villeray est

7188, boul. St-Michel ■

7270, 19e Avenue

6947, 33e Avenue

SAINT-LÉONARD (partie)
7590, rue Millet

WESTMOUNT

WESTMOUNT
Bureau du président d'élection
Jon G. Bradley
4444, Ste-Catherine ouest,
suite 202
tél. 932-3513 — 932-3515

Église Saint-Léon
310, avenue Clarke

Westmount Fire Station No 2
680, avenue Victoria ■

Victoria Hall
4646, Manoir Westmount

MONTRÉAL (partie)
Collège de Montréal
1931, Sherbrooke ouest

Les Appartements Rockhill
4858, Côte-des-Neiges

Collège Notre-Dame
3791, chemin de la Reine-Marie

Trinity Church
2146, Malow ■

Manoir Notre-Dame-de-Grâce
5319, avenue Notre-Dame-
de-Grâce

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

RELIGION

Jean-Paul II en France du 30 mai au 2 juin

La première visite d'un pape depuis le sacre de Napoléon

par Alain Woodrow

LORSQU'IL arrivera à Paris à la fin du mois prochain, Jean-Paul II sera le premier pape régnant à visiter la France depuis cent soixante-seize ans: exactement, depuis le sacre de Napoléon 1er par Pie VII, le 2 décembre 1804. L'événement, qui se voulait un geste de réconciliation, marqua, de fait, un des points les plus bas dans l'histoire des relations entre la France et le Saint-Siège.

Pie VI, prédécesseur immédiat de Pie VII, était mort en exil à Valence, dans la vallée du Rhône, en 1799, à la suite de l'occupation de Rome, l'année précédente, par les troupes du Directoire. Malgré le concordat, conclu en 1801, qui rendait une existence légale au catholicisme français, ainsi que la présence de Pie VII à Notre-Dame — pour assister, impuissant, au couronnement de Napoléon Bonaparte par lui-même — les relations entre l'empereur et le pape se dégradèrent rapidement, à cause de la ruse en politique du premier et de l'intransigeance, en matière religieuse, du second.

Devant le refus de Pie VII d'annuler le premier mariage de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon, irrité par sa neutralité, en tant que chef spirituel, face au «blocus continental» dirigé contre l'Angleterre, l'empereur occupe Rome, puis annexe les États pontificaux. Le pape excommunie les forces françaises, responsables de ce dernier acte, en 1809. Napoléon riposte aussitôt en le faisant enlever, dans la nuit du 4 au 5 juillet 1809. Enfermé à Savone jusqu'en juin 1812, puis transféré au château de la Fontainebleau, Pie VII ne pourra quitter la France pour regagner Rome qu'en 1814, à la chute de l'Empire.

Si aucun pape, depuis lors, n'a foulé le sol français — malgré le désir qu'en exprimèrent Pie XII, Jean XXIII, Paul VI et même Jean-Paul 1er — on peut dire que les relations entre l'Église de France et le Saint-Siège, bonnes ou mauvaises, ont toujours été particulièrement étroites. Pendant longtemps, l'Église française a mérité son titre de «fille aînée de l'Église», même si elle s'est montrée parfois turbulente ou ingrate et si Rome s'est comportée plus en marâtre qu'en mère...

Avec le successeur de Pie VII, Léon XII (1823-1829), pape de la Sainte Alliance, une période de tensions s'ouvre et couvre les pontificats de Pie VIII (1829-1830) et Grégoire XVI (1831-1846), qui ont condamné le catholicisme libéral défendu par Lamennais, et de Pie IX (1846-1878), pape de l'encyclique *Quanta cura*, qui condamne le libéralisme, le rationalisme, le naturalisme et le socialisme, et du *Syllabus errorum*, qui condamne quatre-vingts erreurs politiques, philosophiques et religieuses. Le même pape fut l'homme du concile Vatican I et de l'infaillibilité pontificale, qui faisaient partie de l'offensive des ultramontains contre les gallicans.

S'ensuit une période d'ouverture sociale et de conservatisme doctrinal avec Léon XII (1878-1903), auteur de l'encyclique *Rerum novarum*, charte chrétienne du travail; Pie X (1903-1914) qui, lors de la séparation de l'Église et de l'État en France, condamna *Le Sillon* de Marc Sangnier puis le modernisme; Benoît XV (1914-1922) qui oeuvra pour rétablir la paix; et Pie XI (1922-1939), qui protesta contre le nazisme et condamna le marxisme et l'Action française avant de commémorer le quarantième anniversaire de *Rerum novarum dans son encyclique Quadragesimo anno* et d'encourager le lancement de l'Action catholique.

Les liens entre l'Église de France et le Saint-Siège se resserrent avec l'avènement de Pie XII (1939-1958). Le cardinal Eugenio Pacelli était venu en France à plusieurs reprises en tant que légat du pape, dont il était considéré comme le «fils spirituel». Il est venu à Lourdes en avril 1935 à l'occasion de la clôture de l'Année sainte. En juillet 1937 il a assisté à Lisieux à la dédicace de la basilique Sainte-Thérèse, et, sur le chemin du retour, à prononcé un sermon à Notre-Dame de Paris sur la vocation chrétienne de la France, qui était un hommage officiel au rôle joué par ce pays dans la catholicité.

La fin du pontificat de Pie XII marque un nouveau refroidissement, cependant, à partir de la publication, en 1950, de l'encyclique *Humani generis*, qui vise plusieurs théologiens français. Le climat s'alourdit avec la condamnation successive, par Rome, de plusieurs mouvements d'Église, de théologiens connus comme les Pères Congar, Chenu et de Lubac, et enfin de l'expérience des prêtres-ouvriers. Dans cette dernière affaire, même l'intervention personnelle auprès du pape des cardinaux français se révèle vaine.

Mgr Angelo Roncalli, futur Jean XXIII (1958-1963), en revanche, avait de la sympathie pour la vie religieuse en France, y ayant vécu, comme nonce apostolique, pendant neuf ans, de 1944 à 1953. Nommé cardinal cette année-là, c'est à Paris, au palais de l'Élysée, qu'il reçut la barrette rouge des mains du président Vincent Auriol. Devenu patriarche de Venise, le cardinal Roncalli a assisté, à Lourdes, en 1957, aux cérémonies marquant le centenaire des apparitions de la Vierge.

C'est peut-être Paul VI (1963-1978), toutefois, qui mérite le titre de pape le plus «français» de l'histoire. Il était de formation et de culture françaises, ayant traduit en italien, lorsqu'il était aumônier national de la Fédération de la jeunesse universitaire catholique, *Trois Réformateurs*, de Jacques Maritain, et *la Religion personnelle*, du Père Léonce de Grandmaison. Il reçut au Vatican, à plusieurs reprises, son ami Jean Guitton. S'adressant aux évêques français, lors du concile Vatican II, il leur confia: «Les idées germées en France se répandent à travers toute la chrétienté, au point que l'un de nos lointains prédécesseurs pouvait parler de votre nation comme du «four où» se cuit le pain intellectuel de la chrétienté.»

Jean-Paul 1er (26 août-29 septembre 1978) n'avait pas de liens particuliers avec la France, alors que le cardinal Karol Wojtyla, qui est devenu Jean-Paul II le 16 octobre 1978, avait déjà visité la France trois fois. Simple prêtre, l'abbé Wojtyla a passé, en 1947, un mois au séminaire polonais de Paris, et a eu à cette occasion des contacts avec la Mission de France. En 1965, alors qu'il était archevêque de Cracovie, il a célébré à Paray-le-Monial une cérémonie pour le bicentenaire du culte du Sacré-Coeur, avant de se rendre à la communauté oecuménique de Taizé. Enfin, en juillet 1977, le cardinal Wojtyla a passé quelques jours à Paris, où il était l'hôte du cardinal Marty.

Interrogé sur la signification du voyage de Jean-Paul II, l'archevêque de Paris a insisté sur le «caractère pastoral» de la visite: «Pierre vient nous voir comme un pasteur, dit-il, qui vient nous confirmer dans la foi et la communion, et aussi nous aider dans les réalités concrètes d'aujourd'hui.» Les relations sont-elles tendues entre Paris et Rome? Le cardinal a répondu: «Il n'y a pas tant de difficultés que cela. L'Église de France a des problèmes, mais toutes les Églises en ont.»

«Les évêques de France, a ajouté le cardinal Marty, se réuniront en assemblée plénière à l'occasion de cette visite. Nous lui dirons la vie de notre Église, les problèmes qui se posent... Il nous aidera à les comprendre, à les réaliser.» Lors de ses précédents voyages au Mexique, en Pologne, en Irlande, aux États-Unis, Jean-Paul II s'est adressé aux différents épiscopats nationaux pour évaluer leur action et tracer les orientations futures. En sera-t-il de même à Paris?

Le remplacement du cardinal Marty à la tête de l'archidiocèse doit intervenir prochainement, et les rapports que le pape a demandés sur la situation du catholicisme français — celui, que l'on dit sévère, du cardinal Bertoli, qui est venu en France l'année dernière, et celui du nouveau nonce, Mgr Angelo Felici — donnent à penser que Jean-Paul II est perplexe devant une Église qu'il connaît mal.

Annoncera-t-il lui-même le nom du nouvel archevêque de Paris? Le cardinal Marty ne le pense pas, car, a-t-il dit, «les résultats de l'enquête diocésaine ouverte sur les problèmes religieux de la capitale n'ont pas encore été envoyés à Rome».

«La fille aînée de l'Église n'est plus française, mais polonaise», a-t-on pu écrire récemment. Si le pape compare l'Église de France avec le «modèle polonais», il aura évidemment des surprises. En tout état de cause, les relations privilégiées entre la France et le Saint-Siège semblent subir une éclipse, car l'influence française au Vatican est en baisse. La visite du pape marquera-t-elle un nouveau tournant dans une histoire déjà mouvementée?

(Le Monde)

Un appel du pape aux jeunes

L'Église de Jésus a besoin de vous

Message adressé par le pape Jean-Paul II, à l'épiscopat et aux fidèles du monde entier, à l'occasion de la Journée mondiale de prière pour les vocations, le dimanche 27 avril.

EN instituant la Journée mondiale de prière pour les vocations, mon inoubliable prédécesseur Paul VI a voulu que sa célébration trouve place entre les deux grandes solennités liturgiques de Pâques et de la Pentecôte. Ce fut là un choix particulièrement heureux car ces glorieux mystères de la foi chrétienne jettent une grande lumière sur la vocation sacerdotale et sur toute autre vocation consacrée d'une manière spéciale au service de Dieu et de l'Église.

Le Concile Vatican II a dit que «le Christ..., ressuscité des morts, a envoyé sur ses apôtres son Esprit de vie et par lui a constitué son Corps, qui est l'Église, comme le sacrement universel du salut» (const. dogm. *Lumen gentium*, n. 48).

Ainsi en fut-il au commencement: une transformation mystérieuse et profonde s'opéra dans les premiers disciples, qui crurent au Christ ressuscité et reçurent le don de l'Esprit Saint. C'étaient les hommes mêmes, les humbles hommes, que Jésus avait choisis, un par un, parmi son peuple. Nous connaissons leurs doutes et leurs peurs (cf. *Mt* 28, 17; *Jn* 20, 19); mais ils crurent au Ressuscité et, en même temps, ils eurent pleinement conscience de leur vocation et de leur mission, dans laquelle l'Esprit Saint devait les confirmer selon la promesse du Seigneur lui-même: «Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux confins de la terre» (*Ac* 1, 8).

Avec la force de l'Esprit Saint, ils ont été les apôtres, les prêtres, les témoins du Christ ressuscité. Ils ont modelé leur vie et leurs oeuvres en gardant les yeux fixés sur l'image ineffaçable de Jésus, bon Pasteur des hommes. Ils ont annoncé au monde son message et ont agi pour le salut des hommes avec ses propres pouvoirs sacrés. Ils savaient que la mission de *Jésus Prêtre, Maître* et *Pasteur* continuait à travers leurs personnes: «Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie» (*Jn* 20, 21). Ils savaient, en effet, qu'ils avaient été établis au milieu du monde comme le signe et l'instrument visible de la présence vivante et opérante du Seigneur ressuscité, et qu'ils formaient, par un don ineffable de l'Esprit Saint, un corps nouveau d'hommes doués d'un caractère original et unique: le caractère de *prêtres*, de *maîtres*, de *pasteurs* du Nouveau Testament.

Ainsi en était-il au commencement, ainsi en a-t-il toujours été. Les siècles et les millénaires ont passé, mais la sainte Église continue à être l'Église du Christ ressuscité et de la Pentecôte. Les évêques, successeurs des apôtres, et les prêtres, coopérateurs des évêques, sont les évêques et les prêtres du Christ ressuscité et de la Pentecôte. Ainsi en sera-t-il également dans les temps futurs, puisque le Seigneur ressuscité a garanti son assistance permanente à son Église: «Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde» (*Mt* 28, 20; cf. const. dogm. *Lumen gentium*, nn. 19; 28).

À côté des évêques et des prêtres diocésains, en communion fraternelle et filiale avec eux, il y a eu, il y a et il y aura d'autres personnes appelées par le Seigneur à une vie de consécration spéciale. D'abord sont nés, et ils refleurissent actuellement, les diacres, serviteurs du peuple de Dieu. Puis sont venues les multitudes de missionnaires, envoyés pour fonder et guider les nouvelles communautés chrétiennes. On a vu surgir aussi les innombrables formes de vie consacrée dans les Ordres et les Congrégations religieuses comme dans les Instituts séculiers: elles montrent «à tous les hommes la suréminente grandeur de la puissance du Christ-Roi et la puissance infinie de l'Esprit Saint qui agit dans l'Église de façon admirable» (const. dogm. *Lumen gentium*, n. 44). Tous ces hommes et toutes ces femmes continuent à trouver la source pure de leur vocation dans la foi au Ressuscité et dans les dons inépuisables de l'Esprit.

Frères très chers dans l'épiscopat, et vous tous, prêtres, diacres, religieux, religieuses, personnes consacrées, j'ai tenu à rappeler ces pensées pour vous adresser un chaleureux appel: *évangélisez* toujours plus et toujours mieux le peuple de Dieu, particulièrement les familles et les jeunes, sur ces vérités saintes qui concernent le sacerdoce, les missions, la vie consacrée. Le peuple de Dieu, lorsqu'il prie pour les vocations, doit savoir exactement pourquoi il prie et pour qui il prie. Les mystères de la Résurrection et de la Pentecôte vous rendent capables de parler des vocations sacrées de manière juste et plus convaincante. Les fidèles, les familles, les jeunes doivent savoir toujours plus clairement que l'Église, ses prêtres, ses missionnaires, les autres personnes consacrées, ne tirent pas leur origine de causes, de motifs ou d'intérêt humains, mais du dessein miséricordieux de Dieu qui veut le salut de tous par la puissance du Christ mort et ressuscité et par la force de l'Esprit Saint. C'est pourquoi, le témoignage personnel de votre vie totalement donnée aux hommes confirmera vos paroles et leur conférera, avec l'aide de Dieu, une vigueur renouvelée de persuasion.

Bien chers jeunes, en cette occasion, je voudrais vous adresser un appel tout particulier: *réfléchissez*. Comprenez que je vous parle de choses très importantes. Il s'agit de consacrer sa vie entière au service de Dieu et de l'Église. Il s'agit de la consacrer avec une foi profonde, une conviction mûrie, une décision vraiment libre, une générosité à toute épreuve et sans regrets. Les paroles de Jésus: «Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde» garantissent la continuité de ce «vous». Il y aura toujours des appels du Seigneur, et il y aura toujours des réponses de personnes disponibles. Vous aussi, vous devez vous mettre à l'écoute. Vous devez approfondir, avec votre intelligence illuminée par la foi, la dimension ultra-terrestre du plan divin de salut universel. Je sais que trop de choses de ce monde, trop d'événements actuels vous troublent. C'est précisément pour ce motif que je vous invite à réfléchir! Ouvrez votre coeur à la rencontre joyeuse avec le Christ ressuscité! Permettez à la force de l'Esprit Saint d'agir en vous et de vous inspirer les justes choix pour votre vie. Demandez conseil. L'Église de Jésus doit continuer sa mission dans le monde: elle a besoin de vous, car il y tellement de travail à accomplir. En vous parlant de la vocation et en vous invitant à suivre cette route, je suis le serviteur humble et passionné de l'amour qui guidait le Christ lorsqu'il appelait ses disciples à le suivre.

Enfin, très chers Fils et Filles du monde entier, j'adresse un appel à chacun de vous et à vos communautés: *priez*. C'est le point capital sur lequel Jésus a insisté: «Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson» (*Mt* 9, 38). Prions tous en union avec la très sainte Vierge, en ayant confiance dans son intercession. Prions afin que les saints mystères du Christ ressuscité et de l'Esprit qui est le Paraclet éclairent beaucoup de personnes généreuses, décidées à servir l'Église avec davantage de disponibilité. Prions pour les pasteurs et leurs collaborateurs, afin qu'ils trouvent les paroles adéquates en proposant aux fidèles le message de vie sacerdotale et consacrée. Prions pour que dans tous les milieux qui constituent l'Église les fidèles croient, avec une ferveur renouvelée, à l'idéal évangélique du prêtre totalement donné à l'avancement du Règne de Dieu et favorisent ces vocations avec une générosité résolue. Prions pour les jeunes auxquels le Seigneur adresse son appel à le suivre de plus près, afin qu'ils ne soient pas détournés par les choses de ce monde mais qu'ils ouvrent leur coeur à la voix amicale qui les appelle; afin qu'ils se sentent capables de se donner, durant toute leur vie, avec un coeur sans partage, au Christ, à l'Église, aux âmes; afin qu'ils croient que la grâce leur donnera la force de vivre ce don d'eux-mêmes et qu'ils comprennent la beauté et la grandeur de la vie sacerdotale, religieuse et missionnaire. Prions pour les familles afin qu'elles réussissent à créer le climat chrétien qui convient aux grands choix religieux de leurs enfants. Et en même temps rendons grâce de tout coeur au Seigneur, parce que ces années-ci, en de nombreuses régions du monde, beaucoup de jeunes, et aussi des personnes moins jeunes, sont en train de répondre au divin appel en nombre croissant. Prions pour que tous les prêtres et les religieux soient un exemple et un encouragement pour ceux qui sont appelés, grâce à leur disponibilité et à leur humble empressement — comme je le disais dans la lettre aux prêtres à l'occasion du Jeudi Saint 1979 — «à accepter humblement les dons de l'Esprit Saint et à communiquer aux autres les fruits de l'amour et de la paix, à leur donner la certitude de la foi d'où découlent la profonde compréhension du sens de l'existence humaine et la capacité d'introduire l'ordre moral dans la vie des individus et des milieux humains» (n. 4).

En souhaitant que les jeunes sachent accueillir, avec un esprit d'engagement cohérent, les exigences de cet appel au sacerdoce et aux autres formes de vie consacrée, je les bénis de tout coeur, eux et tous ceux qui, à travers la Communauté ecclésiale tout entière, les assistent et les soutiennent pendant le temps de leur nécessaire préparation.

ÉTÉ 80
AU
CONSERVATOIRE LASSALLE
SCIENCE DE LA PAROLE

COURS DU JOUR	COURS DU SOIR
DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:	DEUX SÉRIES DE COURS AU CHOIX:
DU 16 JUIN AU 16 JUILLET OU DU 11 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE	DU 19 JUIN AU 18 JUILLET OU DU 11 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE
LUNDI-MARDI-MERCREDI DE 18h30 À 21h20	LUNDI À VENDREDI DE 9h20 À 12h10

RENSEIGNEMENTS:
3505 RUE DUROCHER
MONTRÉAL H2X 2E7
288-4034
PERMIS 749 569

3ième COLLOQUE QUÉBÉCOIS
SUR LA
JUSTICE ADMINISTRATIVE
DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
AVEC LA COLLABORATION DE LA
RÉGIONALE DE QUÉBEC DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN
THÈME:
"La protection judiciaire des droits et libertés des citoyens"
23-24 MAI 1980
PAVILLON DE KONINCK
UNIVERSITÉ LAVAL

Inscription: À partir de 19 h 00 au Salon des professeurs, local 2419.
1ère séance: 20 h 00 - Amphithéâtre 1C
SOUS-THÈME 1: "LE FONDEMENT ET LES LIMITES DU CONTRÔLE JUDICIAIRE DE LA LÉGALITÉ DES ACTES DU POUVOIR EXÉCUTIF ET DE L'ADMINISTRATION"
Panellistes: — M. le Professeur Denis Lemieux, Université Laval
— Honorable Juge Maurice Jacques, Cour supérieure
— Me Marc Lapointe, Président, C.C.R.T., Ottawa
22 h 30: Réception
2ième séance: Samedi, 24 mai, 9 h 30 - Amphithéâtre 1C
SOUS-THÈME 2: "LA SOUVERAINETÉ DU PARLEMENT, LES CHARTES DES DROITS ET LIBERTÉS ET LE POUVOIR EXÉCUTIF"
Panellistes: — M. le Professeur Henri Brun, Université Laval
— Honorable Louis-Philippe Pigeon, Ottawa
— Me Claude Armand Sheppard, Montréal
12 h 30: DINER Pavillon Pollack
3ième séance: 2 h 00 - Amphithéâtre 1C
SOUS-THÈME 3: "L'ARTICLE 96 DE L'A.A.N.B. ET LA RÉORGANISATION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF"
Panellistes: — Madame le Professeur Nicole Duplé, Université Laval
— Me Marie-Josée Longtin, ministère de la Justice
— Me Roger Thibaudeau, Québec
16 h 30: Réception offerte par l'Université Laval, lancement de publications, notamment: "La Commission des affaires sociales: tribunal administratif d'appel".
N.B.: FRAIS D'INSCRIPTION: $50.00 (repas et réceptions incluses). Chèque à l'ordre de l'Université Laval
ADRESSER À: Laboratoire de recherche sur la justice administrative
Faculté de droit, Pavillon de Koninck
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: 656-7331

LES ÉDITIONS THÉMIS INC.
(Publications juridiques)



L'outrage au tribunal
(1977, 188 pages)
Par Adrian Popovici
Cet ouvrage présente le droit de l'outrage au tribunal tel qu'il est appliqué au Canada et particulièrement au Québec. L'auteur cerne les principaux problèmes qui se posent en la matière, expose le droit positif et suggère des amorces de solutions.
$9.50



Droit commercial général:
(2e éd. 1979, 760 pages)
par Albert Bohémier et Pierre-Paul Côté
Les auteurs examinent les principales règles qui définissent le droit commercial du Québec et en présentent les récents développements, à travers une étude de la notion de commercialité dans le Code civil, le droit des sociétés et compagnies, des effets de commerce et de la faillite.
$17.00



Théorie des obligations
(1979, 287 pages)
par Jean Pineau
Un ouvrage essentiel, où l'auteur aborde successivement les sources (le contrat, l'engagement unilatéral de volonté) et les effets (exécution, inexécution) des obligations du Code civil du Québec.
$15.00

3101 Marie-Guyard
C.P. 6201 Succ. A
Montréal H3C 3T1
739-9945



Gouvernement du Québec
Ministère du
Conseil Exécutif

Le ministre d'État
au Développement culturel

Avis de convocation

La communauté scientifique
est cordialement invitée
au lancement de la politique
québécoise de la recherche
scientifique qui aura lieu
au Salon rouge de l'Assemblée
nationale, mardi le 29 avril,
à 11h00, en présence du
ministre d'État
au Développement culturel,
monsieur Camille Laurin.

Claude Ryan

Après quelques ratés, la machine roule mieux

LE président du Comité des Québécois pour le NON avait entrepris sa campagne référendaire sur un ton agressif, parfois même hargneux, avec des ratés à quelques occasions dans la machine. Après deux semaines de campagne, le ton s'est fait plus posé, la machine roule mieux et s'apprête maintenant à passer en troisième vitesse.

Les deux semaines de campagne que vient d'effectuer le chef du NON, Claude Ryan, qui est parti le premier dans cette course en donnant le coup d'envoi à sa campagne le 13 avril, auront en fait servi de rodage tant à la stratégie qu'à la machine référendaires contrôlées directement par M. Ryan.

Ces deux semaines de rodage étaient essentielles à l'organisation du NON. Le Comité des Québécois pour le NON est, rappelons-le, le regroupement de plusieurs partis et donc de diverses organisations électorales qu'il fallait mettre au même diapason. Surtout, il fallait donner à Claude Ryan et à la machine du Parti libéral du Québec l'occasion de s'ajuster. Tant le chef que l'organisation qu'il a monté depuis son élection à la tête de ce parti en étaient à leur première expérience dans une campagne d'envergure. On leur avait confié le leadership de la campagne référendaire alors qu'ils n'avaient pour toute expérience que les sept élections complémentaires dont le résultat avait été, il est vrai, heureux.

Au cours d'une conférence de presse hier matin, le président du Comité des Québécois pour le NON s'est dit entièrement satisfait des résultats de ces deux premières semaines de campagne, affirmant qu'il n'avait pas lieu, en conséquence, de changer les méthodes de travail. Si celles-ci ne changeront pas, et elles ont peu changé depuis deux semaines, il faut constater que le discours de M. Ryan a toutefois été modifié au cours de cette période.

C'est sur un ton très agressif, parfois hargneux avaient noté plusieurs commentateurs politiques, que M. Ryan avait lancé le débat. Il avait accusé Claude Morin d'avoir «sucé un OUI» au socialiste français Michel Rocard, qualifié le groupe des Chrétiens pour le OUI de faux prêtres et de faux frères, dénoncé le banditisme intellectuel de Rodrigue Biron, qualifié une autre fois Camille Laurin de «malade psychiatrique» et ainsi de suite. Après quelques jours, devant une réprobation générale, le ton changea et au cours de la semaine qui vient de se terminer, ce genre de propos étaient absents du discours du chef du NON.

Les attaques contre des individus sont à toutes fins utiles disparues, mais M. Ryan n'a pas mis de côté pour autant sa vigueur. Une certaine dose d'agressivité a toujours sa place dans le discours qu'il sert à ses auditoires insistant parfois plus sur un aspect ou sur un autre selon les circonstances, l'actualité, ou encore le temps qu'il a à sa disposition. Ses attaques, les plus violentes il les dirige maintenant contre le gouvernement dans son ensemble, contre les méthodes de gouvernement de celui-ci.

L'enjeu du référendum n'est pas que le choix entre le fédéralisme et la souveraineté-association, a-t-il dit dimanche dernier à Hull, mais aussi le gouvernement à qui il faut dire NON également. À plusieurs reprises, par la suite il a reproché au cours de la semaine le caractère manipulateur du gouvernement Lévesque, ce qui souvent débouchait sur un autre «enjeu important», celui des «libertés à rabais». Les méthodes de gouvernement, les tentatives d'appropriation de symboles par le PQ comme le drapeau québécois, l'adoption par ce gouvernement de lois qui ont brimé ou qui auraient pu brimer la liberté des citoyens, constituaient la trame de fond de cette accusation faite parfois en termes très durs ou imagés par l'évocation du Kremlin par exemple.

Pour M. Ryan, le comportement du gouvernement Lévesque «nous rappelle des comportements que nous avons vus dans d'autres pays et c'est mon devoir, a-t-il dit hier, de les dénoncer avant qu'ils n'engendrent des conséquences trop graves».

C'est-là un enjeu majeur, a-t-il souligné au cours de la semaine, annonçant qu'il y reviendrait souvent dans le débat pour montrer en fait que le fédéralisme offre de meilleures garanties de liberté.

Un autre enjeu important pour M. Ryan est la prospérité économique du Québec qui, selon lui, est mieux garantie par le fédéralisme. C'est là toutefois un thème qui est développé depuis plusieurs années et sur lequel plusieurs personnes reviennent dans cette campagne.

L'analyse de la situation économique sert à M. Ryan à une dénonciation des thèses souverainistes, mais aussi à mettre en valeur le fédéralisme, à souligner les aspects positifs du régime fédéral actuel, ce qu'il a fait à plusieurs reprises. La comparaison des deux systèmes politiques peut parfois avoir un caractère négatif, et cela a amené progressivement le chef du NON à parler plus positivement du régime fédéral, à insister plus souvent qu'il ne le faisait au début de la campagne sur les raisons qui l'amènent lui à choisir le fédéralisme, à décrire parfois longuement les avantages qu'en a retiré le Québec, à souligner les progrès qu'a pu réaliser librement la province dans ce contexte.

L'insistance mise cette semaine par le premier ministre Trudeau qui désire que l'on valorise encore plus l'idéal canadien devrait amener M. Ryan à mettre plus d'insistance sur les aspects positifs du fédéralisme, mais sans cependant faire appel à «la passion et aux sentiments» comme il l'a indiqué à Granby, jeudi soir.

Ce rodage du discours politique de M. Ryan s'est fait sans heurt et tout doucement, le chef du NON acceptant difficilement, dit-on, de se rendre aux critiques et aux conseils qui lui sont donnés, que ce soit par les commentateurs politiques ou par ses propres conseillers. Il lui faut laisser mûrir les choses, mais il n'en résulte pas toujours des changements.

Dès les premiers jours de la campagne, le chef du NON confiait qu'il avait entrepris le débat référendaire serein, déterminé, sûr de ses idées et de ses positions. Aussi est-ce toujours de propos délibéré que ses attaques, même les plus virulentes contre le gouvernement Lévesque, furent lancées puisqu'il n'hésitait pas à les reprendre.

Son attitude à l'endroit de la presse qu'il a accusée à plusieurs reprises de faire un travail incomplet ou même partisan, est exemplaire à cet égard. Sa proposition visant à former un comité de surveillance de la presse ne fut pas lancée à la suite d'un emportement ou d'un excès de langage, mais de façon réfléchie parce que l'on jugeait qu'il était temps de le faire avant que les choses n'aillent trop loin, a confié l'un de ses conseillers. Dès après cette dernière attaque, il se montrait d'ailleurs tout aussi cordial avec les journalistes qui le suivent qu'il l'a été depuis le début de sa campagne.

Contrairement à l'impression laissée par toutes ces attaques contre la presse, qui souvent chez les politiciens indiquent une certaine nervosité, chez Claude Ryan il n'en est rien. Sa conception d'ailleurs des relations avec les médias d'information est fort différente de celle à laquelle un Robert Bourassa ou un René Lévesque ont habitué les Québécois ces dernières années. Alors que les campagnes de Robert Bourassa se déroulaient selon un scénario planifié presque à la seconde près pour avoir la manchette du téléjournal de 22 h 30, les faiseurs d'image n'ont pas de prise auprès de Claude Ryan, au point que ses conseillers, ont eu toute la misère du monde à le convaincre d'un minimum de choses à faire.

Ces derniers jours, le chef du NON a certes mis un peu d'eau dans son vin en s'efforçant de raccourcir un peu ses discours de fin de soirée, en diminuant le nombre d'orateurs pour aider la presse à respecter ses heures de tombée. Malgré tout, il croit que si les politiciens ont à s'ajuster au travail de la presse, inversement la presse a aussi à s'ajuster. «Si le bulletin de nouvelles est passé tant pis», a-t-il dit cette semaine, soulignant qu'il ne se mettrait pas à genoux devant le pouvoir de la presse.

À plusieurs reprises, M. Ryan a montré de la fierté devant le succès qu'obtiennent ses assemblées qui sont tenues en soirée, alors même que «les stratèges en pantoufle» lui avaient conseillé de ne pas en faire, justement pour s'ajuster à la presse.

Contre ces «stratèges en pantoufle, il a tenu bon et les changements apportés à la stratégie des assemblées en soirée ont été très mineurs. Favorisant d'abord une «campagne d'organisation», plutôt qu'une campagne de médias, M. Ryan se sert finalement de ces assemblées tenues en soirée dans les comtés qu'il visite pour fouetter l'ardeur de ses militants. On indique dans son entourage qu'il fait entièrement confiance aux organisateurs locaux et qu'il estime que si ceux-ci planifient une assemblée où il y aura 10 orateurs il faut les laisser faire quitte à rater le bulletin de nouvelles, à mécontenter la presse. Le fait de laisser parler le président du comité du NON local, son organisateur ou la présidente du comité des Yvettes ne peut que valoriser l'organisation locale.

Au total, cette stratégie des assemblées tenues un peu partout le soir que ce soit avec M. Ryan ou avec d'autres invités spéciaux crée le même résultat qu'une stratégie de média pense-t-on. Le courant pour le NON est aussi fort sinon plus encore que celui créé par le OUI, et c'est non sans une certaine fierté que M. Ryan affirmait hier que près de 55,000 personnes ont participé à ces assemblées au cours de la semaine, cela sans compter les assemblées de cuisine.

Jusqu'ici ces assemblées avec la participation de M. Ryan ont été l'aspect le plus voyant, mais non pas nécessairement le plus important de la campagne référendaire du NON. Pour le chef du NON, ce qui compte avant tout, c'est l'opération de contact personnel qui se fera au niveau de chaque comté, par un porte-à-porte systématique. C'est la méthode qu'avait employée le Parti libéral dans chacune de sept élections partielles où les organisateurs de M. Ryan se sont faits la main en prévision de cette campagne référendaire.

Cette opération contact est en cours depuis plusieurs jours avec une première opération de pointage qui aura permis de déceler les indécis. Cette opération complétée, dans les prochains jours on commencera une deuxième opération qui s'adressera uniquement à ces indécis, que l'on tentera de convaincre «à la maison, dans un climat de détente et de liberté». C'est la méthode Ryan que l'équipe du Parti libéral du Québec a dû défendre à plusieurs reprises contre certains excès d'impatience notamment de la part des députés fédéraux. Encore cette semaine ceux-ci se sont manifestés en planifiant un blitz dans 16 comtés, mais il semble que là encore M. Ryan ait réussi à rappeler les impatients à l'ordre et ainsi à maintenir sa ligne.

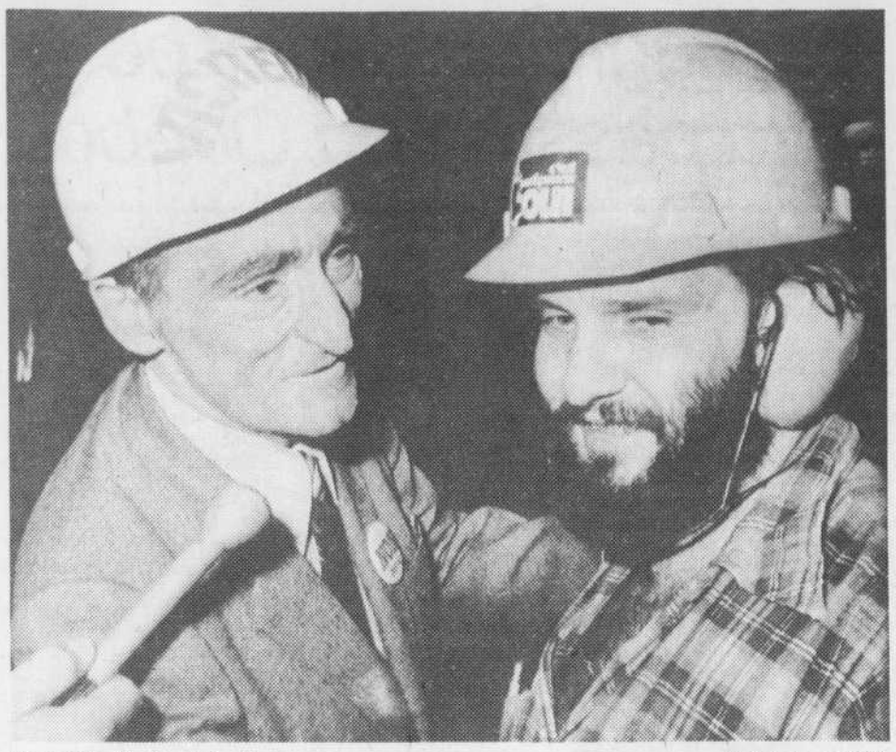

Une visite d'usine à Québec. (Photolaser CP)

La CALCQ déplore les propos du Dr Fortas

La Confédération des associations linguistiques et culturelles de la région de Québec déplore vivement certaines déclarations publiques qui sont faites dans le contexte référendaire et mettent en cause des groupes ethniques.

M. Luciano Dorotea, président de ce groupe qui réunit 16 associations et quelques milliers de membres, a déclaré au DEVOIR vendredi que la CALCQ se dissocie en particulier des opinions exprimées par le Dr André Fortas dans une lettre ouverte à *La Presse* et un article paru dans LE DEVOIR du 25 avril.

Les associations ethniques de la région de Québec, a-t-il dit, ont décidé qu'elles ne prendraient pas position dans le débat actuel. La CALCQ respecte la liberté de ses membres et n'interviendra pas. Toutefois, elle a réuni à Québec les 18 et 19 avril un colloque d'information pour éclairer les membres sur les enjeux référendaires.

Au sujet de la prise de position du Dr Fortas, qui est responsable du Comité d'information des Communautés ethniques pour le NON, M. Dorotea est d'avis que l'auteur fonde des opinions excessives sur des affirmations qui ne sont pas conformes aux faits. Jamais, souligne le président de la Confédération, le premier ministre, M. Lévesque, n'a dit qu'il voulait exclure les communautés ethniques du décompte référendaire. Il a toujours dit qu'il respecterait le résultat du référendum, quel qu'il soit.

M. Dorotea ne partage pas l'analyse que fait le Dr Fortas de la loi 101 et de la loi 92. Il rappelle que son groupe avait endossé les principes du livre blanc sur la langue et sur le développement culturel. Il insiste sur le souci primordial des communautés ethniques de la région de Québec, et qui consiste à s'intégrer à la communauté francophone, mais sans renoncer à leurs caractéristiques culturelles.

Le président de la CALCQ fait observer que le gouvernement du Parti québécois a beaucoup accompli pour les groupes ethniques. Il cite les efforts déployés par M. Camille Laurin qui a organisé divers colloques à l'intention des Québécois de souches européenne, asiatique et latino-américaine. Il considère que Radio-Québec s'efforce de rejoindre les nouveaux Québécois par des émissions spécialement conçues à leur intention. Il note encore l'assistance financière du gouvernement en faveur des médias dits ethniques.

M. Dorotea rappelle d'autre part l'accueil sympathique que le Québec a fait aux réfugiés d'Indochine. «Le Québec, a-t-il dit, est l'un des coins du monde où l'immigrant est le mieux traité.»

Mais il importe que l'immigrant prenne aussi conscience du passé historique de la communauté à laquelle il veut s'intégrer. C'est pourquoi, à son avis, les propos du Dr Fortas sont injurieux envers la démocratie québécoise et envers ceux qui voteront OUI au référendum.

Une marche; de marche en marche!
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

EDOUARD I. SARAFIAN
Tailleur pour hommes
Anciennement au Caire, puis à Beyrouth est actuellement à Ville Mont Royal serait heureux de recevoir ses amis et ses clients à sa nouvelle adresse, au
1255 boul., Laird (Canora Laird Building)
suite 320 tél.: (514) 733-0572

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
APPARTEMENTS CLIMATISÉS
POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)
Location immédiate • Occupation juin 1980
STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois
Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure
•sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •
Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie
Service non inclus: taxe d'eau
• Commerces au rez-de-chaussée
PAS D'ANIMAUX S.V.P.
BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton,
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440
DOMAINE de l'ILE PATON

STAGE GENÈVE 1980
Organisé par l'Association Québécoise pour l'Avancement des Nations-Unies.
INITIATION AUX AFFAIRES INTERNATIONALES PAR:
— Rencontre pré-stage
— Conférences
— Films
— Rencontres avec fonctionnaires internationaux
— Information sur le travail des agences spécialisées
DATE: du 4 au 23 août
Pour informations, contacter:
A.Q.A.N.U.
4824 chemin Côte-des-Neiges, suite 28
Montréal, Québec H3V 1G4
tél.: (514) 731-5314

Symposium Ésotérique 80
présente
LES GRANDES TRADITIONS
avec
A. D. Grad — Kabbale
Anubis Schenouda — Pharaonique
Jean Herbert — Hindouisme
2-3-4 MAI à l'UQAM
405 STE. CATHERINE EST.
MONTRÉAL
Jean-Louis Michon — Islamisme
Placide Gaboury — Christianisme
Spectacle de clôture avec Jacques et Pascal Languirand.
INFORMATIONS 844-1719
SYMPOSIUM ÉSOTÉRIQUE INC.
BILLETS EN VENTE
librairie l'ésotérique
1707 rue Saint-Denis
Montreal H2X 3K4

le débat référendaire

René Lévesque

Le magicien du verbe et la passion du Québec

LE Québec, c'est une foule de petites choses, sirop d'érable et bière froide compris.

Mais aussi une foule de petites gens en mal de vivre et de se bâtir un pays et qui confondent aisément leurs idosyncrasies et leurs aspirations à une meilleure qualité de vie.

Le Québec, c'est cette population de 15,000 Madelinots qui réservent un accueil délirant à M. René Lévesque par «un temps de chien». Celle aussi des 25,000 insulaires de Sept-Iles où il neige encore. Celles de Matane, Rimouski, Lévis, Lauzon, sans compter les grosses familles Jobidon et Huot de la Côte-de-Beaupré incrustées dans leur patelin depuis le 17e siècle.

Ce sont les prototypes des Québécois du OUI que le premier ministre est allé rencontrer cette semaine dans leur milieu de travail, de loisir, dans les hôpitaux, les usines et les salles de bingo.

Les Québécois du OUI, c'est aussi Momo, un restaurateur de Château-Richer qui remet son OUI au nom du personnel et des clients de son établissement. C'est aussi le supérieur des frères maristes, M. Magella Bouchard, qui, dans une diction impeccable du Bon Parler français, remercie son hôte d'avoir permis à sa communauté d'ouvrir une maison de transition pour les détenus, «une oeuvre sociale nécessaire et fort utile». Ce sont des femmes à cheveux gris qui réprimaient leur impatience à Sainte-Brigitte-de-Laval, comté de Montmorency, de devoir écouter les élucubrations de M. Lévesque alors qu'elles étaient venues jouer au bingo!

Le premier Québécois du OUI, c'est M. René Lévesque qui avoue ses 57 ans, ce qui provoque cette réflexion d'un gamin d'une dizaine d'années: «Je ne le pensais pas si vieux!» Ce sont des citoyens regroupés en famille, en comités, en pétitionnaires qui viennent écouter ce magicien des discours.

Diffuser la «passion du Québec», remuer les fibres d'un nationalisme qui sommeille dans tout bon Québécois qui se respecte, décrire les crises politiques vécues, depuis 40 ans, pourfendre le fédéralisme, aspirer à devenir vraiment majoritaire dans le grand ensemble pan canadien pour mieux savourer la joie de vivre en français; rêver d'un véritable printemps qui se lèvera sur le Québec le 20 mai, reprendre en main les rênes de notre destin collectif, tous ces thèmes émaillent la dialectique du président du OUI.

Comment, mais comment, implore-t-il, pourrait-on refuser l'objectif de la souveraineté-association?

Mais il ne s'attarde guère à décrire ce que cela signifie vraiment.

Même les citoyens les plus influents dans leur milieu, les entrepreneurs, les professionnels, les ingénieurs, des maires de municipalités, des libéraux, des unionistes, des créditistes, commencent à comprendre le message, fait-il remarquer, et ils n'hésitent plus à signer les pétitions du



À 500 pieds sous terre... (Photolaser CP)

Regroupement national pour le OUI. Il y en a maintenant 40,000 d'inscrits dans le livre d'or!

«Tout va si vite, disait cette semaine M. Lévesque à Sept-Iles en évoquant les crises qui surviennent sur la scène mondiale, notamment en Iran, en Afghanistan, en Colombie, qu'on ne sait pas au juste où nous allons. Mais on y va vite.» Il voulait ainsi rappeler à son auditoire que les citoyens doivent se préoccuper d'être traités en toute égalité pour affronter les crises éventuelles.

Pour M. Lévesque, la minute de vérité approche. Il ne reste plus que 24 jours pour se faire une idée, pour attraper le virus du OUI et devenir des «agents contagieux» auprès des indécis, cible la plus vulnérable à convaincre et qui sont les éléments imponderables des sondages.

Les sondages? Ils se multiplient et un premier ministre nerveux et irrité souligne aux journalistes qu'il ne les commentera plus. Pour lui, ce sont des enquêtes fort aléatoires, souvent contradictoires et si peu représentatives de ce que sera le «vrai sondage», celui du 20 mai. Pour l'instant, il s'agit plutôt de prévoir la «direction» et l'«orientation» que l'on veut donner à ce pays. M. Lévesque n'a donc pas le temps de supputer des hypothèses et de scruter les pourcentages des différentes options qui ne reflètent en somme qu'un moment fugace d'expression d'opinion, souvent influencée par l'instantanéité des événements les plus récents, les meilleurs images que l'on a vues à la télévision, la discussion que l'on a eue autour d'un verre d'alcool entre «piliers de bar».

Pourtant le maitre-d'oeuvre de cette consultation populaire du 20 mai poursuit sa campagne à un rythme affolant, fournissant de nombreuses images en se transformant en mineur, en soudeur s'il le faut, pour mieux incarner le milieu qu'il visite. Et surtout en distribuant des diplômes aux adeptes du OUI, une formule astucieuse qui fige sur le papier et dans les souvenirs de l'An de grâce 1980 les noms favorables à l'autodétermination, «au mandat de négocier d'égal à égal».

Ces fameux certificats que le PM remet solennellement comme une collation de diplômes de fin d'année, constituent la toile de fond de la campagne référendaire du OUI dans les nombreuses «petites patries» qui peuplent l'immense territoire québécois. On pourra bien encadrer ce bout de papier pour la postérité pour peut-être le détruire le 21 mai si jamais...

Si jamais tout ce qui se dit, se fait, s'écrit et se vit depuis que «c'est parti pour le OUI» pour reprendre le refrain de la chanson référendaire, si jamais l'objectif que M. Lévesque défend depuis treize ans ne correspondait plus à ce qu'il promet?

Cette inquiétude, elle se lit sur le visage de celui qui est animé par cette «passion du Québec» et qu'il voudrait transmettre à tous ses compatriotes dont il fouette l'ardeur en les invitant à «travailler très fort» d'ici le 20 mai, même s'il a confiance que le OUI l'emportera par une forte majorité.

L'heure est grave, et René Lévesque le sait et le sent plus que quiconque, d'où la lassitude qu'il manifeste le soir, au terme d'une longue journée de rencontres et de discours, lorsqu'il peut fumer son éternelle cigarette jusqu'au bout. Il se fie à sa force de persuasion, certes, et ses organisateurs à son incomparable talent de communicateur qu'il déploie d'une voix modulée, étreinte par l'émotion surtout lorsqu'il s'adresse aux personnes âgées, par la colère lorsqu'il fustige les tenants du NON.

Ses discours sont toujours imagées et ponctuées d'expressions qu'il va puiser dans une langue française dont il connaît toutes les nuances, n'hésitant pas à la «québéciser» en lançant un «maudit» sonore et aussi quelques termes du répertoire scatologique.

«La subvention de $10 millions du fédéral, ils peuvent se la fourrer dans... là vous savez» dit-il en parlant devant les Madelinots à qui il promet de ne pas les laisser tomber pour l'exploitation du gisement de la mine de sel. «La compagnie ITT a profité des Québécois puis elle est partie en laissant son tas de m...», clame-t-il encore devant son auditoire de Sept-Iles.

Répondre OUI le 20 mai, souligne-t-il en prenant pour acquis que tout le monde a lu le livre blanc — ce qui est loin d'être le cas — et connait par coeur le libellé de la question, «c'est aller chercher un mandat de négocier d'égal à égal». C'est aussi une question «d'honneur, de fierté, de solidarité», «parler avec son coeur et son intelligence», des expressions prononcées avec force et que M. Trudeau souhaiterait bien voir sortir de la bouche des tenants du NON...

Durant cette deuxième semaine de la tournée référendaire, M. Lévesque a dirigé ses attaques contre Ottawa et son régime centralisateur qui traite le Québec en parent pauvre, ne lui accordant que des miettes, moins en tout cas que les impôts qu'il paie, punissant la province d'être ce qu'elle est, belle, française, résistante au melting pot fédéral.

Il est vrai, convient M. Lévesque, que nous avons été longtemps des illettrés. «Mes grands-parents ne savaient ni lire ni écrire», se plaît-il à rappeler en s'associant lui-même à cette génération de Québécois et de Gaspésiens qui ont dû lutter pour sortir du rang et accéder à une instruction décente.

Un héritage que tous les Québécois ont maintenant à coeur de transmettre à leurs enfants à qui on proposera un autre dépassement le 20 mai: celui d'être maître de leur destin.

Trop longtemps, dit-il encore, on nous a convaincus que nous étions «nés pour un petit pain». Ce n'est plus vrai, nous pouvons devenir propriétaires de grosses boulangeries, ne plus nous contenter de quignons, travailler ensemble et en français à notre mieux être collectif. «Nous en avons la compétence», affirme-t-il.

Et M. Lévesque d'égrener son rosaire de doléances à l'endroit du régime fédéral, de M. Trudeau et de «ses ministres de la peur» qui font figure de «bonshommes sept heures» et de «croque-mitaines».

Cette semaine, le PM a à peine prononcé le nom de son adversaire, M. Claude Ryan, se contentant de commenter pour les journalistes les attaques dont il est victime par personnes interposées, les gros canons du fédéralisme qui ont envahi la scène québécoise: les Marc Lalonde, Jean Chrétien, André Ouellet, Monique Bégin. Ces derniers se voient contraints de venir à la rescousse des tenants du NON qui font bien piètre figure dans leur campagne, constate-t-il.

Nul ne connaît la stratégie que M. Lévesque adoptera les prochains jours pour convaincre ses auditoires au OUI. Il faudra bien qu'il commence à expliquer un peu ce que l'option de la souveraineté-association signifie vraiment pour le commun des mortels. Il a beau le savoir depuis treize ans, lui, ce n'est pas une raison suffisante pour l'éluder.

Il reste encore 24 jours de campagne référendaire et sans doute M. Lévesque se garde-t-il des armes dans sa panoplie de ressources et de moyens de persuasion. Depuis le 15 avril, il a tâté le pouls des Québécois, il s'est promené en terrain relativement favorable s'efforçant de diffuser une idée, de tracer en filigrane les lignes de force de l'orientation que prendra le Québec au lendemain du 20 mai.

La stratégie du Regroupement national pour le OUI et celle des penseurs du Parti québécois pour les jours qui viennent est le secret le mieux gardé. Les organisateurs fournissent les itinéraires au compte-gouttes donnant l'impression que tout est révisé chaque jour et que des modifications d'horaire peuvent survenir, selon les événements ponctuels de la vie quotidienne référendaire.

Dans la suite du premier ministre, Mme Corinne Côté-Lévesque se fait discrète et silencieuse. Elle reçoit timidement les cadeaux et les fleurs qu'on lui offre sous le regard attendri de son mari qu'elle accompagne partout.

Et les agents de sécurité veillent aussi ...partout!

Le NON dans l'Est

QUÉBEC (PC) — Les dirigeants du NON croient pouvoir obtenir entre 58 et 71% des votes dans l'Est du Québec.

Une erreur de stratégie a permis de connaître le nombre de votes que les organisateurs du NON se sont donnés comme objectif pour les 32 comtés de l'Est du Québec.

On apprenait ainsi hier que si 80% des 1,120,850 électeurs de cette région allaient voter, les organisateur du non espèrent recueillir 637,700 votes soit 70.9%.

Si toutefois 90% des électeurs votaient, les organisateurs du NON misent sur 58.4% des votes soit 589,000.

Ces chiffres proviennent d'un tableau remis par erreur à la presse par le coordonnateur de la campagne, M. Gilles Richard.

Le principal obstacle, c'est Trudeau (Peckford)

HALIFAX (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a accusé hier le gouvernement fédéral et surtout sa bureaucratie, d'être le principal problème à l'unité nationale du pays.

«Conçue pour faire face à une crise mondiale», une bureaucratie insensible, sans visage et tentaculaire «est devenue elle-même une cause d'une crise», devait-il notamment affirmer au Conseil pour l'unité canadienne qui tenait sa réunion annuelle à Halifax.

Selon lui, même lorsque ses programmes s'avèrent être des échecs, cette bureaucratie «demande un grand tribut, sous la forme de taxes et de pouvoir.»

Il estime que pour pouvoir endiguer son emprise, il faudrait une restructuration fondamentale du pays. De plus, a-t-il dit, les Canadiens en dehors du Québec doivent montrer que les Québécois ne sont pas les seuls à demander et à accepter de tels changements.

Le premier ministre terre-neuvien a d'autre part expliqué que le fédéralisme renouvelé propose par M. Trudeau était une «faillite», destiné uniquement à perpétuer un «syndrôme de dépendance» portant sur les péréquations; au lieu d'accroître les efforts pour développer les provinces pauvres.

Parlant de la souveraineté-association, M. Peckford a par ailleurs souligné, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'entamerait pas des négociations avec le Parti québécois si le OUI l'emportait au référendum.

Une solution alternative devrait cependant être offerte et c'est dans ce sens que M. Peckford se déclare prêt à négocier.

Évoquant le «livre beige» du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, le premier ministre de Terre-Neuve a assuré qu'il «ne serait pas un mauvais point de départ... pour développer une proposition.»

Interrogé par les journalistes sur les solutions constitutionnelles de rechange qu'il aurait, M. Peckford a répondu qu'il était désolé de «ne pas avoir toutes les réponses.»

Il a conclu que d'autres provinces que le Québec désiraient également une nouvelle entente afin de réduire les pouvoirs du gouvernement fédéral.

Les Algonguins resteront cois

VAL-D'OR (PC) — Les quelque 3,000 Algonquins du Québec ne se prononceront ni pour le Oui ni pour le Non lors du référendum sur la souveraineté-association.

C'est ce qu'a indiqué à Val-D'Or le porte-parole des neuf bandes algonquines, le chef Richard Kistavish.

M. Kistavish a déclaré que le gouvernement québécois aurait dû demander le mandat de négocier avec les peuples amérindiens avant de vouloir négocier avec l'ensemble du Canada.

Le chef algonquin a ajouté que le premier ministre René Lévesque devrait également appliquer aux Amérindiens le principe du droit à l'autodétermination.

M. Kistavish a réitéré la revendication fondamentale de son peuple: un territoire reconnu exclusivement aux Algonquins, pour que la nation algonquine puisse se développer.

centre des arts visuels

Cours débutant le 5 mai

Céramique: façonnage et tournage
Textiles: teinture, filage, tricot, dentelle
Perception visuelle: dessin
Autres: calligraphie, connaissance des fleurs

Demandez notre brochure
350 avenue Victoria
488-9558

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS OFFERTS AU PRINTEMPS-80

COURS DU SOIR

ANTHROPOLOGIE	901	Origine et évolution de la culture
ART	901	Organisation picturale
ÉCONOMIQUE	920	Intr. à la vie économique
ÉCONOMIQUE	931	Problèmes du sous-développement
ESPAGNOL	101	Espagnol élémentaire I
ESPAGNOL	201	Espagnol élémentaire II
FRANÇAIS	102	Poésie
FRANÇAIS	111	Cours de base
FRANÇAIS	302	Roman
FRANÇAIS	331	Roman Québécois
GÉOGRAPHIE	215	Problèmes géographiques du monde contemporain
HISTOIRE	983	Hist. de la décolonisation et des problèmes du Tiers Monde
HIST. DE L'ART	902	Perceptions de l'oeuvre d'art
MATHÉMATIQUES	101	Compléments de mathématiques
MATHÉMATIQUES	103	Calcul diff. et intégral I
MATHÉMATIQUES	203	Calcul diff. et intégral II
MATHÉMATIQUES	105	Algèbre vect. et linéaire; Géométrie
MATHÉMATIQUES	307	Probabilités et statistiques
PHILOSOPHIE	101	La connaissance et ses instruments
PHILOSOPHIE	201	L'homme et l'univers
PHILOSOPHIE	301	L'homme et la société
PHILOSOPHIE	401	Ethique et politique
POLITIQUE	946	Régimes politiques du Tiers Monde
PSYCHOLOGIE	914	Relations humaines
SOCIOLOGIE	976	Sociologie de l'éducation

Début des cours: le 12 mai

Prospectus, renseignements, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3
Tél.: 381-4293

McGill
Centre d'éducation permanente

Le département des arts libéraux offrira deux cours:

PEINTURE A L'AQUARELLE
avec Judy Garfin
en atelier ou en plein air (si le temps permet)
le mardi et le jeudi, de 10h à 13h.
13 séances, à compter du 13 mai
Frais: $95.00

et

MULTI-MÉDIA SUR PAPIER
en atelier ou en plein air (si le temps permet)
le lundi et le mercredi, de 10h à 13h.
13 séances, à compter du 12 mai
Frais: $95.00

Inscription en personne ou par procuration au Strathcona Hall, 772 ouest, rue Sherbrooke du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au 392-4905.

Maisons d'enseignement

goethe institut montréal

COURS D'ALLEMAND
à partir du 5 mai 1980
- COURS INTENSIF
- COURS DE RÉVISION/ CONVERSATION

Inscriptions en cours
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université
Renseignements: 866-1081



ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

L'eau potable c'est important
AQTE

Cours d'initiation
Cours de croisière
"Charters"



ECOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall Inc.
à 20 minutes du centre-ville
Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

École de traducteurs et d'interprètes
Faculté des arts
Université d'Ottawa
(231-2346)

MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE
(OPTION TRADUCTION)

La maîtrise en linguistique (option traduction) comporte des séminaires obligatoires et facultatifs de traduction, de terminologie et d'interprétation et la présentation d'un mémoire. Il ne s'agit pas d'un programme de formation professionnelle, mais d'un programme axé sur la recherche.

On peut s'y inscrire à plein temps ou à temps partiel.

Conditions d'admission
A) Être titulaire d'un baccalauréat, de préférence en traduction.
B) Réussir à l'examen d'admission.
C) Avoir au moins une année d'expérience comme traducteur professionnel.

Pour obtenir plus de renseignements, on est prié de téléphoner le plus tôt possible au numéro suivant: (613) 231-2346.

* Les séminaires d'interprétation seront offerts pour la première fois en 1980-1981.

le débat référendaire

Une double adhésion

par Michel Morin

M. Morin enseigne la philosophie au cégep Édouard-Montpetit.

LE mardi 15 avril, M. Lévesque annonçait officiellement la date du référendum. Ce même jour M. Trudeau, en un long discours, définissait la position de son gouvernement, advenant un OUI ou un NON à ce même référendum. Ainsi, l'échéance est maintenant fixée, les enjeux définis, mais l'issue reste encore imprévisible.

Je ne suis ni politicien, ni journaliste, ni militant mais simple citoyen, ayant pour profession d'enseigner la philosophie et d'écrire. Aussi mon opinion n'est-elle guère plus autorisée que celle de n'importe qui. J'essaie de penser et ne me crois pas pour autant justifié de me poser en éclaireur du peuple ou en porte-parole de la conscience collective. La seule conscience dont je puisse me dire responsable, c'est la mienne, et je ne me hasarderais pas à vouloir prendre en charge la conscience collective. Je pense que chacun a la responsabilité de sa propre conscience et est seul autorisé à parler en son nom.

M. Lévesque parle au nom de son gouvernement et M. Trudeau au nom du sien. Chacun est en droit légitimé, en vertu de la volonté populaire, à se faire ainsi le porte-parole de son gouvernement, jusqu'à ce que le peuple en décide autrement. L'opinion populaire est aisément réversible et souvent contradictoire, chacun le sait. Elle n'est en cela guère différente de l'opinion individuelle, celle de chacun d'entre nous, qui est fort changeante et instable, comme chacun sans cesse en fait l'expérience, non seulement sur le plan politique, mais sur tous les plans de l'existence. Aussi ni M. Lévesque ni M. Trudeau ne peuvent-ils prétendre avec certitude et assurance exprimer le fond de la volonté populaire, moins encore, ce que l'on pourrait appeler l'âme du peuple. Celle-ci est difficile à saisir, elle se manifeste dans tous les aspects de la vie quotidienne, elle s'exprime imparfaitement, et plus ou moins heureusement, dans les entreprises de chacun, et dans les oeuvres de la culture. La politique ne représente que l'un de ses niveaux d'expression, et sans doute pas le plus important. Cela, s'ils ne le savent déjà, les hommes politiques devraient le savoir, et en conséquence, ne pas se poser trop rapidement en interprètes ou porte-parole de l'âme du peuple. Il y a là un danger, et ce danger est certes le plus menaçant de tous. Ce n'est pas un danger hypothétique, ou, éventuel, c'est un danger présent et actuel. Ce qui importe présentement, c'est que le peuple parle, et qu'il s'exprime, avec toutes ses ambiguités et toutes ses contradictions. Ce qui importe aussi, c'est que chaque leader politique, chacun d'entre nous, soit capable d'admettre que ce sont ces ambiguités et ces contradictions qui expriment réellement le fond de la pensée populaire. Et qu'en conséquence, il n'y a pas de solution facile, ni d'issue définitive au problème qui nous est posé.

D'ores et déjà, en effet, le problème est posé: c'est la population québécoise elle-même qui a mis en place les termes actuels du problème. C'est elle qui a élu, et avec de fortes majorités, chacun des deux gouvernements qui la représentent présentement. Et elle l'a fait en connaissance de cause. C'est elle qui se trouve ainsi à avoir mis en place les conditions d'un affrontement. C'est cela, je pense, qu'il faut regarder en face. Ce qui n'est absolument pas ambigu, ce qui est sans équivoque, c'est l'attachement réitéré manifesté par la population à cette double légitimité. Cela n'est pas nouveau, on le sait, mais atteint aujourd'hui une acuité toute particulière. L'issue du référendum, quelle qu'elle soit, ne résoudra pas ce problème.

Mais comment formuler ce problème, quelle est sa vraie nature? Telle nous paraît être la question. On pourrait dire rapidement qu'il s'agit d'un conflit, permanent dans l'histoire du Québec, mais qui surgit maintenant en pleine lumière à la conscience: ce conflit est celui qui oppose l'une à l'autre la passion et la raison. D'une part, un malaise, lié à un sentiment d'infériorité et d'échec, qui pousse loin ses racines dans l'histoire, d'autre part, l'attachement à un système politique qui, malgré tout ce qu'on en dit, garantit à chacun les libertés fondamentales et une sécurité économique fort satisfaisante. On admettra donc aisément que la passion dont il est question n'est pas sans raison; on admettra d'autre part que la raison n'est certes pas sans passion. Il pourrait être tentant à l'un ou l'autre camp, puisque les voici ainsi maintenant constitués, de prétendre à l'exclusivité de la passion ou de la raison, et de chercher à submerger l'une par l'autre. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on parle de part et d'autre de marée, de vague, ou de courant en faveur de l'une ou de l'autre option. La réalité, c'est qu'il n'y a ni marée, ni vague, ni courant bien net en faveur de l'une ou de l'autre. Si l'on peut hasarder une prévision, c'est que le vainqueur l'emportera par une faible marge. Chose sûre, le groupe perdant sera considérable, et rien ne sera possible sans lui. Il est normal, et adulte, pour reprendre d'autres termes en vogue, de répondre NON à la question comme d'y répondre OUI. Il est normal et adulte, et compréhensible de dire NON, par attachement à un système politique qui garantie à chacun les libertés fondamentales, et à une organisation économique qui assure une sécurité matérielle fort convenable. Il n'y a rien là de méprisable. Chacun peut en convenir. Il est également normal et adulte, et compréhensible de dire OUI, pour affirmer sa spécificité et son existence culturelles, non seulement par rapport aux autres Canadiens, mais à la face du monde. Il n'y a rien là de méprisable, chacun en conviendra également.

Nous sommes ainsi à l'heure d'une double affirmation, en apparence contradictoire, mais en fait parfaitement cohérente. Elle apparaît contradictoire du fait des organisations politiques qui revendiquent, chacune au nom de tous, l'une à l'exclusion de l'autre. Mais si l'on se replace du point de vue de l'individu, l'une ne va pas sans l'autre: cette double affirmation n'en fait au fond qu'une seule. L'individu dit OUI à la passion et à la raison en lui: c'est le degré qui varie. L'individu dit NON à la seule passion, comme il dit NON à la pure raison. De toute façon, il a raison. C'est lui qui a raison. Et jamais rien ne saurait fondamentalement prévaloir contre lui. S'il élit des gouvernements, c'est pour le représenter, mais provisoirement et partiellement. Ce n'est pas pour prendre en charge son salut, ni pour se faire l'interprète du fond de son âme.

La liberté est indivisible, l'individu est irréductible. Ce même 15 avril, mourait à Paris le philosophe Jean-Paul Sartre. Nul mieux que lui ne nous l'a enseigné. Dans un siècle, qu'auront retenu les hommes de ce 15 avril 1980? Probablement ni le discours de M. Trudeau, ni l'annonce de M. Lévesque. Mais ils auront sûrement retenu que ce jour fut celui de la mort de Jean-Paul Sartre, conscience angoissée d'un siècle déchiré.

Les libertés menacées

par Jean-Paul de Lagrave

M. de Lagrave est historien.

PETIT à petit, l'intolérance s'incruste au Québec. Et le référendum de 1980 ne vise pas uniquement à poser une question constitutionnelle, mais à instaurer la puissance d'un parti unique.

C'est une mise en garde contre cette forme de totalitarisme que n'a cessé de faire le grand journaliste Jean-Charles Harvey en dénonçant les saboteurs des libertés individuelles à l'oeuvre avec l'Action nationale, l'Ordre de Jacques-Cartier, le Bloc populaire et le Front de libération du Québec.

Car le Parti québécois c'est avant tout une secte désireuse de répandre une doctrine. Ce qui veut dire que le dialogue avec cette formation devient quasiment impossible.

Le référendum devient un acte de foi. Il n'y a pas de nuances. C'est OUI ou NON. Ceux qui s'opposent deviennent des traitres. Il y a déjà eu au Québec deux autres partis avec un évangile. Le Parti national d'Honoré Mercier et le Bloc populaire d'André Laurendeau. Les deux souhaitaient l'établissement d'un «État souverain» dans la ligne de pensée du journaliste Jules-Paul Tardivel, de l'intransigeante «Vérité». Un scandale financier a dégonflé le rêve de Mercier. Quant au Bloc populaire, il a été court-circuité par l'Union nationale de Maurice Duplessis.

C'est toutefois le Parti québécois qui a recueilli l'héritage de l'Union nationale. Il s'agit non seulement de la statue de Duplessis qu'on a placée près du parlement, mais aussi de la doctrine de Lionel Groulx qu'on a rafraîchie. Deux des fils d'anciens chefs de l'Union nationale sont d'ailleurs à l'aise parmi les militants les plus près du premier ministre, M. René Lévesque.

Au point de vue démocratique, il n'y a pas de doute que le règne de l'Union nationale a été néfaste au Québec au plan des libertés individuelles: la loi du cadenas, promulguée contre les dissidents, reste la preuve de cette domination intolérante. Dans cette société, l'ignorance était honorée à un tel point que les journalistes de la «révolution tranquille», parmi lesquels René Lévesque, ont appelé cette période «la grande noirceur». L'enseignement y était au plus bas degré en regard de celui donné dans les autres provinces de la Confédération, comme le confirmait une grande enquête réclamant un ministère de l'Éducation, aboli depuis 1875.

Le Parti québécois contient en lui toutes les potentialités du nationalisme le plus chauvin. Derrière l'image rassurante d'une formation politique «légale», il y a une équipe déterminée, envers et contre tous, à mettre fin au fédéralisme canadien renouvelé ou non, à le faire éclater et à en récupérer le maximum de débris.

Ce désir de redessiner la carte de l'Amérique du Nord a toujours été prôné par Groulx qui a donné comme modèle de gouvernement l'État fasciste du Portugal de Salazar, parce qu'on appliquait là la doctrine sociale de l'Église catholique. Le programme péquiste est actuellement ce vieux costume taillé à la moderne.

Le moteur de ce mouvement est une haine viscérale contre tout ce qui est anglo-protestant. Si bien que l'adversaire ne se conçoit pas sans cette culture. Toutes les faiblesses du système sont expliquées uniquement à partir de la «perfidie anglo-saxonne».

Il est pourtant évident que, depuis 1867, le respect des libertés individuelles a régné au Québec grâce le plus souvent à des interventions d'Ottawa. Ainsi, la loi du cadenas de Duplessis n'a pu être abolie qu'au niveau de la Cour suprême. Sous le même gouvernement, la liberté de conscience a pu être reconnue à des minorités par l'entremise d'Ottawa. Des exemples nombreux existent montrant cet esprit de tolérance. Ottawa a toujours été le refuge des porteurs de la liberté de pensée qu'une puissante élite du Québec rejetait. Entre autres, plusieurs grands journalistes démocrates n'ont pu exercer leur métier à certains moments de leur carrière en raison de leurs idées: les plus fortunés ont pu s'exiler à Paris, d'autres ont été accueillis sur les bords du canal Rideau.

Il est significatif que le Québec «moderne» ait comme symbole le drapeau fleurdelysé. C'est un emblème de cette sorte que les hommes des libertés de 1789 ont voulu effacer de la terre parce qu'il symbolisait l'esprit de servitude. Les concepteurs de ce drapeau «royaliste», qui a flotté au coeur de la «grande noirceur», ont adopté le blanc des rois et leurs fleurs de lys. C'est un emblème d'Ancien Régime.

Ce drapeau peut faire sourire de contentement les amants des «clartés du Moyen Age», ceux de «la belle France d'avant 1789», il reste qu'il porte en ses plis des valeurs inadaptées au monde actuel, qui a ses racines libérales dans les grands principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Il y a autour de ce «drapeau québécois», les nostalgiques d'un Moyen Age du «Crois ou meurs». Certes, le langage s'est adapté au présent. Mais la devise ne ment pas: «Je me souviens». Tout est orienté vers un passé qui inspire une haine de «l'ennemi qui parle anglais». Pourtant, prenons la question de l'enseignement et de son retard considérable. En quoi cette situation est-elle due aux «Anglais», puisque l'éducation relève entièrement de la responsabilité de chaque province?

Il est éclairant de constater qu'auprès des défenseurs du OUI au référendum, on retrouve de vieux noms qui ont eu leur célébrité à l'époque semi-fasciste du Québec des années 30, à la période pétainiste québécoise de la Seconde guerre mondiale, puis au temps de la domination duplessiste où seuls les gens d'esprit démocratique se sentaient malheureux.

Il ne faut pas l'oublier. Pour beaucoup de notables, le règne de l'Union nationale a été un paradis. Plusieurs en ont d'ailleurs fait les louanges et continuent à le faire. Ce n'est pas un hasard si d'anciens adversaires de Duplessis se retrouvent dans le camp du NON. Ainsi en est-il du fondateur de «Cité libre» Pierre Trudeau, des journalistes ouvriers Jean Marchand et Gérard Pelletier, du grand universitaire dominicain Henri Lévesque, du sénateur Thérèse Casgrain, qui n'a cessé de lutter pour les droits de la femme...

Il n'y a pas de doute que le cadre confédératif a permis au Québec de vivre dans un régime démocratique et de jouir de toutes les libertés individuelles. Celles-ci n'ont été entravées que par le milieu même de la société québécoise. Jamais Ottawa n'a attaqué la liberté de conscience, la liberté de pensée et la liberté d'expression. La censure est rarement venue du gouvernement fédéral; même pendant les deux dernières guerres mondiales, le journalistes Henri Bourassa a pu impunément louanger les régimes ennemis...

Le fédéralisme n'a pas apporté que des avantages. Mais il a permis l'exercice des libertés qu'un gouvernement totalitaire supprime. Dans un régime démocratique, les partis en lice croient en la démocratie et en ses libertés. Ils combattent pour l'amélioration de la collectivité à l'intérieur d'un système qu'ils appuient.

Si un parti a comme programme la destruction de ce système, non pas son amélioration, c'est un parti révolutionnaire. Mais si ce parti veut la fin d'un régime de libertés, c'est un parti formé de réactionnaires s'appuyant sur des pseudo-traditions. C'est un anachronisme. La plupart des démocrates n'ont pas, au début, pris suffisamment le Parti québécois au sérieux. Maintenant, le cheval de Troie est entré dans la cité confédérative. Éveillons-nous avant que soient ouvertes les portes conduisant à la destruction totale du pays canadien.

Erreur d'avoir considéré le Parti québécois comme une solution de rechange face à un autre parti démocratique. C'est une secte que nous avons mis au pouvoir. Maintenant, derrière des masques rassurants, des fanatiques veulent se faire plébisciter. Ce n'est pas un véritable référendum. C'est le premier pas vers la dictature de l'esprit et la mort des libertés.

Pour le pays réel

par Roger Vézina

M. Vézina est ex-directeur de la Chambre de commerce du district de Québec.

L'IDÉE de souveraineté pour le Québec n'est pas nouvelle puisque, dès 1838, Papineau s'en faisait le porte-parole.

Le 31 octobre 1839, Sabrevois de Bleury disait de Papineau: «enfin arriva cette fameuse assemblée des «cinq cents» dont vous fûtes l'un des acteurs comme le principal moteur, et dans laquelle rien ne manqua à une déclaration d'indépendance, sauf le courage de la proclamer.».

C'est ainsi que sous la botte de l'oligarchie britannique, les conscrits de 1837 devinrent les proscrits de 1839. Temporairement matée, l'idée de souveraineté véhiculée par Papineau devait quand même survivre dans l'esprit du peuple. Cinquante ans plus tard, Louis Fréchette dira de Papineau: «il fut toute une époque et longtemps notre race n'eut que sa voix pour glaive et son corps pour cuirasse».

Cent ans plus tard, un groupe de jeunes dans la vingtaine et dont j'étais, décida de rallumer la flamme vacillante de la souveraineté, et fonda *La Nation*, hebdomadaire séparatiste qui fut publié jusqu'à la déclaration de la guerre de 1939.

Nous avions adopté comme mot d'ordre: «Pour un État libre français en Amérique». Parmi nos maîtres à penser, je mentionne Lionel Groulx de qui nous avions emprunté le cri de ralliement des fêtes du centenaire de Cartier: «Notre État français, nous l'aurons!». Sur le plan de l'autonomie culturelle, le brillant polémiste Olivar Asselin était un autre maître à penser. Contrairement à Claude Ryan, Asselin n'avait rien de charismatique et ne s'est jamais senti guidé par la main de Dieu pour expliquer la faillite de l'Ordre par un mot de la fin fort peu catholique: «la suite au prochain cardinal».

Enfin, dans le domaine des idées politiques, les distinctions maurassiennes entre pays légal et pays réel, nous impressionnaient beaucoup plus que les oraisons fédéralistes d'Henri Bourassa.

À partir de 1950, simultanément ou successivement des noms tels que d'Allemagne, Barbeau, Chaput, Grégoire, Bourgault, etc, prennent la relève jusqu'à ce que René Lévesque devienne le chef incontesté du mouvement souverainiste.

Ceci dit pour le passé.

Les raisons majeures qui m'auraient incité à dire «OUI» en 1936, il y a quarante-cinq ans, demeurent fondamentalement les mêmes en 1980, soit: les impératifs de la langue et la notion de pays.

Les impératifs de la langue: le Québec est le seul territoire de l'Amérique du Nord à prédominance française. Sans cet incident de parcours, imputable à l'entêtement de nos prédécesseurs, la souveraineté ne serait pas nécessaire. Au nom de l'efficacité administrative, nous pourrions même souhaiter un peu plus de centralisation dans le melting pot de l'unilinguisme. Malheureusement, si nous avons soif, non seulement de confort des fesses *american way*, mais également d'identité par la souveraineté, c'est tout simplement parce que nous voulons pouvoir vivre en français.

Il faut que demain, dans un Québec souverain, nos grands et petits enfants puissent non seulement faire le train, mais des grosses comme des petites affaires en français.

Tel est le véritable sens des impératifs de la langue envers la souveraineté.

La notion de pays? l'Unité canadienne telle que l'entendent présentement les fédéralistes, c'est le pays légal dans le cadre d'une constitution nivelante qui nous englobe tous. Bref, c'est le même attelage pour le gros et le petit cheval. Par opposition au pays légal, le pays réel ce n'est pas un, mais deux pays, dont un anglophone et un francophone. Dans le premier cas, pays légal et réel s'identifient; le gros cheval se sentant tout à fait à l'aise dans son attelage, dans l'autre, nullement. Exemple: en matière de Défense nationale, le F-18, c'est le choix du gros cheval, du Canada, pays légal. Le F-16, c'est le choix du petit cheval, celui du Québec, pays réel. Si le pays réel, le Québec, était en même temps pays légal, nous pourrions choisir le F-16. Nos futurs alliés d'Amérique s'en accommoderaient fort bien, et l'économie du Québec ne s'en porterait que mieux. Ainsi, en est-il du régime des deux portes, ouverte à Chrysler et fermée à Laprade.

Dernièrement, le député libéral de Châteauguay, M. Watson, disait du F-18: «un choix obscène dans le climat actuel au Québec».

Confronté par les procédés dilatoires du livre blanc, je me suis demandé pendant un certain temps s'il ne valait pas mieux opter pour un fédéralisme renouvelé.

Après avoir pris connaissance du livre beige de Claude Ryan, je n'ai pu m'empêcher de réagir négativement: Quand le fait français en Amérique du Nord est toujours menacé dans son dernier retranchement, le Québec, ce n'est vraiment pas le moment de substituer le libre choix des individus aux droits de la collectivité pour inclure le tout dans une constitution grossièrement retapée.

Également, lorsque en matière d'amendements, on exige 75 votes sur 100, et qu'on en donne 75 aux autres provinces pour en laisser 25 au Québec, sans droit de veto pour ce dernier, je suis bien obligé de conclure à un statut d'infériorité permanente pour le Québec.

Pour ces raisons, à l'instar du professeur Léon Dion, je voterai OUI.

La théorie des dominos

OTTAWA (CP) — Les citoyens de l'Ouest souhaitent une «reconfédération» aussi ardemment que les Québécois, mais un OUI au référendum du 20 mai rendrait la chose impossible.

Cette affirmation a été faite, mercredi, par M. Stanley Roberts, président de la Canada West Foundation.

Prenant la parole devant les membres du Club canadien de la capitale fédérale, M. Roberts affirme:

«Un OUI signifiera pour les gens de l'Ouest que le Canada ne survivra pas. Selon la théorie des dominos, si le Québec tombe, le reste du Canada suivra.»

La fondation dirigée par M. Roberts est un groupe de recherche financé par les gouvernements des provinces de l'Ouest, des particuliers et des sociétés. Elle vise à promouvoir les intérêts de l'Ouest et des régions nordiques.

Il a cependant dit que ses concitoyens interpréteraient un OUI comme la volonté du Québec de devenir un pays indépendant et qu'il n'y aurait donc aucune négociation sur l'association économique.

«Nous voulons que le Québec demeure dans la Confédération et nous partagerons nos nouvelles richesses avec les Québécois, tout comme cette province partageait les siennes avec nous lorsque nous étions en difficulté.

«Mais si vous voulez nous quitter, Québécois, alors partez. Dans ce cas, vous serez considérés comme faisant partie d'un pays étranger.»

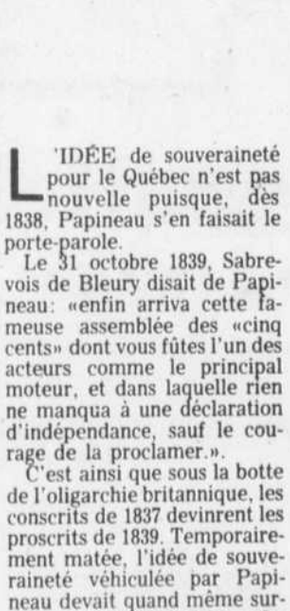



Les Expos perdent 8-7 à la 11e manche contre Atlanta

Sept points produits de Parrish ne suffisent pas

ATLANTA — Larry Parrish a claqué trois circuits et produit sept points, hier soir, mais ses exploits n'ont pas suffi aux Expos qui se sont inclinés 8-7 en 11 manches devant les Braves d'Atlanta.

C'est un double de Chris Chambliss contre le releveur Fred Norman, en 11e, après deux buts sur balles par Stan Bahnsen, qui a procuré la victoire aux Braves, que les buts sur balles et quatre erreurs des Expos ont largement aidés à surmonter un déficit de 5-1 en quatrième...

Parrish a procuré aux Expos une avance de 3-0 en frappant son premier circuit contre Tommy Boggs. Il a porté le compte 5-1 grâce à un deuxième circuit contre Boggs, en quatrième, et il a égalé le compte 7-7 en neuvième en canonnant un tir de Gene Garber à perte de vue, au champ gauche.

C'est la troisième fois que Parrish réussit trois circuits dans un match. Il a d'abord réalisé l'exploit contre les Cards de St-Louis, en 1977, et ensuite contre les Braves d'Atlanta, en 1978. Chez les Expos, seul Gary Carter, contre Pittsburgh en 1977, a aussi frappé trois circuits dans un match. En produisant sept points, il a égalé une marque d'équipe qui appartient aussi à trois autres joueurs, Willie Davis, en 1974, Bob Bailey, en 1973 et John Bateman, en ey, en 1973 et John Bateman, en 1970.

Chambliss a frappé son double décisif après que Dick Williams eut mandaté Fred Norman au monticule, après un seul retrait et des coureurs aux deuxième et premier buts, par suite de deux buts sur balles accordés par Stan Bahnsen.

Plus tôt, en huitième, les Braves avaient pris l'avance 7-5 grâce à un simple de Luis Gomez, qui a produit trois points au cours du match, d'un but sur balles les buts remplis à Jerry Royster par Woodie Fryman et d'une erreur de Fryman à la suite d'un roulant de Larvell Blanks, toujours avec les buts remplis.

Fryman a succédé au monticule à Dave Palmer, qui venait de commettre une erreur pour remplir les coussins après des simples à Chamblisa et Burroughs. Palmer n'a guère brillé, puisque les deux buts sur balles qu'il a accordés en sixième à Burroughs et Brian Asseltine ont directement mené au quatrième point des Braves, produit par un roulant de Gomez.

Bill Lee méritait un meilleur sort, hier, même s'il n'a lancé que cinq manches, le temps d'allouer sept coups sûrs et un but sur balles aux Braves. Il menait 5-3 grâce à Parrish lorsqu'il a cédé sa place au monticule. Il est toujours en quête d'une première victoire en saison.

Le releveur Larry Bradford a remporté la victoire, lançant la 11e manche sans concéder de coup sûr, se permettant de retirer dans l'ordre Ellis Valentine, Larry Parrish et Gary Carter. Parrish a frappé son troisième circuit avec Ellis Valentine sur les sentiers, à la suite d'un simple en neuvième, son deuxième après que Valentine eut obtenu un simple, en quatrième, et son premier alors que Tony Bernazard, grâce à un but sur balles, et André Dawson, en vertu d'un coup sûr, occupaient les sentiers en première.

ÉCHOS... Dan Schatzeder a remporté sa première victoire de la saison, hier, alors que les Tigers de Detroit ont défait les Red Sox de Boston 11-3. Il avait subi la défaite à ses trois premères décisions... Les Pirates de Pittsburgh ont cédé le contrat du releveur gaucher Dave Roberts aux Mariners de Seattle, afin de faire place au réserviste Matt Alexander. Hier, ils ont subi un revers de 5-3 contre les Cubs de Chicago, victimes d'une manche de quatre points des Cubs, en septième. Et en huitième, Dave Kingman a frappé son sixième circuit de la saison. Bruce Sutter a protégé la victoire qu'a remportée Rick Reuschell... Les Expos joueront ce soir et demain contre les Braves avant d'entreprendre une importante série de trois matchs contre les Pirates mardi au Three Rivers Stadium de Pittsburgh...

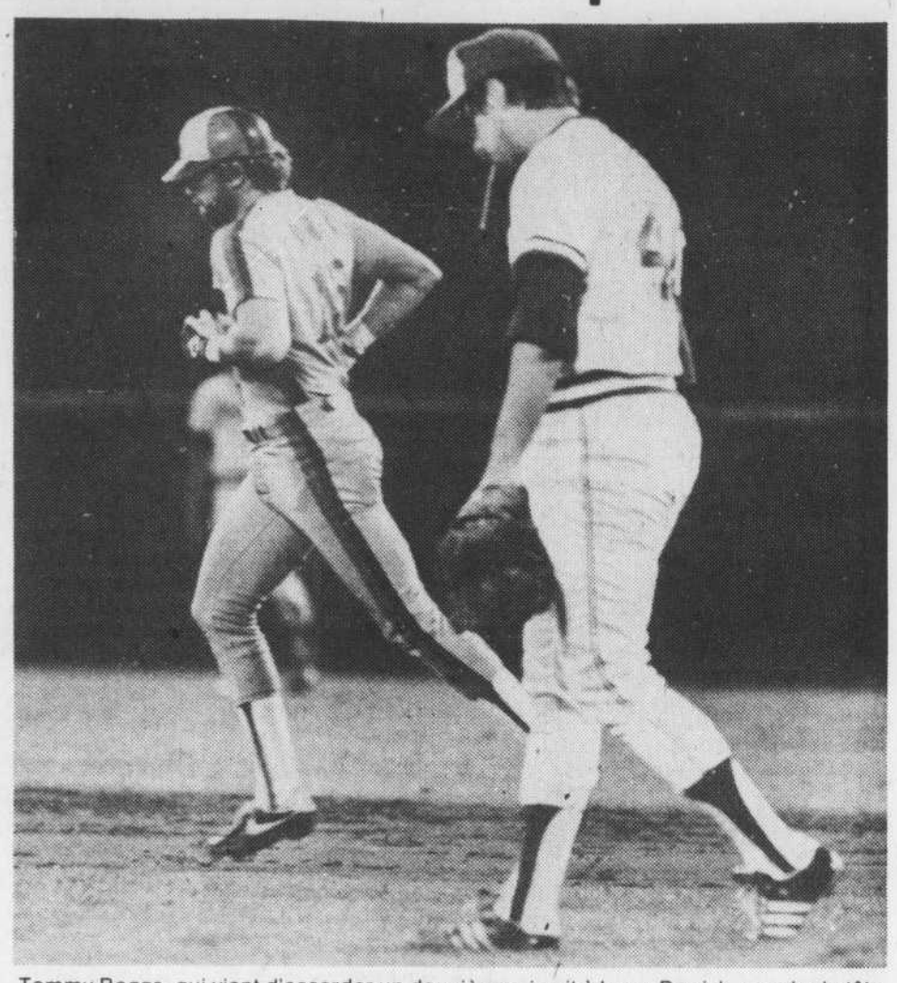

Tommy Boggs, qui vient d'accorder un deuxième circuit à Larry Parrish, penche la tête tandis que le joueur des Expos contourne les buts. Parrish a plus tard canonné un 3e circuit, mais les Expos ont perdu 8-7, hier soir, à Atlanta. (Photolaser AP)

La présence de Larouche demain est incertaine

Suite au claquage qu'il a subi jeudi soir au Minnesota, Pierre Larouche, sur la recommandation du physiothérapeute Yvon Bélanger, n'a pas patiné, hier, alors que le Canadien a entrepris sa préparation en vue de sa septième et dernière partie en série quart-de-finale de la Coupe Stanley.

Le match utlime aura lieu demain soir au Forum, et on ne sait pas si Larouche, tout comme le défenseur Brian Engblom d'ailleurs, sera en mesure d'affronter les North Stars du Minnesota, qui ont égalé la série 3-3 jeudi en battant le Canadien 5-2.

Engblom s'est blessé au genou gauche en bloquant un tir de Steve Christoff et il espère qu'un autre jour de repos, aujourd'hui, lui permettra de chausser les patins demain.

Engblom et Larouche sont les deux derniers blessés dans le camp du Canadien, et le directeur gérant de l'équipe, Irving Grundman, s'est encore réjoui hier que le septième et dernier match doive avoir lieu demain plutôt qu'aujourd'hui comme il avait d'abord été prévu.

Outre ces deux derniers joueurs, Guy Lapointe, incommodé par une blessure au pied gauche, Doug Risebrough, victime d'une dislocation de l'épaule le 15 mars dernier, et Guy Lafleur, toujours blessé à un genou, sont des visiteurs assidus de la clinique du Forum depuis quelque temps.

Lapointe a participé à un entraînement léger hier, Risebrough prendra part à l'exercice du Canadien aujourd'hui, et Lafleur a recommencé à patiner, mais sa présence dans l'uniforme tricolore est peu probable avant la troisième partie de la demi-finale, si le Tricolore devait y accéder.

Devant cette longue liste de blessés, l'entraîneur Claude Ruel a refusé d'annoncer dès hier la composition de son équipe en vue du match de demain. Une décision devrait être prise aujourd'hui.

Pour leur part, les North Stars du Minnesota, qui savourent encore leur résurrection après une mort presque consommée, croient qu'une autre victoire demain prouverait sans aucun doute qu'ils sont aussi bons que n'importe quel autre club de la Ligue nationale.

«J'ai comparé les deux clubs au point de vue talent, a dit le défenseur Brad Maxwell, et je crois que nous en avons plus qu'eux, mais ils ont davantage l'expérience des séries que nous.

«Nous avions entendu tous ces commentaires voulant que nous étions morts, mais nous savions que, à la suite de nos deux premières victoires, nous pouvions les vaincre encore.»

L'instructeur Glen Sonmor n'était pas surpris du triomphe des siens.

«Nous comptons sur un grand nombre de jeunes joueurs très confiants. Je crois maintenant que nous avons vraiment une chance à Montréal»

Est-ce que les North Stars peuvent répéter leur effort de jeudi?

«Lorsque vous êtes récompensés pour un tel effort, il n'est pas difficile de le répéter», a conclu Sonmor.

Rosie Ruiz n'a pas couru en entier le marathon de New York

NEW YORK (CP) — Rosie Ruiz, dont la première place parmi les femmes ayant participé au marathon de Boston lundi dernier est présentement remise en question, a vu hier son temps inscrit au marathon de New York être annulé par les organisateurs de cette compétition.

La prestation de deux heures, 56 minutes et 29 secondes qu'elle était censée avoir réalisée en octobre dernier à New York, où elle participait à son premier marathon, a permis à Mlle Ruiz de se qualifier pour le marathon de Boston.

«C'est triste, mais vrai, a dit Fred Lebow, le président du «Roadrunners Club», de New York. Rosie n'a pas terminé le marathon de New York.

«Boston est le site du marathon le plus important au monde, et nous sommes d'autant plus peinés que nous nous sentons un peu coupables pour ce qui est arrivé là-bas».

Lebow a dit que Will Cloney, directeur du marathon de Boston, annoncerait lundi ou mardi si le temps inscrit par Mlle Ruiz lors de cette dernière épreuve serait maintenu. Lundi passé à Boston, Rosie Ruiz, une New-yorkaise de 26 ans inconnue dans le monde de la course, fut la première femme à franchir la ligne d'arrivée du marathon avec un temps de 2:31.56, la troisième meilleure prestation jamais réalisée par une femme sur 42.195 km.

Depuis lors, des doutes ont été soulevés par les participants eux-mêmes sur la possibilité que Mlle Ruiz ait effectivement couru en entier le marathon de Boston. Pour une, la Montréalaise Jacqueline Gareau, qui a terminé deuxième, affirme n'avoir jamais été dépassée par Rosie Ruiz. Or, Jacqueline Gareau, selon plusieurs témoins, a occupé le premier rang chez les femmes à un certain moment au cours de la course.

Quoiqu'il en soit, les faits révélés hier par les organisateurs du marathon de New York minent sérieusement la crédibilité de Mlle Ruiz, car jeudi, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle a été soumise à un véritable interrogatoire, elle a assuré avoir couru les deux marathons, celui de Boston comme celui de New York.

«Je n'ai pas à faire la preuve de mon innocence, car je sais que je l'ai fait», a-t-elle alors dit.

Mlle Ruiz ne peut être vue sur le film montrant l'arrivée des coureurs au marathon de New York. Lorsque l'image est immobilisée au temps qu'est censée avoir fait Mlle Ruiz, soit 2:56.29, aucun coureur ou aucune coureuse ne sont filmés.

La bande magnétoscopique montre un groupe d'athlètes franchissant la ligne d'arrivée dans les secondes qui suivent, et une de celles-ci, Cindy Wuss, de New York, affirme n'avoir jamais vu Mlle Ruiz au cours de la course. «Elle ne m'a pas doublée, et je ne l'ai pas dépassée au cours de ce marathon», a dit Cindy Wuss lors de la conférence de presse hier.

Pour sa part, Susan Morrow, une photographe de New York, a dit avoir marché avec Rosie Ruiz en bordure de la route pendant que se déroulait le marathon de New York.

«Je lui ai demandé ce qui était arrivé, et elle m'a répondu s'être tournée une cheville au dixième mille», a dit Susan Morrow, qui affirme avoir marché avec Rosie Ruiz jusqu'à la ligne d'arrivée au «Central Park».

HOCKEY

Coupe Stanley

Jeudi
Minnesota 5, Montréal 2

Dimanche
Minnesota à Montréal, 20 h 05

Les meneurs

	b	p	pts
Trottier, NYI	6	9	15
McNab, Bos	8	6	14
Perreault, Buf	4	9	13
B. Smith, Min	1	11	12
Lambert, Mtl	8	3	11
MacAdam, Min	5	6	11
Bourque, Bos	2	9	11

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Sherbrooke 10, Cornwall 3
Hier
Cornwall 7, Sherbrooke 2
Dimanche
Cornwall à Sherbrooke, 14 h
Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Hawerchuk, Cor	14	21	35
Boisvert, She	10	17	27
Corrigan, Cor.	12	14	26
Aubin, She	13	11	24
Haworth, She	11	13	24

COUPE STANLEY

Quarts-de-finale 4-de-7

Série I

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	5	4	1	14	7	8
RANGERS NY	5	1	4	7	14	2
Série J						
BUFFALO	4	4	0	16	7	8
CHICAGO	4	0	4	7	16	0
Série K						
MONTRÉAL	6	3	3	19	15	6
MINNESOTA	6	3	3	15	19	6
Série L						
ISLANDERS NY	5	4	1	19	14	8
BOSTON	5	1	4	14	19	2

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Finale 4-de-7

Série G

	pj	g	p	bp	bc	pts
CORNWALL	4	3	1	18	18	6
SHERBROOKE	4	1	3	18	18	2

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Los Angeles 5, San Francisco 2
Atlanta 8, San Diego 7
Hier
Atlanta 8, Expos 7
(11 manches)
Chicago 5, Pittsburgh 3
St-Louis 3, Philadelphie 1
New York à Houston
San Diego à Los Angeles
Cincinnati à San Francisco
Aujourd'hui
Pittsburgh, Candelaria (1-1) à Chicago, Lamp (2-0), 14 h 15
Cincinnati, Seaver, (1-0) à San Francisco, Knepper (1-2), 16 h 05
St-Louis, Fulgham (1-1) à Philadelphie, Carlton (2-1), 19 h 05
Montréal, Grimsley (0-1) à Atlanta, Niekro (0-3), 19 h 35
New York, Swan (1-1) à Houston, J. Niekro (1-1), 20 h 35
San Diego, Curtis (1-1) à Los Angeles, Hooton (2-1), 22 h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs moy.
Cromartie, Mon	42	18 .429
Reitz, St-L.	42	18 .429
Buckner, Chi	43	18 .419
Kingman, Chi.	33	13 .394
R. Smith, LA	57	22 .386
Hendrick, St-L.	48	18 .375
E Maddox, NY	39	14 .359
Schmidt, Phil.	45	16 .356
D. Thomas, LA	31	11 .355
Cabell, Hou.	48	17 .354

Circuits
Kingman, Chi., 5; Schmidt, Phil., Luzinski, Phil., et Foster, Cin., 4.

Points produits
Cuuz, Hou., 15; Kingman, Chi., et Garvey, LA, 13.

Lanceurs, (2 décisions)
LaCoss, Cin., 3-0; Reuss, LA, 3-0; 6 lanceurs à 2-0.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	cc	pp	moy.
ALMON	11	4	0	0	.364
BERNAZARD	7	2	1	1	.286
CARTER	43	12	2	8	.279
CROMARTIE	42	18	3	6	.429
DAWSON	36	10	2	8	.278
HUTTON	6	1	0	0	.167
LEFLORE	40	12	0	1	.300
MACHA	3	1	0	0	.333
OFFICE	8	3	0	1	.375
PARRISH	40	12	1	5	.300
SCOTT	34	4	0	0	.118
SPEIER	27	5	0	3	.208
TAMARGO	1	0	0	0	.000
VALENTINE	45	10	2	7	.222
WHITE	6	0	0	0	.000

Les lanceurs
(Partie d'hier non comprise)

	g-p	vs	mi	rab	mpm
BAHNSEN	0-0	0	9.0	3	0.00
FRYMAN	0-0	1	2.0	0	0.00
GRIMSLEY	0-1	0	6.0	0	4.50
LEE	0-2	0	15.2	3	5.63
MURRAY	0-0	0	7.1	4	8.43
NORMAN	0-0	1	8.2	6	7.00
PALMER	0-0	0	4.0	2	0.00
ROGERS	2-2	0	25.0	14	4.68
SANDERSON	1-1	0	15.0	3	6.00
SOSA	2-0	0	4.1	1	0.00

Assistance: 115,893.

Ligue Américaine

Jeudi
Chicago 9, Boston 3
Hier
Detroit 11, Boston 3
Minnesota 10, Oakland 3
Texas 4, Cleveland 1
Chicago 6, New York 0
Kansas City 7, Baltimore 0
Toronto à Milwaukee
Californie à Seattle
Aujourd'hui
Boston, Hurst (0-0) à Detroit, Wilcox (0-1), 13 h 15
Texas, Matlack (2-0) à Cleveland, Denny (0-2), 14 h 05
Baltimore, Flanagan (1-2) à Kansas City, Gale (0-2), 13 h 15
Oakland, McCatty (2-2) au Minnesta, Redfern (1-1), 14 h 15
Toronto, Stieb (2-0) à Milwaukee, Caldwell (2-0), 14 h 30
Chicago, Kravec (1-1) à New York, Guidry (0-0), 20 h
Californie, Knapp (0-1) à Seattle, Beattie (0-1), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs moy.
Staub, Tex.	35	15 .429
Bochte, Sea	51	21 .412
Johnson, Chi	50	20 .400
Molitor, Mil.	46	18 .391
Watson, NY	49	19 .388
Sundberg, Tex.	31	12 .387
Yount, Mil	44	17 .386
Nordhsgem, Chi	26	10 .385
Molinaro, Chi	32	12 .375
Summers, Det.	32	12 .364

Circuits
Smalley, Min., 5; Murray, Balt., 4; Singleton, Balt., 4; Johnson, Chi., 4.

Points produits
Johnson, Chi., 16; Gamble, New York, 15.

Lanceurs
Keough, Oak., 3-0, Honeycutt, Sea., 3-0; Burns, Chi., 2-0; Wortham, Chi., 2-0; Stieb, To., 2-0; Caldwell, Mil., 2-0; John, NY., 2-0; Splittorff, KC, 1-0;

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	7	4	.636	—
PITTSBURGH	8	5	.615	—
ST-LOUIS	6	7	.462	2
MONTRÉAL	5	7	.417	2½
PHILADELPHIE	5	7	.417	2½
NEW YORK	5	7	.417	2½
Section Ouest				
CINCINNATI	12	2	.857	—
HOUSTON	8	5	.615	3½
LOS ANGELES	8	7	.533	4½
SAN DIEGO	6	8	.429	6
ATLANTA	5	9	.357	6½
SAN FRANCISCO	4	11	.267	8½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	6	5	.545	—
NEW YORK	7	6	.538	—
BOSTON	6	7	.461	1
TORONTO	5	6	.455	1
BALTIMORE	5	8	.385	2
DETROIT	5	9	.357	2½
CLEVELAND	3	8	.273	3
Section Ouest				
CHICAGO	9	4	.714	—
OAKLAND	10	5	.667	—
TEXAS	8	4	.667	—
KANSAS CITY	7	6	.538	2
SEATTLE	8	7	.533	2
MINNESOTA	7	8	.466	3
CALIFORNIE	5	7	.417	4

La saison de la pêche s'ouvre

La saison de pêche sportive a officiellement commencé hier pour le plus grand plaisir des amateurs de plein air. Une seule exception toutefois: il s'agit de la région C-1, c'est-à-dire de La Pocatière à Gaspé, où les cours d'eau sont encore gelés.

Dans cette dernière région, l'événement «sportif» de la fin de semaine sera sans aucun doute la manifestation des amateurs de chasse et des écologistes de toutes les régions de la province, pour lesquels la Fédération québécoise de la Faune (FQF) des autobus à leur disposition pour aller manifester sur les battures de Kamouraska, que le ministère de l'Agriculture a décidé de ravager pour y construire des digues contre les marées. Ces battures recèlent la majeure partie des canards noirs du fleuve Saint-Laurent et le Service canadien de la Faune a jugé, dans un récent rapport, leur valeur économique et écologique fort supérieure aux gains en terre agricole qu'on y prévoit. Selon un porte-parole de la FQF, quelques organisateurs de la manifestation ont reçu des menaces.

Quant à la pêche sportive, on pourra la pratiquer dans tous les lacs actuellement dégelés pour y tenter sa chance sur les truites arc-en-ciel, brunes, fardées, grises et mouchetées. Plusieurs lacs du nord sont encore gelés mais le bassin sud de la province semble déjà propice aux pêcheurs en raison de la température clémente cette année. Quant aux ZEC, les saisons de pêche varient d'un endroit à l'autre et les pêcheurs doivent se renseigner auprès de leurs organisations respectives.

Sachez chasser l'orignal!



Chasse à l'orignal dans les parcs et réserves fauniques du Québec en 1980

Résidants du Québec, vous pourrez cette année chasser l'orignal dans 9 parcs et réserves, **du 13 septembre au 24 octobre,** selon les endroits. Procurez-vous dès maintenant les formules d'inscription dans les différents bureaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Le nom des gagnants sera tiré au sort par ordinateur à la mi-juin.

La chasse est autorisée dans les réserves fauniques et parcs suivants:

- La Vérendrye
- Mont-Tremblant
- Mastigouche
- Saint-Maurice
- Chibougamau
- Portneuf
- Laurentides
- Matane
- Dunière

La durée d'un séjour de chasse varie de 4 à 6 jours.

Modalités d'inscription

- Se procurer d'abord une formule d'inscription dans l'un des bureaux du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.
- Compléter et faire parvenir cette formule, **avant le 31 mai 1980** au:

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Service des renseignements et des réservations
C.P. 8888, Québec - G1K 7W3

La formule d'inscription vous fournira tous les renseignements, modalités et règlements relatifs au tirage électronique et à l'attribution des réservations.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

AHMED JAZOULI
avocat
Agent de marques de commerce
5161 Côte-des-Neiges
Montréal H3T 1X9
Tél.: 735-0992

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt sdeq

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5225

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

La hausse du prix du pétrole

Lalonde n'entend pas se plier au chantage des majors

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, a déclaré, hier, qu'il ne se soumettrait pas au «chantage» des compagnies pétrolières pour faire hausser le prix du pétrole et a laissé entendre qu'il rendrait bientôt publiques les propositions du gouvernement fédéral sur le prix du pétrole.

Il a indiqué aux journalistes qu'il prévoyait rencontrer les ministres provinciaux de l'Énergie au cours d'une tournée nationale qu'il entreprendra du 5 au 15 mai. Le ministre a aussi dit qu'il pourrait dévoiler les propositions du gouvernement sur le prix du pétrole avant la reprise des négociations avec les provinces productrices, soit l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan.

Entre-temps, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a fait savoir que son ministère avait ouvert une enquête sur les fulgurantes hausses de profits des compagnies pétrolières.

Un peu plus tôt, M. Lalonde avait réagi vigoureusement à un avertissement lancé, jeudi, par le président de Shell Canada, M. William Daniel, à l'effet qu'un troisième projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta soit différé pour un an si la compagnie n'obtient pas la garantie de recevoir le prix mondial pour le pétrole qui y serait produit. (Voir texte ci-contre).

M. Daniel a fait cette déclaration lors d'une réunion des actionnaires où il a annoncé par ailleurs que les profits de Shell pour les trois premiers mois de l'année avaient presque doublé par rapport à la période correspondante l'année dernière, pour atteindre $89 millions.

«Le gouvernement ne se soumettra pas au chantage et aux menaces de quelque compagnie ou président de compagnie que ce soit», a déclaré pour sa part le ministre Lalonde au cours d'un échange très vif avec l'ancien ministre conservateur des Finances, M. John Crosbie.

M. Ian Waddell (NPD-Vancouver Kingsway) s'est jeté dans la mêlée, exigeant que le gouvernement dise ce qu'il avait fait face aux taux de profit «exorbitants» des principales compagnies pétrolières.

M. Waddell a affirmé que les profits de Shell avaient augmenté de 94% au cours du semestre, ceux de Gulf de 72%, ceux de Texaco de 94%, pendant que la Suncor, elle, enregistrait une «hausse incroyable de 364%».

M. Ouellet a répondu que le gouvernement faisait enquête sur les profits de ces compagnies et qu'il prendrait des mesures aussitôt après en avoir reçu le rapport.

Le mois dernier, le ministre Lalonde avisait les deux compagnies opérant des projets de sables bitumineux, Syncrude et Suncor, qu'ils ne pouvaient plus être assurés de recevoir le prix mondial pour leur pétrole, invoquant une clause spéciale de «force majeure» dans leur entente sur les prix avec Ottawa.

La clause permet au gouvernement de suspendre toute garantie de verser le prix mondial s'il considère qu'une marge raisonnable de profits est assurée aux compagnies.

Le ministre Lalonde s'est dit toujours confiant d'en arriver à une nouvelle entente d'ici juillet et a réitéré l'engagement électoral des libéraux de garder la hausse du prix du pétrole en-deçà des $4 le baril proposés par l'ancien gouvernement conservateur.

L'Impériale améliore ses profits de 71%; BP de 150%

Le premier trimestre de 1980 a été bon, et même très bon, pour les compagnies pétrolières, qui annoncent les unes après les autres des hausses substantielles de leurs bénéfices.

Au Canada, hier, c'était au tour de la Compagnie Pétrolière Impériale et de BP Canada, qui tenaient toutes deux leurs assemblées annuelles à Toronto. Aux États-Unis, Mobil Corp. se joignait au bal amorcé notamment par Exxon et Texaco.

Durant le premier trimestre de cette année, l'Impériale a enregistré un bénéfice «estimatif» de $152 millions, en progression de 71% sur l'an passé. Pendant la même période, les revenus croissaient de $260 millions pour atteindre $1.8 milliard. Le bénéfice par action s'établissait à $1.16, comparativement à 68 cents pour le premier trimestre de 1979.

La compagnie torontoise signale dans un communiqué que ses dépenses en immobilisation et exploration se sont chiffrées à $239 millions au cours des trois premiers mois de 1980, en hausse de 41% sur 1979, et atteindront, comme prévu, $1 milliard pour l'ensemble de cette année.

De son côté, BP Canada a fait savoir hier que son bénéfice net pour le premier trimestre de cette année atteignait $30 millions, ou $1.41 l'action, au regard de $12.2 millions, ou 58 cents l'action, en 1979. Il s'agit d'un bond de l'ordre de 150%.

A l'assemblée annuelle de la compagnie, hier à Toronto, le président de BP Canada, M. R.W.D. Hanbridge, a indiqué que l'amélioration des profits était attribuable à la performance des secteurs du raffinage et du marketing. «Je ne m'attends pas à ce que le taux d'augmentation connu au cours du premier trimestre de 1980 continue de se manifester pendant le reste de l'exercice, a-t-il affirmé. On peut s'attendre toutefois à ce que l'accroissement net que votre compagnie connaitra en 1980 soit supérieur à ce qu'il a été en 1979.»

À New York, hier, Mobil Corp., la dernière des grandes sociétés pétrolières américaines à divulguer ses résultats financiers, a annoncé à son tour une hausse spectaculaire de ses bénéfices pour le premier trimestre de 1980.

Durant cette période, la deuxième société pétrolière des États-Unis a réalisé des bénéfices d'exploitation de $922 millions, en hausse de 105% sur les $449 millions du premier trimestre de 1979, principalement à cause de l'augmentation des prix pétroliers.

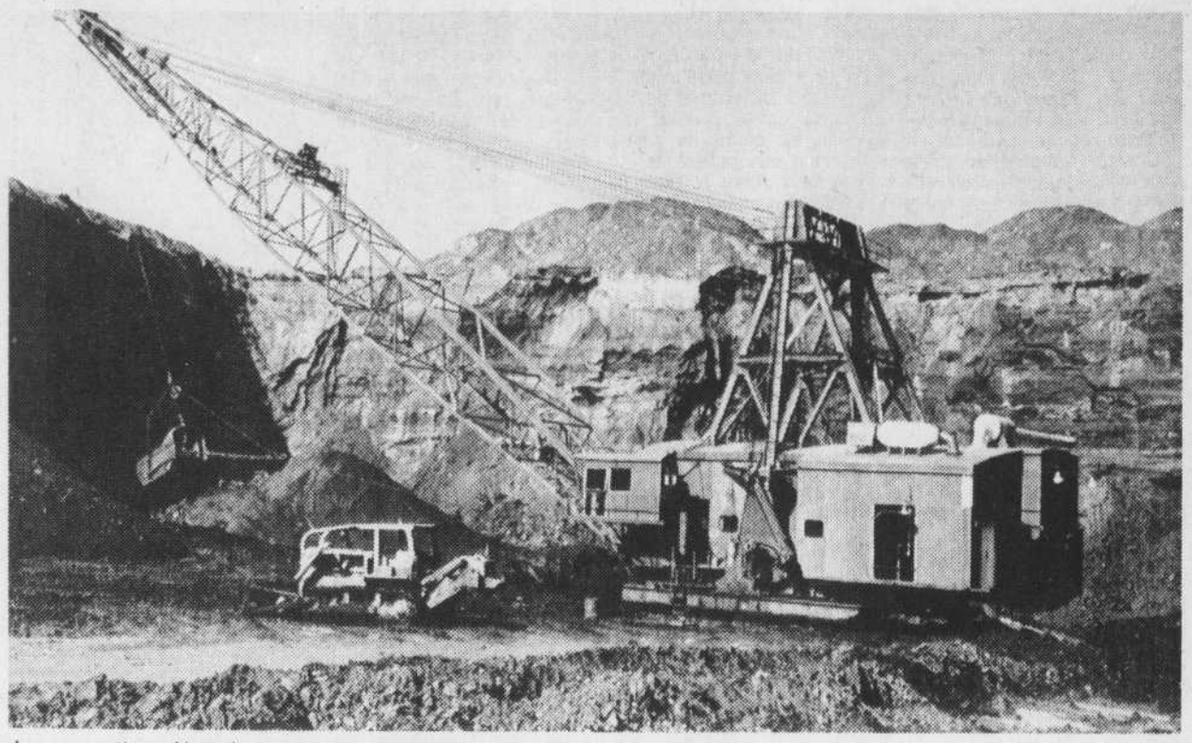

Le consortium Alsands ne pourra respecter son calendrier de travail tant qu'il n'aura pas reçu suffisamment de garanties sur le prix du pétrole tiré des sables. (Laserphoto CP)

Le projet Alsands retardé d'un an ?

TORONTO (PC) — La mise en route du projet de traitement des sables pétrolifères Alsands en Alberta pourrait être retardée d'un an, soit jusqu'en 1987, si le consortium Alsands n'obtient pas d'ici fin juin l'autorisation définitive pour ce faire.

Telle est la déclaration qu'a faite M. William Daniel, président de Shell Canada, aux journalistes convoqués à l'issue de l'assemblée de la société, hier.

Il a expliqué que l'accord concernant le prix mondial du pétrole brut qui sera produit à cette installation, constitue l'élément principal qui empêche de poursuivre le projet à toute vapeur.

À défaut de parvenir à une entente d'ici à la fin de l'année, les neuf sociétés membres du consortium se verraient dans l'obligation de retarder considérablement les travaux, ou de les reporter à une date lointaine.

Il a déclaré à l'assemblée que les grands projets comme celui d'Alsands étaient à la merci des politiciens, qui se renvoient la balle dans les longues discussions au sujet de la fixation d'un prix canadien pour le brut et le partage des profits.

Il a déploré cet état de choses dont les conséquences, a-t-il souligné, risquent d'être désastreuses pour le pays. Parce que, a-t-il expliqué, plus le temps s'écoule plus le coût de développement des ressources s'alourdit, et moins l'on produit de pétrole au Canada plus s'accroit notre dépendance à l'égard de l'étranger.

Il trouve ironique que le gouvernement fédéral soit prêt à payer le prix mondial pour le pétrole importé — et dans le cas du Mexique, le prix mondial majoré d'une prime — alors qu'il refuse ce prix pour la mise en valeur des gisements pétrolifères canadiens.

Shell Canada fait office de directeur d'un consortium de neuf sociétés se proposant de construire, au coût de 6.7 milliards de dollars, une usine d'extraction minière des sables pétrolifères près de Fort McMurray, en Alberta.

Les conditions commerciales relatives au projet Alsands, la troisième entreprise d'exploitation minière des sables pétrolifères au Canada, étaient sur le point d'être réglées lors de la chute du gouvernement fédéral en décembre dernier, a précisé M. Daniel.

Le consortium Alsands a quand même effectué cet hiver des travaux préparatoires sur le chantier d'Athabasca, travaux qui ont coûté 9 millions de dollars, dans l'espoir que la production puisse toujours commencer en 1986.

«Il semblerait cependant que cet effort pour respecter le calendrier de travail ait été inutile», remarque M. Daniel.

Les récentes déclarations des autorités fédérales selon lesquelles le pétrole brut produit par les usines de traitement des sables pétrolifères ne devrait plus être payé au prix mondial «préoccupent vivement» les investisseurs éventuels comme le groupe Alsands.

«Le moment ne saurait être plus mal choisi pour recourir à cette mesure si le gouvernement fédéral espère vraiment mettre le pays sur la voie de l'autosuffisance au cours des années 90,» a dit M. Daniel.

Et il a ajouté: «il est assez paradoxal que le gouvernement accepte volontiers de payer le pétrole importé au prix mondial — plus une prime dans le cas du pétrole mexicain — alors que, d'autre part, il refuse d'encourager la mise en valeur de nos réserves en permettant au pétrole canadien d'accéder au prix mondial».

Ottawa impose son choix à Eldorado

OTTAWA (Le Devoir) — Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a annoncé hier que son gouvernement a obligé Eldorado Nucléaire, une société de la Couronne, à revenir sur sa décision de construire une raffinerie d'uranium à Port Hope, dans la région d'Oshawa au sud de l'Ontario. La raffinerie ira plutôt, selon le voeu du gouvernement, à Blind River, à mi-chemin entre Sault-Sainte-Marie et Sudbury.

La région nord de l'Ontario est fortement libérale et l'installation de cette raffinerie dans la région avait été un enjeu local de la dernière campagne électorale.

Le retard d'un an que le gouvernement fédéral impose à Eldorado augmentera les coûts de construction d'au moins 10% selon M. Lalonde et l'investissement passera ainsi de $133 millions à environ $150 millions. De plus, les coûts d'opération de l'usine seront encore plus élevés puisque l'usine du nord de l'Ontario devra employer une trentaine de personnes de plus.

Le ministre de l'Énergie a justifié cette décision par deux raisons:

- la transformation du minerai se fera plus près de l'endroit d'extraction, ce qui correspond à une politique avancée par les libéraux durant la dernière campagne électorale,
- et la région contient de vastes territoires pour l'entreposage provisoire et l'élimination souterraine du combustible usé des réacteurs nucléaires.

Le gouvernement conservateur avait entériné la décision de l'Eldorado de construire sa raffinerie à Port Hope parce que la compagnie se trouvait plus près de ses marchés traditionnels.

Les libéraux pensent pour leur part qu'il est plus important de diversifier la vocation de la région de Sudbury-Sault Sainte-Marie, jusqu'ici surtout consacrée à l'extraction des minéraux sans jamais participer à leur transformation.

Commerçants, manufacturiers, publicitaires:

La Loi sur la protection du consommateur vous concerne.

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

Cette nouvelle loi sera en vigueur le 30 avril 1980. Elle vise avant tout à harmoniser les rapports entre les milieux d'affaires et les consommateurs. En délimitant clairement les droits et obligations de part et d'autre, la nouvelle Loi sur la protection du consommateur permettra qu'un meilleur climat entoure toute transaction avec vos clients.

Pour vous familiariser avec les diverses dispositions de cette nouvelle loi, vous pouvez vous procurer des guides d'application sur différents secteurs d'activité commerciale en utilisant le coupon-réponse ci-dessous. Ces guides, spécialement préparés à votre intention, comprennent les articles et règlements concernant votre secteur d'activité et sont assortis d'exemples et de commentaires qui vous aideront à mieux comprendre et appliquer la loi.

Il existe aussi une brochure à l'intention des consommateurs qui résume leurs droits et leurs obligations. Vous pourrez vous la procurer bientôt aux Caisses populaires et à la Banque d'Épargne.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

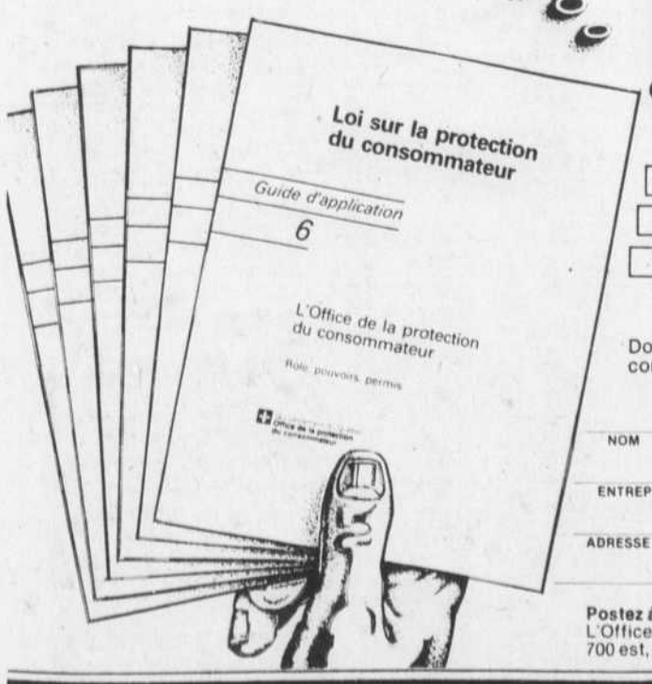

Gouvernement du Québec
Office de la protection du consommateur

Veuillez me faire parvenir le ou les guides suivants:

- ☐ 1. Les contrats relatifs aux biens et aux services
- ☐ 2. Les contrats de crédit
- ☐ 3. Les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes. La réparation d'appareils domestiques
- ☐ 4. Les pratiques de commerce et la publicité
- ☐ 5. Les garanties
- ☐ 6. L'Office de la protection du consommateur (rôle, pouvoirs, permis)

Documents techniques spécifiquement réservés aux commerçants, manufacturiers et publicitaires.

DEV-7

NOM

ENTREPRISE (mention obligatoire)

ADRESSE

CODE POSTAL

Postez à: "GUIDES D'APPLICATION"
L'Office de la protection du consommateur,
700 est, boul. St-Cyrille, 15e étage, Québec G1R 5A9

Vos agences de New York, Paris et Longueuil distillent l'ennui?

Essayez plutôt Cabana, Séguin.

Publicité Marketing Promotion Relations publiques Graphisme Design Identification de compagnies

Cabana, Séguin Inc.
2020, rue Université
19e étage
Montréal
(514) 286-1212

Publicité Cabana, Séguin Inc.
2, Place Québec
Suite 342
Québec
(418) 529-0067

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Baisse générale

La Bourse de Toronto a enregistré un gain modéré, hier. Les acheteurs de titres liés aux métaux précieux et à l'armement ont alimenté le marché. L'indice composé termine en hausse de 4.62 à 1848.41.

Six des 14 secteurs du marché ont progressé, tirés par les aurifères. Le secteur de la gestion a subi les plus lourdes pertes.

Au total, les hausses sont plus nombreuses que les baisses (232 contre 195) et 177 valeurs sont stables. Un petit volume d'affaires a été traité: 3.01 millions d'actions, d'une valeur de $51.47 millions.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Texasgulf Inc. gagne 3 1-2 à $44, Bralorne Resources 3 à $28 1-4, Falconbridge Nickel A 2 1-4 à $103 3-4, Dome Pete 2 1-4 à $68 1-4 et Cominco 1 3-4 à $58 3-4.

Bracan B perd 3 3-4 à $24 5-8, Bow Valley Industries 1 1-4 à $43, Seagram Co. 1-2 à $53 3-4, Shell Canada 1-2 à $30 3-8 et Noranda Mines 3-8 à $23 7-8.

Dans le secteur minier, Afton Mines prend 2 3-4 à $26, Teck Corp. B 1 7-8 à $15 7-8 et Placer Development 1 3-4 à $51 3-4. United Asbestos Corp. abandonne 5-8 à $5 1-8 et Coin Lake Gold Mines cinq cents à 37 cents.

Parmi les pétroles, Merland Explorations gagne 1 1-8 à $24 1-2, Galveston Pete 40 cents à $3 et Total Pete NA 3-8 à $26 3-8. Coseka Resources cède 1 à $17 1-2 et Canada Southern Pete 3-8 à $15 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	8579	$18¼	18	18¼	
Abitbl7½p	120	$39½	39½	39½	— ½
Abitbl10	200	$50½	50½	50½	+ ½
Ackind 2p	z50	$12½	12½	12½	
ActionTrd	3000	16	16	16	
AdanacM	2800	345	325	340	+15
AftonMin	2050	$26¼	24½	26	+2¾
AgnicoE	6950	$11¾	11½	11½	+ ½
AgraIndA	2941	465	450	465	+15
Albany	22600	225	212	215	— 2
AlfEnergy	21076	$19	18½	18⅞	+ ¼
AltaGasA	27045	$26½	26⅜	26½	
AltaGCp	255	$62	62	62	— ½
AltaGDp	z2300	300	300		
AltaGEp	300	$20½	20½	20½	+ ¾
AltaGF	220	$24½	24½	24½	+ ¼
AltaG7.60	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
AltaG6⅜	575	$36⅜	36½	36½	— ¼
AltaG6½	2775	$25	24¾	25	+ ¼
AltaNat	950	$87	85	85	
Alcan	15450	$29½	28¾	29½	+ ¼
AlgomaSt	900	$28¾	28⅛	28½	
AllarcoDv	z20	$72	72	72	
AmLarder	47200	83	77	82	+ 6
AmEagle	3500	495	485	495	—17
AmLeduc	19000	105	97	100	— 4
AndresWA	550	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
AngCT4½	200	$23	23	23	
AngCT265	200	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
AngCT290	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¾
AngCT315	100	$32¼	32¼	32¼	+ 1
AngDGld	9500	400	380	400	+ 5
Aquitaine	7722	$51¼	50¼	51	— ⅜
Argosy	z40	42	42	42	
ArgusBpr	200	$27	26	27	+1¼
Asamera	3560	$21¾	21¼	21¾	+ ¼
Asbestos	371	$35⅜	35¼	35⅜	+ ⅜
AsocPorc	200	255	255	255	+15
Astral	300	255	255	255	+10
AtcoA	2100	$19½	19¼	19½	— ½
AtlCCop	1000	83	83	83	+ 8
AtlasYk	6000	80	80	80	
BCSugarP	100	$12¼	12¼	12¼	
BPCan	6920	$40¼	39½	40¼	+ 1
BanisterC	1050	$16¼	16	16¼	+ ¼
BankBC	613	$31	30½	31	+1⅛
BankMtl	11781	$23¾	23⅜	23⅝	— ⅛
BankNS	16717	$24¾	24⅜	24¾	
Bankeno	2800	$6¾	6½	6½	— ⅛
Barex	2000	26	26	26	
BaryExpl	1400	195	185	195	+ 5
BasicRes	4000	$11⅞	11¼	11⅞	+ ¼
BatonB	z20	$12½	12½	12½	
BeckerBp	100	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
BellCanad	86864	$19	18¾	18⅞	— ⅛
BellApr	z50	$55½	55½	55½	
BellCpr	350	$24	23¼	24	+ ⅞
BellDpr	z40	$56	56	56	
Bell1.80	180	$19½	19½	19½	
Bell1.96	300	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Bell2.05	38794	$22¼	21⅞	22	— ¼
BethCop	100	$22¼	22¼	22¼	— ¼
BighartOG	1200	$7⅞	7¾	7⅞	
BlackPhot	z60	$11⅞	11⅞	11⅞	
Bombr	z21	$10¾	10¾	10¾	
BonzaO	4170	$10⅛	9⅞	10	— ⅛
BonanzaW	4520	$5⅛	5	5	— ⅛
BowValy	16805	$44¼	42¾	43	—1¼
BralorRes	5750	$28¼	25¼	28¼	+ 3
BrascanA	10787	$24⅞	24⅜	24⅞	
BrascanB	1592	$24⅜	24⅜	24⅜	—3¾
BrscnB⅛	900	$23¼	23¼	23¼	
BrendaM	1400	$29	28	29	+1⅝
BrighA	300	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Brinco	20446	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Brincop	920	495	490	490	
BCFP	556	$22½	22¼	22¼	— ¼
BCFPpr	300	$31½	31½	31½	
BCRIC	25280	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
BCPhone	2785	$16¼	16	16	— ¼
BCPh4¾p	105	$47½	47½	47½	— ¾
BCPh4.84	600	$13	12¾	12⅞	— ⅜
BCP10.16p	200	$25½	25½	25½	+ ¾
BroulReef	8000	118	118	118	+ 3
Brunswk	8700	$11¼	10⅞	11⅛	+ ⅜
BuddCan	6700	$7½	7½	7½	— ¼
CAE	1550	$14⅞	14	14	— ⅜
CMERes	19600	310	295	300	
CalPowA	5933	$47½	47	47¼	— ½
CalP10p	z27	$99	97½	97½	
CalP9.80	z10	$98	98	98	
CalP2.36	600	$25¾	25¾	25¾	+ 1¼
CalP8¾	110	$92	92	92	+ 1
Calvert	5900	260	250	252	— 9
Camflo	19850	$18	17¼	17⅜	+ ⅜
CChibA	300	$10½	10½	10½	+ ¼
CampRL	18926	$37¾	37	37	+ ¾
CanCem	1497	$12¼	12	12¼	+ ⅛
CDC	4493	$12¼	12	12	— ⅜
CDCprB	330	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
CanMalt	635	$29½	29¼	29¼	— ¼
CNorWest	3400	$17⅞	17½	17⅝	— ¼
CPackrs	300	$31½	31	31½	
CanPerm	707	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
CS Pete	1850	$16¼	15⅞	15⅞	— ⅜
Can Trust	10159	$24¾	24	24⅛	+ ⅛
CTrust7¼	5600	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅛
CTung	400	$25	24¾	24¾	
CCablesyA	1400	$12⅝	12⅜	12⅝	— ¼
CdnCel	12310	$14⅜	14⅜	14⅜	
CCurtis	600	105	100	105	+ 5
CFormost	2000	$6	6	6	— ¼
CFoundpr	z70	$11¼	11¼	11¼	
CIBkCom	9892	$24¾	24⅜	24¾	— ¼
CLencour	7000	170	165	165	—11
CMarconi	300	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
CNatR	19400	$18⅜	18	18⅛	— ⅛
CNat8.50	2950	$39½	39	39½	+ ½
COcdental	1000	$13	13	13	
CPInve	7137	$39¾	39	39¼	— ¼
CPLtd	28317	$37⅜	37⅛	37⅜	— ¼
CPLAp	230	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
CReserve	300	$19	19	19	+ ¼
CdnTire	z52	$24⅜	24⅜	24⅜	
CdnTireA	1315	$24¼	24	24	— ¼
CUtilties	9441	$21½	19¾	21½	+ ½
CUtil5pr	100	$52	52	52	— 3
CU 10¼	270	$25¼	24½	25¼	+ ⅛
Canray	785	300	300	300	
CanronA	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Cara	950	$16⅞	16½	16¾	+ ¾
CarlOK	1850	$7	6¾	6¾	— ¼
CarlAp	120	$23	23	23	+ ½
CarlBp	100	$26½	26½	26½	+ ½
CarmaA	2000	$13	13	13	+ ⅛
CarolinM	600	$15	14¾	15	+ ⅜
Car	1025	340	335	335	+55
Casslar	3070	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Celanese	3000	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
CelanesIp	100	$10	10	10	
CHEstA	1000	$10¼	10¼	10¼	
CentPat	500	330	330	330	— 5
Chnclr	2616	480	465	465	—20
CharterOl	3000	290	290	290	
Cherokee	3100	$10⅜	10¼	10⅜	+ ¼
ChibKay	14000	34	32	34	+ 2
ChieftanD	100	$28¼	28¼	28¼	— ½
Chimo	200	200	200	200	—20
Chromaco	z20	265	265	265	
Chrysler	3137	$7½	7⅛	7⅛	+ ¼
CHUM	110	$11	11	11	+ ¾
CoinLake	3000	42	37	37	— 5
Cmplx	228	$5¼	5½	5½	
Cominco	4312	$58¾	57	58¾	+1¾
ComincoA	1450	$25	24½	25	+ ½
CC Trp	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
CHolidayI	z20	$7⅞	7⅞	7⅞	
Comtech	6750	300	300	300	
Conlagas	8000	300	250	300	+35
ConBathA	9026	$14¼	13⅞	13⅞	— ¼
ConBathp	1000	$16	15⅞	16	
ConFardy	1405	300	290	300	+10
CDurham	30950	240	226	240	+12
CMarben	200	165	165	165	—25
CMorisn	3200	400	380	385	—15
Cons Pipe	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Cons Prof	11481	225	215	216	+ 7
ConDistrb	1700	$7½	7½	7½	
Conventrs	3656	$15¾	15½	15¾	
Conwest	500	$7½	7½	7½	
CooperC	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
CopFields	11050	$16½	15½	16⅜	+1¼
Corbyvt	620	$15½	15¼	15½	+ ¼
CorpFood	z10	$22	22	22	
CosekaR	15005	$18	17½	17½	— 1
Costainw	z6	345	345	345	
Courvan	23811	220	201	220	+20
Craigmt	2100	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ¼
CZelrbaA	401	$20½	20½	20½	
CrushIntl	600	$12	12	12	
CuvierM	2100	72	70	70	— 5
Cyprus	5375	$20	19¾	20	+ ¼
CzarRes	16420	$16⅜	16	16⅛	— ⅛
DRGLtdA	600	$6	5⅞	6	+ ⅛
DalcoPet	4760	$8¼	7½	8	— ¼
Daon Dev	41630	$5⅞	5¾	5⅞	
DaonA	900	$6½	6½	6½	
Daon9½p	900	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
DEldona	18566	201	198	201	+ 6
Delhi Pac	7500	105	100	102	— 3
Denison	2574	$40½	40¼	40½	+ ¼
Dicknsn	5750	$12⅜	11¾	12	+ ¼
Digtech	450	$7	6¾	7	
Discovry	3600	205	201	205	— 5
DistTrA	100	$7	7	7	
Domanl	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
DomeMine	7943	$75	73½	73½	+1½
DomePete	71482	$68½	66	68¼	+2¼
DPeteAp	850	$21	21	21	+ ½
DPeteBp	532	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
DBridge	1100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅜
DCitrsA	3500	$5	5	5	+ 5
Dumgml	1800	400	385	385	
Dumont	7000	84	76	78	—3
DuPontA	19200	$31¼	31¼	31¼	— ¼
DynMn	2000	82	82	82	
FalNckA	150	$103½	102	103½	+5½
Francana	200	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Fulcrsp	500	$10¼	10¼	10¼	
GazMetr	1112	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Genstar	704	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
GmaLee	600	215	215	215	+5
GrCoast	3000	74	71	71	—4
GulfCan	4201	$150	147¼	148½	+2
H Bay MS	1900	$24⅜	24½	24½	+ ½
H Bay Co	5909	$23¾	23½	23¾	
HB Oil Gas	10	$113	113	113	
HuskyOil	245	$88½	87¼	88½	+1½
IAC	800	$11¼	11	11	— ¼
IUInt	3100	$15¼	14⅞	15	— ¼
Imasco	100	$43¼	43¼	43¼	
Imasco Pr C	650	300	295	295	—15
Imp O A	6063	$43	40¾	41⅛	—2
Inco	17160	$26¾	25¾	26¾	+ ¾
IPLA	475	$16⅞	16⅝	16⅞	— ⅛
Kiena	6250	$12¾	11¾	12	— ¼
Ladubor	18025	185	165	170	—15
LynxExp	2000	81	81	81	+4
MBLtd	100	$25	25	25	— ¼
MrtTel	106	$23½	23½	23½	+1
MassFer	34805	$9¼	9¼	9⅛	
MasFB	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅜
Massval	23818	29	26	28	+1
Mercanti	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
MntTrst	100	$18	18	18	+1
Moore	9420	$34	33¾	34	—1⅜
Muscoch	22600	175	165	174	+9
Noranda	6650	$24¾	23½	23⅞	— ⅜
Norcen	1299	$32⅞	32¾	32¾	+ ¼
Normick	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
NA Rare	12500	26	25	25	+1½
NorTel	1001	$40	39⅜	40	
Nuinsco	2100	146	145	145	+4
PowrCrp	500	$14¼	14	14	— ¼
PrefacA	500	100	100	100	—30
PrnorGr	250	$12	12	12	
ProtoEx	1000	170	170	170	
QueCoblt	600	70	70	70	—25
QueExpl	10800	175	170	175	+30
Queenstn	10600	315	280	290	—5
RoyalBank	300	$39½	39½	39½	— ½
Seagram	4825	$65¾	63½	63½	— ½
ShellCan	37552	$30⅜	29¾	30¼	— ¾
SilStack	15100	$9	8¾	8⅝	+ ⅛
Sintra	100	$14	14	14	+1
SperCap	1000	15	15	15	—3
Stefrd	500	320	320	320	
StelcoA	600	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅜
Tiwind	500	$6	6	6	— ¼
TiwIndA	300	$15	15	15	— ¼
Talisman	54550	335	290	310	+5
Tor Dm Bk	2877	$26	25¾	25¾	— ⅛
Tot Pet A	1350	$26¼	26	26¼	+ ½
Tot Pet pr	400	$46	45⅞	46	+ ½
UnigescoB	100	145	145	145	+5
UnCarbid	10000	$31¼	31¼	31¼	—1
UntdAsbes	500	$5½	5½	5½	— ⅜
WikrC	15731	$24⅛	23⅞	23⅞	— ⅜
WcoastTra	1000	$13½	13½	13½	+ ⅜
Wrightbr	1000	65	65	65	+5
YorkLem	24770	205	190	200	—10

HORSCOTE

	Ventes	Haut	Bas
Abcourt	300	150	150
Amos	2000	18	18
Arjon	500	18	18
Bras d'Or	500	$14	14
Brominco	3233	337½	337½
Can Cement	2000	$13¾	13¾
Can Utilities	100	$26¼	26
Dejour	2500	37	37
Despina	2000	30	30
Groupe Prest et Rev	100	$8	8
Int Systcoms	1050	80	60
Kewagama	400	140	140
Mandarin	1500	60	60
New Bidiamaque	5000	23	23
New Lorie	2000	10	10
New Pascalis	400	85	85
Pelangio Larder	500	15	15
Rochelorn Mns	1000	85	85
Standard Trust	200	180	165
West Quebec	22800	160	140

OBLIGATIONS

Les cours étaient à la baisse et les affaires modérées cette semaine au marché canadien des obligations.

Le court terme était stable. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces et des sociétés, ont perdu un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 19%. Les bons du Trésor à trois mois se négociaient en moyenne à 15.42%, contre 15.71% la semaine dernière; les bons à six mois rapportaient en moyenne 14.49%, au lieu de 15.38%.

Le coût du crédit a fortement baissé pour la deuxième fois en moins d'une semaine, mercredi, alors que la Chase Manhattan, troisième plus importante banque des États-Unis, a réduit son taux de prêts préférentiel d'un demi-point à 19%.

Cette baisse est intervenue dans un mouvement général dans ce sens, la rumeur voulant que le Federal Reserve Board adoucisse ses mesures de resserrement du crédit au moment où l'économie traverse une récession.

La Mercantile Bank of Canada a dégonflé son taux, mercredi, à 16.75%. Six banques de commerce canadiennes ont fait de même le lendemain, après que la Banque du Canada eut réduit ce jour-là son taux d'escompte de 15.96 à 15.67%.

BÉNÉFICES

Advocate Mines: exercice clos le 31 déc.: 1979, $8,999,470, perte, aucun chiffre par action; 1978, $3,431,440, perte.

AGF Management: trimestre clos le 29 fév.: 1980, $318,965, 16 cents par action; 1979, $74,678, quatre cents.

Brinco: exercice clos le 31 déc.: 1979, $708,000, trois cents par action; 1978, $86,000, un cent.

Canadian Homestead Oils: exercice clos le 31 déc.: 1979, $3,930,000, 55 cents par action; 1978, $3,304,000, 50 cents.

Consolidated Rambler Mines: exercice clos le 31 déc.: 1979, $6,483,000, $2.17 par action; 1978, $4,049,000, $1.36.

Cassidy's: exercice clos le 31 déc.: 1979, $852,000, 83 cents par action; 1978, $534,000, 47 cents.

Cooper Canada: exercice clos le 31 déc.: 1979, $455,000, 31 cents par action; 1978, $2,040,000, $1.46.

Grafton Group: exercice clos le 31 janv.: 1980, $18,210,000, $2.61 par action; 1979, $14,993,000, $2.10.

Harvey Woods: exercice clos le 31 déc.: 1979, $752,000, 28 cents par action; 1978, $895,000, 33 cents.

Hayes-Dana: semestre clos le 29 fév.: 1980, $3,529,000, 58 cents par action; 1979, $4,939,000, 82 cents.

Hollinger Argus: exercice clos le 31 déc.: 1979, $21,823,000, $4.07 par action; 1978, $13,010,000, $2.64.

Indusmin: exercice clos le 31 déc.: 1979, $4,109,506, $3.52 par action; 1978, $3,042,247, $2.60.

Keeprite: exercice clos le 31 déc.: 1979, $4,047,196, $2 par action; 1978, $2,957,443, $1.46.

Labrador Mining and Exploration: exercice clos le 31 déc.: 1979, $22,362,433, $6.28 par action; 1978, $12,478,618, $3.78.

Maple Leaf Mills: exercice clos le 31 déc.: 1979, $12,810,000; 1978, $15,196,000.

North Canadian Oils: exercice clos le 31 déc. 1979, $4,361,000, 96 cents par action; 1978, $5,269,000, $1.11.

Ronalds-Federated: exercice clos le 31 janv.: 1980, $4,691,000, $3.75 par action; 1979, $3,112,000, $2.49.

Seagram Co.: semestre clos le 31 janv.: 1980, $56,152,000 U.S., $1.60 par action; 1979, $47,404,000, $1.35.

Trimac: exercice clos le 31 déc.: 1979, $15,069,000, $2 par action; 1978, $10,464,000, $1.48.

Thomson Newspapers: exercice clos le 31 déc.: 1979, $65,028,987, $1.32 par action; 1978, $56,559,103, $1.15.

United Westburn Industries: neuf mois clos le 31 déc.: 1979, $17,172,000, $9.12 par action; 1978, $7,151,000, $3.80.

UAP Inc.: exercice clos le 31 déc.: 1979, $3,411,095, $3.70 par action; 1978, $1,394,759, $1.58.

Westburne International: neuf mois clos le 31 déc.: 1979, $23,527,000, $3.03 par action; 1978, $19,010,000, $2.45.

Zeller's: exercice clos le 26 janv.: 1980, $19,078,811, $1.45 par action; 1980, $16,682,830, $1.26.

MONTRÉAL

Hausse des cours

Baisse générale à la Bourse de Montréal, hier. L'indice composé clôture en recul de 1.18 à 317.90. Le volume comprenait 546,776 actions et 715 contrats d'option. Au total les pertes l'emportent sur les gains par 51 contre 30 et 38 titres sont inchangés.

Les industrielles baissent de 1.90 à 346.04, les services publics de 1.75 à 232.94, les bancaires de 0.90 à 300.97 et les papetières de 0.81 à 163.80.

Union Carbide perd $1 à $31 1-4, Moore Corp. $1 7-8 à $34, CP Ltd 3-4 à $37 1-4, Seagrams 1-2 à $63, IU International 3-8 à $15, United Asbestos 3-8 à $5 1-2, Walker Home 3-8 à $23 7-8, Dominion Textile 1-4 à $12 5-8, Power Corp. 1-4 à $14, Kiena Gold Mines 1-4 à $12 et Banque royale 1-4 à $39.

Canada Trust Mortgage gagne $1 3-4 à $24 3-8, Cominco $1 1-2 à $59, Inco 3-4 à $26 3-4, B.C. Telephone 5-8 à $16, Hudson's Bay Mining 1-2 à $24 1-2, Banque de Nouvelle-Écosse 3-8 à $24 3-4 et Aquitaine 1-4 à $51.

Dans la spéculation, Talisman Mines prend cinq cents à $3.10, York Lambton cède 10 cents à $2.00 et Laduboro recule de 15 cents à $1.70.

Shell Canada abandonne 3-4 à $30 1-4, Imperial Oil A $2 à $41 1-8, et Hudson's Bay Oil est stable à $113. Par contre, Dome Petroleum monte de $2 1-4 à $68 3-4, Gulf Oil de $2 à $148 1-2, Husky de $1 1-2 à $88 1-2, BP Canada de 3-4 à $40 et Total Petroleum de 1-8 à $26 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ZAbtiPric	660	$18¼	18¼	18¼	
AltaGasT	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
AbtPrK	900	$24¾	24¼	24¾	— ⅛
Alcan	5331	$29⅜	28¾	29⅜	+ ¼
Aquitaine	3000	$51	50	51	+ ¼
Astral	600	250	245	250	+15
BCPhone	100	$16	16	16	+ ⅛
BPCan	4640	$40	39½	40	+ ⅜
Bakertalc	2500	75	72	75	+3
BankMtl	7606	$23⅜	23⅜	23½	— ⅛
BankNS	2200	$24¾	24½	24¾	+ ⅜
BqueNat	8683	$10	9¾	9⅞	
BqEpargne	1850	$18	18	18	
Bateman	20500	23	22	22	
BellCanad	16555	$19	18¾	18⅞	— ⅛
BellPrH	350	$22¼	22	22	— ½
Bomblnc	494	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
BrcanA	1112	$24⅜	24½	24½	— ¼
Bruneau	8600	44	40	40	—3
CAE A	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼
CadillacEx	6000	$5½	5⅜	5⅜	
CalpwA	750	$47	47	47	—1
C DevlpB	100	$130	130	130	—10
C PermM	400	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
C TrustA	500	$24½	24½	24½	+1¾
C Imp Bank	1107	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅜
CIL	300	$25½	25½	25½	— ½
CP Inv	4137	$39¾	39⅛	39⅛	— ½
CPLtd	1900	$37½	37¼	37¼	— ¾
Cdn Tire A	1300	$24⅛	24	24	— ⅛
Celanese	240	$6½	6½	6½	— ⅛
Cominco	900	$59	58	59	+1½
C Bath A	1600	$14¼	14	14	— ¼
C Sum	4000	20	20	20	
CText	600	$7⅛	7¼	7¼	+ ¼
DavdD	300	110	110	110	
DomePete	5085	$68¼	66	68¼	+2¼
DofascoA	5028	$31	31	31	— ⅜
Domtex	3900	$12⅞	12⅝	12⅝	— ¼
Domfar	6500	$22⅛	22	22⅛	

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dumgml	1800	400	385	385	
Dumont	7000	84	76	78	—3
DuPontA	19200	$31¼	31¼	31¼	— ¼
DynMn	2000	82	82	82	
FalNckA	150	$103½	102	103½	+5½
Francana	200	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Fulcrsp	500	$10¼	10¼	10¼	
GazMetr	1112	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Genstar	704	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
GmaLee	600	215	215	215	+5
GrCoast	3000	74	71	71	—4
GulfCan	4201	$150	147¼	148½	+2
H Bay MS	1900	$24⅜	24½	24½	+ ½
H Bay Co	5909	$23¾	23½	23¾	
HB Oil Gas	10	$113	113	113	
HuskyOil	245	$88½	87¼	88½	+1½
IAC	800	$11¼	11	11	— ¼
IUInt	3100	$15¼	14⅞	15	— ¼
Imasco	100	$43¼	43¼	43¼	
Imasco Pr C	650	300	295	295	—15
Imp O A	6063	$43	40¾	41⅛	—2
Inco	17160	$26¾	25¾	26¾	+ ¾
IPLA	475	$16⅞	16⅝	16⅞	— ⅛
Kiena	6250	$12¾	11¾	12	— ¼
Ladubor	18025	185	165	170	—15
LynxExp	2000	81	81	81	+4
MBLtd	100	$25	25	25	— ¼
MrtTel	106	$23½	23½	23½	+1
MassFer	34805	$9¼	9¼	9⅛	
MasFB	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅜
Massval	23818	29	26	28	+1
Mercanti	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
MntTrst	100	$18	18	18	+1
Moore	9420	$34	33¾	34	—1⅜
Muscoch	22600	175	165	174	+9
Noranda	6650	$24¾	23½	23⅞	— ⅜
Norcen	1299	$32⅞	32¾	32¾	+ ¼
Normick	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
NA Rare	12500	26	25	25	+1½
NorTel	1001	$40	39⅜	40	
Nuinsco	2100	146	145	145	+4
PowrCrp	500	$14¼	14	14	— ¼
PrefacA	500	100	100	100	—30
PrnorGr	250	$12	12	12	
ProtoEx	1000	170	170	170	
QueCobIt	600	70	70	70	—25
QueExpl	10800	175	170	175	+30
Queenstn	10600	315	280	290	—5
RoyalBank	300	$39½	39½	39½	— ½
Seagram	4825	$65¾	63½	63½	— ½
ShellCan	37552	$30⅜	29¾	30¼	— ¾
SilStack	15100	$9	8¾	8⅝	+ ⅛
Sintra	100	$14	14	14	+1
SperCap	1000	15	15	15	—3

Chrysler: des prêts garantis

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral pourrait annoncer d'ici deux semaines la forme d'aide qu'il entend apporter à la société Chrysler du Canada qui traverse une période difficile. Le gouvernement étudie plusieurs options, mais surtout celle des prêts garantis. Les prêts assurés par le fédéral pourrait atteindre entre $200 et $285 millions et il se pourrait que le gouvernement ne verse aucune subvention.

Selon un porte-parole du gouvernement, il y aurait en fait deux choix: d'une part, le fédéral pourrait garantir des prêts de l'ordre de $200 millions et Chrysler s'engagerait à investir $1 milliard au Canada, ou encore, les prêts garantis pourraient s'élever à $285 millions et dans ce cas, la compagnie serait tenue d'investir au moins $1.4 milliard.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
NOMINATIONS



Serge Rocheleau — Bruce D. Allanson — Roger Décary — Paule Gauthier — Marcel Dumas — Robert F. Hewett — Charles F. Petersen

Lors de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires du Trust Général du Canada, monsieur Serge Rocheleau fut élu administrateur et membre du comité exécutif. MM. Bruce D. Allanson, Roger Décary, Me Paule Gauthier, MM. Marcel Dumas, Robert F. Hewett et Charles F. Petersen furent élus administrateurs.

M. Serge Rocheleau est vice-président exécutif du Groupe Prenor Ltée; M. Bruce D. Allanson est vice-président exécutif et directeur général du Sherbrooke Trust, une filiale du Trust Général du Canada; M. Roger Décary est vice-président exécutif de Les Prévoyants du Canada; Me Paule Gauthier fait partie de l'étude Gagné, Letarte, Roger, Gauthier, Lacasse et Boily, avocats; M. Marcel Dumas est vice-président exécutif et directeur général de La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance; M. Robert F. Hewett est président de Sterling Trust Corporation, une filiale du Trust Général du Canada; M. Charles F. Petersen est vice-président, opérations, de Sterling Trust Corporation.

Avec ses deux milliards en caisse

Seagram devient une proie tentante

Avec plus de $2 milliards supplémentaires dans ses coffres, la société Seagram risque de se faire happer par un groupe financier puissant déterminé à mettre la main sur ces fonds fabuleux par une prise de contrôle relativement bon marché.

La possibilité n'est pas à écarter, a reconnu hier M. Edgard Bronfman, président du conseil et chef de la direction de la grande distillerie montréalaise, en annonçant que la Sun Co. de Radnor, en Pennsylvanie, venait de conclure avec Seagram une entente selon laquelle la Sun Co. acquerra au prix de $2.3 milliards US les terrains pétrolifères détenus aux Etats-Unis par la Texas Pacific Oil, filiale à part entière de Seagram.

M. Bronfman a cependant ajouté qu'aucune mesure n'avait été prise pour le moment pour diminuer le risque d'une prise de contrôle de grande envergure de la société Seagram. La famille Bronfman, qui constitue le principal groupe d'actionnaires de la firme, contrôle actuellement environ 33% de son capital-actions.

Les cousins de M. Bronfman, Edward et Peter, se sont récemment emparé du contrôle de la grande société de gestion torontoise Brascan, dont les coffres se sont brusquement remplis de sommes considérables à la suite de la vente de ses intérêts dans l'électricité au Brésil. Seagram, à l'heure actuelle, n'est pas à l'abri d'un pareil «coup» financier.

Sun et Seagram ont annoncé hier à Montréal que leur transaction devrait être conclue entre le 23 août et le 30 novembre, une fois l'affaire scellée, Sun versera à Seagram $1.2 milliard en billets à taux variable et $500 millions en espèces.

M. Theodore Burtis, président du conseil et directeur général de Sun, et Edgar Bronfman, qui occupe les mêmes fonctions chez Seagram, ont signé l'entente dans la salle du conseil de cette dernière société.

«Il y a un temps pour acheter et un temps pour vendre», a dit M. Bronfman à la conférence de presse qu'il a donnée peu après la signature, ajoutant que «notre activité principale n'est pas dans le pétrole, et notre banque de terrains était plus importante pour une compagnie pétrolière intégrée que pour un producteur indépendant».

Certains analystes ayant estimé que la Sun était à court de réserves, M. Burtis a dit que l'acquisition des terrains de Texas Pacific «devrait améliorer la situation des réserves et consolider les terrains d'exploration».

«Texas Pacific est venue compléter ce que nous avions. Cette firme était toute indiquée, le moment était propice et pensons-nous, le prix équitable.»

À la question de savoir ce que Seagram entendait faire des $2.3 milliards qu'elle encaissera à la suite de la vente, M. Bronfman a répondu qu'aucun projet n'était prévu pour l'instant mais que le conseil d'administration se réunirait sous peu pour discuter ce sujet.

La Sun émettra deux billets de $900 millions à taux variable. Celui qui viendra à échéance en 1985 porte un taux d'intéret de trois huitièmes de pour cent supérieur au taux entre banques londoniennes à 90 jours, rachetable par Sun après un an sans prime l'autre, qui vient à échéance en 1989, est de trois huitièmes de point supérieur au taux à 90 jours, non rachetable mais convertible en tout temps en billet à taux fixe. Le solde, soit $500 millions, proviendra des liquidités de la Sun.

M. Bronfman a indiqué que l'intérêt sur les billets de la Sun sera de loin supérieur au profit que Seagram a reçu de Texas Pacific. Il prévoit, de plus, que Seagram réalisera des profits importants cette année étant donné que, d'ici à ce que l'affaire soit conclue, la Sun payera pour les activités d'exploration tandis que Seagram encaissera les revenus de la production.

Texas Pacific, établie à Dallas, a une production quotidienne moyenne de 35,000 barils de pétrole et de plus de 130 millions de pieds cubes de gaz naturel. Les réserves prouvées aux États-Unis sont d'environ 120 millions de barils de pétrole et de plus de 300 milliards de pieds cubes de gaz. Elle détient, en outre, trois milliards d'acres nets de terrains inexplorés dans ce pays.

Les profits des grandes firmes ont grimpé de 46%

Soixante grandes entreprises canadiennes, pétrolières en tête, ont réalisé durant le premier trimestre de cette année des profits supérieurs de 46%, en moyenne, à ceux de l'an passé.

Selon un sondage de la Presse Canadienne, les bénéfices de ces compagnies, qui ont toutes annoncé plus de $1 million de profits pour le trimestre écoulé, totalisent $1.7 milliard, par rapport à $1.2 milliard enregistré lors du sondage de 1979.

Il y a cependant un facteur de distorsion dans les résultats de 1980: l'International Nickel Co. a réalisé des bénéfices de $97.5 millions durant le premier trimestre de cette année. Il s'agit d'une hausse astronomique par rapport aux $500,000 réalisés à pareille époque l'an dernier, mais la compagnie était alors paralysée par une grève générale.

Les bénéfices des six principales sociétés pétrolières du Canada, révèle l'enquête de la Presse Canadienne, ont totalisé $453.5 millions, en hausse de 69.7% sur l'an dernier.

En annonçant leurs résultats financiers pour le premier trimestre de 1980, les compagnies de pétrole ont prédit que ce taux de croissance remarquable ne se maintiendrait pas pendant toute l'année. À partir du deuxième trimestre de 1979, ont-elles signalé, leurs profits ont commencé à refléter les hausses des prix pétroliers.

Les sociétés pétrolières ont toutes insisté, par ailleurs, sur le fait qu'une bonne partie de leurs bénéfices étaient réinvestis dans des programmes d'immobilisations et d'exploration de grande envergure.

En tête de liste des pétrolières cette année, figure la Compagnie Pétrolière Impériale, qui affiche $152 millions de profits pour le premier trimestre, en hausse de $89 millions.

Texaco suit avec $93 millions, contre $48 millions; puis Gulf avec $91 millions, contre $52.9 millions; Shell avec $89.2 millions, contre $46.1 millions; Suncor avec $87.3 millions, contre $81.8 millions; et finalement BP Canada avec $30 millions, contre $12.2 millions.

L'enquête conduite par la Presse Canadienne en 1979 révélait une hausse de profits du même ordre sur 1978, parmi les 60 entreprises examinées.

1980 sera une deuxième année difficile pour le groupe Prenor

1980 sera «une autre année difficile» pour le Groupe Prenor, qui enregistrait en 1979 sa première chute de profits depuis plusieurs années. Cependant, la récente acquisition du Trust Général du Canada devrait permettre à la compagnie de la rue Sherbrooke de mieux absorber, à long terme, les baisses cycliques du secteur des assurances générales.

Telle est, en substance, l'analyse que le président de Prenor, M. Lorne Webster, et le vice-président exécutif, M. Serge Rocheleau, ont présentée aux actionnaires de la firme réunis cette semaine en assemblée annuelle.

Prenor a acquis 68% des actions ordinaires du Trust Général le 10 avril dernier, mais n'a pas pour autant le contrôle majoritaire des votes dans l'entreprise.

Les services financiers diversifiés offerts par le Trust Général apporteront assurément de l'eau au moulin du Groupe Prenor, qui en a actuellement besoin. Selon M. Webster, les résultats financiers du Groupe pour le premier trimestre de 1980 ont été «décevants», mais il n'a pas voulu donner plus de précisions sur ces chiffres qui seront dévoilés vers la mi-mai.

De 1978 à 1979, le bénéfice net consolidé du Groupe Prenor est tombé de $3.6 millions, ou $2.19 l'action, à $2.4 millions, ou $1.32 l'action.

Le revenu brut consolidé, qui comprend les revenus de placement, a cependant connu une croissance intéressante, passant de $160 millions en 1978 à $192 millions en 1979. Les revenus des services financiers du Groupe Prenor (services fiduciaires, courtage immobilier, gestion de portefeuilles, etc.) ont presque doublé, mais ceux de l'assurance-vie et de l'assurance générale ont fortement fléchi.

La division de l'assurance générale, en particulier, a dégringolé dramatiquement, ses revenus tombant de $2.2 millions en 1978 à $955,000 l'an dernier. Soulignant que toutes les compagnies d'assurance générale avaient connu une mauvaise année en 1979, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis et en Europe, MM. Rocheleau et Webster ont fourni l'explication suivante dans leur rapport aux actionnaires: «En 1979, la concurrence et le maintien du gel des primes imposé par la Commission de lutte contre l'inflation ont restreint la croissance des revenus. Ces deux facteurs ont empêché toute augmentation de primes que le marché aurait pu raisonnablement tolérer et, en même temps, les coûts d'opération ont continué de monter.»

Du côté de l'assurance-vie, les deux filiales de Prenor — Les Prévoyants du Canada et La Northern du Canada — ont augmenté considérablement leur volume de ventes en 1979 mais ont enregistré une baisse de leur bénéfice, en partie à cause «des coûts élevés générés par le développement de nouvelles affaires au cours de l'année».

Corby rapatrie à Montréal le tiers de son budget publicitaire

Les Distilleries Corby viennent de confier à l'Agence McKim, de Montréal, le contrat pour la publicité de huit de leurs plus importantes marques de produits, contrat qui représente le tiers de leur budget publicitaire global et qui, jusqu'ici, était assuré par une agence de publicité torontoise.

Trois autres agences avaient répondu à l'appel d'offres de Corby; il s'agissait de Prism Communications, de Montréal, et de Needham Harper & Steers et de Straiton, Pearson & Martin, de Toronto. Le premier vice-président de l'Agence McKim, M. Paul Moreau a déclaré, pour sa part, que ce transfert de contrat de Toronto à Montréal renversait en quelque sorte la tendance habituelle.

Les huit marques produites par Corby sont: le whisky canadien Wiser's DeLuxe (10 ans), le Wiser's Special Blend, le whisky écossais Grand Macnish, les rhums importés Lemon Hart et la liqueur Irish Mist. McKim s'est vue également confier les campagnes de publicité d'expression anglaise pour le St-Raphaël, le cognac Courvoisier et les champagnes Charles Heidsieck.

Par ailleurs, les Distilleries Corby, filiale à 50,1% du groupe Hiram Walker-Consumer's Gas, a dévoilé les résultats du premier semestre montrant un accroissement des profits qui passent de $1.5 million pour la période de six mois terminée le 28 février 1979 à $1.9 million pour le même semestre en 1980.

Les ventes ont grimpé de $28,7 millions à $33.7 millions.

Le fonds de roulement atteint maintenant $33.8 millions.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

14 3/4 %
Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000
Sept-Iles: 968-1830 Rivière-du-Loup: 862-7286 Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490 Québec: 688-0630 Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391 Lévis: 833-4450 Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106 Trois-Rivières: 379-7230 Ottawa: 238-4900

ASSOCIATION DE L'IMMEUBLE DU QUÉBEC



GILLES ASSELIN, F.R.I.

M. Gilles Asselin, F.R.I., a été élu président de l'Association de l'immeuble du Québec lors du dernier congrès de cet organisme tenu récemment à Montréal.
Monsieur Asselin, qui exerce ses fonctions dans le secteur immobilier depuis plus de vingt-cinq ans, est président des Immeubles Claremont, une agence immobilière montréalaise, depuis 1961. En 1969, il devenait président de la Chambre d'immeuble de Montréal.
Monsieur Asselin a participé depuis quelques années aux travaux de différents comités de l'Association de l'immeuble du Québec. Depuis 1978, à titre de vice-président à l'éducation, M. Asselin présidait les travaux du Conseil consultatif de l'éducation de l'Association de l'immeuble du Québec, comité spécialement chargé des questions relevant de la formation des candidats à la profession immobilière.

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er juillet 1980 aux actionnaires inscrits le 30 mai 1980.

Actions privilégiées, 5%: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.
Actions privilégiées, 4 3/4%, série 1965: Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.
Actions privilégiées, 7 3/4%, série 1973: Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.
Actions privilégiées, 9 3/4%, série 1975: Un dividende trimestriel de 48 3/4 cents par action.
Actions privilégiées, 7%, série 1977: Un dividende trimestriel de 35 cents par action.
Actions privilégiées subordonnées convertibles série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.
Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 46 cents par action.

Par ordre du conseil d'administration

Jean-Marc Tremblay
Secrétaire

Rimouski, Québec
le 21 avril 1980

G

LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

AVIS DU 307e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel d'un dollar ($1.00) par action ordinaire a été déclaré et sera payable le 9 mai 1980 aux détenteurs desdites actions enregistrées aux livres de la Compagnie à la fermeture des bureaux le 7 mai 1980.

Par ordre du Conseil d'Administration
le secrétaire, D.R. Smith

Montréal, le 23 avril 1980

LES ÉLÉVATEURS DE SOREL LIMITÉE

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

Avis vous est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires de "LES ÉLÉVATEURS DE SOREL LIMITÉE" sera tenue à l'Auberge de la Rive, Ste-Anne de Sorel, Québec le mercredi, septième jour de mai 1980 à 2:15 hrs. après-midi.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et étude des rapports des Administrateurs et des Vérificateurs;
2. Élection des Administrateurs;
3. Nomination des vérificateurs;
4. Ratification des modifications apportées au règlement numéro 1 paragraphe 3 augmentant de sept à huit le nombre des Administrateurs.
5. Ratification et approbation, s'il y a lieu, des actes et gestes des Administrateurs et Officiers de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1979, tels que consignés aux rapports, autorisés, ou enregistrés au livre de minutes de la Compagnie;
6. Transaction de toutes autres affaires pouvant être légalement soumises à l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration
R.G. Gammon
Secrétaire

WINNIPEG, 14 avril 1980

CANTRAKON: LE CENTRE DE CONFÉRENCES QUI VIT!

De nos jours, le monde des affaires préfère Cantrakon. Nanti d'une technologie avant-gardiste dans le domaine des réunions et d'experts qui en assurent le fonctionnement, Cantrakon a la solution à tous les problèmes.
Les magnifiques montagnes de la Gatineau, au Mont SteMarie (55 milles au nord de Hull-Ottawa), servent de site enchanteur à Cantrakon qui offre un gîte remarquable et toute une gamme de loisirs pour chacune des saisons.
La personne avisée dont le travail est de projeter des réunions appréciera vivement la diversité et la qualité qu'offre ce centre de conférences retiré mais complètement aménagé. Avant de planifier votre prochaine réunion ou séance de formation, renseignez-vous sur nos tarifs hors-saison.
Téléphonez à nos conseillères
à Montréal:
Marie Claire Boucher **514-871-9854**
au Mont Ste Marie:
Donna Hunter **819-467-5200**

Cantrakon
Lac Ste Marie, Québec J0X 1Z0



Les Centres Canadiens de Formation et de Conferences Inc

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

On a frôlé la guerre

LA communauté mondiale a retenu son souffle hier alors qu'on apprenait l'échec d'une intervention américaine en Iran. Heureusement, aucun développement, aucune prise de position ne venaient aggraver la situation; au contraire, les autorités américaines, les premières concernées, réitéraient publiquement leur préférence pour un règlement politique et diplomatique de l'affaire des cinquante otages, maintenant rendue dans son 174e jour. Malgré le peu de détails fournis sur le déroulement de l'opération militaire secrète déclenchée par Washington et le manque d'informations aussi sur les causes de ce spectaculaire échec, il ne fait pas de doute cependant que le monde a frôlé de près une crise de la plus grande gravité.

■

Considérant avoir épuisé les moyens pacifiques d'en venir à une solution avec Téhéran, le président des États-Unis a finalement donné son autorisation à l'intervention qu'un groupe spécial avait, depuis des mois, mis au point dans le plus grand secret. Si un tel raid avait été couronné de succès, non seulement le chef de la Maison Blanche aurait-il été acclamé dans tout le monde occidental, mais encore l'abcès international développé par l'affaire des otages aurait-il été crevé, au moins pour un temps. Mais l'échec de l'opération montre que cette intervention militaire, par sa fragilité même, aurait pu provoquer une situation pire encore pour les États-Unis et l'Iran. La solidarité nationale aidant, les Américains vont naturellement minimiser leurs critiques, même en cette période préélectorale. Mais l'examen des éléments connus de l'intervention en montre les risques et leur gravité.

En effet, si les «pannes» mystérieuses qui ont entraîné l'annulation du raid étaient survenues à un stade plus poussé de l'opération, c'est par centaines que l'on aurait pu dénombrer les victimes, de tous les côtés, y compris chez les otages et jusque dans la population iranienne. L'opération avait été conçue pour ne point faire de victimes, mais personne ne pouvait empêcher que des heurts sanglants ne surviennent, dès lors que les appareils américains tombaient en panne. On imagine dans quelle tension l'on se trouverait aujourd'hui si, en plus des cinquante otages, l'Iran détenait, comme c'eût été possible, une vingtaine de prisonniers américains, simples «Marines» ou spécialistes de la CIA.

Sur le plan politique cependant, les conséquences de l'intervention avortée sont nombreuses. Bien évidemment, Washington ne pouvait consulter à l'avance les pays alliés, ne serait-ce que pour de simples raisons de sécurité. Mais là où les alliés ont été dupés, c'est quand ils ont cru qu'en consentant eux aussi à des sanctions contre l'Iran, ils éviteraient l'escalade militaire. En fait, leurs délibérations auront servi à distraire les autorités iraniennes et à protéger l'effet de surprise recherché par le commando américain. Plus sérieusement, les pays qui sont soupçonnés d'avoir prêté leur aide à l'intervention, l'Égypte par exemple, peuvent s'attendre à des remous intérieurs aux conséquences imprévisibles.

Le niveau d'instabilité, en même temps qu'il va baisser en Iran sous le choc du raid, va monter partout ailleurs au Moyen-Orient, rendant encore plus risquée toute nouvelle aventure américaine en vue de récupérer les otages. Paradoxalement, le seul élément stabilisateur à gagner du terrain dans la région sera l'Union soviétique, avec qui Téhéran avait commencé d'élargir ses échanges pour faire échec à l'embargo occidental, et à qui, comble de l'ironie, les experts britanniques attribuent la responsabilité de la «défaillance technique» qui a contraint le président Carter à contremander l'intervention.

In Iran même, où la ferveur antiaméricaine a repris avec plus de vigueur encore, avec cette fois des accents de victoire «miraculeuse», l'intervention militaire des États-Unis, tout en consolidant le pouvoir révolutionnaire, va peut-être l'inciter à rechercher plus activement un dénouement à l'affaire des otages. Tôt ou tard, la puissance américaine devait faire sentir sa détermination. L'échec qu'elle vient de subir et qui l'humilie à la face du monde, loin de la dissuader de recourir à la force, est de nature à la pousser à faire sans trop de retard la démonstration de sa supériorité militaire.

Dans ce contexte, les pays occidentaux et les alliés des États-Unis en particulier devront agir de manière beaucoup plus active dans l'affaire iranienne. Jusqu'à maintenant, ils se sont contentés de réprouver la prise d'otage, les menaces d'interventions militaires ou de trop dangereuses sanctions économiques contre l'Iran. C'est le cas en particulier du Canada, dont le premier ministre, encore tout récemment, après avoir endossé les sanctions contre Téhéran, se bornait à mettre Washington en garde contre le recours à la force. Qu'il s'agisse d'embargo, de coup «limité» de commandos ou de manoeuvres militaires de plus grande envergure, la différence n'est que dans le degré d'escalade. Pour éviter d'être entraînés dans un conflit majeur, les pays industriels devront sortir de la tutelle américaine et agir pour leur propre compte.

■

Dans l'immédiat cependant, des éléments plus rapides risquent d'influer sur le cours des événements. Ainsi dans les milieux politiques américains, une fois dépassée la stupeur, les témoignages de solidarité avec la Maison-Blanche l'emportaient quelque peu sur les critiques. Mais il ne saurait en être ainsi bien longtemps. Le *leadership* même des États-Unis est en cause, et c'est précisément ce qui fait l'objet principal de la crise iranienne et des élections pour la présidence américaine. Après avoir fait tomber le Chah de son exil parisien, voilà que l'ayatollah Khomeiny commence à secouer l'administration Carter. Aucun des adversaires du président ne va se porter vraiment au secours de la Maison-Blanche dans les semaines plus fiévreuses encore qui vont suivre. Il pourrait en résulter d'autres «tentatives» aussi pleines de risques que celle qui vient d'avorter dans un désert de l'Iran.

On s'était fait à l'idée que les otages ne pourraient finalement être libérés qu'après l'installation à Téhéran d'un gouvernement et d'un parlement pleinement en possession du pouvoir. Il commence à apparaître, au contraire, qu'il sera nécessaire d'attendre après les élections présidentielles américaines pour que le sort des otages commence à connaître de meilleurs jours. Le président Carter s'est emprisonné en effet dans une ligne de conduite qui a échoué jusqu'à maintenant. Peut-être une autre administration serait-elle plus libre de renouer avec Téhéran sur une base différente. C'est au déblocage de cette voie que les capitales occidentales devraient s'employer, reconnaissant en particulier que les griefs de l'Iran devront être entendus et que ce n'est pas en intervenant militairement dans ce pays qu'on résoudra le noeud de la crise.

Jean-Claude LECLERC

Le boycottage des Jeux par Ottawa

À la suite d'un long délai de réflexion, auquel la visite du secrétaire d'État américain a mis un terme presque gênant, le gouvernement libéral a dû se résigner à boycotter les Jeux de Moscou, malgré l'apparente contrariété qu'une telle conclusion peut causer au premier ministre, par principe opposé à des mesures de cette nature à moins qu'elles ne soient universelles et d'une efficacité garantie. Fait significatif: M. Trudeau n'était pas aux Communes quand le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé à la Chambre que «les circonstances ne lui laissaient d'autre choix que d'exhorter l'Association olympique canadienne à informer le CIO que les athlètes canadiens ne participeront pas aux Jeux.»

Deux raisons peuvent justifier largement la longueur du délai que le conseil des ministres s'était accordé avant de statuer dans cette affaire. C'est d'abord que le nouveau gouvernement, après le scrutin de la mi-février, pouvait et devait étudier de près l'ensemble de la question des Jeux, le problème suscité par l'invasion de l'Afghanistan, les autres projets de rétorsion et les intérêts particuliers du Canada; rien ne l'obligeait, à cet égard, à entériner la politique arrêtée par le prédécent régime conservateur en faveur du boycottage. Une deuxième raison découle de celle-là: Ottawa, soucieux de travailler au rapprochement des grandes puissances, devait en outre explorer des voies de compromis, celles qui auraient par exemple amené l'URSS à retirer ses troupes d'Afghanistan moyennant la neutralisation du pays. On sait maintenant que cette hypothèse, à laquelle Washington ne s'était pas refusé, n'a pu offrir les éléments suffisants d'une solution réelle. Mais il était naturel que les diplomates canadiens soient attentifs à cette possibilité. De même, dans l'éventualité d'un boycottage, le gouvernement a voulu s'assurer que des États du tiers-monde comme des pays industrialisés accepteraient de participer à l'opération. C'est précisément l'aspect sur lequel M. Trudeau avait davantage insisté au cours de la campagne électorale.

Cette semaine, alors que le Canada rend sa décision publique, il se confirme que le mouvement de boycottage prend une ampleur telle que le succès des Jeux est dès à présent compromis. À la Grande-Bretagne, au Japon, aux États-Unis, à l'Australie, s'ajoutent maintenant la République fédérale allemande, le Canada et une vingtaine d'autres États.

Le gouvernement d'Ottawa, au nom même des principes de justice et de moralité qui imprègnent la politique extérieure du Canada, ne pouvait se soustraire à l'obligation de boycotter la réunion de Moscou. Que ce mouvement de non-participation dût être vraiment collectif pour acquérir plus d'efficacité, nul ne le contestera, mais ce n'est pas là un argument impérieux; c'est plutôt une considération tactique. La question de fond reste toujours la même depuis que 100,000 soldats soviétiques se sont installés en Afghanistan avec leur équipement et leurs méthodes: comment les pays qui réprouvent et condamnent l'agression peuvent-ils se prêter en territoire soviétique à la grande fête de l'olympisme, symbole de la trêve, de la paix, de la fraternité quand cette grande fête est organisée par et pour le plus grand prestige de l'agresseur naguère dénoncé? Cette question de fond est inséparable du problème des libertés fondamentales qui sont, en Union soviétique, brimées sous diverses formes dont la chronique nous entretient depuis longtemps.

Voilà pourquoi il ne fallait pas aller à Moscou. Il est regrettable que le temps choisi pour faire connaître la décision coïncide avec la visite officielle de M. Vance à Ottawa, ce qui entache la conclusion canadienne des apparences de la servilité. Aux athlètes encore nombreux qui, en toute bonne foi sans doute, continuent de proclamer la séparation de l'Église des sports et de la politique de l'État, on ne rappellera jamais assez que la politique est présente partout où les hommes sont réunis, que les olympiades sont exploitées systématiquement à des fins de prestige et de propagande, que les sportifs eux-mêmes sont inconsidérément exploités par les régimes dont ils agitent les drapeaux et chantent les hymnes.

Et à ceux qui doutent de l'usage que l'URSS peut vraiment faire à des fins politiques des Jeux olympiques, qu'il suffise de citer cet extrait d'un manuel soviétique paru en 1979 et reproduit dans le New York Times du 6 avril: «Montréal, après les Jeux de 1976, a transmis la flamme olympique à Moscou (...) Cette décision de conférer le droit de tenir les Jeux dans la capitale du premier État socialiste du monde est un témoignage convaincant de la signification historique et de la rectitude de notre politique étrangère, et des énormes servioes rendus par l'Union soviétique à la cause de la paix...»

Le sport est un empire où ne doit pas intervenir la politique, dit-on. Voyons ce qu'en pense *Soviet Sports*, publié en langue anglaise par Novosti: «La conception répandue en Occident suivant laquelle le sport est étranger à la politique n'est pas acceptée en URSS (...) Lorsque, par exemple, les délégués soviétiques réclament l'expulsion des racistes sud-africains et rhodésiens du mouvement olympique, c'est là, naturellement, une action politique... Aussi, lorsqu'il est dit que le sport n'a pas sa place dans le cadre des relations politiques, nous pensons que cette idée n'est pas sérieuse...»

Michel ROY

TÉMOIGNAGE

Les droits culturels en Algérie

par Amar Ouerdane

Cet article exprime la position arrêtée par le Comité de défense des droits culturels en Algérie (section Canada) dont les directeurs sont Amar Ouerdane, Mhenna Ait-Mimoun, Salah Bouhaddi, Majid Khikhem.

Notre pays d'origine, l'Algérie, vit des moments graves depuis près d'un mois. Les étudiants des universités de Tizi-Ouzou, capitale de la Kabylie, et d'Alger, ainsi que plusieurs lycéens et une partie importante de la population de ces deux régions se sont soulevés contre l'oppression de la culture berbère et l'agression des fanatiques arabo-intégristes, alliés des frères musulmans du Moyen-Orient.

La répression brutale de la police a déjà fait des victimes. Un mort, cinq étudiants dans le coma, de nombreux blessés et plusieurs arrestations (1). Le bilan est très lourd.

Ces manifestations ne sont pas le fruit de quelques «agitateurs» en mal de violence ni celui des «ennemis de l'intérieur et de l'extérieur» comme le prétendent les autorités en place. Elles sont la résultante de toutes les tactiques qui tendaient — et tendent encore — à la disparition pure et simple de l'identité algérienne par l'élimination systématique des langues populaires: le berbère et l'arabe algérien. On impose l'arabe du Moyen-Orient qui n'est parlé que par une caste élitiste qui veut avoir le monopole de la culture algérienne.

Le célèbre écrivain algérien, Kateb Yacine, qu'on ne peut comparer à Jacques Soustelle (2), a constamment dénoncé l'importation de cet assommoir du peuple (l'arabe du Moyen-Orient) et le mépris des autorités vis-à-vis des véritables langues nationales. (3)

Le prétexte qu'une langue populaire ne peut accéder à la science et au savoir est inconcevable. D'ailleurs, lors de l'inauguration du premier festival panafricain tenu à Alger du 21 juillet au 1er août 1969, le défut Boumédienne déclara ceci:

«Un hommage à l'homme, le respect de son entreprise la plus noble, passe d'abord par le souci d'être soi-même, non point un homme emprunté, mais un homme réel, tel qu'en lui-même, l'histoire, la géographie, l'économie et le sang de ses pères l'ont fait.

«Le langage est la première invention des hommes pour communiquer entre eux, c'est le moyen premier pour sortir de soi, appréhender le monde extérieur, le décrire, le maîtriser et l'envahir.

«Une culture est un tout, non pas donné, mais édifié par un ensemble d'hommes. La langue est un des instruments de leur vie forgé par eux, à la dimension de leur coeur et de leur pensée. Évoluant avec eux, elle ne saurait leur être retirée dans les amputer, sans les blesser, sans les handicaper.

«Cette amputation linguistique, nous l'avons tous vécue au point que pour survivre et pour combattre, une partie de nos peuples a dû apprendre la langue de nos colonisateurs respectifs.

«Il n'y a pas de langue qui, au départ, soit plus apte qu'une autre à être le support de la science et du savoir. Une langue traduit et exprime ce que les hommes vivent et pensent. Puisque notre développement fut interrompu, nos cultures furent niées et l'enseignement de nos langues interdit, il est évident qu'il nous faut redoubler d'efforts pour faire de toutes les langues africaines des instruments efficaces de notre développement.»

Cette déclaration a été suivie, paradoxalement, de la négation de la culture berbère et du rejet de la langue berbère comme langue nationale. Cette attitude trahit la mémoire du million et demi de martyrs tombés au champ d'honneur pour que l'Algérie vive algérienne, et porte atteinte à la dignité populaire, à la justice et à la liberté d'expression. Elle s'oppose par conséquent aux principes humains, socialistes et révolutionnaires que «défendent» les gouvernements successifs d'Alger.

Le plan de ces mesures oppressives a été minutieusement préparé. L'application a été méthodique. D'abord, par des slogans creux et abstraits sur les objectifs de la révolution algérienne: corde sensible des masses populaires. Ensuite par le discours officiel axé sur les mirages de l'industrialisation. Enfin, par les interdictions continuelles de différentes manifestations culturelles à travers le pays: pièces de théâtre de Kateb Yacine, chansons populaires de Ferhat et Ait-Menguellat etc...

À l'heure où les gouvernements de nombreux pays s'efforcent de pratiquer des politiques réalistes de régionalisation par la décentralisation des pouvoirs, la moitié dominante de la classe dirigeante algérienne ne semble pas être de cette époque. Elle continue obstinément à se fermer les yeux et les oreilles sur la résurgence des cultures nationales dans le monde entier. L'Espagne vient de nous donner un exemple flagrant et rejoint ainsi une multitude de pays comme le Canada, la Yougoslavie, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Belgique et l'URSS où toutes les cultures et les langues nationales sont reconnues.

Nous ne pourrions terminer cette dénonciation de la répression culturelle sans manifester notre solidarité avec tous ceux et celles qui défendent les droits culturels en Algérie et plus particulièrement avec les victimes des récentes manifestations. Nous tenons également à faire part au public canadien et québécois de quelques articles de la Déclaration universelle des droits des peuples, proclamée à Alger le 4 juillet 1976, dont le texte intégral a été publié dans le quotidien algérois El-Moudjahid daté du 4-5 juillet 1976 et en partie dans «Le Monde Diplomatique» de septembre 1976.

Art. 13 — Tout peuple a le droit de parler sa langue, de préserver le développement de sa culture, contribuant ainsi à l'enrichissement de la culture de l'humanité.

Art. 14 — Tout peuple a droit à ses richesses artistiques, historiques et culturelles.

Art. 15 — Tout peuple a le droit de ne pas se voir imposer une culture qui lui soit étrangère.

Art. 28 — Tout peuple dont les droits fondamentaux sont gravement méconnus, a le droit de les faire valoir, notamment par la lutte politique, syndicale et même, en dernière instance, par le recours à la force.

Ce dernier article exprime parfaitement les sentiments profonds qui nous animent. Après de longues années de patience, nous tenons à réaffirmer nos revendications légitimes et demander de nouveau au gouvernement algérien:

1) de reconnaître la langue berbère comme langue nationale,

2) d'arrêter l'arabisation forcée des populations berbères,

3) de reconnaître le droit des Berbères à utiliser leur langue,

4) d'ouvrir des écoles berbères,

5) de créer une chaîne de radio et de télévision en berbère,

6) d'autoriser la publication de journaux en berbère.

Notes

1) Cf. *Le Monde* 9/4/80; *Le Matin de Paris* 9/4/80; LE DEVOIR 9/4/80

2) Dans le quotidien gouvernemental El-Moudjahid du 20/3/80 p. 12 on compare Jacques Soustelle, colonialiste notoire, et son étude sur les «Aztèques» avec Mammeri et son dernier livre: «poèmes Kabyles anciens».

3) Cf. *Le Monde* 11/9/75.

LETTRES AU DEVOIR

■ *La dignité de l'artiste*

(Lettre adressée à M. André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations)

Comme comédien, comme membre d'une profession qui a autant droit de cité que celle de politicien, je m'élève contre l'affirmation gratuite et offensante que vous avez faite aux Communes, mercredi dernier, lorsque vous vous en êtes pris aux artistes qui, selon vous, «sont bourrés d'argent par Radio-Canada».

Tout citoyen peut, s'il le désire, se procurer le rapport annuel de la Société Radio-Canada. À la rubrique «paiements aux pigistes — radio et télévision —», page 50, on peut trouver la somme des cachets payés aux artistes dans chacune des régions. La part qui revient aux artistes sur le budget total des dépenses de Radio-Canada est facile à établir et la conclusion est simple. Radio-Canada ne bourre pas les artistes d'argent; et sans le concours des autres employeurs, tels que les agences de publicité, les maisons de doublage, les postes privés, les compagnies théâtrales et, occasionnellement, les compagnies de cinéma, le revenu annuel de la grande majorité des artistes serait bien mince.

Vous ignorez sans doute, monsieur le ministre, que sur les 2450 membres de l'Union des Artistes, le relevé des gains des artistes qui sont sous la juridiction de l'Union indique que, pour l'année 79, 1949 membres ont gagné entre 0 et $15,000.00. D'autres artistes ont gagné plus, beaucoup plus. Peut-être, qu'après plusieurs années de risques personnels, de travail ardu et de foi en leur art, l'ont-ils mérité. Qui peut en juger?

Vous ignoriez peut-être que la presque totalité des danseurs à l'emploi d'une compagnie de ballet pour une durée de 40 semaines ne gagne pas le salaire minimum.

L'artiste n'a aucune sécurité d'emploi et ne peut bénéficier de l'assurance chômage et des congés de maladie. Il est un pigiste, c'est-à-dire, le payeur d'impôts le plus vulnérable de notre système, celui qui est appelé à connaître, presque automatiquement, beaucoup plus d'années de vaches maigres que d'années de vaches grasses et cela sa vie durant.

Cependant, il ne faudrait pas voir l'artiste comme un poids pour la société. Vous savez bien que pour créer un emploi dans l'industrie de l'automobile cela coûte 10 fois plus cher que pour créer un emploi dans l'industrie du théâtre. L'effet multiplicateur des subventions de fonctionnement aux organismes artistiques est loin d'être négligeable puisque chaque dollar de subvention à ces organismes produit $3.00 dans l'économie générale du pays. Et quels sont ceux qui font tourner la roue du moulin dans cette opération avantageuse sinon les artistes eux-mêmes. Ceux qui ne peuvent pas se permettre de ne pas faire de leur mieux, même si les budgets sont réduits et les conditions difficiles, car c'est toujours leur propre image, leur talent et leur peau qui est en jeu.

C'est une main-d'oeuvre appréciable, sans exigence de sécurité d'emploi et dans la quasi impossibilité de déclarer la grève. Une main-d'oeuvre patiente, qui accepte même, depuis plus d'un an, de jouer les figurants de la tristesse dans des productions cinématographiques étrangères, qu'on vient fabriquer dans ses murs, avec une part de son argent.

Une main-d'oeuvre qui pourtant, semble avoir si peu d'importance au plan électoral, en temps ordinaire, (c'est sans doute la raison pour laquelle les budgets de la culture sont si minces) qu'elle apparaît toujours comme étant à la charge des gouvernements et de la société.

L'erreur, monsieur le ministre, c'est de voir l'artiste, aujourd'hui encore, comme le clown de service: amusant le samedi soir, sans importance le reste de la semaine, sauf dans les moments d'inquiétude collective où il devient, selon les besoins et les circonstances, un emblème de ralliement ou un instrument de dissension.

L'artiste n'est jamais dangereux dans l'immédiat, Monsieur le Ministre, son importance s'inscrit dans l'avenir. Il réfléchit le présent en l'exprimant du meilleur de lui-même, pour nous faire entrevoir le futur. Je suis un citoyen comme les autres. Je suis un artiste. J'ai le sentiment d'être honnête et d'exercer ma profession avec dignité.

Libre, dans un pays libre, je prends la liberté qui m'est offerte et je dis que je n'accepte pas qu'on ravale l'artiste au rang de profiteur et qu'on le diminue dans l'esprit du public. Pour moi, la liberté d'expression de l'artiste est sacrée. Le public est son juge et le temps son censeur impitoyable.

Permettez-moi, en terminant, de citer ce court extrait du livre de M. Uta Hagen intitulé *Respect for acting* (page 15). Elle s'adresse au comédien: «It is necessary to have a point of view about the world which surrounds you, the society in which you live; a point of view as to how your art can reflect your judgment. To rebel or revolt against the status quo is in the very nature of an artist.»

Paul HÉBERT
comédien

Montréal, 21 avril

■ *Papa va voter NON le 20 mai*

Ça me fait pas plaisir. C'est la vie, dirait Yvon Deschamps. Papa n'est pas de mon âge. Il ne rit pas de «Gilberte», ni des créditistes. Il aimait bien M. Duplessis. Il avait confiance en lui puisqu'il allait à messe tous les mercredis. Mon père m'amenait, le 19 mars, avec un lampion-lanterne à l'Oratoire de Saint-Joseph. À pied! J'avais dix ans. Mon père craint les changements. Il est de «sa» génération. Une minorité de gens de « l'âge d'or» va voter pour un OUI à une patrie, enfin, pour les Canadiens français catholiques (que nous étions).

Grand'maison a parlé de ne pas saccager nos racines. Papa a l'impression qu'on respecte pas le passé. Il va voter NON. Il me l'a déjà dit. J'écris ceci pour dire aux «militants» du OUI, qu'il va falloir encore les aimer, tous ceux qui craignent, qui hésitent, qui veulent attendre encore... qui vont voter NON. C'est pas facile. Il faudra continuer de nous aimer au lendemain du 20 mai. Est-ce trop demander aux militants du «refus» de bien vouloir ne pas oublier d'aimer ceux qui vont voter, comme moi, OUI si jamais ils remportent la victoire? Nous sommes, malgré le résultat de ce référendum, des «résistants», tous: «des résistants». M. Ryan peut bien traiter certains d'entre nous de «faux frères», c'est pas grave, c'est le goût pressé du pouvoir qui lui fait dire n'importe quoi. C'est pas trop grave. Ça va passer vite. Le 20 mai s'en vient. Après, il va «raison» retrouver.

Mon père sera content si le «non» passe. Il pourra se dire qu'au Québec rien ne doit changer. Il donnera raison au héros du vieux Hémond, à Maria Chapdelaine! Il a le droit d'avoir peur et de faire peur à mes soeurs et à mon frère, à ma mère, à ses voisins, amis et parents. Je respecte ses craintes. Après le 20 mai, j'irai encore voir et embrasser papa. C'est le moment, il me semble, de nous promettre de nous aimer encore autant... malgré un gros OUI, malgré un NON.

Claude JASMIN
Montréal, 19 avril

■ *Outrage au tribunal*

Les récentes déclarations de certains ministres québécois à l'endroit de membres de la magistrature démontent chez ceux qui les ont faites une lâcheté révoltante et une complète irresponsabilité.

Il est trop facile de se retrancher derrière l'immunité parlementaire qui devrait, suivant nous, être abolie si l'on persiste à en abuser, pour attaquer bassement des personnes honorables qui ont droit au respect de tous les Québécois.

Est-il nécessaire de préciser que nos tribunaux constituent le seul rempart contre toutes formes d'abus de pouvoir et qu'ils doivent en conséquence être protégés contre toute influence quelconque de façon à maintenir leur indépendance.

Faut-il rappeler que le pouvoir judiciaire est complètement étranger du pouvoir exécutif, car si ce dernier peut contrôler l'autre, ce sera vite l'anarchie et le début du règne de la force qui prime le droit.

Quelle protection auraient alors les citoyens laissés à la merci d'un gouvernement qui peut faire la loi, comme il l'entend, et qui se fiche complètement des tribunaux? Il y a bien des façons de saper l'autorité des magistrats dont celle de critiquer de façon systématique les décisions qu'ils rendent en les interprétant de façon erronée. De quel droit un ministre peut-il déclarer publiquement qu'un jugement rendu représente un défi aux lois du Québec? Se considère-t-il en tant que membre du pouvoir exécutif au-dessus de la loi?

Nous sommes habitués d'entendre de telles critiques qui fusent fréquemment à l'endroit des tribunaux dont la Cour suprême que l'on se plaît à désigner bêtement comme «tribunal étranger». Le Québec a connu certaines victoires importantes sur le plan constitutionnel au cours des années 1970 à 1976. On est porté à oublier bien vite ces succès dès qu'un jugement ose déclarer invalide une loi que la Province s'est permise d'adopter sans juridiction. Les tribunaux existent justement pour réprimer toutes formes d'abus sans se préoccuper de la personne physique ou morale qui les commet.

Nous espérons donc que les personnes concernées auront la décence de s'excuser, car de telles déclarations seraient considérées comme un outrage au tribunal, si leurs auteurs ne bénéficiaient pas de l'immunité qui les protge.

Roger THIBAUDEAU,
avocat de Québec

Québec, 16 avril

■ *Le référendum n'a aucune importance*

À mon avis, on s'attarde trop à l'issue du référendum. Mon opinion est personnelle et je souhaiterais que d'autres amérindiens y pensent deux fois, avant de faire un pas dans le jeu gouvernemental, pour un OUI ou pour un NON. On a trop souvent essayé de «jouer» avec le gouvernement, quel qu'il soit, sans jamais obtenir de résultats satisfaisants. Si bien qu'après des années de lutte, rien n'a changé et qu'un OUI ou un NON au référendum ne changerait absolument rien.

La rencontre historique de décembre 1978, première belle approche; la création du SAGMAI deuxième belle approche. Où en sont les résultats?

D'après moi, le fait de vivre trop près du courant politique occidental nous amène à croire que la reconnaissance de nos droits et de notre autonomie dépend du gouvernement qui sera au pouvoir. C'est le jeu que le gouvernement nous pousse à jouer et il est le seul à s'amuser. Si notre sort devait dépendre des leaders au pouvoir, il y a longtemps qu'on n'aurait plus rien à dire avec toutes les belles paroles qu'ils ont lancées depuis plusieurs années.

Si nous avons des droits à défendre, des droits dont nous sommes sûrs, des droits qu'on prétend n'avoir jamais cédés, alors c'est vers ce but que nous nous dirigerons. On ne devrait pas se laisser entraver par une souveraineté-association ou un fédéralisme renouvelé, du pareil au même en ce qui nous concerne.

Pour nous, Amérindiens, prendre la peine de s'arrêter et de penser aux luttes que mènent un ou deux peuples qui se disent fondateurs de notre pays, ce serait trahir nos prétentions en tant que nation. Nous possédons une culture différente, une mentalité différente; donc, nous avons également des besoins différentes.

Depuis plus d'un siècle, le gouvernement fédéral nous apprend à nous identifier à une loi et maintenant, il nous propose une autodétermination financière qui ne fera qu'accroître notre dépendance et il le sait. Le gouvernement provincial lui, favorise notre intégration à la société québécoise. À quel prix? Des rivières et encore des rivières, puisqu'elles constitueront une des principales ressources dans un Québec souverain. Il favorise une éducation amérindienne par les Amérindiens, mais seulement à l'intérieur des «réserves». En dehors des réserves, on devient québécois. Ceci ne devrait pas être le fonctionnement d'un peuple qui se dit nation; une nation ne permet pas à une autre de décider de ses lois, de son éducation, de sa société et de son identité.

La poursuite de nos buts ne dépendra pas d'un premier référendum, ni d'un deuxième.

Ghislain PICARD,
Montagnais

Village Huron, 21 avril

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Une idéologie douce

TOUS les intellectuels québécois sont malhonnêtes. J'ai sous les yeux trois revues traitant du référendum: *Liberté*, *Possibles* et *Critère*. Personne, sauf Jean Roy dans *Critère*, n'y dénonce la stratégie péquiste, dont la malhonnêteté est pourtant évidente pour Claude Ryan et pour Marcel Adam; dans *La Presse* de samedi dernier, cet éditorialiste influent cherchait, scandalisé, une explication au silence des intellectuels.

Son discours moral, hélas! n'est pas assez transcendant pour échapper à toute partisanerie. La question, en un sens, est piégée, on l'a dit mille fois; et elle le paraît d'autant plus qu'on est plus disposé à considérer les Québécois comme ignorants et peu subtils. Il faut plaindre en effet ceux qui s'apprêtent à voter OUI en pensant favoriser ainsi le statu quo plutôt que la souveraineté.

Mais d'un autre point de vue, on peut soutenir que la question est empreinte non seulement d'honnêteté, mais encore de sollicitude, puisqu'elle permet aux nationalistes hésitants d'exprimer leur préférence. D'autres interprétations sont possibles. On découvre à la fin qu'elles s'équivaleut et que, pour opérer une véritable discrimination, il faut s'élever à un niveau supérieur.

Ce niveau est très bien défini par cette formule géniale d'un penseur inconnu: «tricher c'est se prendre au jeu». Qu'elle que soit la mêlée et le rôle qu'on y joue, il faut rester au-dessus par une partie de son être. Ce désengagement d'une partie de l'être n'exclut pas l'engagement total de l'autre. Il lui donne cette tendresse venue d'ailleurs, qui fait toute son humanité.

Jacques Ferron, dans LE DEVOIR de samedi dernier, nous a donné un bel exemple de cette tendresse. À soixante ans, disait-il, je suis de l'autre côté du rêve, mais voici tout de même ma position. Hugo, vieillissant, disait: «je descends, réveillé, l'autre côté du rêve.»

À l'autre extrême, le tricheur parfait c'est André Ouellet, ce Narcisse tout entier à sa proie attaché.

Pour leur honneur, les intellectuels québécois ont plus d'affinités avec Jacques Ferron qu'avec André Ouellet. Dans les trois revues déjà évoquées, on chercherait en vain une invective, une menace, un cri non gouverné. Si des excès sont commis, ce sont des excès de naïveté. C'est d'ailleurs cette naïveté que Jean Roy reproche à ses collègues: «La souveraineté, dit-il, est volonté avant d'être loi et constitution et il n'y a guère de chance qu'elle s'impose sans une lutte farouche».

Le numéro de *Possibles* commence par une douce citation de l'*Ecclésiaste*: «Il y a une saison pour chaque chose et chaque chose a son heure sous le ciel. Un temps pour détruire et un temps pour construire.» Et ce n'est pas Jacques Brault qui a choisi cette citation, c'est Marcel Rioux. Voudrait-il nous rappeler que, par delà un cléricalisme qu'il a dénoncé jusqu'à l'injustice, il existe au Québec une tradition judéo-chrétienne digne du plus grand respect? Aurait-il lui aussi ses deux royaumes?

Toujours dans le numéro de *Possibles*, qui est fait de témoignages courts, et souvent bien sentis, Fernand Dumont plaide pour les jeunes, dont il sent l'avenir incertain. À tous ces jeunes qui diront OUI, allons-nous dire non ensuite?» Il nous reste quelques petites difficultés, écrit Dumont: «pendant que les descendants de la bourgeoisie du début du dix-neuvième siècle assurent leur conquête, l'emploi, dans les cégeps, dans les universités, dans la fonction publique ou ailleurs se fait rare pour les cadets. Le chômage des jeunes est sans doute notre plus grave problème; on n'en parle qu'avec une infinie pudeur.» Voilà de précieuses munitions pour les jeunes qui se regrouperont après le référendum.

Traversé par la même sollicitude, Yves Martin, redevenu démographe, a de bonnes raisons de croire que le OUI pourrait ramener la fécondité au Québec: «reprenant à cet égard une intuition du sociologue Maurice Halbwachs, il m'apparaît qu'un tel mouvement, fondé bien sûr sur une somme de décisions individuelles, pourrait résulter, à la manière d'une sorte de «donnée immédiate de la conscience sociale» de la «perception collective d'un dynamisme de groupe renouvelé.»

Paul Chamberland, celui qui a forgé le mot Kébèk, fait le lien entre l'élémentaire et le transcendant. «Le génie des vivants, dit-il, fait ici ce qu'il tente partout sur terre: nourrir le tropisme obstiné du phylum humain pour la santé transcendentale.» «L'ordre, ajoute-t-il, respire, il ne gouverne pas.»

À l'aise dans cet ordre vital, Andrée Ferretti retrouve le vocabulaire d'Aristote pour exprimer son rêve de femme québécoise: «Cela explique sans doute qu'au mythe du grand corps indéfini qui, supposément pour ma naissance et mon plaisir, étend ses prodigieuses richesses d'un océan à l'autre, j'ai préféré, dès mon enfance, l'enceinte vivante du coeur québécois qui est, je le savais d'instinct, la matière première de mon existence, c'est-à-dire la forme particulière de mon être.»

Je suis injuste pour tous les autres collaborateurs, pour Pierre Perreault surtout, qui nous donne un long poème plein de bons rapaillages. Choisir c'est être injuste.

■

Une partie seulement du dernier numéro de *Liberté* est consacrée au référendum. François Ricard ose dire, avec forfe, qu'un intellectuel, fût-il québécois, peut sans déshonneur appuyer un parti au pouvoir et marcher avec lui vers la victoire. Chemin faisant, il malmène Valières et d'autres pionniers devenus abstentionnistes. Inspiré par Aquin, il fait un parallèle entre les héros de 1837 et leurs émules des années soixante: «Il nous est resté une vénération quasi instinctive pour les soldats courageux mais vaincus. Nous n'aimons rien tant que les causes perdues et les beaux malheurs. Toute victoire nous apparaît suspecte, comme si elle enlevait au vainqueur une partie de sa beauté et de sa qualité d'être, comme si elle le corrompait obscurément.» Aquin avait écrit: «Désespérés, les Patriotes l'ont été avec une persévérance aberrante: ils ont fait la guerre, mais jamais on ne pourra leur reprocher d'avoir voulu la victoire à tout prix! C'est cela sans doute qui explique le style suicidaire de leur art militaire. «Cela me rappelle d'autres vers de Hugo: «Pour le vaincu la lutte est un grand bonheur triste, qu'il faut faire durer le plus longtemps qu'on peut.»

André Belleau, de l'ancienne équipe de *Liberté*, est fédéraliste, mais il dira OUI, un OUI d'esthète: «Ce OUI multiple, il me faut l'assumer d'autant plus que je suis antinationaliste et fédéraliste. J'estime en effet que l'indépendance demeure la meilleure façon de nous sortir de l'ornière nationaliste et que le gouvernement d'un Québec souverain devrait partager diverses compétences avec les collectivités régionales. On ne dira pas que ma position n'est pas dialectique.»

Fernand Ouellette est plus sombre, mais aussi plus profond. À quelles valeurs s'accrocher? Le peuple québécois ne connaîtrait-il que l'argent (il ne serait pas le seul) et Miami ne serait-il pas l'objet par excellence de son désir de Nordique?... Je fais mien ce mot de Bernanos: «si ce peuple n'a plus de conscience, inutile d'insister, laisser-le crever tranquille.» Il se sent «pas pire», quelle béatitude!»

■

Mais où est donc Pierre Vadeboncoeur? Il est dans *Critère;* je laisse à d'autres le soin de parler de cette revue. Il est surtout dans *To be or not to be*, un recueil d'articles récents qui vient de paraître à l'Hexagone. A-t-on déjà vu une pensée si ferme greffée sur un être si fragile? Pour Vadeboncoeur lui-même cette forte faiblesse est à l'image du Québec: «Il faut insister sur la constance, car notre pire travers national est peut-être la fragilité que je décris.»

L'heure n'est pas encore venue de soumettre les écris politiques de Vadeboncoeur à l'analyse qu'ils méritent. Nous n'avons pas encore assez de distance. Mais il nous met lui-même sur la bonne piste.» Le nationalisme québécois, écrit-il, repose sur un vaste mouvement. Il ne repose pas encore carrément sur un peuple.» Cet énoncé soulève une question radicale: l'opinion unanime des intellectuels est-elle plus qu'un épiphénomène ayant un effet d'entraînement artificiel et momentané?

Ce n'est pas la critique littéraire, mais l'histoire qui peut répondre à une telle question. Cependant, au rythme où vont les choses, Vadeboncoeur, le chef de file, pourra un jour se réjouir ainsi: Dieu merci, j'ai plus de complices que de lecteurs, ce qui veut dire que j'ai exprimé les Québécois plus que je ne les ai persuadés.»

L'existentialisme qu'on peut

par
Richard Fournier

Sociologue. M. Fournier est agent d'information au gouvernement du Québec.

À M. J.-P. Sartre, avec mes meilleurs sentiments — L. Goldmann.»

Sur un rayon de ma bibliothèque, ce livre de Lucien Goldmann (1952) dédicacé de la main de l'auteur à Jean-Paul Sartre. Celui-ci a rejoint l'autre, cette semaine, dans la tombe, et le livre, lui, restera là.

Je n'ai pas à raconter ici comment cet ouvrage se trouva finalement par m'appartenir, en 1965. Mais il m'a toujours semblé, par ailleurs, que la dédicace autographe, ainsi abandonnée au hasard des bouquinistes par la distraction souveraine d'un maître à penser, avait déjà d'imprimé en elle un relent d'amertume.

Pour ce que je connaissais de l'oeuvre de l'un et de l'autre, au reste, ce geste d'abandon magnanime à l'endroit de la première édition du livre *Sciences humaines et philosophie*, de Goldmann, s'expliquait tout seul.

Lorsqu'on a le talent d'écrire, à la façon d'une incantation, que «le néant est dans l'être et le ronge en son coeur comme un vers», on peut aussi se permettre celui de secouer des branches du pommier les greffons qui ne font pas son affaire, pensais-je à 27 ans.

Aujourd'hui, ayant cessé, semble-t-il, de les relire tant l'un que l'autre, des souvenirs me reviennent néanmoins de ces fréquentations.

De celui qui est mort le dernier, Sartre, trois épisodes. En 1958, au Québec, on avait l'existentialiste qu'on pouvait. Le mien était Albert Camus. Lorsque je trouvai sur le fil de presse, un midi de l'hiver 1960, la nouvelle de l'accident d'auto qui lui enlevait la vie, Rieux, le héros de *La peste*, m'avait déjà tellement fasciné que j'eus l'impression de perdre un proche. Par comparaison, la mort de Sartre, cette semaine, allégeait simplement l'atmosphère, un peu comme lorsque l'on apprit que Malraux faisait ravaler les monuments: la perspective y gagne en netteté, bien qu'elle reste figée.

Cet homme, bien sûr, fut, à lui seul, de 1947 à mai 68, une époque, celle des étudiantes à cols roulés et collants noirs. C'est le deuxième souvenir: l'un de ses disciples, ami de Picasso, médecin-parachutiste, psychiatre et anthropologue, couvre le tableau, un après-midi de mars 1963, d'un programme écrit menu à la craie rouge entrelardée de blanche, à l'intention de la poignée d'étudiants qui vont bientôt l'entendre. Tout en haut, souligné, un long titre: L'épistémologie des sciences humaines, d'Aristote à Jean-Paul Sartre.

Ce couple de professeurs, car sa femme, africaniste, et l'enfant, étaient aussi du voyage, inauguraient à peine les trois semaines de leçons prévues que déjà, dans les couloirs de la Faculté, circulait la rumeur que l'homme ne serait pas réinvité de sitôt. En 1963, au Québec, on avait les existentialistes qu'on pouvait. Le nôtre était Fernand Dumont.

Le troisième souvenir est plus récent. Dans l'imposant déambulatoire d'un centre d'achats, une étudiante lit une nouvelle édition du *Dieu caché*, le livre de Goldmann sur la vision tragique de Port-Royal, réfugiée sur un agrès en plastique au beau milieu de la place. Sa lecture, de toute évidence, la rend absolument indifférente à la foule qui se presse de toutes parts à la veille des vacances de la construction. À cette vue, un frisson de terreur m'envahit: «Si les enfants des premiers hippies se mettent dans la tête de lire Pascal!»

Mon âge alors me revient d'un coup, pour avoir lu ce livre beaucoup plus tard, mais les *Pensées* beaucoup plus tôt, et je reconnais soudain mon adolescence: dans ce tableau d'une fille de 18 ans indifférente aux idoles, y compris celles de la pensée, je réapprends — et, pour un peu, laborieusement, cet après-midi là, — qu'il y aura toujours quelqu'un, à mille et mille exemplaires, pour ne pas suivre le courant reçu, qu'il y aura toujours une conscience.

Et des deux, ce soir vendredi, pour marquer dans les rituels intimes du sortir de table la mort du grand homme cette semaine, c'est de l'autre dont je prends le livre, presque un opuscule, 127 pages, sur le rayon de la bibliothèque: «La pensée bourgeoise, écrit celui-là autour de 1952, c'est-à-dire sous les yeux, quasi, du plus célèbre pourfendeur de cette pensée de ce côté-ci du rideau de fer, est incompatible avec des théories sociologiques qui pénètrent tant soit peu la réalité humaine. La reconnaissance sociale, affirme-t-il rudement, va, sur le plan moral, aux philosophies du désespoir (...)».

Et, aujourd'hui que les deux sont disparus, reste, par le plus improbable des ricochets, cette dédicace sur ma table: «À M. J.-P. Sartre, avec mes meilleurs sentiments — L. Goldmann».

L'époque a de ces raccourcis!

Les Portugais parmi nous

par
Michel Duquette

José Antonio Alpalhao et Victor Manuel Pereira Da Rosa, **Les Portugais du Québec,** Éléments d'analyse socio-culturelle, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, 317 pages.

PORTUGAL, terre d'exil. Pauvre mère, qui ne peut nourrir et garder auprès d'elle tous ses enfants. Depuis Magellan, les premiers découvreurs et les caravelles aux voiles gonflées, le Portugais dit adieu aux aimables rivages lusitans pour essaimer, abeille infatigable, aux quatre coins de la Rose des Vents. Commerçant, agriculteur, conquistador, marin, homme de tous les tropiques, de tous les continents, il a forgé un monde, le Brésil, cette aurore multiraciale et cosmopolite et, parsemant la carte, un nombre presqu'incalculable de communautés que rassemblent encore, le soir venu, cette sensibilité nostalgique (*saudade*) au souvenir des horizons perdus, symbolisée par le *fado* et les sonorités intimes d'une langue aux contours fluides et changeants, comme l'âme meurtrie de ces déracinés.

Mais son attache sur la *Terra Incognita*, cette patrie d'adoption qu'il a choisie, passés les arrachements et les chocs culturels bien compréhensibles, n'est pas moins passionnée que profonde: au Québec, elle s'incarne dans cette communauté portugaise, à la fois dynamique et «si proche de nous», dans cette latinité et cette ruralité «en ville», qui peuplent les logis de plantes vertes et de dentelles et qui font, d'un carré de gazon, une roseraie.

Avec *Les Portugais du Québec*, de J.A. Alpalhao et V. Da Rosa, la pierre angulaire, tant attendue, des études ethniques sur ce pays, a enfin été posée. Quatre parties, dans un cadre à la fois scientifique et sociologique: concilier l'information, si utile aux recherches, et la signification d'une «présence au Québec» qui a fait ses marques.

1) L'immigration, phénomène récent, mais qui plonge de lointaines racines à l'aube même de la Nouvelle-France (1), ses formes, ses causes, un bilan provisoire;

2) le contexte historique, de même qu'un recensement des sites de peuplement, avec un aperçu des réactions du milieu francophone face à cette arrivée;

3) les processus d'intégration, les changements auxquels ils donnent lieu dans la minorité, les problèmes de marginalisation politique observables à ce niveau;

4) enfin, le bilan de cette implantation: les organismes luso-québécois et les perspectives, voire les «souhaits» qu'adressent les auteurs, d'une part à leurs compatriotes, d'autre part aux Québécois et aux autres, forment le tissu de cette contribution.

«L'histoire du Québec est liée essentiellement à l'histoire des migrations. Tant qu'il y aura lieu de parler d'immigrants, c'est en s'identifiant à eux que le peuple québécois sera apte à les accueillir. Il incombe aux immigrants d'hier, avec ceux d'aujourd'hui, de bâtir le Québec de demain par le biais de chaque culture en présence.» (2)

Mais cette «bâtisse», si elle se pare volontiers d'oriflammes, n'en demeure pas moins celle des sueurs et du travail consenti. Dans quelle mesure cette communauté luso-québécoise si laborieuse, et les chiffres le montrent à l'envi, participe-t-elle à la richesse créée et générée par elle? Une autre bonne question à se poser, autant pour nous que pour toutes les ethnies transplantées sur notre sol. Monde du travail, structure et évolution du revenu, qualité du milieu, éducation et accès à la vie nationale: autant de problèmes connexes et indissociables. S'il est bien vrai que la contribution de chacun asseoit la richesse de tous, la question ethnique est intimement liée à la question sociale. Et c'est sur ce terrain que s'est engagée cette recherche pionnière; il ne faut pas craindre de le souligner.

Oeuvre «d'éclaircissement» dans un contexte ethno-social, *Les Portugais du Québec* pourrait être un pamphlet, si elle le désirait. Mais elle est déjà un point de contact, une source d'inspiration, faut-il espérer, pour d'autres études à caractère ethnique. Il faut rompre la glace, maintenant plus que jamais, et cet ouvrage y contribue admirablement.

Notes:

(1) Joao Rodrigues, l'ancêtre des Rodrigue, vient s'installer à Québec en 1670, épouse une canadienne et s'éteint en 1720, entouré de ses 10 enfants.

(2) Tiré de la conclusion, p. 274.

L'Égypte moderne

par
Marc M. Parent

Shoukri Ghali, **Égypte: Contre-révolution,** Éd. Le Sycomore, 1979, 552 pages.

L'HISTOIRE de l'Égypte contemporaine est marquée par deux types de phases ou étapes (d'accélération ou d'inertie) qui s'inscrivent dans le cadre d'un vaste mouvement politique, économique, social et culturel, la révolution égyptienne. Le soulèvement de Ahmad Orabi contre le khédiwe en 1882, la révolte de 1919 sous la direction de Saad Zhaghlul contre l'occupation britannique, et le renversement de la monarchie et l'instauration de la république islamique par des officiers de l'armée en 1952 n'ont été que des étapes d'accélération de la véritable Révolution.

Nasser aura été, aux yeux de Ghali Shoukri, un des meilleurs promoteurs de cette Révolution Égyptienne. C'est en effet sous son régime que le capitalisme international a connu un sérieux recul dans la région. Avec l'Égypte du Rais, le monde arabe aura vécu une ère de gloire dont le point culminant fut sans nul doute le retrait des forces armées franco-britanniques et israéliennes de Suez en 1956.

Mais à toute révolution, il y a une contre-révolution. Septembre 1975, l'impensable au Proche Orient se produit. Un accord est conclu entre l'Égypte et Israël. Ce revirement total de la politique égyptienne n'est qu'un audacieux coup de poker visant à faire déboucher la situation au Proche-Orient. À la suite des Accords du Sinaï, Ghali Shoukri ne parle plus de l'Égypte arabe mais bien de l'Égypte israélienne pour bien montrer la portée qu'a la contre-révolution de Sadate dans son pays et dans le monde arabe.

Sur le plan intérieur, cette approche unique du problème complexe des relations israélo-arabes depuis la création de l'État hébreu en 1948, a fait éclater l'équilibre précaire existant entre les forces politico-sociales, divisées entre conservateurs et progressistes. D'un coup, la droite religieuse, s'étant dans le passé soumise à un accord tacite avec les autorités politiques, brandit les armes. On assiste donc à un accroissement des mouvements de mécontentement et de contestation ouverte du régime Sadate.

Sur le plan régional, l'ouverture égyptienne face à Israël vient rompre le front arabe dont le nassérisme avait tenté, dans les années 60, la théorisation et la mobilisation pratique. Cet échec pour le panarabisme vient coincider avec le regroupement des pays progressistes au Moyen-Orient.

La présidence d'Anouar Al Sadate, qui s'inscrit dans l'histoire de l'Égypte contemporaine comme contre-révolution, fait partie intégrante de la Révolution Égyptienne. Elle en est un élément, négatif il est vrai aux yeux de Ghali Shoukri, mais tout de même important par sa durée et ses implications nombreuses dans la politique et la société égyptiennes.

Si l'actuelle contre-révolution est le fruit du régime Sadate et si l'Égypte est maintenant au ban du monde arabe, il n'en reste pas moins une constante dans la révolution: le peuple égyptien dans toute sa complexité, avec sa diversité et son histoire pleine de rebondissements. L'histoire de l'Égypte moderne que nous livre Ghali Shoukri est une histoire vue de l'intérieur avec son lot de déceptions mais aussi avec ses promesses de renouveau.

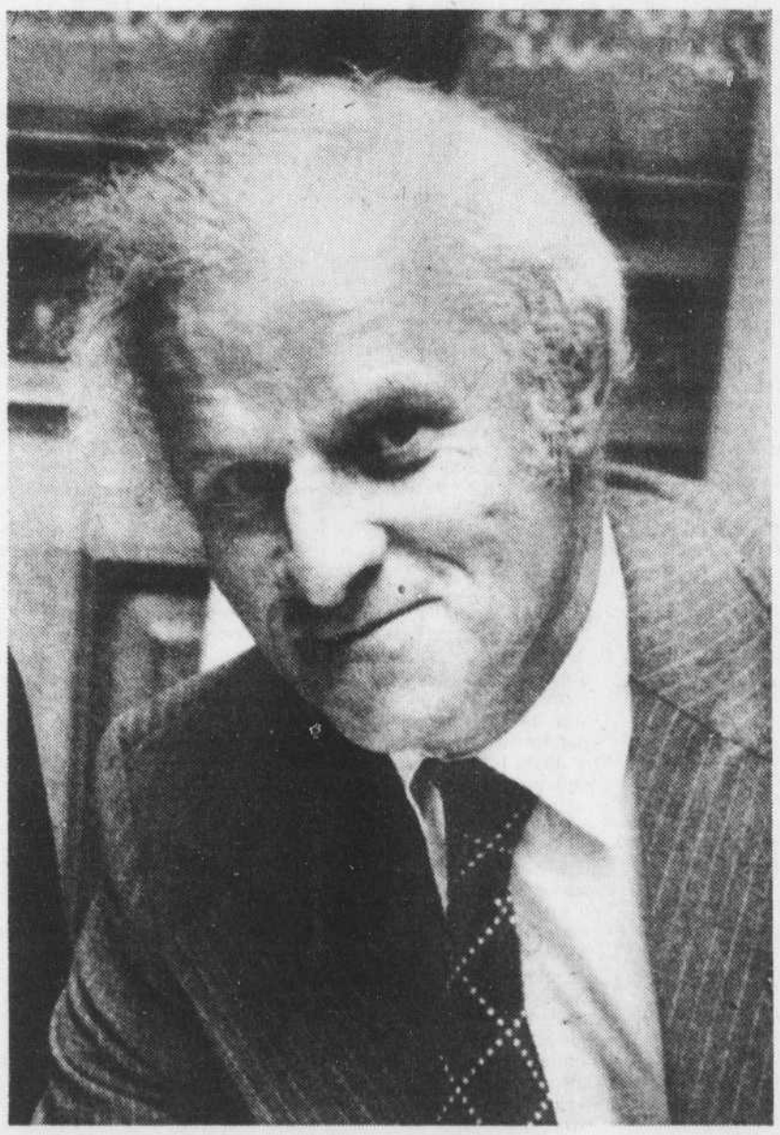

EN HOMMAGE À NOTRE REGRETTÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL

JEAN-PAUL RAMSAY

de la part

DES ADMINISTRATEURS, DES RÉSIDANTS ET DES EMPLOYÉS DE

— LA FONDATION BERTHIAUME-DU TREMBLAY
— LA RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY
— LE CENTRE BERTHIAUME-DU TREMBLAY

Chrétien rassure son chef: la campagne du NON est bien engagée

OTTAWA — Rentrant d'une tournée au Québec, M. Jean Chrétien a donné l'assurance au premier ministre Pierre Trudeau que la campagne des fédéralistes est bien engagée et que la «fierté» canadienne est au rendez-vous. Mieux encore, M. Chrétien a soutenu que les journalistes ont bien fait leur travail.

En somme, le ministre de la Justice et grand stratège des libéraux fédéraux dans cette campagne référendaire au Québec a la conviction que le message fédéraliste passe; il affirme que les relations entre fédéralistes de divers partis politiques sont meilleures qu'avant, que les rapports avec M. Claude Ryan sont bons. Bref, M. Chrétien n'avait à peu près rien à redire sur le déroulement des activités fédéralistes dans le cadre de la bataille référendaire.

Faut-il rappeler qu'il y a quelques semaines à peine, les libéraux fédéraux, dont M. Chrétien, semblaient plutôt insatisfaits de l'efficacité du front fédéraliste.

Hier à l'occasion d'une conférence de presse» pour rétablir certains faits», même si la plupart des corrections ont déjà été apportées par un ministre ou l'autre dans les interventions à la Chambre des communes, M. Chrétien s'est même permis un aveu, celui d'avoir aussi rétabli quelques faits pour son propre chef, M. Trudeau.

Le premier ministre a déploré jeudi que les fédéralistes ne parvenaient pas à susciter la fierté avec autant de succès que ne l'ont fait les souverainistes jusqu'à maintenant.

Or, M. Chrétien n'est pas d'accord avec cette appréciation des faits. Le ministre de la Justice croit, bien au contraire, que depuis deux semaines environ, il y a des explosions spontanées de fierté canadienne ici et là. «On parle de plus en plus du Canada», a-t-il dit à M. Trudeau. M. Chrétien a relaté avoir assisté à un dîner où l'on a chanté l'*O Canada* deux fois pendant le repas.

Pour expliquer cette différence d'opinion entre lui et son chef, M. Chrétien a dit ceci: «Lui, il doit lire les journaux, moi je suis allé voir dans le champ. Il y a parfois une différence».

Mais pour M. Chrétien, parler avec son coeur ce n'est pas seulement rappeler la noblesse de deux grandes cultures qui vivent ensemble, mais c'est également souligner qu'à l'étranger il y a des millions de personnes qui voudraient venir au Canada, c'est de dire combien le Canada est une terre de liberté et c'est aussi parler des avantages économiques en termes de chemins de fer, de portes nationaux, d'industries, etc.

Dans sa tournée québécoise cette semaine, M. Chrétien a senti que la série de discours aux Communes a créé un effet satisfaisant. «Il est évident que les députés fédéraux sont dans le coup, m'a-t-on dit un peu partout», a ranconté le ministre de la Justice.

Pour M. Chrétien, un aspect très important de cette lutte référendaire est par ailleurs la dénonciation du Parti québécois, des «séparatistes», comme il le dit en y accolant des accents tout à fait péjoratifs.

Hier, le ministre s'en est pris particulièrement à M. Doris Lussier et au document qu'il avait rédigé avant le début de l'offensive référendaire.

Il le cite au texte même: «Il faut tout mettre ce qui va mal au Québec sur le dos du fédéral. En faire le bouc émissaire de tous les malheurs québécois. À ceux qui trouveraient le truc un peu gros, je rappellerai que Duplessis gagnait toutes ses élections avec ça. Vous allez me dire que c'est de la démagogie... Et puis après!».

Et puis après, M. Chrétien y va d'un commentaire de son cru: «Ainsi inspirés, il n'est pas surprenant que les séparatistes du Parti québécois se plaisent à multiplier les demi-vérités, les faussetés et les erreurs pour jeter du discrédit sur le gouvernement fédéral».

D'autre part, M. Chrétien a souligné avec plaisir que cette campagne amenait les fédéralistes à rencontrer beaucoup de monde. «Les Yvettes, ça continue», a-t-il dit.

Sans mentionner le nom de son collègue, M. André Ouellet, M. Chrétien a affirmé que les journalistes ont bien rapporté les discours des libéraux sur le référendum.

Il n'a pu toutefois s'empêcher de contester un article dans un quotidien parlant de 16 points faibles où les libéraux fédéraux auraient l'intention de concentrer leur action. M. Chrétien n'est pas du tout d'accord sur les points faibles indiqués dans cette liste.

Le ministre reconnaît aussi que les assemblées fédéralistes sont parfois très longues et qu'il y a trop d'orateurs, mais «que voulez-vous, nous essayons de respecter les voeux des assemblées locales.»

Enfin, M. Chrétien a prédit que M. Trudeau ferait environ un grand discours par semaine d'ici à la tenue du référendum.

LA MÉTÉO

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec averses. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Pontiac, Gatineau, Rivière-du-lièvre, Laurentides: nuageux avec averses avec possibilité d'orage isolé. Maximum 9. Aperçu pour dimanche: nuageux et averses.

■

Outaouais, Montréal: nuageux avec quelques éclaircies et averses et possibilité d'orages. Maximum 17. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: nuageux avec quelques éclaircies. Maximum 17. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Québec, Beauce: nuageux avec quelques éclaircies et averses. Maximum 11. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies et possibilité de quelques averses ou d'un peu de bruine. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: nuageux.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec périodes de bruine ou de pluie et fréquents bancs de brouillard surtout sur la rive sud du St-Laurent. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Satisfaits

tions avec le Québec sur la base de la souveraineté-association. Le plus étonnant, c'est que 58% des Québécois souscrivent à cette idée.

Mieux encore, une majorité de Québécois (58%) et deux cinquièmes des Canadiens (44%) considèrent que pour obtenir un mandat de négocier la souveraineté-association, il ne suffira pas au gouvernement Lévesque d'obtenir 50% des votes plus un, lors du référendum. En effet, le sondage indique que 40% des Québécois croient que le gouvernement devra obtenir entre 60% et 75% des votes tandis que 29% des Canadiens sont d'avis que le gouvernement péquiste devra obtenir entre 65% et 80% des voix, s'il veut prétendre au mandat de négocier la souveraineté-association.

Autre donnée intéressante qui se dégage du sondage de *Radio-Canada*, 78% des Québécois et 47% des Canadiens considèrent que si le gouvernement gagne le référendum, le reste du Canada devrait alors accepter de négocier. Toutefois, ces négociations, les Canadiens des autres provinces (55%) sont convaincus qu'elles devraient se dérouler avec la participation conjointe du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Quoi qu'il en soit de l'après-référendum, la question de la réforme constitutionnelle ne compte pas pour beaucoup dans le champ des préoccupations des Canadiens et des Québécois. Partout, au Canada, l'inflation et la dévaluation du dollar figurent au premier rang des préoccupations des citoyens. Et c'est seulement au Québec, que le référendum et la question constitutionnelle se classe en troisième place à la suite des problèmes économiques.

Le taux de satisfaction des Québécois à l'endroit de leur gouvernement (59%) apparaît singulièrement élevé. C'est la première fois depuis son élection en 1976, que l'administration péquiste jouit d'un tel degré de confiance de la part de l'électorat. Depuis trois ans, le taux de satisfaction avait oscillé entre 45% et 53%. Même le gouvernement Bourassa au sommet de sa popularité n'avait pu atteindre ce taux de satisfaction auprès des Québécois. L'examen des résultats selon diverses variables permet de constater que la plus forte proportion de gens satisfaits de leur gouvernement se retrouvent d'abord chez ceux qui souhaitent l'accroissement des pouvoirs provinciaux, (94%), ceux qui auraient voté pour le PQ aux élections (92%), ceux qui s'identifient d'abord au gouvernement de la province plutôt qu'à celui du Canada (87%) et enfin chez ceux qui se proposent de voter OUI au référendum (84%).

Le sondage aborde par ailleurs le phénomène de l'identification des Québécois et des Canadiens des autres provinces à leur gouvernement. Au Québec, c'est dans une proportion de 48% que l'on pense d'abord au provincial de préférence au gouvernement fédéral. Toutefois, environ la même proportion de Québécois (42%) et de Canadiens des autres provinces (40%) qui jugent que c'est le gouvernement de leur province plutôt que celui du Canada qui «s'occupe le mieux de leurs besoins et intérêts».

De façon générale, la moitié des Québécois (50%) et des Canadiens des autres provinces (54%) considèrent que toutes les provinces n'ont pas profité également de la Confédération. L'Ontario et le Québec sont mentionnées comme ayant davantage tiré profit de la Confédération tandis que les Maritimes sont perçues à cet égard comme les plus défavorisées par le régime fédéral.

Les sondeurs de CROP et *Radio-Canada* ont par ailleurs consacré une part importante de leurs efforts à vérifier le sentiment de l'électorat dans la perspective d'une éventuelle élection générale au Québec. Tout en indiquant donc, que les trois-cinquièmes des Québécois sont satisfaits de leur gouvernement, le sondage révèle que si une élection avait eu lieu au Québec entre le 26 mars et le 7 avril, 42% des Québécois auraient voté pour le Parti libéral de M. Ryan et 37% en faveur du Parti québécois de M. Lévesque, tandis que 17% des électeurs sont indécis ou préfèrent ne pas confier leur intention de vote. L'Union nationale et son chef intérimaire, M. Michel LeMoignan recueillent seulement 2% de la faveur des répondants au sondage.

Cette donnée prend sa signification réelle dans l'analyse distincte de l'intention de vote d'un groupe ethnique à l'autre. Le Parti québécois avec 44% des voix distance considérablement le Parti libéral (34%) auprès de l'électorat francophone. Par contre, chez les non-francophones, c'est le PLQ qui l'emporte avec 74% alors que seulement 7% des répondants disent favoriser le PQ. Le vote non-francophone se trouvant concentré essentiellement dans les comtés de l'ouest de Montréal, il faut en conclure que le gouvernement Lévesque aurait été facilement réélu, entre le 26 mars et le 7 avril.

Préalablement à l'émission spéciale de télévision diffusée sur les réseaux français et anglais, la société Radio-Canada avait invité les représentants des autres médias à une séance d'information animée par le grand patron de la radio et la télévision, M. Marc Thibault. Contrairement au précédent sondage, les spécialistes de CROP ont procédé par téléphone et laissé de côté la boîte de scrutin. Selon CROP, c'est d'ailleurs en partie ce qui explique l'augmentation du taux d'indécis. Radio-Canada publiera un autre sondage le 9 mai, 11 jours avant le référendum.

◆ Lévesque

M. Lévesque a aussi mis en garde ses auditeurs contre le «charriage» de certains partisans du statu quo qui assimilent le PQ et le gouvernement à des «épouvantails à corneilles».

Il a aussi dénoncé la vision déformée du Québec que transmettent les médias anglophones.

Le premier ministre, à qui on n'avait pas permis de fumer, a rappelé aux personnes présentes qu'elles étaient des Québécois à part entière et qu'après le référendum, peu importent les résultats, il allait falloir continuer à vivre ensemble.

L'attention et le respect qu'a accordé l'assistance à M. Lévesque s'est quelque peu dilué à la période de questions qui a suivi son allocution.

Le premier ministre a dû faire face pendant plus d'une heure à un flot ininterrompu de questions, la plupart du temps agressivement posées.

Souvent interrompu, il a cependant répondu avec force détails devant cet auditoire gagné d'avance au non, se méritant à plusieurs reprises les applaudissements de la salle.

Plus tôt dans la journée, M. Lévesque, poursuivant sa tournée référendaire à Montréal, avait dénoncé la logique du ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, qui dans le même discours, lançait cette semaine un appel au déroulement serein du débat et invitait la population à se débarrasser de la «gangrène péquiste».

M. Lévesque a en outre effectué une tournée dans quatre hôpitaux montréalais où il a reçu des listes de membres du personnel ayant opté pour OUI.

Le premier ministre a ainsi visité les hôpitaux Saint-Luc, Notre-Dame, Sacré-coeur et Maisonneuve.

Devant des auditoires nettement favorables où on pouvait quand même discerner quelques pancartes du NON, le chef du Regroupement national pour le OUI a établi un parallèle entre l'obtention, il y a 40 ans, du droit de vote par les femmes et la démarche actuelle entreprise par les tenants du OUI.

En après-midi, il a participé à la réunion du Conseil du Regroupement national pour le OUI où on a annoncé la nomination au Conseil de 180 autres personnalités favorables au OUI. Le Conseil dirige et coordonne les activités du Regroupement.

S'en prenant au ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, qu'il a qualifié de «Gérant-général du NON maintenant que la Maison-Mère a repris le contrôle», M. Lévesque a accusé ce dernier de vouloir envenimer le débat qui se déroule actuellement au Québec.

Le premier ministre a accusé M. Chrétien de se contredire puisqu'il dit souhaiter que le débat se fasse sans brisure tout en appelant les Québécois à se débarrasser de la «gangrène péquiste».

«Dans le même discours, il disait, a rappelé M. Lévesque, «Je m'inquiète de voir qu'il y a des gens qui se divisent... Il dit «J'espère que ça n'ira pas trop loin et qu'on pourra continuer ensemble après... Ça c'était très bien.»

«Mais dans le même damné discours, savez-vous ce qu'il disait? a ajouté le premier ministre. «Les péquistes c'est de la vraie gangrène. Ça a pris le pouce et maintenant c'est le bras et il va falloir couper ça et écraser ça le 20 mai». Tu parles d'un discours pour réunir le monde».

M. Lévesque en a conclu que le ministre de la Justice d'Ottawa insultait 41% de la population, c'est-à-dire le pourcentage qui a voté pour le Parti québécois aux dernières élections.

Dans le même ordre d'idées devant ses organisateurs réunis au local du OUI, M. Lévesque s'en est pris à ses adversaires qui, a-t-il dit, insinuent que sous la souveraineté-association, les Québécois risqueraient de perdre leur liberté.

Il a ajouté que nulle part ailleurs au Canada les minorités n'étaient aussi bien traitées qu'au Québec.

Il a rappelé la Crise d'octobre et la loi des mesures de guerre imposée par le gouvernement canadien de même que les illégalités commises par la GRC.

«Qu'on ne vienne pas nous dire alors, que par définition, le régime fédéral c'est la garantie de la liberté», a-t-il dit.

Il a invité les membres du Conseil du Regroupement national pour le OUI à employer «tous les moyens sereins» pour combattre les «distorsions et les épouvantails inventés de toute pièce» véhiculés par certains ténors du NON.

«Y'a toujours un sacré bout à écoeurer le monde» a déclaré M. Lévesque.

Dans les quatre institutions hospitalières qu'il a visitées hier, M. Lévesque a servi le même discours aux partisan du OUI.

Il s'est dit satisfait de l'expérience «spontanée» des regroupements locaux pour le OUI et a invité les travailleurs de la santé à poursuivre leur effort pour inciter encore plus de Québécois à voter OUI à la question référendaire.

Il a donné l'exemple du regroupement des Jobidon de Château-Richer pour le OUI qui compte 22 membres sur une possibilité de 22, pour démontrer que partout à travers le Québec, le OUI étendait sa contagion et qu'il faut «se débarrasser des barrières sociales pour s'unir autour du OUI.

À l'hôpital Saint-Luc, le premier ministre s'est fait remettre par le comité pour le OUI, une liste de 1,134 employés qui voteront par l'affirmative le jour du référendum. Quelques minutes plus tard, les employés de l'hôpital Notre-Dame remettaient à leur tour à M. Lévesque une liste identique de 746 noms.

À l'hôpital Maisonneuve, les représentants locaux du OUI disaient avoir recueilli plus de 1,000 signatures tandis que ceux de l'hôpital du Sacré-Coeur faisaient état de 702 membres du personnel de l'institution ayant décidé de se prononcer pour le OUI.

◆ Ottawa

«Les États-Unis n'avaient pas à nous prévenir, a insisté hier M. Mark MacGuigan. Le plus grand secret doit entourer ce genre d'opération». Le secrétaire d'Etat canadien a quand même dit souhaiter qu'à l'avenir, le Canada soit informé de toute intervention militaire.

À l'instar des Européens, on semblait peu satisfait à Ottawa du moment choisi pour l'opération alors que tous les alliés des États-Unis venaient de se lancer dans une opération diplomatique pour faire des pressions sur le gouvernement iranien. L'échec du commando vient compromettre ces efforts mais, a ajouté M. MacGuigan, «ça n'est pas le temps aujourd'hui de s'interroger là-dessus».

Les officiels canadiens ont tellement été pris par surprise que M. Mark MacGuigan a appris la nouvelle comme tous ses concitoyens, en ouvrant sa radio hier matin. Un fonctionnaire des Affaires extérieures avait été prévenu dans la nuit par Washington mais on n'avait pas semblé utile de déranger le ministre, alors à sa résidence de Windsor, en Ontario.

Non seulement le gouvernement, mais l'opposition conservatrice avait l'air hier plutôt embarrassée de commenter l'affaire, ne voulant pas accabler tout de suite les États-Unis, M. Mark MacGuigan n'a même pas écarté l'hypothèse que le Canada serve d'intermédiaire entre les États-Unis et leurs alliés européens qui eux, étaient furieux. Le Canada pourrait notamment jouer un rôle lors de la réunion du comité de défense de l'OTAN qui se tiendra à la mi-mai à Bruxelles et où, de toute évidence, la question iranienne dominera.

Le seul parti qui ait osé critiquer l'intervention américaine est le NPD. Mme Pauline Jewett a en effet déploré que cette opération ait eu lieu si tôt et que les États-Unis n'aient pas eu la patience d'attendre quelques mois pour voir si les sanctions diplomatiques et économiques ne suffiraient pas à provoquer une libération des otages.

Hier matin, le premier ministre a expédié un télégramme au président Carter, exprimant la sympathie de son gouvernement aux familles des Marines tués dans l'opération. Il semble que le gouvernement canadien ait également rassuré les États-Unis que les sanctions diplomatiques et économiques prises au début de la semaine resteront en vigueur. M. MacGuigan a même précisé qu'il continuera d'étudier, avec les pays de l'Alliance atlantique, des sanctions plus sévères contre l'Iran si les otages ne sont pas libérés avant le 17 mai.

Le secrétaire d'État a eu beaucoup de difficultés à faire comprendre à la presse parlementaire hier que cette opération n'était pas considérée comme une intervention militaire, et donc qu'elle n'avait pas à être condamnée par son gouvernement comme l'avait annoncé la veille M. Trudeau. Pour M. MacGuigan, le coup de main d'hier ne constituait pas une agression armée contre l'Iran mais visait simplement à sortir les otages américains du pays.

De plus, le gouvernement canadien ne s'est pas offusqué d'avoir été tenu à l'écart des confidences même si, lorsque six Américains ont été sauvés de Téhéran par l'ambassadeur du Canada, les États-Unis étaient tenus au courant heure par heure et les opérations étaient même coordonnees a Washington.

Le ministre canadien a assuré hier que ni l'ambassadeur, M. Kenneth Taylor, ni aucun Canadien n'a participé de près ou de loin à cette opération. L'opération avait été amorcée au tout début de la prise d'otages, c'est-à-dire alors que six Américains étaient réfugiés à l'ambassade du Canada à Téhéran et que les communications entre Washington, Ottawa et Téhéran étaient abondantes.

◆ Trudeau

cours remarqué à la Chambre des communes; ce qu'il fera aussi vendredi prochain devant la Chambre de commerce de Montréal. Dans un deuxième temps, il avait dit vouloir participer à titre de citoyen québécois, ce qu'il fera dans le cadre de la campagne du NON.

Les deux assemblées auxquelles M. Trudeau assistera aux côtés de M. Ryan seront des assemblées régionales comme le NON en a tenues jusqu'ici à Chicoutimi, Hull, et Rimouski (demain). L'une d'elles aura lieu à Montréal, a indiqué M. Ryan, qui ne sait pas encore où aura lieu la deuxième. On peut toutefois imaginer qu'elle se tiendra dans une région à forte concentration urbaine, comme à Québec. On ne sait pas non plus à quelles dates ces deux assemblées auront lieu car il reste à concilier l'horaire de M. Trudeau avec un certain nombre de possibilités qui seront déterminées par le choix notamment d'une salle.

Le NON voudra certainement pour ces deux occasions trouver à la fois le moment le plus propice et la salle la plus accueillante quant au nombre de sièges, ce qui pourra poser quelques dilemmes aux organisateurs. Interrogé quant à l'utilisation éventuelle du Stade olympique à un moment ou l'autre de la campagne, M. Ryan n'a pas écarté cette hypothèse, mais il a indiqué que compte tenu du coût de location de ce centre sportif il y avait peu de chances que l'on retienne cette possibilité.

Au cours de sa conférence de presse d'hier matin, convoquée pour faire le point sur le déroulement de sa campagne, M. Ryan a été amené à commenter la nature de ses relations avec M. Trudeau. Jeudi M. Trudeau avait adressé indirectement un reproche à M. Ryan quant à la façon dont il dirigeait la campagne du NON, soulignant que l'on ne mettait pas assez l'accent sur la fierté nationale, sur l'attachement des Québécois à l'idéal canadien.

Lors d'une assemblée à Granby jeudi soir, M. Ryan avait abordé rapidement cette question, affirmant que M. Trudeau souffrait d'un défaut d'information. Hier il est revenu sur le sujet, soulignant que manifestement M. Trudeau était informé par la lecture des journaux, lesquels ne peuvent tout rapporter selon lui. «Chacun reste entièrement libre de ses impressions, mais il y a identité de vue quant au fond sur ces questions là entre M. Trudeau et nous, qui sommes responsables de la campagne référendaire», a-t-il dit.

Toujours à propos de ses relations avec le gouvernement fédéral, M. Ryan a de nouveau commenté les intentions des députés fédéraux libéraux d'organiser des blitz dans 16 comtés. Pour M. Ryan, la règle de base demeure toujours, pour les députés fédéraux, de collaborer activement à la campagne dans leurs comtés respectifs. Pour aller au-delà, il faut que ce soit fait de façon concertée avec les responsables généraux de la campagne.

Quant au déroulement de sa campagne, le président du NON est tout à fait satisfait et il ne voit pas pourquoi il changerait les méthodes de travail employées jusqu'ici. Les prochaines semaines ne devraient donc rien apporter de nouveau tant pour les thèses défendues que pour l'aspect physique de la tournée du chef du NON.

Les indications fournies à la presse quant aux activités de M. Ryan pour les prochains jours n'indiquent aucun changement majeur, si ce n'est que s'ajoutent des intervenants importants aux côtés de M. Ryan. En attendant l'arrivée de M. Trudeau, il y aura par exemple le chef de l'opposition à la Chambre des communes, M. Joe Clark, qui sera à Rimouski dimanche après-midi. Dimanche et lundi, M. Ryan fait campagne dans l'est du Québec, revenant par la suite à Montréal. Aujourd'hui il est dans la région de Saint-Eustache puis Joliette.

◆ Heures

coptères se posent à Posht-Badam, le pilote de l'un des appareils constate une panne dans un circuit hydraulique. Il ne reste plus que cinq hélicoptères opérationnels.

Au Pentagone c'est la consternation. Il avait été prévu d'annuler toute l'opération si le commando ne disposait pas d'au moins six hélicoptères.

Il est un peu moins de 21 h à Washington, le général David Jones téléphone au président Carter. Rien ne va plus, il faut annuler l'opération.

À des milliers de kilomètres du Pentagone, les événements se précipitent. Un bus iranien qui circulait sur la petite route poussiéreuse reliant Yazd à Tabas voit surgir de la nuit des avions militaires. L'autobus est arrêté par les hommes du commando. Ses 53 passagers placés sous bonne garde.

Entre temps, le contre-ordre est arrivé. L'officier à la tête du commando ordonne le repli. Il faut agir vite pour éviter d'être repéré. L'obscurité est totale. Dans la précipitation du départ, un Hercules C-130 heurte de plein fouet un hélicoptère. L'explosion des deux appareils fait huit morts et quatre blessés.

Les blessés sont rapidement dégagés et embarqués à bord des cinq autres C-130 qui décollent pour une destination inconnue.

Les otages ne seront pas libérés. La mission a échoué. Le commando laisse derrière lui huit cadavres dans les carcasses fumantes des deux appareils, un hélicoptère en panne et quatre autres en parfait état de marche.

L'échec de cette mission laisse sans réponse les questions que tout le monde se pose: que ce serait-il passé si les hélicoptères n'étaient pas tombés en panne?

Au cours de sa conférence de presse à midi au Pentagone, le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown, est resté muet à ce sujet. À aucun moment, il n'a même évoqué comment se serait déroulée la deuxième phase de l'opération.

Le commando américain était-il assuré de certaines complicités à Téhéran pour se rendre maître de l'ambassade où sont détenus les otages?

À supposer que les otages aient pu être libérés, leurs transport vers le point de rendez-vous où les attendaient les avions C-130 aurait-il pu s'effectuer sans intervention de l'armée de l'air iranienne?

On peut supposer que le commando était assuré d'une protection aérienne à partir des chasseurs stationnés sur les deux porte-avions Nimitz et Coral Sea. Mais sur ce point, M. Brown n'a fourni aucune précision.

Le commando aéroporté n'aurait atterri à l'ambassade américaine que hier soir à 22 h 00 GMT (soit samedi à 01 h 30, heure de Téhéran) si l'opération n'avait pas été annulée, a révélé un haut fonctionnaire du département d'État. Selon ce haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, il avait été prévu que les quelque 90 soldats américains du commando passent la journée d'hier dans la région désertique de Tabas, au sud-est de Téhéran.

Ils auraient attendu la tombée de la nuit pour lancer leur raid contre les militants islamiques qui contrôlent l'ambassade américaine de Téhéran, a-t-il indiqué.

Le haut fonctionnaire a par ailleurs précisé que les conditions atmosphériques prévues en Iran entre les mois de mai et de novembre auraient empêché durant cette période une opération de sauvetage par hélicoptère.

En outre, le commando a rencontré, au cours de son bref séjour dans le désert iranien, des véhicules qui pourraient avoir été ceux de contrebandiers, a indiqué un responsable de la Maison-Blanche.

Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a indiqué que les «marines» avaient repéré un camion suivi d'une voiture de tourisme, roulant au milieu du désert, alors qu'ils préparaient leur mission. Les membres du commando, a-t-il ajouté, ont forcé le conducteur du camion à arrêter son véhicule. L'homme s'est alors enfui vers la voiture de tourisme, et celle-ci s'est éloignée à toute vitesse. Ce système d'escorte, a souligné ce responsable, est souvent utilisé par les contrebandiers.

L'officiel américain a ajouté que les chefs du commando avaient jugé inutile de tenter de rattraper les fuyards, ces derniers n'étant certainement pas désireux d'alerter la police et d'attirer l'attention. L'agence officielle iranienne Pars, rappelle-t-on, a indiqué dans une dépêche de Téhéran qu'un conducteur de camion, blessé par balle à l'oeil, avait été secouru par l'un de ses collègues dans cette région.

◆ Opération

contribuer à lui faire perdre sa réélection. Mais au milieu des critiques, il y avait parfois des compliments pour l'audace, et souvent de la compassion pour la malchance.

M. Carter semble avoir convaincu les membres du Congrès qu'il n'a pas outrepassé ses droits en décidant l'opération. Les sénateurs les plus importants et les membres de la Chambre des représentants, démocrates et républicains, sont sortis d'une réunion avec le président, en affirmant qu'ils le soutenaient. «J'aurais fait la même chose», a déclaré M. Howard Baker, leader de la minorité républicaine du Sénat.

Les rivaux de M. Carter aux élections présidentielles de novembre prochain ont mis momentanément une sourdine à leurs attaques contre le gouvernement. M. Ronald Reagan, qui a toutes les chances d'être le candidat de l'opposition républicaine, a dit à Los Angeles: «C'est le moment pour nous, en tant que nation et en tant que peuple, de demeurer unis».

«Pourquoi décider cela maintenant alors que nous commencions à gagner le soutien des alliés?», se demandent néanmoins de nombreux Américains. «C'est une glorieuse catastrophe», estimait un journaliste. «J'espère que les Iraniens comprendront l'absence totale de responsabilité de la part des otages», a déclaré Mme Jeanne Queen, mère de l'un des otages de Téhéran.

L'opération américaine est un «acte de guerre» mais les otages seront pour cette fois épargnés: telle est, en substance, l'attitude des dirigeants iraniens au soir de l'échec du commando envoyé par les États-Unis pour délivrer les otages de l'ambassade des États-Unis.

Victorieux sur toute la ligne dans ce nouveau rebondissement spectaculaire du conflit avec les États-Unis, les chefs de la révolution islamique ont choisi de jouer la carte d'une clémence relative à l'égard de leurs prisonniers.

Par la voix de l'iman Khomeiny, puis celle des «étudiants islamiques», ils se sont contentés d'adresser un «dernier avertissement» au président Carter, le mettant toutefois en garde contre le fait qu'une nouvelle tentative stupide» signifierait sans l'ombre d'un doute la mort pour les otages.

M. Mansour Fahrang, représentant de l'Iran à l'ONU, a déclaré à la presse que les dirigeants iraniens ne s'en prendraient pas aux otages après l'échec de l'opération américaine. Les responsables iraniens, a-t-il dit, «ne réagiront pas avec courroux à la tentative d'invasion américaine, ne toucheront pas à la personne des otages et continueront à travailler à une solution pacifique de la crise».

Le diplomate iranien a affirmé que la crise autour de la détention des otages n'était «pas une confrontation entre les États-Unis et l'Iran mais plutôt une crise à l'intérieur de l'Iran».

Selon lui, les responsables iraniens, le président Banisadr, le ministre des affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh, et l'Ayatollah Khomeiny, exercent tous leurs efforts pour obtenir la libération des otages «qui sont les victimes innocentes de la dynamique du processus révolutionnaire en transition».

M. Farhang a déclaré que la prise des otages était «indéfendable en soi, mais faisait suite à 27 ans d'exploitation». La libération des otages pourrait intervenir à la mi-juin, a-t-il dit, après le deuxième tour des élections parlementaires, le 9 mai, et la réunion du Parlement un mois après.

Pour que ces efforts aboutissent, a-t-il ajouté, il est indispensable que les États-Unis mettent fin à leurs provocations, à leurs tentatives de déstabiliser le régime iranien, et aux obstacles qu'ils ont mis pour empêcher le chah d'être traduit en justice.

Prudentes dans la matinée, les autorités iraniennes ont progressivement confirmé puis amplifié la nouvelle de l'échec du commando américain, annoncée par le président Carter.

Au fil de la journée, les détails sur l'affaire apportés par les responsables politiques et militaires de la république islamique et par la presse iranienne n'ont fait que grossir la défaite subie par ce qu'on appelle ici «le grand Satan américain», donnant de celle-ci une image encore plus forte que la version avancée à Washington.

Ainsi, selon l'ayatollah Khomeiny, «les Américains n'ont pas perdu huit hommes mais plusieurs dizaines». L'armée iranienne a indiqué que les appareils américains étaient poursuivis par la chasse iranienne au moment de leur explosion, précisant toutefois que celle-ci n'avait pas tiré (le Pentagone a fait état de la collision entre un hélicoptère et un avion de transport C-130).

L'iman Khomeiny et plusieurs autres responsables iraniens ont certifié qu'il restait des membres du commando américain sur le sol iranien, contrairement aux déclarations des dirigeants américains.

Exploitant au maximum l'échec américain, le chef de la révolution islamique a multiplié, dans un message, les attaques contre le président Carter, le traitant «d'incompétent», de responsable «d'actions stupides».

Pour sa part, Moscou a qualifié «d'aventuriste et insensée» la tentative américaine, tandis que chez les alliés des États-Unis — dont plusieurs n'avaient adopté des sanctions contre l'Iran qu'avec l'espoir d'éviter une action militaire américaine —, les réactions ont été plutôt défavorables, d'autant plus que ces pays n'avaient pas été prévenus des intentions de Washington. Le Japon a qualifié ce raid de «regrettable», la RFA s'est déclarée très préoccupée et l'Italie a rappelé «son opposition claire au recours à des actions de force.» À Londres, bien que Mme Thatcher ait adressé au président Carter un message faisant l'éloge de son courage, le Foreign Office a dit ne pas avoir été consulté et des députés conservateurs et travaillistes ont exigé que l'opération soit publiquement condamnée par le gouvernement.

Néanmoins, les États-Unis n'ont aucune raison de penser que leurs alliés refuseront d'appliquer des sanctions économiques et politiques contre l'Iran, malgré l'échec de l'opération de sauvetage des otages de Téhéran, a indiqué un haut fonctionnaire du département d'État.

Ce haut fonctionnaire, qui a demandé à garder l'anonymat, a fait cette déclaration après une rencontre entre une vingtaine d'ambassadeurs et diplomates des pays alliés des États-Unis et M. Warren Christopher, adjoint au secrétaire d'État.

L'échec du raid américain a rendu la prise de sanctions internationales contre l'Iran plus importante que jamais, a-t-il souligné. Les dirigeants américains sont «très encouragés» par les réactions initiales de leurs alliés, qui ont fait preuve d'une «grande compréhension», a-t-il ajouté.

26 avril

par la PC et l'AP

1975: le Parti travailliste se prononce contre le maintien de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun européen;

1965: pour la première fois, des porte-parole américains et sud-vietnamiens confirment qu'une unité régulière de l'armée nord-vietnamienne opère au sud du 17e parallèle;

1964: le Tanganyika et Zanzibar s'unissent pour former la Tanzanie;

1958: réunion de partis nationalistes nord-africains à Tanger;

1954: conférence de l'ONU à Genève sur la Corée et l'Indochine;

1860: l'Espagne et le Maroc signent un traité de paix;

1828: la Russie déclare la guerre à la Turquie;

1807: la Russie et la Prusse s'allient pour chasser la France des États allemands;

1798: la France déclare la guerre à l'Autriche;

1532: Soliman 1er envahit la Hongrie et marche sur Vienne.

Ils sont nés un 26 avril: David Hume, philosophe et historien anglais (1711-1776); Lady Hamilton, maîtresse de l'amiral Nelson (1765-1815); l'ornithologue américain John James Audubon (1785-1851); l'industriel allemand Alfred Krupp (1812-1887).

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 26 avril 1980

Anne Hébert: jouer avec le feu

par Jean Royer



Photo Kèro

ANNE Hébert m'est toujours apparue comme une grande fille sage qui a l'air de mener une vie tranquille et lointaine, comme pour se protéger de la violence qui habite les personnages de ses romans. Nos rencontres, dans la ville de Québec que nous aimons, ou ailleurs, se faisaient chaleureuses mais discrètes. Je me souviens du sourire d'Anne Hébert au-dessus des archives jaunies, à la bibliothèque du Parlement. C'était en octobre 1966. Elle préparait *Kamouraska* et le TNM venait de créer sa pièce *Le Temps sauvage* au Palais Montcalm à Québec. Deux jours plus tôt, le metteur en scène Albert Millaire m'avait invité à la répétition générale dans les ateliers poussiéreux du TNM, rue Sanguinet. Et après avoir salué ses principaux interprètes, Marthe Thiery et Paul Guèvremont, Anne Hébert m'avait donné une première entrevue: «Il faut dépasser le temps sauvage de l'enfance», m'avait-elle dit.

Cette année, Anne Hébert a publié un nouveau roman, *Héloïse*, chez son éditeur parisien, Le Seuil. Elle est venue au Québec pour recevoir les honneurs de l'Université du Québec puis pour prendre part à la Nuit de la poésie 80, elle qui croit «à la solitude rompue comme du pain par la poésie». Je l'ai rencontrée quelques jours plus tard, au début d'avril.

Ce jour-là, Anne Hébert m'a parlé de l'amour et du sacré. Le temps d'une phrase, l'éclair dans ses yeux: cette lumière rare d'un instant où c'est l'âme qui porte le corps. Dans toute sa beauté. Le temps plane. L'intime mystère nous rejoint. Ce regard, c'est bien celui d'où peut surgir une oeuvre de violence et de tendresse. Dans ces yeux, les feux du sacré contre la mort. Qu'efface une autre phrase. Le regard s'adoucit, se referme ou plutôt se repose. Nous revenons au présent. Dans nos silences timides. Dans la pudeur des mots tus.

Notre entretien aura duré le temps d'un dîner tout simple. Anne Hébert m'aura parlé de son enfance et de l'imaginaire, du réel et du rêve, puis de la poésie: ce feu qu'on vole au temps qui fuit.

■

«La ville de Québec de mon enfance, c'était le désert, au point de vue littéraire. Mais le milieu restait intéressant, structuré, homogène. Et c'était une petite ville provinciale très jolie. J'aime beaucoup Québec. Mais le climat littéraire, je le trouvais dans ma famille. J'avais la chance d'avoir un père écrivain et critique littéraire. Il s'intéressait surtout aux livres québécois. Les livres dont il parlait à la radio, je les lisais. Et j'écoutais ses causeries, bien sûr. À ce climat s'ajoutaient toutes les merveilleuses lectures d'enfance, celles qui nous marquent probablement le plus, les contes fantastiques et tout l'imaginaire des livres d'enfants: Andersen, Green, Dickens, Edgar Poe, sans oublier la Comtesse de Ségur. Pour écrire, il faut avoir beaucoup rêvé...

«Les premières choses que j'ai écrites, ce sont des pièces de théâtre. Je les jouais avec mes frères et soeurs: c'étaient les étrennes qu'on faisait à nos parents. Je cousais les costumes, on répétait la pièce en cachette puis, un Jour de l'An, on l'offrait à nos parents. Je n'avais encore jamais vu de théâtre. À Québec, à cette époque, il n'y avait que du cinéma. Alors, je jouais comme au cinéma. Avec des grands silences. Mes parents croyaient que j'avais oublié le texte et me le soufflaient! Ma mère adorait le théâtre. Elle nous parlait du théâtre de sa jeunesse. Plus tard, j'ai joué à Ste-Catherine-de-Fossambault, à la salle paroissiale. Avec Saint-Denys Garneau, Jean Lemoyne, Jeanne Taché. Durant quatre ans, on a préparé une pièce pour la fin de chaque été. Et après la mort de Saint-Denys Garneau, mon frère Pierre a commencé à monter des pièces: *Le Malade imaginaire, Le Médecin malgré lui*... .

«La poésie, je l'ai trouvée sans m'en rendre compte. J'avais lu beaucoup de contes, de nouvelles, de romans, mais très peu de poésie, quand j'étais jeune. Et les premiers poèmes que j'ai faits ne rimaient pas. Je notais des impressions. C'était surtout la campagne qui m'inspirait. Mais je ne croyais pas que c'étaient là des poèmes. C'est mon père qui m'en avait convaincue. C'était alors toute une découverte que de faire de la poésie sans rime! Ensuite, il y a eu la poésie de Saint-Denys Garneau, qui était justement libérée de la rime. Une poésie très libre et moderne. Moi, j'étais inspirée par la nature mais aussi par les enfants qui m'entouraient. J'étais l'aînée à la maison et je m'occupais beaucoup aussi des petits cousins, qui étaient très jeunes. Et je trouvais que dans l'enfance il y a une telle poésie à l'état brut, à l'état sauvage... ce merveilleux m'inspirait beaucoup!

«J'ai toujours aimé l'écriture. J'y ai tout de suite trouvé un plaisir. Dès que j'ai su former mes lettres, maîtriser la calligraphie, j'ai écrit des contes, des sketches. Dès que j'ai pu écrire, j'ai écrit. C'était faire ma part dans ce monde merveilleux de l'imaginaire que je découvrais chez les autres.

«Et avant d'écrire je racontais des histoires à mes frères et soeurs. Mon frère Jean aussi. On se racontait des histoires avant de s'endormir. C'était inspiré très souvent par les lectures que nous fai-

Suite page suivante

Raymond Cloutier: le rêve inachevé

Une entrevue de Julie Stanton



Photo Claudel Huot

QUÉBEC — Poète, acteur, homme de théâtre, Raymond Cloutier est à la fois le père et l'enfant du Grand Cirque Ordinaire, ce rêve inachevé. Aujourd'hui, à 35 ans, il vient de mettre en scène au Trident de Québec, *Les sept péchés québécois* dont il a fait l'enchaînement des textes d'André Ricard, de Claude Meunier et Louis Sais, de François Richard, d'André Simard, de Denys Arcand et de Jean Barbeau: «Je suis venu passer ma dernière audition au théâtre institutionnalité,» me dit-il. Raymond Cloutier a la nostalgie de l'aventure du Grand Cirque: «C'est comme les Beatles: on espère toujours que ça va revenir!»

«Le gros problème de ma génération, c'est qu'elle n'a pas encore réussi à s'inscrire dans l'histoire. À cause d'une société hyper-traditionnelle, beaucoup plus figée et inerte que je ne le pensais. Tous les appuis que Le Grand Cirque Ordinaire a reçu de ses pairs, de ses ressemblants et des autres générations qui l'ont aimé n'ont pas été suffisants pour le fixer dans l'album. Dans l'histoire large du théâtre québécois, on omet de nous nommer. Pour le théâtre qui se fait actuellement et celui qui va se faire, je pense que nous avons été importants. Le Grand Cirque Ordinaire inspire encore le Jeune Théâtre et même le théâtre institutionnel.

«L'histoire du Grand Cirque est assez triste et révoltante. Je pense que c'était inscrit dans *T'es pas tannée Jeanne d'Arc* qu'il nous fallait faire la bataille, souffrir le procès et puis finalement être brûlés sur le bûcher. Comme si la politique devait absolument se débarrasser du rêve idéaliste que nous portions dans nos tripes et que nous charrions dans notre expression. Insconsciemment ou non, on avait peur de nous. Sûrement! Car pourquoi faire disparaître un groupe comme le nôtre? Tu vas sans doute me répondre que si quelqu'un veut vivre personne ne peut l'arrêter? D'accord. Mais à trente-cinq ans, la fatigue s'installe. La fatigue de la résistance dans une culture qui n'est pas fondamentalement ton ennemie mais qui t'a tout de même empêché d'accéder au pouvoir de l'expression.

«J'ai une grosse colère contre l'autre génération. Celle qui me précède. Qui a empêché Gauvreau d'être jusqu'au bout. Cette génération qui a probablement fondé la télévision. Cette génération des années quarante qui est encore là et qui ne laisse pas passer la nouvelle culture. Je dis «nouvelle culture» en parlant de la culture des années 70 qui a dix ans de retard ici. J'ai une grosse colère parce que je ne peux pas exercer mes dons. Je ne peux pas émettre le poème à ma façon. Je pourrais l'écrire, bien sûr, car j'écris même si je n'ai pas encore publié. Mais mon talent va plutôt vers la mise en spectacle, la mise en images et en jeu. Et ça va être tellement long avant que je puisse réaliser une émission de télévision! Radio-Canada ne m'aime pas. Je ne sais pas qui, mais il y a quelqu'un là qui ne veut rien savoir de moi. On n'a pas le droit de me marginaliser ainsi jusqu'à ma mort. Ça n'a pas de bon sens!

«Ils t'utilisent comme acteur. Ils ont besoin de toi. Mais ils ne te laissent pas vivre et dire ce que tu es. Ils ne veulent pas que tu sois une pensée. Je sens que notre groupe a été mis au rancart et pourtant les sept ou huit acteurs du Grand Crique faisaient partie de la crème de notre génération. Nous étions sérieux malgré notre folie et notre anarchie apparente. La génération de la *Famille Plouffe* est encore au pouvoir et ne prépare pas la relève. C'est criminel de ne pas vouloir laisser passer personne! Ils préparent une sorte de trou culturel dont on réalisera la profondeur quand ils seront morts. Tu sais, ça m'étonne toujours de voir des artistes devenir réactionnaires ou fermer la progression. Je trouve à ce moment-là qu'ils ne sont plus des artistes. Ni des créateurs quand tu es un créateur, tu accouches de plus en plus et tu ne peux pas détester la création. Voyons donc!

«J'ai l'impression que depuis les Fridolinades, il n'y avait pas du de message aussi populaire que le nôtre. Sans chercher à trop comprendre, je crois que nous avions atteint directement l'inconscient collectif. Parce que nous souffrions réellement, nous vivions vraiment ces angoisses que nous mettions en scène. Notre théâtre était basé sur un mélange de jeu et de psychodrame. Tout ce que nous racontions dans nos spectacles, c'était notre vie. C'est tout. Mais c'était tellement bien transposé et bien amené que tout le monde se reconnaissait dans ces vies-là. Nous faisions oeuvre de poète! Nous le faisions pour devenir de meilleurs comédiens, ce que le théâtre américain avait compris depuis longtemps. Le retour en soi-même. Le retour en nous pour arriver à créer une dramaturgie qui nous ressemble et cesser de nous changer pour être à la hauteur du théâtre de répertoire. Cesser de se brancher sur le Conservatoire de Paris, sur les troupes européennes en tournée ici, sur les acteurs français qui s'installaient chez nous et voulaient nous enseigner leur théâtre et nous inculquer leur culture: ce qui a finalement entraîné la mort de notre propre théâtre. C'est pourquoi le Québec n'a pas encore de théâtre national. Et on n'en aura pas tant qu'on ne sera pas un pays! Il nous appartiendra de faire surgir ce théâtre-là. Dans cinq ans, j'en aurai quarante et je sens que mon tour s'en vient et je sais tout le travail qu'il faudra abattre à cause de ces vingt années de retard. Il faudra d'abord nommer Gauvreau notre permier auteur classique. Ici, on l'a ignoré alors qu'il a écrit du théâtre aussi fort que celui de Ionesco et de Becket. Et avant eux!

«Dans ma génération, il y a eu d'autres cas comme Gauvreau. Mais nous, nous ne voulions pas être acculés à la mort à la folie ou au suicide. Pourtant, nous en parlions souvent dans notre groupe car il est difficile de rester vivant dans ce système. Beaucoup d'entre nous ont souffert de différentes formes de refus. Du manque d'argent et de moyens. À un moment donné, t'es tanné de fournir pour une société. De donner et donner. Tandis que toi, tu ne reçois que des blessures, tu te fais briser un peu plus chaque jour.»

■

*** Jamais de rôles à la mesure des gars.**

«Je suis fondamentalement un acteur. J'ai six ans de formation mais après huit années avec Le Grand Cirque Ordinaire j'ai tout à coup eu peur que ma vie se passe sans que je ne joue jamais plus. J'ai envie de jouer mais j'ai l'impression que depuis cinq ans, je n'arrête pas de passer des auditions. On dirait qu'il faut sans cesse que tu donnes des preuves que t'es un acteur valable même si tu ne tiens pas le même discours que la majorité du monde. Que tu n'es pas un fou même si tu penses autrement qu'eux.

«Avec *Louis Riel*, Les Anglais m'ont donné en quelque sorte une tribune de consécration comme acteur, ce que je n'avais jamais eu ici. Je n'ai pas hésité à la prendre à cause du rôle de Riel. Peut-être bien que j'aurais dû refuser, à cause de la production! J'ai plutôt décidé de faire la concession du scénario au moment de la lecture, puis de me battre tous les jours au tournage pour le gagner, pour le changer. Cela a donné la version qu'on a vue. Mais je ne crois pas avoir nui à la cause de ce gars-là qui est mort pour l'indépendance du Manitoba et la survivance du fait français au Canada. Si je n'avais pas pris le rôle, un autre l'aurait fait à ma place. Je me sentais le mieux informé et le plus apte à le défendre.

«Au Québec, il n'y a jamais de rôles à la mesure des gars. D'abord, Radio-Canada représente toujours le Québec d'une façon condescendante. Demande à n'importe quel comédien s'il aime faire les téléromans qu'il fait, il va te répondre «non mais que le public, lui, aime ces téléromans.» Au canal 10, c'est encore pire. Eux, ils vont en bas de la ceinture. Il existe une telle forme de mépris dans ces deux boîtes! Une forme de mépris qui t'empêche de pouvoir t'exprimer. Et ce mépris-là, je le refuse!

«Pour ce qui est du cinéma québécois, les rôles qu'on donne aux hommes sont ceux d'êtres diminués. Le seul rôle grandiose que j'ai joué ici, c'est celui du vilain Fortier dans *Cornélia*. Joe est méchant et détestable mais le rôle a de l'envergure, il est presque mythique. Les autres emplois qu'on m'a offerts étaient tous des rôles de faibles, de mous, de petits. Il y a un gros problème dans la définition du mâle québécois et c'est probablement les femmes qui vont arriver à nous la donner.

«C'est dans les films de femmes que les rôles d'hommes sont les meilleurs. Prends celui de Jocelyn dans *L'homme à tout faire*, il est magnifique! Il semble qu'il n'y ait que les femmes qui aiment les hommes au Québec! On dirait que l'homme ne s'aime pas lui-même et, qu'au cinéma, il tente de s'auto-détruire. C'est pourquoi je ne veux pas jouer dans un film qui projette une image de l'homme que je ne suis pas. On nous demande toujours d'interpréter des personnages qui sont plus petits que nous alors qu'il serait tellement plus progressif pour l'acteur de jouer des rôles qui le grandit. Les gars arrivent rarement à trouver ce type d'emploi. C'est pour cela qu'il n'y a pas d'acteur québécois connu sur le plan international tandis que Geneviève Bujold, Monique Mercure, Carole Laure, Micheline Lanctôt et bientôt Marie Tifo ont pas mal d'avance sur nous.»

— «C'est sans doute parce que l'histoire des femmes s'inscrit dans un cheminement douloureux qu'elles peuvent se dire et dire l'essentiel...»

— «Oui et c'est peut-être ce qui va sauver toute la barque!»

■

*** Nous ne savons pas quoi rêver comme univers.**

— «Pourquoi alors n'y a-t-il pas de textes de femmes dans Les sept péchés québécois?»

— «Au début du projet, il y avait autant de femmes que d'hommes mais, pour différentes raisons, elles se sont toutes désistées. Françoise Loranger déménageait, Michèle Lalonde était prise par d'autres contrats, Marie Laberge ne trouvait pas la formule assez intimiste.

«Moi, je vois quelque chose de positif dans cette situation. Les hommes ont été obligés d'assumer le fait que c'est eux qui ont bâti cette société. Ils ont dû la reprendre en période référendaire et dresser le bilan de leur propre monde. Un bilan extrêmement négatif. Ils signent ici, par coups de fouet, les carences de leur propre architecture. Comment ils ont fabriqué le monde à leur image alors que les femmes les ont toujours soutenu dans leurs luttes. Ce sont peut-être les hommes qui ont pris le fusil mais la poétisation de l'acte, l'argument, ce sont les femmes qui l'ont porté. Ce sont elles qui ont supporté les conséquences de la défaite et qui ont soutenu la survie du Québec. Ce sont les femmes qui l'ont fait, le Québec. Parce qu'elles étaient plus éduquées, elles ont sauvé la langue. En fait, c'est à elle le pays.

«Dans «Les sept péchés québécois», j'ai écrit les enchaînements pour les deux comédiens Marie Tifo et Léo Munger. Je représente le pays par un petit chien androgyne dont la maîtresse est l'anima, le souffle qui le porte. Qui le pousse à rester en vie malgré les blessures. Elle est le seul élément mobilisateur et positivant, c'est-à-dire que c'est elle, la femme, qui a envie d'apparaître. Et sans problème! Les femmes n'ont pas de problème dans leur rêve mais dans le réel, tandis que nous, les hommes, nous avons un problème dans notre rêve. Nous ne savons pas quoi rêver comme univers. Et plus le rêve des femmes s'éclaircit, plus nous pressentons ce que pourrait être *la vie rêvée*. La vapeur se renverse. C'est nous autres qui devrions soutenir les luttes des femmes, les écouter. L'homme ne sait pas tout et je pense que si les gars se mettaient à l'écoute des filles, le processus s'accélèrerait.»

— «Dans «Les sept péchés québécois», il y a un numéro de clowns inspiré par le texte d'André Ricard. Léo Munger et Rémy Girard y sont merveilleux d'habilité et d'agilité. Malheureusement, le spectateur perd beaucoup du dialogue dans toutes ces pirouettes. Et puis, Raymond, je vais t'avouer que j'ai trouvé le spectacle pas mal long. Il y a aussi des textes qui sont faibles et d'autres dont on ne saisit pas très bien la pensée. Qui sont vraiment confus..»

— «On ne comprend pas toujours ce que disent les clowns de cirque quand ils ont le dos tourné. Ce n'est pas important. La lecture se fait à tous les niveaux. Il y en a pour en avant, pour en arrière, pour le côté cour et le côté jardin. L'important, c'est d'identifier la droite au Québec et les arguments reviennent sous toutes les formes dans le spectacle.

«Je sais particulièrement quels textes sont les plus faibles et ceux qui ont été les plus difficiles à monter. Mais, je tenais à évoquer certaines réalités dont ne ne parle jamais parce que nous avons dix ans de retard sur le plan de

Suite à la page 30

La revue des revues: le repos bien mérité

par Joseph Bonenfant

Osiris, no 9, Box 297, Deerfield, Mass., 01342, U.S.A.
Poésie, vol. 19, 1990, boul. Charest ouest, suite 225, Québec, G1N 4K8.
Estuaire, nos 13, 14, 15, C.P. 828, Haute-Ville, Québec, G1R 4S7.

EN pleine période de radotages référendaires, la poésie est un repos bien mérité. Ici le langage se pense et se prête à un délire intérieur. La poésie surtout ne divise pas l'humanité en bons et en méchants; surtout elle n'est pas l'hypocrisie dénonçant l'hypocrisie.

Osiris 9 donne à lire plusieurs poèmes en anglais, dont ceux d'Andrea Moorhead, directrice de la revue, que son compagnon Robert illustre de dessins et de collages à regarder. En français, on lit, entre autres, des poèmes de Henri-Dominique Paratte et de Cécile Cloutier. Je signale un beau texte de Robert Marteau sur Monet, une coulée lumineuse qui commence ainsi: «Dans l'air si léger d'avril, dans l'efflorescence des pruniers japonais, Claude Monet me reprend par la main». Suivent sept pages sans paragraphe, bloc scriptural d'un seul tenant, comme un tableau.

Poésie, que dirige Jean-Noël Pontbriand, publie une douzaine de poètes, dont le nom importe moins que le texte. C'est aéré pour l'oeil, varié, espacé; un bel effort de détente visuelle. Vous aimerez lire Susy Turcotte, Christian Bouchard, Denys Leclerc, Michel Lemieux, Lili Côté, Guy Ouellet. Geneviève Amyot, l'auteur des beaux livres *La mort était extravagante* et *L'absent aigu*, raconte en entrevue sa démarche et sa vision. «Écrire pour moi correspond à un besoin d'unifier les parties éparses de mon être, des différents moments de ma vie, comme un besoin de ramasser ce qui traîne». Quoi de plus simple, mais c'est encore la réalité. On oublie que c'est fiction.

Le dernier numéro d'*Estuaire* (15) nous fait lire des poèmes de Susy Turcotte, de Gilles Matte, d'André Carrier, les cinq poèmes de ce dernier d'une remarquable netteté, où l'arrangement syntaxique fait office de poésie. D'autres de Dominique Perron, de Jacinto-Luis Guerena, ceux-ci burinés blanc sur fond de page noire, intitulés étonnamment «poésie pour un poème». Marie Uguay accompagne ses textes des dessins de François Vincent, les uns et les autres empreints d'une tendresse dramatique, mais simple comme un jeu. Pierre Châtillon donne neuf poèmes d'*amoureuses*, ce mot même commençant chaque fois le texte, l'association enchaînant les êtres et les saisons; des textes sans rupture, sans secret, en je-tu persistant, sans exténuation; la tension se maintient jusqu'au bord de la fin, qui est sans doute orgastique.

On lira avec intérêt un choix de poèmes de Françoise Bujold, 1956-1978, cette Gaspésienne qui ne voit que la mer. Poèmes accompagnés des gravures de l'auteur, qui est aussi peintre. Une poésie décontractée: «ce n'était pas un amour feluette»; «je suis de même dans mon pays». Chaleur, élan, envie de s'emmouracher; parfois l'ennui: «Mon coeur cogne des clous à vos visages étrangers». En effet, la mer s'ennuie en ville. Poésie sans idée, seulement de passion. Suit un trop court entretien avec Jean Royer; on laisse à regret derrière soi celle qui se dit gitane, aventurière. De pareils textes, ça fouette le sang.

Le no 14 fait lire Yves Presseau, un texte humoristique où la femme est la dépanneuse universelle; même Dieu s'effondre à ses pieds; a fortiori des êtres humains; un texte de présentation hallucinée, avec plein de trous à chaque ligne. Suivent cinq poèmes de Gilbert Tremblay, transcrits en lignes longues comme la hauteur de la page. La diversité typographique d'*Estuaire* est frappante; cette variété est, avec la syntaxe, une bonne définition du poétique. Comme paradigmes, les mots ont désormais peu d'effets poétiques; quant aux sentiments, surtout déchirés, n'en parlons même pas. Reste ce qui se voit et qui s'enchaîne en se déchaînant.

On lit également Alexis Lefrançois, une fascinante sagesse poétique du genre: «*Cela* ne regarde que soi/cela *se* regarde», avec des dessins tourbillonnants de Miljenko Horvat. Également Alain Quimper, «biefs de l'essentiel», où brillent sang et silence. Puis Robert Mélançon, «dix inscriptions», mots peu nombreux amoncelés en bas de page blanche, parfois disant: «page la plus blanche malgré / son texte d'étoiles / malgré elle la nuit». Et Jacques Michaud, textes blancs sur ciel noir, l'immensité convoquée sous l'oeil. Suivent «dix poèmes quasi chinois», de Gilles Hénault, précédés d'un commentaire portant sur la poésie comme mode d'appréhension du monde. L'ellipse travaille: «Le sage se tait mots clairs / Les yeux parlent neige fond — L'eau mire un beau cri lotus / Mont répète écho fleurit».

Le numéro ce clôt sur une prose de François Charron où le paragraphe se fait strophique; texte d'incitation, d'éblouissement, de transgression. «Je me défais du contrat social pour lui rendre ses ultimatums»; «il ne m'est pas permis d'éclairer mes nerfs, je le fais»; «je découds la sureté, je découds tout représentant»; «seul est radical celui qui n'attend pas la réponse». Embarras du choix. Charron est arrivé au monde sensible, lieu et matière de la lutte, défi constant, source d'avenir.

Estuaires 13 n'est pas moins important. Après avoir lu Gaëtan Lodomez, Serge Dion, François Mailhot et Claude Haeffely, dont on aime son «fou rire au bord des larmes», on arrive à un beau texte de Marcel Bélanger, «homme d'absences et d'errements», «arpenteur de ténèbres». Bélanger ramasse sa vie, sa mémoire fragmentée, évoque ses odyssées tuantes; une poésie qui refoule le néant, une vie pivotante, une pensée en bascule; en même temps une poigne ferme sur la phrase, une assurance qui ne va jamais trop loin. «Lieux de passage» signale cette dérive.

Nicole Brossard signe «(4): amantes/écrire», texte fluide, écrit au cours de juin comme au cours d'une lecture, avec citations, interpellation, variances, coupures, et beaucoup de plaisir. «Excitation: ce qui me suscite inédite dans ma peau». Elle écrit aussi: «En réalité, il n'y a pas de fiction». La lecture s'en trouve changée, car l'écriture l'était. Brossard ne joue pas avec l'effet de réel; elle abroge ce «sens apparent»; il n'y a dans ce texte qu'effet de fiction, donc réalité de réalité, si on ose dire. Mais c'est parce qu'il y a lecture, ici une promenade main dans la main, où la distance n'est encore qu'un effet. Le sens réel est dans le lecteur tenu par Brossard qui s'en fait une complice-lectrice. Est-ce encore de la fiction?

Le numéro se termine avec deux textes de Chamberland: «Fragments d'Eskaton» et «Aux compagnons chercheurs». Totalité et conscience, l'univers dans le corps conscient: voilà tout Chamberland. «Tout n'est qu'un seul Coeur». En quelques pages, Marcel Bélanger résume l'itinéraire de Chamberland depuis vingt ans, récapitule une récapitulation.

Dépassant la problématique (et la casuistique) du langage, *Estuaire* s'affirme de plus en plus comme un lieu de décentrement du monde urbain. L'air montréalais y circule, mais parfois il s'engouffre dans des immensités où la conscience, pour se retrouver, s'accroche à son corps pour y demeurer.

Anne Hébert

Suite de la page couverture

saient mon père et ma mère. Alors on continuait, on se mêlait aux intrigues, on entrait dans les romans. Comme *Maria Chapdeleine*, par exemple. On devenait un des personnages. On inventait des nouveaux personnages. Il y avait vraiment tout un monde imaginaire. Le monde du jeu aussi. J'aimais beaucoup inventer des jeux avec les poupées, les boîtes de carton dont on fait des maisons. J'aime cette espèce de pouvoir que donne le jeu. Pouvoir de création.»

■

«Le poète, il s'exprime lui-même. Mais il exprime aussi tous ceux qui sont muets, tous ceux qui n'accèdent pas à la parole. Car tout le monde a la fonction de la parole. Ce qu'il y a de désespérant dans certains milieux c'est que tout le monde n'a pas droit à la parole. Tout le monde devrait avoir la chance de se servir des mots. Les mots sont là, à notre portée... Quand on pense que des gens, parce qu'ils sont dans des milieux défavorisés, ne peuvent pas s'en servir, je trouve que c'est une des grandes injustices.»

— Votre oeuvre explore le mystère de la parole, dans des paysages d'origines, dans des combats contre le chaos...

—«Oui. Dans *Héloïse*, par exemple, il y a le combat entre le monde souterrain et le monde de la vie quotidienne. Cela cohabite en chacun de nous. La part du rêve. La part du fantasme existe chez chacun. Même quand on veut le nier, c'est là.»

— D'où vient la violence de votre oeuvre?

— «Au début, je n'en était pas consciente. C'est un ami qui m'a fait voir la violence qu'il y a dans *Le Torrent*.»

— Cette violence, c'est celle d'une naissance toujours à refaire?

— «Rien n'est acquis. J'en suis persuadée. Rien n'est jamais gagné. C'est toujours à recommencer. Dans la vie comme dans l'écriture.»

— Pour recréer d'autres paysages plus durables?

— «J'ai la nostalgie d'un monde stable, d'un monde durable. Mais en même temps j'ai l'angoisse de savoir que c'est un monde fini. Que les choses arrivent une fois seulement et qu'après c'est terminé, c'est disparu, c'est anéanti. Les paysages même changent. Les villes changent (regardez Québec, par exemple). Il n'y a rien d'immuable. Les gens vieillissent. Tout le monde y passe. Je suis très sensible au temps qui passe et qui ne revient jamais. Cela m'a toujours beaucoup impressionnée.»

— Le sacré, lui, est hors du temps...

— «Le sacré, étant abstrait, s'incarne dans les choses du temps. C'est ce qui fait notre déchirement: quand les choses du temps nous sont enlevées, on a l'impression que même la part du sacré disparaît. Alors, c'est très douloureux à supporter. Le sacré peut s'incarner dans un paysage, dans un être. Certains personnages s'approprient le sacré par autorité. C'est une imposture terrible qui se produit au niveau des États mais aussi au niveau des individus. Comme Agnès dans *Le Temps sauvage* s'approprie le sacré et le dispute au prêtre, justement. Mais cela se passe tous les jours, l'intervention du sacré. En amour, par exemple, celui qu'on aime devient sacré.»

— Dans votre oeuvre, les couples sont des dissidents face à la société...

— «Parce que la société «normale» est très terre-à-terre: elle veut domestiquer l'amour. Et quelqu'un qui a le sens de l'absolu ne peut pas accepter cela. Mais l'absolu n'existe pas non plus, ce qui fait une autre source de conflit! Je crois qu'il faut tendre vers l'absolu en sachant bien qu'on ne l'atteindra jamais. Il faut y tendre de toutes ses forces pour donner le meilleur de soi. Dans tous les domaines. Dans celui de la vie comme dans ceux de l'art ou de l'écriture.»

— Comment l'imaginaire ouvre le réel?

— «Mais qu'est-ce que le réel? Le rêve, c'est du réel aussi. Les rêves qu'on fait la nuit, c'est du réel. C'est quelque part dans notre tête. Ça signifie quelque chose. C'est aussi plein de sens que les gestes bien clairs qu'on fait dans le jour. Le niveau des fantasmes du rêve, c'est un monde très réel. Le réel n'est pas cette petite couche épidermique qu'on voudrait bien croire. Le réel, ce n'est pas le réalisme. Mais je crois que c'est du réel que j'écris. Du sur-réel, peut-être. Je ne sais pas.»

— En relisant votre oeuvre, ces jours-ci, je me disais qu'écrire, pour vous, c'est jouer avec le feu!

— «Qui est-il, dans la mythologie, celui qui a dérobé le feu? Je crois que c'est le poète. Et c'est Virginia Woolf aussi qui disait qu'écrire c'est retrouver des étincelles, les mains pleines de feu: on risque de se brûler mais il faut avoir la patience et le courage d'aller les chercher. Écrire, c'est vraiment jouer avec le feu. Mais ce n'est pas seulement le feu, c'est la lumière aussi. C'est extraordinaire, la possession de la lumière. Mais c'est des instants. Très fulgurants. Des instants tellement lumineux qu'ils ne se remplacent pas.»

LIVRES REÇUS

FICTION

Le cinquième cavalier, Dominique Lapierre, Larry Collins, Robert Laffont
Un trop long hiver, Louise Simard, La Presse
Frère immondice, Jean Ferguson, La Presse
À deux contre la nuit, Charles-Auguste Lavoie, La Presse
Le carnaval du père-Lachaise, Jean Verdun, Flammarion
Le morgan amoureux, Dominique Saint-Alban, Flammarion
Orbis Oscillantis, Guillermo Cabrera-Infante, Flammarion
Du côté du petit frère, Michel Manière, Flammarion

POLITIQUE et HISTOIRE

Les taupes, Manuel Leguineche, Balland/France Adel
Octave Crémazie, Odette Condemine, Fides
La compagnie du Nord-Ouest, Robert Rumilly, Fides

PETER CORBETT

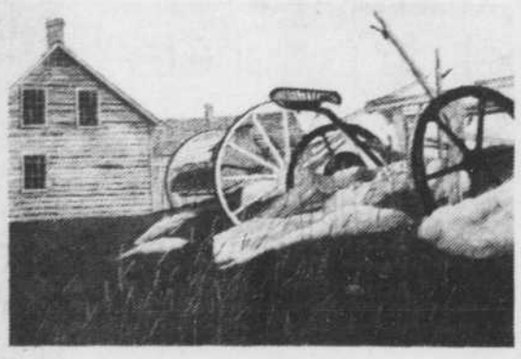

Exposition du 4 mai
au 18 mai 1980

La Galerie vous invite au
Vernissage Cocktail
le dimanche, 4 mai, de 14 à 18 heures

Les Trois Tilleuls

290 rue Richelieu St-Marc-sur-Richelieu J0L 2E0 - 584-2231
Sortie 112 (Trans-Canadienne)

FRANÇOIS MAURIAC



PAR JEAN LACOUTURE

En Mauriac, on ne saurait distinguer
le romancier du mémorialiste, le politique du conteur,
le moraliste du pamphlétaire
et aucun d'entre eux du chrétien. Jean Lacouture nous convie
cette fois à un magistral portrait dans le temps,
en s'appuyant sur d'innombrables documents originaux.

648 pages, plus 32 pages de photos $19.95

SEUIL

Une nouvelle collection de poche chez Payot

De grands classiques à un prix avantageux pour se constituer une véritable bibliothèque historique:
biographies d'hommes et de femmes célèbres, récits de conquêtes et de batailles, tableaux de moeurs, portraits de grandes civilisations...

$4.95

histoire payot



H.P.11 Laurence d'Arabie

Disponible sous peu en librairie

H.P.12 Genghis Khan

Dans la même collection:

H.P. 1 Christophe Colomb
H.P. 2 Civilisation Maya
H.P. 3 Voyage de Marco Polo
H.P. 4 Bertrand du Guesclin
H.P. 6 Bayard
H.P. 7 L'Invincible Armada
H.P. 5 La Reine Victoria
H.P. 8 Saint-Just
H.P. 9 L'Inquisition
H.P. 10 Henri IV

en vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3



LA PÊCHE À LA LIGNE
Pierre-Rolland Mercier
Après "50 bons coins de pêche dans la région de Québec", l'art de leurrer le poisson par un "mordu", journaliste, fils et petit-fils de pêcheurs.



PASSEPORT GASTRONOMIQUE 1980
Sous jaquette couleur de vin capiteux, du format d'un passeport, un guide intelligent pour découvrir les **"grandes tables"** de Montréal et ses environs.
France-Amérique



LE MIEL
Source de vie
Régine Signorini
Découvrez les abeilles, l'apiculture, les bienfaits des produits de la ruche et recevez en cadeau une **cuillère à miel**.
France-Amérique



SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION
L'urgence de réfléchir
Pr. Soldatos
Il sera bientôt temps de choisir. Il est plus que temps de réfléchir! Voici un livre pour faire le tour de **la question**.
France-Amérique



FAIRE SES TAPIS
Jocelyne Mathieu
Toutes les techniques de l'art traditionnel de **l'île d'Orléans** de récupérer les "guenilles" pour en faire des tapis avec 21 planches en couleur.
Jean Basile Éditeur



COMPRENDRE LA NÉVROSE ET AIDER LES NÉVROSÉS
Traduit et préfacé par **Lucien Auger**, les principes et les pratiques de la **méthode émotivo-rationnelle d'Ellis** pour aider les névrosés.
Scriptomédia

BON DE COMMANDE

☐ LA PÊCHE À LA LIGNE $5.95
☐ PASSEPORT GASTRONOMIQUE 1980 ..... $2.95
☐ LE MIEL, source de vie $9.95
☐ SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION, l'Urgence de réfléchir $9.95
☐ FAIRE SES TAPIS À LA MODE DE L'ÎLE D'ORLÉANS $7.95
☐ Comprendre la NÉVROSE ET AIDER LES NÉVROSÉS $8.95

FRANCE-AMÉRIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon,
Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Madeleine Monette, prix Robert-Cliche

Des doubles qui tournent bien

par Madeleine Ouellette-Michalska

Madeleine Monette, **Le Double suspect**, éd. Quinze, Montréal, 1980, 241 p.

MADELEINE Monette, 29 ans, vient de remporter le prix Robert-Cliche, décerné au 9e Salon international du Livre de Québec, avec un fascinant roman, *Le Double suspect*.

À prime abord, ce titre a de quoi rebuter. Nous présentera-t-on quelque intrigue policière mettant aux prises l'inspecteur Maigret avec le déviant qu'il souhaiterait être. Se livrera—t-on à des considérations savantes sur le double, très à la mode en ce moment, où l'écrivain(e)/critique se croit tenu(e) de déposer son style à chaque paragraphe pour nous livrer les états d'âme et d'esprit du texte en train de s'écrire. Ou bien devrons-nous souffrir, entre deux bâillements, l'auteur/professeur qui déballe complaisamment ses fonds de tiroir sous notre nez à la fin d'un laborieux semestre? (*Le Semestre* de Bessette, vous vous souvenez?)

Fort heureusement, il n'en est rien. Et pourtant ce roman envoûtant emprunte à la fois à l'intrigue policière, au discours critique moderne et au roman psychologique traditionnel. Mais tout cela nous est donné dans un fondu enchaîné qui ne brusque rien, ne terrorise personne et ne montre pas ses ficelles. *Le Double suspect* satisfera donc aussi bien les amateurs de lecture paisible que les adeptes de structures sophistiquées entretenant des attaches précises avec le métalangage ou la psychanalyse. Voilà un tour de passe-passe peu commun. Car arriver à réconcilier un public qui se partage en deux clans, où s'affrontent, dans une totale ignorance, les glosateurs de textes que personne ne lit et les consommateurs de petit écran, ce n'est pas une mince affaire.

Comme dans tout roman psychologique de bonne famille, le récit s'ouvre par une présentation du personnage et sa localisation dans le temps et l'espace. «C'était à Rome, un matin du début du mois de juin.» L'événement se passe à l'étranger. L'Europe, les souvenirs de lecture, la tradition romanesque. Mon Dieu, va-t-on nous entretenir des affres de la marquise qui décida de sortir à cinq heures et rentra inopinément quelques minutes plus tard? Nous voilà rassurés au bout de quelques pages. Le personnage ne nous fait pas faux bond.

Manon, critique musicale de trente ans, est venue rejoindre la narratrice, critique littéraire du même âge, dans un hôtel de la ville où elles passeront quelques jours avant de partir pour l'Afrique du Nord. Ce voyage n'aura pas lieu. Manon meurt dans un accident de voiture après un départ précipité pour Munich. Pourquoi a-t-elle renoncé à ce voyage d'amitié pour aller retrouver Hans, un amant de fortune rencontré quelques semaines plus tôt sur uneplage de Yougoslavie. Qui était cette fille secrète, au corps adolescent, qui parlait abondamment de ses aventures amoureuses avec les hommes et tenait, sur l'amitié féminine, des propos ambigus.

Le journal de Manon, écrit sous forme de cahiers, sera remis à la narratrice qui décidera de la réécrire afin de percer l'énigme. Dès lors une deuxième série de cahiers se superpose à la première et, très tôt, les deux personnages se confondent. La narratrice habite la chambre de la disparue, porte ses vêtements, endosse sa voix, ses passions et ses deuils. Car Paul, l'époux de Manon, est aussi mort de façon accidentelle. Il aimait les hommes et fréquentait sans doute un certain Lemire qui aurait tenté de séduire Manon mais avait, on l'apprendra plus tard, un fort penchant homosexuel. Réduit à l'anecdote, ce livre paraît réunir les éléments clefs du mélodrame. Et cependant, il s'en écarte constamment.



Photo François Renaud

En fait, le principal personnage du livre n'est ni Manon, ni Andrée son double, ni Anne, ni Paul, ni même Michel qui aime les femmes sans les séduire. Tous ces personnages auxquels on adhère sans la moindre hésitation, et à propos desquels l'auteur relance de nouvelles intrigues, de nouveaux épisodes et de nouveaux récits, sont le fruit du processus identificatoire qui nous place sous l'emprise d'une écriture faisant, auprès de nous, oeuvre de séduction. Car le véritable sujet du livre est la séduction et ses doubles. La séduction qui s'exerce entre hommes et femmes; ce qu'elle dissimule ou contraire, ce qu'elle compromet, les leurres qu'elle favorise. La séduction qui s'établit entre lecteurs et personnages grâce au style capable de susciter ce rapport de désir par la magie du texte, voire par le mensonge du texte. Car une bonne littérature est celle qui sait mentir, c'est-à-dire celle qui sait inventer un monde fictif à côté duquel la réalité a beaucoup à envier.

Et Madeleine Monette arrive à tout cela sans décevoir personne. Ceux qui cherchent, dans le roman, l'évolution dramatique d'une intrigue, l'illustration de rapports sociaux, l'expression de préoccupations contemporaines, ne sont pas négligés pour autant. Car ce roman fait une analyse franche et lucide des liens affectifs érotisés qui se nouent entre femmes, aussi bien que des rapports amoureux sexualisés qui s'établissent entre gens de sexe différent dans la topologie des relations humaines. Où commence le désir et où échoue l'exigence de bonheur, de vérité et d'autonomie que l'on s'était donné pour but. La séduction est-elle stratégie de conquête visant à combler la béance du désir, ou tactique d'approbation justifiant des formes suspectes et légendaires d'aliénation dont les femmes commenceraient à se méfier.

Aucune réponse n'est apportée. Ce livre, construit à la façon d'un jeu de miroirs, inverse constamment les gestes, personnages, situations et désirs représentés. Il désamorce donc à mesure les interrogations qu'il suscite. La narratrice prend d'ailleurs soin de se couvrir de l'immunité diplomatique: «Ce *je* n'est en réalité ni Manon ni moi.» Éviterait-elle cette élémentaire prudence que je serais mal placée pour en juger. Car en plus de faire le procès de l'amour et de l'amitié, en plus de subvertir la réalité de la vie et celle de l'écriture, *Le Double suspect* fait aussi le procès de la critique qui ne voit dans un livre, assure-t-on, «que ce qu'elle cherche, que ce qu'elle veut trouver». Me trouvant tantôt du côté des écrivains, tantôt du côté des critiques, et préférant de beaucoup les premiers aux seconds, ce dernier point de vue me plaît assez.

Ce premier roman est une belle réussite. Rien de froid, de guindé ou de pédant, en dehors de certaines références psychanalytiques à consonnance métropolitaine — le style lacanien dernier cri espérons-le — qui amènent à parler, à propos du désir, du «transfert d'objet» ou de «l'économie de la dépense et de l'excès». Qu'est-ce que ces propos de comptable ont de commun avec le reste de l'oeuvre, sensible, rigoureuse et nuancée.

Avec *Le Double suspect*, Madeleine Monette lance un défi non seulement au roman québécois mais aussi à elle-même. Que pourront nous offrir les romans à venir de plus captant, de plus achevé, de plus habile. De plus subtilement pervers. Anne, la narratrice, n'a-t-elle pas avoué «qu'il n'y avait que la littérature pour contourner, tout en les déplaçant, les interdits dont étaient frappés nos rêves et nos désirs.

Interview /

Du roman à la chanson

L'AUTEUR de *Le double suspect* subit l'attirance de ce qui la dépayse et éprouve une peur-fascination pour l'infraction. Son oeuvre, que vient de sélectionner le jury du Prix Robert-Cliche, n'est-elle pas une longue glose sur la peur de la déviance et sur la vanité des interdits?

Madeleine Monette, bien au fait des courants littéraires, rappelle que pour beaucoup de femmes-écrivains, au siècle dernier, seul un personnage démént pouvait contester les valeurs «masculines» ambiantes. L'artifice devient futile aujourd'hui. Voilà pourquoi, dans ce roman «féminin», on retrouve une héroïne apte à rejoindre, outre les mordus d'émotions et de romanesque, ceux qui s'intéressent aux mécanismes de séduction, à l'ambivalence dont ils sont souvent porteurs.

«Il m'a été donné de rencontrer des femmes belles, très intelligentes, ayant du succès, menant une vie intéressante», confie Madeleine Monette, en interview, «et subissant un temps d'arrêt quant aux relations amoureuses». Venait l'amitié avec des femmes, l'ère des rumeurs que, souvent, ces femmes s'appropriaient. Refoulaient-des fantasmes d'homosexualité ou pas? Certaines en venaient, parce qu'elles éprouvaient de l'attirance pour d'autres femmes, à s'interroger sur des désirs «condamnables, déviants, coupables».

Le double suspect traite un peu de ce thème, avec Anne et son double, Manon, qui a laissé en mourant quelques carnets dont Anne entreprend d'ordonner les propos. Elle se trouve en quelque sorte piégée; son non-dit sourd, la gênant et la troublant à la fois.

Ces mécanismes d'attirance et de séduction, Madeleine Monette les a décortiqués et, étude faite, elle leur préfère les relations «non basées sur l'opposition des sexes». Séduction implique tension, rapports de pouvoir et d'appropriation, qui rejoignent les stéréotypes sexistes connus et leur bagage de réactions agressives. L'affirmation de la différence, avec les exclusives qu'elle entraîne, génère souvent des drames; cette jeune écrivain privilégie plutôt les contacts propres à faire converger les ressemblances entre les êtres.

Madame Monette concède un attrait précoce pour l'écriture, dans sa forme romanesque surtout. Ce qui n'exclut pas chez elle une incursion dans le domaine de la chanson; elle travaille aux paroles que Christiane Robichaud et Marie-Michèle Desrosiers chanteront dans leurs prochains disques. La chanson ouvre au travail d'équipe tandis que la longue gestation d'un roman satisfait un besoin de calme, permet de construire plus minutieusement un univers plausible. Si le romancier est auteur de «représentations valorisées du réel», l'auteur du *Double suspect* est consciente du mouvement de balance, dans de telles représentations, entre la reproduction de valeurs connues ou leur transformation (elle glisse même l'idée de *subversion*). Quelle est son option? Rejetant tout dogmatisme, elle inclinera vers la transformation de certaines de ces valeurs, «en essayant de respecter les choses auxquelles je crois»... c'est dire qu'elle décriera ce qu'elle estime avilissant ou rapetissant pour l'homme ou pour la femme, dans le roman ou la chanson.

Sirotant un Perrier-citron, dans un bar d'hôtel, Madeleine Monette m'a dit son amour des voyages et du sinéma, son engouement pour l'architecture (les gratte-ciel, depuis qu'elle vit à New York, la déroutent moins qu'auparavant), son ouverture aux langues étrangères... et sa reconnaissance envers celle qui lui fit tenir une coupure de presse annonçant la tenue du concours dont elle sort première, après que 54 manuscrits eussent été retenus. Le prix Robert-Cliche lui vaut aussi un voyage à Nice, et l'éditeur envisagerait un lancement à Paris. Ainsi catapultée dans des cercles qu'elle a appris à observer de son regard quelque peu ironique, l'auteur ne perd pas son sens de la mesure. Son prurit d'écrire lui fait mijoter d'autres récits, le dépaysement aidant.

Même si mon roman fait état de certaines écoles de critique comme l'herméneutique, je ne voudrais pas que l'on pense que j'écrive pour des intellectuels, dit encore celle qui ne sent «aucune sympathie pour les auteurs qui cherchent à illustrer des théories littéraires». Elle attend qu'on multiplie les appréciations sur *Le double suspect* et, lorsque lui est évoquée une

Suite à la page 26

LE LIVRE DE LA SITUATION



"Rien ne pourra faire qu'un oui ne représente une victoire du peuple québécois et qu'un non ne représente sa défaite. On se trouve qu'on le veuille ou non, engagé dans un processus où il s'agira de savoir si l'on vote pour ou contre soi. Tous les discours du monde ne changeront rien à cette réalité-là."

P.V.

Pierre Vadeboncoeur

TO BE OR NOT TO BE That is the question !

Le peuple qui ne s'impose pas périra. Ce livre parle de pouvoir souverain de la première ligne à la dernière ligne.

170 pages — $8.50

L'HEXAGONE

VIENT DE PARAÎTRE:

LIBERTÉ

JULIO CORTAZAR 128

siestes (nouvelle inédite)

Avec des textes de Marcel Bélanger et Saul Yurkievich, et un entretien de François Hébert.
Frontispice de Roland Giguère.

RÉFÉRENDUM

Des textes de A. Belleau, F. Ouellette et F. Ricard.

aussi, des chroniques sur John Ashbery, Denys Néron, Gérard Bessette, Jack Kerouac, Rebeyrolle, Jean Leymarie, la culture et la religion, l'opéra et le cinéma ..... 128 p.

Je désire m'abonner à LIBERTÉ
NOM .....
ADRESSE ..... *CODE* .....
abonnement annuel (6 numéros): $15
chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent l'exemplaire: $4

LIBERTÉ paraît tous les deux mois.

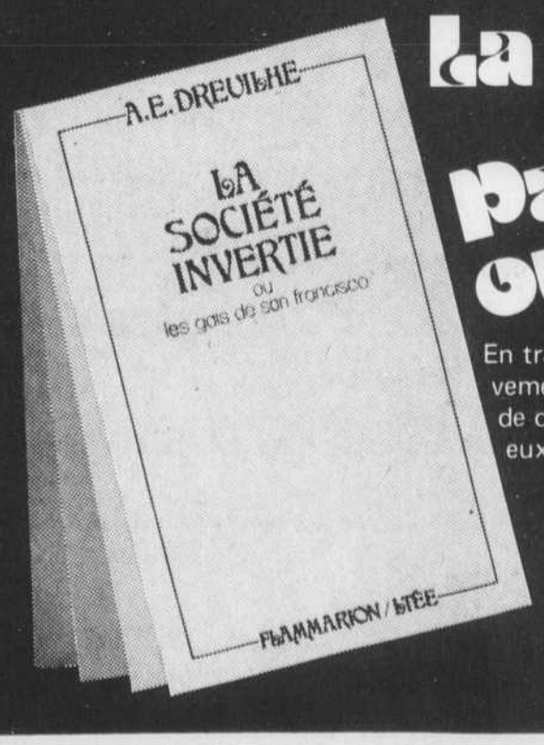

La Californie gaie: Paradis ou Ghetto? Ce livre fait ressortir la diversité et le dynamisme de la communauté gaie de San Francisco et son effort à banaliser et dédramatiser l'homosexualité.

En traçant un bilan objectif des victoires remportées par le mouvement gai américain, mais aussi de ses insuffisances, cette étude dénonce, notamment, les attitudes discriminatoires des gais eux-mêmes envers certaines minorités.

Les éditions Flammarion ltée 163 est, rue St-Paul, Montréal, Que. H2Y 1G8
Veuillez me faire parvenir un exemplaire de la SOCIETE INVERTIE au prix de $13.50, plus $0.75 pour frais de poste et d'emballage, que je vous envoie sous forme de mandat postal ☐ ou de chèque ☐.
NOM
ADRESSE

Khalil Gibran (l'auteur du "Prophète")

L'ESPRIT REBELLE

collection horizons spirituels

Khalil GIBRAN

l'appel du prophète



Dangles Raffin

$9.95

Déjà paru, du même auteur:



$10.95

1re partie : **La liberté d'aimer**
2e partie : **Le cri des opprimés**
3e partie : **Khalil, l'hérétique**

La publication de L'Esprit Rebelle provoqua au Liban de très vives réactions : le livre fut brûlé sur la place publique de Beyrouth, et son auteur excommunié puis exilé.
Un texte sincère, empreint de sensibilité et d'humanisme.

ÉDITIONS DANGLES/RAFFIN

En vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin

7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

Achetez un livre des Éditions *Stanké* et gagnez $1000

Voyez un des libraires suivants pour les détails du tirage:

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy 935-7452

- **Eaton,** Centre ville
- **Hachette,** rue Sainte-Catherine
- **Parchemin,** Métro Berri
- **Claude Raymond** Musique
- **Garneau,** Henri-Bourassa
- **Signet,** Place Alexis-Nihon
- **Garneau,** Place Desjardins
- **Librairie Champigny**
- **Hugo,** centre d'achats Wilderton
- **Sons et Lettres,** Verdun
- **Librairie Université de Montréal**
- **Dussault,** Saint-Laurent
- **Librathèque,** Lachine
- **Guérin,** Métro Longueuil
- **Villeneuve,** Rosemère
- **Coin du livre,** Châteauguay
- **Librairie Jamunik**
- **Garneau,** Saint-Bruno
- **Garneau,** Saint-Jérôme
- **Librairie du centre de Québec,** Drummondville
- **Librairie Marie-Victorin,** Drummondville
- **Classic Book,** Sainte-Foy
- **Librairie Gemini,** Sainte-Foy
- **Librairie canadienne,** Québec
- **Garneau,** Place Fleur de Lys
- **Garneau,** Place Québec
- **Garneau,** rue Buade, Québec
- **Garneau,** Centre Jadis, Charlesbourg
- **Garneau,** Galeries Chagnon, Lévis
- **Institut du livre,** Giffard
- **Librairie Martin,** Joliette
- **Raffin,** Repentigny
- **Librairie Ayotte,** Trois-Rivières
- **Clément Morin,** Trois-Rivières
- **Librairie Poirier,** Trois-Rivières
- **Cartier Migneault,** Place du Centre, Hull
- **Cartier Migneault,** rue Principale, Hull
- **Dussault,** Hull
- **Dussault,** Ottawa

les carnets de Jean Éthier-Blais

JE pense qu'il faut être bien mordu (ou tordu) pour écrire dans notre milieu. Les écrivains, même les plus célèbres, ont peu de considération du public. Faites-en l'expérience. Écrivez un livre. Ayez du succès. Suivez les conseils du poète Boileau, raturez, passez des heures à votre table de travail, relisez attentivement chaque page, gare aux solécismes! et je vous supprime ce barbarisme, et haro sur cet anglicisme! Les livres se succèdent. Vos amis écrivains cessent de vous sourire aimablement; c'est donc que votre oeuvre commence à prendre forme esthétique. Un seul ennui, on ne vous lit pas. Est-ce le public qui vous boude? Des lecteurs vous disent qu'ils cherchent en vain vos livres dans les librairies. Ils passent une commande; l'employé de librairie répond d'un ton rogue. Quinze jours, un mois après la parution d'un ouvrage, il disparait d'office des rayons. C'est la loi de la guillotine; celle des libraires qui n'ont jamais assez de subventions de l'État, qui font une politique protectionniste de tous les diables, qui jouent à fond, en paroles, la carte québécoise. Que voulez-vous? «Ars gratia artis» et cette boutade n'a jamais eu plus de sens que dans le domaine de l'édition et de la librairie. Si, malgré tous les silence officiels, vous continuez à écrire, quelque jour, un érudit vous lira et vous finirez dans une anthologie.

Comment ne pas souhaiter au malheureux auteur dont je viens de décrire brièvement la trajectoire d'oubli, de terminer ses jours entre les pages de l'anthologie de la littérature québécoise (direction Gilles Marcotte) dont le quatrième volume vient de paraître? Ses auteurs, René Dionne et Gabrielle Poulin l'ont appelé: *L'Âge de l'interrogation*. (Éditions La Presse). De 1937 à 1952, la littérature québécoise s'est en quelque sorte retrouvée. Des poètes, des romanciers, des historiens (mais ceux-ci ne figurent pas dans cette anthologie) prennent conscience de leur âme et de celle de notre société. Ils abordent aux rivages de l'expression universelle et souvent parfaite. Il suffit de lire les pages qu'ont rassemblées René Dionne et Gabrielle Poulin; on a l'impression, devant ce choix, de redécouvrir nos écrivains, notre littérature, l'histoire sentimentale de nos idées. Quelle merveilleuse introduction à notre devenir! Il n'est pas question d'idéologie. J'ai eu constamment, au cours de ma lecture, la certitude que seuls des motifs littéraires avaient guidé les auteurs dans leur choix. On voit où je veux en venir. C'est que la littérature est de tous les moyens d'expression celui qui colle le mieux et de plus près à la réalité globale de notre être. En sorte que, lorsque deux littéraires chevronnés, d'un goût sûr, ayant des idées esthétiques arrêtées, font un choix de textes dont les seuls critères sont la beauté et l'ordonnance du langage, l'équilibre des parties, la force de l'expression, ils atteignent, ce faisant, à une réalité profonde, inaliénable qui est la vie même de notre nation. Vous lirez ce choix de textes et à chaque page vous direz: «C'est moi! C'est moi!». Cette anthologie est un miroir. Il n'est pas question de s'y regarder et de s'y trouver beau; mais bien d'y voir, comme dans un miroir, son être propre. Il nous manquera le détail, car René Dionne et Gabrielle Poulin ont fait un choix cruel. Ils ont préféré ne conserver que ce qu'ils estiment être le dessus du panier. Chaque auteur a donc droit à un survol magnifique par ses propres textes. Mais d'autres (un grand poète lyrique, en particulier, dont l'absence frappera) auraient ajouté au tableau leurs clartés et leurs ombres. Ne chicanons pas René Dionne et Gabrielle Poulin; déjà dans *La patrie littéraire*, René Dionne avait oublié Hector Fabre. Un auteur d'anthologie ne peut pas plaire à tout le monde et à son père. En préface à ce genre d'ouvrage, on devrait toujours citer *Un meunier, son fils et l'âne*. Et, comme dirait l'autre, qui s'appelait, je crois, Beaumarchais, sans liberté de choisir, il n'est pas d'éloge flatteur.

La préface de cette anthologie étant réduite à l'essentiel, je dirai ce que m'inspirent ces textes. Le lecteur sera frappé par leur écriture. Il n'y a aucun écrivain ici qui ne soit fidèle aux qualités fières et nuancées de notre langue. Chacun, à l'intérieur du langage, a son rythme, j'allais écrire son battement de sang. Au chatoiement d'Alain Grandbois, répondent les pulsions à la fois métaphysiques et charnelles de Hertel; à la métrique subtile de Saint-Denys-Garneau se juxtapose, du même auteur, une prose forte, affirmative, à l'opposé de l'image de fragilité qu'évoque le nom de cet écrivain. Il en va de même pour tous les auteurs. L'équilibre organique de la littérature ressemble à l'évolution de la société. Vers la ville, écrivent René Dionne et Gabrielle Poulin. En effet, la plupart des textes soulignent la nature désormais citadine de notre sensibilité. Il n'en reste pas moins qu'à mon avis, le drame le plus fort de tout le livre est encore une scène paysanne; celui du cochon qu'on égorge, dans ce chef-d'oeuvre de Clément Marchand qu'est *La boucherie*. Autre admirable assassinat de porc, le sonnet d'Alfred Desrochers. Je me souviens qu'Hertel plaçait très haut l'art de Clément Marchand et j'ai été heureux de le retrouver ici dans sa splendeur animale. Seconde constatation: notre littérature nous décrit tels que nous sommes mais ce «tels que nous sommes» est résolument tourné vers le monde extérieur. Les influences marquantes sont françaises. Qu'aurait été Saint-Denys-Garneau sans le Père Doncoeur; qu'aurait été Hertel sans Claudel? Et l'influence si pénétrante de Mauriac? Robert Elie, ce Mauriacien, commence à prendre dans notre littérature la place qui lui revient. La mort lui aura été bénéfique à cet égard. Pierre Baillargeon donne des conseils d'écriture qui sont universels et Rina Lasnier les met en pratique. La science de composition de Rina Lasnier éclatera à tous les regards; comme personne, elle sait l'art d'écrire un poème. Mais le plus grand, celui qui, de tous ces écrivains est l'écrivain dans sa quintessence, celui-là reste l'abbé Savard. Quelle prose! mon Dieu, quelle poésie! Il réunit en elles l'odeur du ciel et de la terre. Et l'épaisseur de la glèbe. Et le velouté charnu de tous les fruits. Enfin, ces écrivains sont des prophètes de sensibilité. Par-delà le oui et le non, nous avons un destin de liberté en cette terre d'Amérique. Personne ne pourra nous l'enlever. Qu'une nation persécutée et pauvre comme fut la nôtre, donne naissance, en français, dans la multiformité des esprits, à un tel déploiement d'écriture, une écriture sûre d'elle-même, en dit long sur notre volonté nationale d'affirmation. Jamais nous ne pourrons démentir ce qui a été écrit. Ces écrivains nous donnent une superbe leçon d'honneur. René Dionne et Gabrielle Poulin y ajoutent le modèle de leur espérance.

NOUVEAUTÉ

ESSAIS SUR LA CONSTITUTION

par

Me Gérald A. Beaudoin, C.R.

L'auteur aborde les problèmes de l'heure dans le contexte de l'histoire accélérée que nous vivons: référendum, sécession, autodétermination, rapport Pépin-Robarts, fédérations et confédérations, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, droits fondamentaux, droits linguistiques, pouvoir d'urgence, environnement, rapatriement et pouvoir d'amendement de la Constitution.

15 x 23 cm., 424 pages Prix: $12.00

En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de **Essais sur la constitution**

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

LE TOXICOMANE

ET SES

ENVIRONNEMENTS

par RECHERCHES INSERM sous la direction de J. BERGERET

Le bruit fait autour de la "drogue" à l'heure actuelle, tant pas les toxicomanes eux-mêmes que par ceux qui cherchent à en rendre compte au niveau des mass media, commence à inquiéter sérieusement l'opinion publique. Mais cette inquiétude porte-t-elle sur les facteurs véritables qui devraient à juste titre nous angoisser tous? Une telle inquiétude, au contraire, ne se trouve-t-elle pas plutôt déplacée sur une apparente question de "nombre de toxicomanes", domaine où nous ne possédons (et dans aucune nation) aucune statistique sérieuse, ce qui rend, en retour, tous les dénis possibles? Or, le véritable problème ne demeure-t-il pas plutôt de l'ordre qualitatif, ce qui nous implique tous, beaucoup plus que nous le voudrions étant donné nos ambiguïtés personnelles à ce propos, et nos modes d'arrangements collectifs devant de telles ambiguïtés?

Prix de l'ouvrage $31.00

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Le second tome du DOLC

LE deuxième volet du *Dictionnaire des oeuvres littéraires québécoises* paru chez Fides est en train de devenir, lorsque les cinq tomes seront complétés en 1984, le «meilleur ambassadeur de la culture québécoise».

C'est en ces termes que le directeur de cette oeuvre gigantesque, M. Maurice Lemire, de l'Université Laval, a sensibilisé ces jours derniers à Montréal et à Québec les nombreuses assistances qui participaient au lancement du deuxième tome du dictionnaire qui porte sur les années 1900 à 1939.

Le Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, tome II et 1,500 pages, est la suite d'une première partie qui couvre les années 1534 à 1900 et qui a été un véritable succès au point qu'elle est très en demande aux États-Unis, entre autres, où les études québécoises sont en plein essor.

Il s'agit du fruit d'un travail collectif d'une multitude d'hommes et de femmes de lettres imbus de la nécessité de livrer à la postérité les innombrables travaux de littérature publiés dans la communauté québécoise depuis les premiers temps de la colonie.

Pour M. Maurice Lemire, principal artisan de ce dictionnaire, il s'agit évidemment d'un ouvrage de consultation qui peut fournir rapidement des renseignements sur les oeuvres que l'on n'a pas le temps de lire ou suppléer à une mémoire défaillante.

Le deuxième tome forme une sorte de mosaïque de la littérature québécoise dans laquelle on retrouve aussi bien les écrits de Lionel Groulx, d'Edouard Montpetit, de Tex Desmarchais ou d'Albert Lévesque. «Sous une forme ou sous une autre, a souligné M. Lemire dans son allocution de présentation à Montréal, ces écrivains ont repris inlassablement un certain nombre d'idées qui, comme la source en terrain sablonneux, finit par creuser son lit et parvenir à la mer. Mais ce n'est là qu'une facette de ce passé littéraire. Que l'on songe aux premières manifestations des femmes-écrivains, aux revendications des poètes exotiques, aux prétentions des terroristes et l'on pourra juger de l'immense effort de tout un peuple pour accéder à la maturité.»

Pour que la littérature québécoise apparaisse dans le cours de l'histoire, ajoutait M. Lemire, il fallait la regrouper et la distinguer de la littérature française et même de la littérature canadienne: «À la lecture du Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, tout un système de références et de récurrences s'organise.»

M. Lemire a aussi indiqué que «si Olivar Asselin et René Garneau existaient», en voyant ce dictionnaire, «ils ne douteraient plus de l'existence de la littérature québécoise».

L'idée du professeur Lemire et de ses nombreux collaborateurs à qui il a rendu hommage, s'inscrit dans un projet lancé en 1971 sur la publication d'un tel genre de dictionnaire sur une période d'une quinzaine d'années. Il témoigne surtout d'un esprit de culture qui prend de plus en plus d'importance à en juger par la multiplicité des romans, poèmes, contes, nouvelles qui s'écrivent au Québec.

Mis en chantier au printemps 1971 par une équipe de recherche de l'Université Laval, sous la direction du professeur Maurice Lemire, l'on découvre dans cet imposant dictionnaire cinq catégories d'articles: les plus longs sont consacrés aux textes réputés, les plus courts, aux oeuvres tombées dans l'oubli ou d'accès plus difficile. Il fournit aux lecteurs une référence essentielle sous forme de renseignements biographiques inédits sur quelque 200 écrivains.

Outre cette bibliographie, les textes d'appoint comprennent une introduction générale à la littérature de 1900 à 1939, une chronologie comparative des événements littéraires et culturels et un index onomastique. Le troisième tome portera sur les années 1940 à 1959 et il est actuellement en préparation pour paraître à la fin de 1981.

Marie L.

ÉDITIONS NAAMAN

C.P. 697

SHERBROOKE, QUÉBEC, CANADA J1H 5K5

Maison d'édition fondée en 1973

Président: Antonio Naaman

ISBN 2-89040-...

NOUVEAUTÉS AVRIL 1980

1. Atlas médical des Cantons de l'Est, 128p. J.-P. Thouez (Montréal), J. Castonguay et R. Fortin (Sherbrooke) $10.00
2. L'Ile aux démons, roman traduit du portugais, 192p. Dinah Silveira de Queiroz (Lisbonne) $10.00
3. La Voix de l'immigrant, poésie, 112p. Antonio Katanić (Montréal) $6.00
4. Répertoire des professeurs et des chercheurs (littérature québécoise et canadienne-française), 120p. René Dionne (Ottawa) $10.00
5. Le Mari, quatorze nouvelles, 96p. Alix Renaud (Québec) $5.00
6. Une solution pour le Liban..., essai, 100p. Hanna (Jean) Ghanem (Sherbrooke) $8.00
7. Littérature luxembourgeoise de langue française, 180p. Collectif, sous la direction de Rosemarie Kieffer (Luxembourg) $15.00

À L'HONNEUR

H.-D. Paratte (Wolfville). **La Mer écartelée**, poésie et prose, 80p. $5.00

Prix de littérature 1979
Canton de Berne (Suisse)

COMMANDE PAR LA POSTE ACCEPTÉE

Envoi, sur demande, du catalogue général:
Écriture française dans le monde.
Plus de 200 titres.

Les livres édités par NAAMAN sont diffusés au Québec et au Canada par
MONDIA DISTRIBUTION INC.
1977, Boulevard Industriel, Chomedey, Laval, Qué. H7S 1P6
Tél.: (514) 667-9221 et 334-5759.

Les Éditions Naaman publient et diffusent la revue
Écriture française
La tribune des Francophones
2 numéros en 1979: $6.00
2 numéros en 1980: $6.00
Le numéro: 112 pages
Écriture française
C.P. 457
Sherbrooke, Québec, Canada J1H 5J7

Librairie Encyclopédique

Librairie Ancienne et Moderne

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Dernière journée

remise générale

20%

• Nouveautés • Canadiana
• Dictionnaires • Livres anciens
• Formats de poche, Sciences humaines etc.;

spéciaux à 50%

1635, rue Saint-Denis, 845-0911
Métro Berri - Sortie Saint-Denis-Maisonneuve

UN DOSSIER D'ACTUALITÉ

CRITÈRE PRINTEMPS 1980

LA RECHERCHE DU PAYS

1. Francophones d'Amérique (no 271)

Vie culturelle
Des textes de Guy Boulizon, Bernard Courteau, Jean-Claude Marsan, Hélène Pelletier-Baillargeon, Guy Bertrand, Pierre Dumas, Jean-Paul Lafrance, Grégoire Mathieu.

Enquête sur les associations pan-canadiennes
Des textes de Yves Mongeau et André Mailhot.

Survie et Développement
Des textes de Aurélien Leclerc, Robert R. Bourbeau, Norbert Robitaille, Yolande Lavoie, Francine Lalonde, Michel Bastarache.

2. Le Québec (no 28)

Perspectives politiques
Des textes de Lucien Campeau, André Patry, Jean Roy, André J. Bélanger, Jean Proulx, Jacques Dufresne, Pierre Vadeboncoeur, Yves Martin, Jean-Paul L'Allier, Mireille Simard.

Perspectives économiques
Des textes de Camille Bronsard, Claude Montmarquette, Pierre Fortin, François Vaillancourt, Bernard Landry, Pierre Vennat, Jean-Jacques Rivier.

"En ces jours où l'occasion nous est offerte, non plus de subir, mais de choisir un destin, avec ce que cette projection dans l'avenir comporte de conséquences, nous avons cru nécessaire de nous adresser à des démographes, des économistes, des politicologues, des historiens pour établir les faits et poser les bases objectives d'une réflexion féconde. Car c'est cela l'important: nous savons bien qu'on ne retrouve jamais son chemin, on ne peut que le créer par la trajectoire qu'on décide d'imprimer à chacun de ses pas."

Le Comité de Direction

En vente dans les librairies, 6.50 $ le numéro

REVUE CRITÈRE

Collège Ahuntsic, 9155, rue St-Hubert, Montréal, H2M 1Y8 (Tél.: 389-9068)

GRAND'MAISON, le chanoine délinquant

"Une heureuse occasion de profiter des profondes réflexions de celui qui se consacre, comme il le dit lui-même, à *interpeller le Québec*".
P. Gravel, *LA PRESSE*



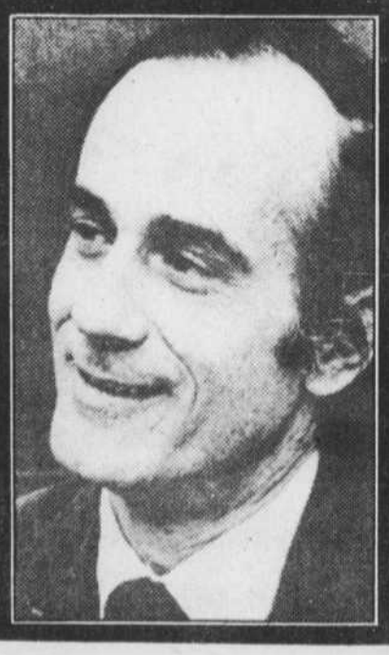

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir.....exemplaires de **LE ROC ET LA SOURCE ($9.50).**
Ci-joint, un chèque au montant de $..... à l'ordre des Éditions Nouvelle Optique, B.P. 1824, Succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4.

NOM .....

ADRESSE .....CODE POSTAL .....

ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE

Fernand Braudel: du marché à la bourse

par Yvan Lamonde

Fernand Braudel, **Civilisation matérielle, économie et capitalisme, 15è-18è siècle,** Paris, Armand Colin, 1979, 3 tomes.

L'OUVRAGE de Fernand Braudel est un coup d'oeil sur le vingtième siècle tout en étant un exceptionnel regard panoramique sur l'histoire mondiale du 15è au 18è siècle. D'abord parce que cet historien extraordinaire reconnait et valorise le dialectique entre le présent et le passé. Mais surtout parce que son ouvrage donne toute sa profondeur à un passé qui a basculé il y a peut-être soixante ans et que plusieurs d'entre nous ont connu ou vu basculer. Essentiellement Braudel me semble expliquer à des Québécois — tout en parlant du monde entier de l'époque pré-industrielle — comment et pourquoi ils sont passés de la ferme presque auto-suffisante au réseau des marchés des villes et de l'argent puis au réseau plus lointain et sophistiqué du capitalisme montréalais, londonnien ou new yorkais.

Braudel retrace des niveaux de vie: d'abord la vie matérielle, l'économie très élémentaire de la relative autosuffisance. C'est la vie quotidienne dans toute son épaisseur: celle de la naissance, de la maladie et de la mort, de l'alimentation, du vêtement, de la maison. «Histoire stagnante» de la vie rurale séculaire où le producteur produit son produit et le consomme, du lait au pain au lin. Puis à un second niveau Braudel reconstitue le processus d'une première sophistication, d'une première distance, d'un premier jeu de l'échange. C'est l'univers des marchés, l'univers des échoppes, des boutiques. L'échange nécessite bientôt une bourse, le crédit; le marché s'étend aux expositions agricoles et industrielles, aux foires. De village en village on passe aux villes stratégiquement situées aux «quatre chemins» ou aux «trois rivières». Les centres commerciaux communiquent; le commerce au loin, aux «Indes» se développe: c'est Florence au 13è siècle, Venise au 14è, Anvers et Gênes au 16è, Amsterdam au 17è, Londres au 18è, New York au 20è.

Les Québécois qui ont connu ces grandes familles commerçantes capitalistes habitant Montréal ou Québec, certaines en contact régulier avec leur Londres ou Édimbourg d'origine et en villégiature à «Murray Bay» en 1900 savent que le capitalisme ne naît pas avec la révolution industrielle mais qu'il «apparaît plutôt dans tous les pays du monde et à toutes les époques (déjà avant le 15è siècle), dès que la société devient complexe et qu'un marché du travail s'organise.» En cherchant à s'expliquer avec la question des sources du capitalisme Braudel s'explique avec son présent et le nôtre. Car en effet en quoi la multiplicité des activités commerciales d'un doge vénitien au 14è siècle diffère-t-elle beaucoup de celle d'une multinationale?

On aimera lire cet ouvrage qui en couvre large dans le temps comme dans l'espace: Braudel a modalisé l'histoire de cette période en la sortant de l'eurocentrisme habituel. Leader de la «nouvelle histoire» — qui est aussi chez d'autres une marque de commerce — Braudel s'intéresse à l'histoire de la majorité, à la nourriture, au vêtement, à la maison de tous et non pas d'abord et seulement des privilégiés. C'est une double façon de faire l'histoire du «monde». Et puis, la finesse... Celle de la communication des messages, tel ce tour du monde préindustriel avec le prétexte des trois céréales qui nourrissent tous les estomacs; puis la finesse de l'écriture qui bat comme la vie et qui tranche finement dans les «surabondances» qui confrontent l'historien; la finesse enfin des rappels visuels de ce passé préindustriel. L'iconographie superbe des trois tomes explique à elle seule presque le contenu du texte. Les images que nous connaissons sont ici réinsérées dans leur temps et leur contenu explicité. Le boire et le manger par exemple. L'oeil est informé et séduit par un banquet de Véronèse, par une typique peinture flamande avec repas paysan, par une fresque de monastère illustrant la table des moines, par une Cène du Christ ou une table des Noces de Cana de J. Bosch. L'effet du matériel iconographique est tel qu'il semble qu'on ne voit plus le Palais des Doges ou la peinture flamande de la même façon après la lecture de l'ouvrage.

Cette oeuvre est exceptionnelle parce qu'elle a valeur de modèle de méthode et de souci de communication.

Suite à la page 26

LE NOROÎT
souffle où il veut

24 MURMURES EN NOVEMBRE

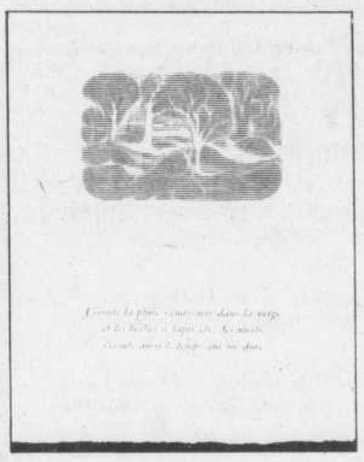

Poèmes de
Jacques Brault
accompagnés de
24 eaux-fortes
de Jeannine
Leroux-Guillaume



Typographie de Pierre Guillaume;
emboîtage de Pierre Ouvrard;
tirage limité à 60 exemplaires sur papier BFK Rives;
format: 17,5 × 22 mm

Dépliant et prix sur demande

NOUVEAUTÉS



Jean Daigle
LE JUGEMENT DERNIER
96p., $10



Marie Uguay
L'OUTRE-VIE
96p., $6



France Vezina
SLINGSHOT
OU
LA PETITE GARGANTUA
191p., $10

Éditions du Noroît
C.P. 244, Saint-Lambert, Québec J4P 3N8

IVAN
DZIOUBA

Internationalisme ou russification?
Le problème national en Union Soviétique

Présentation et Postface de

Leonid PLIOUCHTCH

"L'ouvrage de DZIOUBA reste au centre des débats sur le problème le plus brûlant de l'empire soviétique, le problème national".
PLIOUCHTCH

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de
Internationalisme ou russification *$18.75*

Ci-joint, un chèque au montant de $..... à l'ordre des Éditions Nouvelle Optique, B.P. 1824, Succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4

NOM .....

ADRESSE ..... CODE POSTAL .....

ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE

LEMÉAC

L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

ANDRÉE PILON-QUIVIGER

ENFANTS DE NOS AMOURS

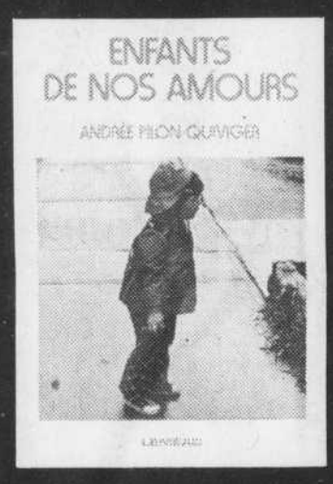

- Un cri d'émerveillement devant la vie.
- Un poème de la tendresse et du quotidien de l'amour.
- Un regard neuf, simple, émouvant sur la vie d'une femme, d'un couple, d'une famille.
- Un cadeau idéal pour la Fête des Mères.

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montréal

Nom.....
Adresse:.....
.....
☐ Enfants de nos amours $6.95
Frais de port et d'emballage 75¢

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

Grande vente 50e Anniversaire

À la *Librairie Raffin Inc.* (1930-1980)

du 28 avril au 10 mai 1980

50% sur tous les livres identifiés d'un Point Rouge en Rayon

20% sur tous les livres à l'exception des manuels scolaires et techniques

Librairie Raffin Inc.

6722 Plaza St-Hubert, Montréal 274-2870 — 274-7449

Cette vente ne s'appliquera qu'à la librairie Raffin 6722 Plaza St-Hubert Montréal

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La journée de la femme au Salon du livre

Arracher l'avenir...

par Julie Stanton

QUÉBEC — La journée de la femme au 9ième Salon international du Livre de Québec aura été l'occasion pour plusieurs personnalités féminines du monde littéraire, artistique et politique de se retrouver sur la sellette et de subir «la question». Alors que dans l'après-midi se poursuivaient les échanges autour de la littérature féministe et que toutes et chacune étaient appelées à justifier la parole féminine, à expliquer ses fondements, à convaincre de sa vérité et surtout à prouver son universalité, la soirée donnait lieu à un colloque dont les participantes devaient commenter cette phrase d'Aragon: «La femme est l'avenir de l'homme».

Animé par Madeleine Ouellette Michalska, écrivain et critique littéraire, le colloque réunissait: Suzanne Jacob, écrivain, chanteuse et éditrice, Marcelle Dolman, membre du Réseau d'Action et d'Information pour les femmes (RAIF), Hélène Loiselle, femme de théâtre, Christine Tourigny, sous-ministre à la Condition féminine, Antonine Maillet, écrivain, ainsi que Denise Bombardier, animatrice de l'émission «Noir sur Blanc» à Radio-Canada.

«Je ne peux me considérer, moi Suzanne Jacob, sous l'angle de la phrase affiche qui chapeaute ce pannel, parce que si je largue cette affirmation dans ma vie, je devrai réadmettre toutes les phrases contre lesquelles je me suis battue pour permettre à ma pensée de respirer et d'agir». Affirmant qu'il n'y a pas d'autre avenir pour la femme que celui qu'elle arrache, miette à miette, à l'espace social et historique. Suzanne Jacob a fustigé les responsables des politiques culturelles publiques «qui préconisent, a-t-elle dit, un esprit vide dans un corps sain. Autrement dit, le sport est rentable!» L'écrivain a prédit des siècles à parcourir avant que la parole féministe se fasse réellement entendre. Elle n'a guère été plus optimiste en affirmant n'avoir d'autre structure d'accueil que celles qu'elle-même invente quotidiennement: «Si Gilles Vigneault a pu et peut exprimer sa créativité et diffuser largement l'expression de sa conscience sociale, ni Marie Savard, ni Claire Saint-Aubin, ni Suzanne Jacob ne trouvent de moyens pour diffuser leur conscience sociale et politique parce qu'elle s'inscrit dans un corps de femme. Nous sommes les négresses du showbizz. On nous taxe d'hystériques ou de paranoïaques».

Pour sa part, Denise Bombardier a affirmé qu'à son avis, «la femme n'a pas plus ni moins d'avenir que l'homme. L'essentiel et la condition première étant de partir à égalité». Enchaînant sur le journalisme politique, l'intervieweuse renommée a dévoilé à l'auditoire quelques-uns de ses secrets en révélant que son émotion et sa sensibilité féminine lui permettaient de passer de l'autre côté du discours officiel de ses invités et donnaient lieu à leur passion de s'exprimer. «Qu'une femme interroge des gens qui sont dans la politique par passion, alors qu'on a toujours dit qu'ils l'étaient par raison, va modifier sur une longue période les valeurs qui ont inspiré la politique jusqu'à maintenant.» Pour Denise Bombardier, la présence des femmes dans le journalisme politique télévisé va permettre aux représentants du pouvoir d'être perçus plus globalement: «Les femmes alors vont transformer la culture politique.»

Du côté des revendications et des lois, Marcelle Dolman a déclaré que c'était plutôt le mouvement féministe que la femme qui était l'avenir de l'homme: «C'est pourquoi, a-t-elle dit, il faut asseoir les gains féministes sur des lois, s'approprier ces dernières et se réapproprier toutes les autres dont on nous a toujours tenues à l'écart. Et le seul moyen, c'est d'apprendre le langage «sacré» de la justice!» Sur ce chapitre, Christine Tourigny a rétorqué qu'il fallait d'abord changer les mentalités. Selon le sous-ministre à la Condition féminine, «nous aurons atteint ce but quand on n'attendra plus de superfemmes pour occuper des postes jusque là détenus par des hommes ordinaires. Et, ce jour n'est pas pour demain!»

Hélène Loiselle a bien fait rire l'auditoire en rappelant le courage des femmes qui a permis de libérer l'imagination des hommes de certaines contraintes. La comédienne s'est dite fort heureuse de la venue de l'écriture féminine au théâtre. «Nous pouvons enfin cesser de jouer les Schéhérazade, les endormeuses de minotaures. Père, mari et patron!»

C'est à Antonine Maillet qu'est revenu le mot de la fin. Mot d'espoir puisque l'auteur de *Pélagie-la-Charette* a rappelé que si la femme en avait arraché sur bien des plans, au Québec, elle était tout de même entrée dans la littérature en même temps que les hommes. Une salve d'applaudissements a salué le propos de madame Maillet lorsqu'elle a rappelé à l'auditoire que les quatre grands prix littéraire donnés à l'extérieur du pays l'avaient été à des femmes: Gabrielle Roy, Anne Hébert, Geneviève Guèvremont, Marie-Claire Blais et «votre humble servante».

«Le jour où on s'est aperçu que la littérature ne se logeait pas dans la tête mais dans les reins, le coeur, les tripes et les entrailles... on a été bien surpris', a conclu madame Maillet. La littérature appartient à ceux qui ont des sens. Disons le mot (et que mon curé me pardonne), à ceux qui ont de la sensualité. Ce n'est pas à ceux qui ont de la tête avant tout!»

...à travers l'écriture

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Le sexisme n'a pas épargné la littérature. On en retrouve les stigmates dans une «syntaxe paternelle» où le masculin l'emporte toujours sur le féminin, au niveau des étiquettes que l'on accole à l'écriture ou encore au niveau de la perception et de la lecture du livre de femme.

Elles étaient unanimes à le constater à la table ronde sur la femme à travers l'écriture, au Salon international du livre de Québec. Colette Betty éditrice et écrivain, Julie Stanton poète et journaliste, Marie Savard auteur-compositeur et écrivain et Louise Dupré écrivain et professeur ont participé à cette rencontre animée par Elen Biron.

«Les livres sont le reflet d'une société qui véhicule des valeurs sexistes.» C'est dans ce contexte, a souligné Colette Betty, que s'inscrit la démarche actuelle des femmes dans le domaine de l'édition. Aussi, les femmes se sont-elles dotées de maisons d'édition afin de pouvoir publier un discours qui leur est propre et affirmer leur imaginaire.

Mais dans les milieux compétents, les préjugés persistent face aux publications des éditions de femme. «On se demande s'il s'agit là de littérature ou de témoignage de quelque doléance de condition de femme», a affirmé Marie Savard, co-fondatrice des éditions de la Pleine Lune.

Julie Stanton, qui vient d'y publier un recueil de poésie, a pour sa part incité les auteurs à privilégier ces lieux de l'écriture et à leur rester fidèle plutôt que «d'aller chercher une espèce de consécration dans une autre maison d'édition».

Des femmes qui assistaient à la discussion ont cependant exprimé des réserves face à une initiative qui, selon elles, contribue à les marginaliser. D'autres participantes ont souligné le fait qu'une telle situation est inévitable, compte tenu du retard historique des femmes dans la littérature. «Il faut se retrouver entre nous, dans un premier temps, pour parler de problèmes et de thèmes qui nous importent» a remarqué Louise Dupré.

Le mot de la fin sur cet épineux débat appartient peut-être à Louky Bersianik qui, plus tard au cours de cette journée de la femme, accordait une entrevue radiodiffusée. «Jusqu'à maintenant il est impossible pour une femme d'écrire comme un homme, a soutenu l'auteur de *l'Eugélionne*, parce qu'elle possède derrière elle tout un bagage de condition et d'oppression dont elle doit témoigner. Sinon elle témoigne de quelque chose d'extérieur à elle-même. Il faut passer prendre possession de la littérature. Ce n'est pas négatif, c'est plutôt le chemin qui nous conduit vers le nouvel avenir de l'humanité.»

M. Monette

Suite de la page 23

trame de scénario dans cette oeuvre, elle confirme: «je procède visuellement mais aussi de façon sonore, je relis à haute voix»...

L'an dernier, le prix Robert Cliche était allé à *L'emprise* de Gaétan Brulotte. Curieusement, Brulotte avait aussi choisi le «double» comme voie d'écriture, un détail que Madeleine Monette n'apprit que ces jours-ci.

Anne, héritant du journal de Manon, se posera maintes questions dans *Le double suspect* sur cette identification qu'elle sent avec son amie morte. La progression d'émotions et de drames quotidiens, telle que restituée par Madeleine Monette, vaut bien qu'on s'y arrête quelques heures. À quand la suite?

Cl. Trudel

F. Braudel

Suite de la page 25

Braudel à propos du modèle qu'il propose: «Un modèle, c'est-à-dire une sorte de navire construit à terre, puis lancé à la mer. Flotte-t-il? Navigue-t-il?» Et, de l'historien qui écrit par plaisir pour tous:»... un peu parce qu'un livre destiné au grand public est une maison qu'il faut débarrasser de ses échafaudages».

Livres reçus

FICTION

Les intouchables, Boileau-Narcejac, Denoël
La quête de l'ourse, Yves Thériault, Stanké
Novovision, Yves Adrien, Speed 17
Le gouverneur polygame, Daniel Boulanger, Gallimard nrf
Le déjeûner du lundi, Jean Dutourd, Gallimard nrf
La colère des dieux, Daniel Kircher, Olivier Orban
Le chat Alexandre, Louise Darios, Katimavik
Le cheval des ténèbres, Leigh Borden, Toison d'or
Alba, l'or et l'amour, Jacques et François Gall, Toison d'or
Elisabeth ou Dieu seul le sait, Didier Decoin, Le livre de poche
Dragonwyck, Anya Seton, Toison d'or
Week-end chez Alice, Gilbert Tanugi, Librairie des Champs Elysées
Un livre, Nicole Brossard, Quinze
Energie Zéro, Richard Rohmer, Quinze
Papineau ou l'épée à double tranchant, Claire de Lamirande, Quinze
La ceinture, Jeanne Rusca, Flammarion
La moitié du chemin, Jean-Louis Curtis, Flammarion
Moriencia, Augusto Roa Bastos, Flammarion
Les circonstances étranges de la disparition de Said Abou Nahs, Émile Habibi, L'optissimiste, le Sycomore

CONCOURS POUR LE STUDIO DU QUÉBEC À PARIS

Les artistes professionnels dans les secteurs de la **musique** ou des **arts visuels** peuvent présenter leur candidature pour le concours du studio du Québec à Paris, situé dans la Cité internationale des arts, quatrième arrondissement. Le studio est offert pour une période d'un an, à compter du 1er septembre 1980. Une **bourse de séjour** de 7 000 $ est également offerte.

Conditions d'admission
- être un artiste professionnel, c'est-à-dire avoir plusieurs réalisations publiques à son actif et travailler depuis plusieurs années;
- présenter un dossier complet, curriculum vitae, description du projet à Paris;
- artistes en arts visuels: présenter une vingtaine de diapositives de leurs plus récentes oeuvres;
- artistes en musique: présenter une bande sonore de leurs compositions ou interprétations.

Date limite d'inscription: 23 mai 1980

Adresse: Ministère des Affaires culturelles
Service de l'aide à la création
700, boulevard Saint-Cyrille est
14e étage
Québec
G1R 5A9
Tél. 643-1678

Ministère des Affaires culturelles
Service de l'aide à la création

PROGRAMME D'AIDE AUX CRÉATEURS PROFESSIONNELS

Ce programme s'associe par des bourses aux projets de **création** et de **perfectionnement** des **créateurs professionnels** en arts d'interprétation, en arts visuels et en littérature.

Les critiques, danseurs et interprètes professionnels y sont admissibles. Le programme ne s'adresse pas aux étudiants ni aux chercheurs rattachés à une université.

Est considéré comme un **professionnel** tout créateur qui a acquis une solide formation de base ou une compétence reconnue, qui travaille dans son métier depuis au moins un an et qui a quelques réalisations rendues publiques à son actif.

TYPES DE BOURSES
- Bourses de réalisation d'un maximum de 12 000 $
- Bourses de frais d'un maximum de 3 000 $

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
- 1er juin 1980

Pour plus de renseignements et pour obtenir les formulaires d'inscription on peut s'adresser aux bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles ou aux endroits suivants:

Ministère des Affaires culturelles
Service de l'aide à la création
700, boulevard Saint-Cyrille est
17ième étage,
QUÉBEC, (Québec)
G1R 5A9
Téléphone: 643-8900

Ministère des Affaires culturelles
Direction des Communications
222, boulevard Saint-Laurent
MONTRÉAL, (Québec)
H2Y 2Y3
Téléphone: 873-6190

Ministère des Affaires culturelles
Service de l'aide à la création

JUSQU'AU 15 MAI POUR S'INSCRIRE AU PROGRAMME RESSOURCES TECHNIQUES EN ARTS VISUELS

Ce programme vise, en collaboration avec le milieu de l'éducation, à fournir aux artistes un cadre de travail favorisant la réalisation de projets de création exigeant un apport technique spécial.

Institutions-ressources
Université de Montréal, université du Québec à Chicoutimi, université du Québec à Rimouski, cégep du Vieux-Montréal, cégep Ahuntsic, cégep de Rivière-du-Loup, cégep de la Gaspésie, cégep de Rimouski.

Le programme met à la disposition des artistes des ateliers spécialisés, des équipements pour la transformation de matières premières, des personnes-ressources de l'assistance technique et alloue également une aide financière pour la réalisation des projets.

Les artistes désireux de s'inscrire au programme Ressources techniques en arts visuels doivent faire parvenir leur curriculum vitae et la description de leur projet incluant la description des frais de réalisation d'ici le **15 mai** au bureau du ministère des Affaires culturelles de leur région ou au:

Ministère des Affaires culturelles
Coordonnateur
Programme Ressources techniques
700, boulevard Saint-Cyrille est
Place Hauteville (17e étage)
Québec
G1R 5A9
Tél. (418) 643-1678

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres
Direction des arts de l'environnement visuel

vient de paraître

jeu
cahiers de théâtre
1980.1



scènes
productions l'eskabel: dix ans de folie
contacts scénographes actuels
représentations
«on est partis pour rester»/les gens d'en bas
«la boîte à malices»/le théâtre des confettis
«bernadette et juliette ou la vie c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer»/les pichous
chroniques: publications/informations
188 pages, ill., $5.95

cahiers de théâtre jeu
case postale 1600, succursale E, montréal H2T 3B1

14

l'abonnement 1980

1980 (jeu 14 à 17 incl.) $16 ☐
1980/81 (jeu 14 à 21 incl.) $30 ☐

nom
adresse
ville code postal

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

Les Éditions du Jour
DERNIÈRE PARUTION

Le guide des pistes cyclables de Montréal et ses banlieues
Guy Côté

Pour ceux et celles qui découvrent ou redécouvrent les plaisirs de la bicyclette, ce guide est un instrument indispensable, 138 pages d'itinéraires dans Montréal et ses environs et des conseils précieux pour tous ceux qui aiment l'aventure.



$6.00
En vente chez tous les libraires et dépositaires

Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste
NOM
ADRESSE
VILLE
☐ Chèque ou mandat ci-joint
Le guide des pistes cyclables $6.00
BO — 138 d

DAUM et STELLMAN
PERDRE SA VIE A LA GAGNER



manuel pour la santé des travailleurs

parti pris **OUVRIER** 496 p; $14.95

UN LIVRE DE RÉFÉRENCES VITAL

parti pris
Les Éditions PARTI PRIS
947 Duluth est
Montréal, H2L 1B7
tél: (514) 523-0810

DIFFUSION AUX LIBRAIRIES: LES MESSAGERIES LITTÉRAIRES (514) 279-847

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La belle saison du cinéma québécois

Tana, Brault, Biname

par Richard Gay

PAUL Tana a réussi dans *Les Grands Enfants* à décrire avec justesse, humour, tendresse aussi, la vie quotidienne de ces jeunes dans la vingtaine qui oscillent entre le chômage et le travail, entre la vie ordinaire et une vie nouvelle, différente, autre, une vie qu'ils cherchent mais qu'ils ne découvrent pas vraiment. Plus ou moins désoeuvrés, plus ou moins désabusés, voilà les grands enfants que Tana nous invite à regarder, à comprendre, à aimer.

Ces personnages, on les connaît bien. On les rencontre un peu partout: sur la rue St-Denis, dans «le Vieux», rue Prince-Arthur, partout quoi. Sans doute aussi qu'en voyant *Les Grands Enfants*, plusieurs se reconnaîtront, car Tana n'a pas raté sa peinture de moeurs!

L'action du film prend place à Montréal, plus précisément dans le quartier du Plateau Mont-Royal et évolue autour de quatre principaux personnages. Le plus important s'appelle François Gagné. C'est Gilbert Sicotte qui donne corps et âme à cet être sans révolte, calme, tendre qui chôme en attendant de recommencer à chômer. François s'éprend de Jeanne Rossi, une jeune immigrée d'origine italienne qu'incarne Julie Vincent. Jeanne a hérité d'un commerce de fleurs, mais c'est un travail qui ne l'intéresse pas vraiment: à la fin du film d'ailleurs, elle vendra tout. Le meilleur ami de François est libraire: Robert Gravel interprète en effet Jean-Paul Mercier, un libraire un peu spécial qui semble aimer plus les femmes que les livres et qui n'aurait aucune honte à voir sa progéniture pousser aux quatre coins du Québec. Enfin il y a le personnage de Marielle D'Amour qui préfère parler, jaser, placoter, partir à l'aventure même si l'aventure ne mène nulle part plutôt que de travailler de 9 à 5.

Il est vrai qu'on trouve dans le film de Tana des personnages qui ont accepté le «métro-boulot-dodo»: ils sont plus âgés, plus tristes aussi. Leur vie est aussi plate que les aires de stationnement qui entourent les industries de banlieue. Léo, un de ces personnages, ne peut s'empêcher de se «paqueter la fraise» pour essayer de tout oublier.

Mais en fait Léo et les dames qui religieusement rentrent au travail comme elles doivent se rendre à la messe du dimanche, ne servent que de contrepoint aux jeunes qui constituent avant tout le sujet des *Grands Enfants*. Tana évoque leurs amitiés, leurs amours, leurs rêves, leur solitude, leur désarroi aussi. Mais cela jamais d'une façon appuyée, mais par des touches successives qui composent un portrait d'ensemble sympathique et chaleureux.

Avec ce premier long métrage, Paul Tana continue la démarche qu'il avait amorcée dans ses *Deux contes de la rue Berri*, et en particulier dans le dernier volet intitulé *Les Gens heureux n'ont pas d'histoire*. Cette démarche consiste à regarder avant tout le quotidien, à suivre son rythme et à évoquer les tiraillements qui le composent. Le reflet est juste, bien mené, mais on peut se demander par ailleurs dans quelle mesure la qualité pourtant indéniable de ce reflet suffit à assurer l'intérêt du spectateur jusqu'à la fin, ce spectateur qui souhaiterait peut-être voir se dégager plus de significations et ce avec plus de relief.

Il reste que les personnages prennent rapidement forme sur l'écran grâce au talent du scénariste-cinéaste qui a su bien diriger ses comédiens. Grâce aux interprètes aussi. Gilbert Sicotte qu'on retrouve aussi dans *Les Bons Débarras* s'impose de plus en plus comme un des meilleurs comédiens du cinéma québécois et cela parce qu'il sait faire vivre ses rôles avec aisance, naturel, avec ce coefficient de réalité si important au cinéma. Julie Vincent, magistrale dans *Mourir à tue-tête*, prouve qu'elle peut rendre avec une justesse éloquente des rôles moins dramatiques. Enfin il faut souligner le jeu de Robert Gravel qui surprend au début, mais qui finalement gagne le spectateur en conférant au film une note agréablement fantaisiste.

Produit par l'Association coopérative des productions audio-visuelles (l'ACPAV) au coût de $230,000, *Les Grands enfants* a pris hier soir l'affiche du cinéma Ouimetoscope qui depuis quelques mois présente une série de nouveaux longs métrages québécois.

■

Pour sa part, le sympathique Cinéma Parallèle de la rue St-Laurent présente ce soir deux moyens métrages de Charles Binamé. Il s'agit en fait de deux documents d'une heure chacun tournés en 1974 et diffusés dans le cadre de la série télévisée «La vie qu'on mène»: le premier intitulé *Vanier* est consacré au poète Denis Vanier, alors que le deuxième qui a pour titre *Le langage des gestes* recueille le témoignage de Pierre Vallières à un moment important de son cheminement.

Si *Vanier* réalisé à partir d'un scénario conçu par Denis Vanier lui-même s'avère une sorte d'autoportrait d'une complaisance agaçante, puérile même, *Le langage des gestes* mérite d'être vu. Entendu, devrais-je dire, puisque la caméra se contente de fixer le visage de Vallières et de recueillir ses propos. Ceux-ci apparaissent cependant d'une pertinence percutante dans le contexte référendaire actuel. Binamé a divisé les réflexions de Vallières en quatre chapitres qui s'intitulent respectivement: «les origines», «homme politique ou homme de culture», «citoyen du Québec ou du monde» et enfin «à venir». Pour ceux qui n'ont pas encore découvert la pensée de Vallières, pour ceux qui veulent s'y abreuver de nouveau, pour ceux qui à la veille du référendum veulent alimenter leur réflexion personnelle, *Le langage des gestes* vaut le déplacement.

■

Enfin la Cinémathèque québécoise a entrepris mercredi dernier une rétrospective des films de Michel Brault qui se poursuivra jusqu'au 10 mai prochain. Cette rétrospective qui regroupe 38 films différents permet une vue d'ensemble des 24 années de métier de ce cinéaste qui agit tantôt comme réalisateur ou coréalisateur mais aussi comme caméraman et directeur de la photographie.

C'est ainsi qu'on pourra voir entre autres cette semaine à la Cinémathèque *Sartre-De Beauvoir* et *Entre tu et vous*, tous deux filmés par Brault ainsi que *Entre la mer et l'eau douce*, une réalisation tendre et chaleureuse de Brault lui-même et *L'Acadie, L'Acadie*, du cinéma direct à son meilleur où le talent de Brault s'associe magistralement à celui de Pierre Perrault.



Gilbert Sicotte dans «Les grands enfants».

Un vidéo de Pierre Rovere

Pierre Rovere est le premier réalisateur français de vidéos dont l'une des bandes, *Fusion* (1979, 30 min., couleur) va nous être présentée à Prime Vidéo jusqu'au 9 mai. La bande originale de *Fusion*, produite avec le centre audio-visuel de Beaubourg — et signalons ici la qualité de la bande sonore réalisée par l'IRCAM — est la première qui fut refaite selon les standards de projection d'Amérique du nord: le coût élevé de ce ré-ajustement qui ne se fait qu'à New York explique la rareté des échanges de vidéos outre-atlantique. Pierre Rovere est plus connu à travers le monde comme cinéaste expérimental; son film *Black And Light* (1974) remporta le Grand Prix du Film Abstrait à Montpellier en 1974, et du 5e Festival International du Cinéma en 16 mm. de Montréal en 1975. Malcolm Legrice en parla comme d'une pièce de gestalt (1): ce film était le produit de la perforation directe de la pellicule cinématographique par un ordinateur. Rovere faisait alors partie du Groupe Art et Informatique de l'Université de Paris VIII. Ainsi, contemporain de Xénakis et de Philippe Sollers (2) Rovere cherche à utiliser les computers et toutes les possibilités des techniques actuelles, remettant en question le langage et le support matériel. Je crois que c'est le film *Zèbres* (1978) dont la structure de l'image joue comme les vibrations sonores de la vidéo qui amena Rovere à réaliser *Fusion*. Ce vidéo, réalisé sur une bande de 2 pouces, a nécessité lors du tournage, 300 prises utiles, 400 éléments, 900 plans. Sa conception pourrait se définir ainsi: des séries d'images plus ou moins fixes et des événements se développent et se fusionnent: les séries des «poses» immobiles d'avant-bras, de regards, de déchets, et les séries mouvementées de manipulations d'objets divers, de maquillages, de collisions de voitures, et du décollage d'un avion. Rovere a écrit: «*Fusion* est une seule séquence même si celle-ci est composée de plusieurs centaines d'éléments.» Cette oeuvre a demandé un montage électronique et un système de commutations très sophistiqués.

Claire Gravel

1—Studio International, mai-juin 1976
2—Michel Nuridsany, Le Figaro, 2 nov. 1975

LA BOÎTE À ÉCHOS

Les voleurs de job, un film réalisé par un immigrant italien et traitant des problèmes auxquels il a dû faire face en s'installant au Québec, sera présenté au cinéma Rialto du 30 avril jusqu'au 9 mai. Pour informations: 527-6611.

■

Joseph Légaré (1795-1855), peintre québécois connu, dans certains milieux spécialisés, pour ses toiles religieuses, est redécouvert et l'ampleur sociale, historique de son oeuvre reconnue. L'ONF en collaboration avec la Galerie nationale et les Musées nationaux du Canada, a produit, à l'occasion de la première grande exposition des oeuvres de Légaré, la plupart méticuleusement restaurées pour l'occasion, un film qui donne enfin à ce grand peintre que fut Légaré la place d'honneur qui lui revient. *Un Québécois retrouvé* sera présenté le mercredi 30 avril, à 20h, à l'amphithéâtre du Complexe G à Québec.

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Hôtel Kleinhoff — Corinne Cléry — un film de Carlo Lizzani — 18 ANS Adultes
I2:I0 - I4:00 - I5:50 / I7:40 - I9:30- 2I:20 — st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845 3222

les Bons Débarras — LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT — 14 ANS — 9e sem. — un film de FRANCIS MANKIEWICZ — scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
desjardins 1 BASILAIRE 1 288 3141 — I2:45 - I4:55 - I7:00 - I9:I0 - 2I:20

Semaine des films de Bergman — 14 ANS
AUJOURD'HUI 25-26 AVRIL — I2:I0 -I3:45-I5:20-I6:55 -I8:30-20:05-2I:40
Persona — version originale — s.t. français — desjardins 2 BASILAIRE 1 288 3141

KAMEL RAHMOUNI présente
WEST INDIES
LES NÈGRES MARRONS DE LA LIBERTÉ
Une comédie musicale permanente — POUR TOUS
un film de MED HONDO
2e SEMAINE! — RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — 12.45, 2.45, 4.50, 7.00, 9.00.

les grands enfants
les grands enfants
les grands enfants
les grands enfants
les grands enfants
un film de paul tana
avec
gilbert sicotte
et
julie vincent
production: a.c.p.a.v.
distribution: cinéma libre
Ouimetoscope
1204 Est Sainte-Catherine 525-8600
Sem. 7:00, 9:00, Sam. Dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

DIDIER FARRÉ présente — 18 ANS Adultes
et la tendresse?... bordel!
Un film de Patrick SCHULMANN
avec Jean Luc BIDEAU, Evelyne DRESS, Bernard GIRAUDEAU
À l'affiche — Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856 — 12.20, 2.05, 4.00, 5.50, 7.45, 9.35. SAMEDI, DERNIER PROGRAMME à 11.25

L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!
POUR TOUS
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
Molière
À l'affiche — LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688 7776 — Semaine 7.00 p.m. Sam. & dim. à 1.15 & 7.00 p.m.

LE GRAND GAGNANT!
Oscar du Meilleur Film Étranger — Palme d'Or – Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"
Le jour de ses trois ans, Oscar reçoit en cadeau un tambour. Ce jour même, il décide de ne jamais plus grandir! Mais, il connaîtra l'amitié, l'amour et même la volupté!
14 ANS
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
le Tambour
un film de Volker Schlöndorff d'après le roman de Günter Grass
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 1.00, 3.30, 6.15, 9.00, Sam. dernier programme 11.40.
Lisez le roman en vente dans toutes les librairies

POUR TOUS
GAGNANT DU PRIX DE L'ACADÉMIE
pour meilleur documentaire dédié à l'un des interprètes le plus acclamé et respecté dans le domaine de la musique.
...les moments les plus marquants de ses concerts et de ses films.
PAUL ROBESON:
HOMMAGE À UN ARTISTE
narration par Sidney Poitier
Meilleur Documentaire Sujet Court
AMPAS
au même programme
LE LONG MÉTRAGE
"EMPEROR JONES"
d'après la pièce dramatique de Eugene O'Neill
avec PAUL ROBESON
À L'AFFICHE!
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
Représentation complète à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

3IÈME SEMAINE — POUR TOUS
AVOIR 16 ANS
Un film de Jean-Pierre Lefebvre
Musique de Paul Piché, Alain Lamontagne, Gilles Bellemare
«...témoignage chaleureux et émouvant qui retrace douze mois de la vie d'un adolescent en butte à l'ordre scolaire établi...» (Gérard Vaugeois, Humanité Dimanche).
8H. LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI SEULEMENT
PLACE LAURIER, 1371 EST, RUE LAURIER
526-4423 / 524-1179
GRATUIT CHAQUE JEUNE AVEC POLICIER OU AUTRE ADULTE
Auto bus 47 LAURIER

14 ANS
• Une mise en scène efficace assure la solidité de l'ensemble, et Miou-Miou impose son personnage — FICHE DU CINÉMA.
• Le nouveau film de Boisset est excellent, excellent par ses dénonciations. C'est intelligent, bien filmé et aussi un très bon spectacle. — D. DECOIN V.S.D
• Le meilleur film de Boisset — TÉLÉRAMA.
Dénonce la forme de criminalité la plus odieuse;
LA PROSTITUTION ENFANTINE
2e semaine
la femme flic
MIOU-MIOU dans un film de YVES BOISSET
FLIC: Sem.: 7:30 - 9:30 Sam.: 5:30 - 7:30 - 9:30 Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
elysée 1 — 155 MILTON 842-6053 (Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

DU CINÉMA À VIF (COMME PEUT L'ÊTRE UNE PLAIE) QUI CINGLE ET QUI DÉRANGE." -ÉCRAN — 14 ANS
LA SEULE CHOSE QUE JE REGRETTE, C'EST D'AVOIR UN ENFANT.
LA FEMME QUI PLEURE
DOMINIQUE LAFFIN et HAYDÉE POLITOFF
Un film écrit et réalisé par JACQUES DOILLON
PLEURE: Sem.: 7:30 - 9:30. Sam.: 5:30 - 7:30 - 9:30. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
5e sem.
elysée 2

UN ENCHANTEMENT DE TOUS LES INSTANTS. DEUX HEURES DE BONHEUR.
Robert Chazal - (FRANCE-SOIR)
HAIR — POUR TOUS
2e FILM — The Beatles "Yellow Submarine"
SUBMARINE: Sem.: 7:30. Sam.: 7:30. Dim.: 3:30 - 7:30. HAIR: Sem.: 9:15 - Sam.: 5:15 - 9:15. dim.: 1:15 - 5:15 - 9:15.
Cinéma 7e art 722-0302 — 3180 rue BÉLANGER

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Documentaires/De l'Avenue au Rialto

par Francine Laurendeau

LE cinéaste new-yorkais Ira Wohl s'est un jour inquiété du sort de son cousin Philly, un arriéré mental, comme on dit: que deviendra-t-il quand ses parents, déjà très vieux, ne seront plus là pour s'occuper de lui? D'autant plus qu'il n'est peut-être pas si en retard qu'il le paraît, à cinquante-deux ans. On a simplement pris pour acquis qu'il en était resté à l'âge mental de cinq ans et, si on l'a aimé et choyé, on n'a pas jugé possible de lui apprendre autre chose que des soins rudimentaires. Avec une infinie patience, Ira Wohl va donc tenter de convaincre les parents que leur fils peut devenir plus autonome. Petit à petit, il va faire découvrir à Philly l'existence du monde extérieur en l'amenant au zoo ou au spectacle et, après un an, à une école pour handicapés sceptiques. Et ils sont aux prises avec cette tristesse de vieillir et cette crainte de rester seuls. Le père mourra le premier. Qu'adviendra-t-il de Philly s'il vous arrive quelque chose? demande le réalisateur à la mère qui, à regret, finira par consentir à se séparer de son fils. Philly ira vivre dans une résidence pour adultes comme lui. Sept mois plus tard, la vieille dame mourra à son tour.

Ce long métrage, émouvant et sincère, a le mérite de nous faire réfléchir à certaines réalités de l'existence qu'on aimerait mieux passer sous silence ou oublier complètement. Qui n'a pas dans son entourage un être défavorisé — un malade physique ou mental, ou un parent vieux et solitaire — que nous préférons négliger parce que sa vue nous est trop pénible Les films de ce type sont rarement vus en salle. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Si *Best Boy* a le privilège de sortir à l'Avenue, ce cinéma chic de l'ouest de Montréal, c'est pour la seule et unique raison qu'il a remporté l'Oscar américain du meilleur documentaire. Si c'est un film certes louable et valable, il demeure en deçà de la réflexion de Georges Dufaux sur la vieillesse, ou de Michel Moreau et d'Edith Fournier sur les handicapés mentaux, qui mériteraient bien davantage les honneurs d'une distribution en circuit commercial.

Aux antipodes de l'Avenue, il y a le cinéma Rialto, Avenue du Parc près de Bernard, dans le quartier des souvlakis. C'est une salle attendrissante, un vrai cinéma de quartier, au parfum vieillot, dont la décoration très kitsch n'a pas encore, Dieu merci, subi les affres de la rénovation. Il faudrait un Roger Grenier pour nous raconter après quels avatars cette salle a fini par devenir un cinéma exclusivement consacré au cinéma grec, un rendez-vous de la communauté hellène de Montréal. On comprendra facilement pourquoi l'ACPAV et Bernard Lalonde ont choisi ce cadre et ce quartier pour présenter, les 30 avril, 1er, 7, 8 et 9 mai prochains, à 20 heures, *Les voleurs de job* de Tahani Rached. Les «voleurs de job», vous l'avez tout de suite deviné (et c'est bien ça qui est inquiétant), ce sont les travailleurs immigrés qui ont fui la misère ou le facisme pour venir au Canada, ce pays où les dollars poussent sur les arbres, véritable miroir aux alouettes. Et ils finissent trop souvent par accepter le travail que nous refusons de faire, le plus dur, le plus sale, le moins syndiqué. Tahani Rached sait de quoi elle parle. Cette jeune Québécoise d'origine égyptienne, arrivée chez nous il y a une quinzaine d'années, a été une «voleuse de job». Pour son premier long métrage, elle a évité le documentaire-réquisitoire, refusant d'accabler de reproches les xénophobes que nous sommes. Elle a préféré le moyen plus subtil et plus convainquant du documentaire-témoignage. Le film s'ouvre par une séquence de nuit où une belle chanson grecque décrit la solitude du travailleur émigré (avant d'être immigré, on est émigré). Plongeurs espagnols, maçons italiens, chauffeurs de taxi haïtiens défilent devant nous et disent, avec pudeur et sobriété, leur déception. Mais le sous-prolétariat de ce prolétariat, c'est la travailleuse immigrée. Et, surtout, celle qui a le malheur d'être célibataire ou, pire, divorcée. La communauté grecque, en particulier, n'accepte pas la divorcée.

La suprême décision de toute cette aventure, c'est la cérémonie qui fait de ce citoyen de deuxième classe un citoyen à part entière. Le serment d'allégeance à Sa Majesté Elizabeth Deux. Et ce riche patrimoine dont il hérite, d'un océan à l'autre. «O Canada», version bilingue comme au hockey. Madame le Juge qui serre avec condescendance la main de ces quatre-vingt-quatorze nouveaux Canadiens. On évacue les lieux. Et voici qu'arrive, dans la salle vide, un nouveau groupe d'immigrantes: les femmes de ménage... J'ai bien aimé cette façon ironique de boucler la boucle. On comprendra beaucoup de choses en écoutant les immigrants s'expliquer. Mais on se posera également quelques questions. Celle de la langue, notamment, qui nous irrite chaque jour quand le serveur chinois, souriant, nous dit: «I don't speak French» ou que le chauffeur de taxi grec oppose au français ce mutisme hostile et obstiné. Après avoir vu ce documentaire éloquent sur ce «cheap labour», un Québécois ne peut vraiment plus traiter l'immigrant de «voleur de job». Mais il peut continuer à se demander pourquoi ce refus d'apprendre notre langue et il est dommage que la réalisatrice n'ait pas abordé ce problème. Souhaitons que ce sera pour son prochain film car Tahani Rached a quelque chose à dire et elle a du talent. *Les voleurs de job* contribuera, je l'espère, à nous faire sortir de cette indifférence crasse que nous témoignons aux travailleurs immigrés, sans doute toute aussi blessante que le plus grossier des racismes.

Jazz / Pausa

par Gilles Archambault

DANS le domaine du disque de jazz, l'amateur est à la merci des caprices de la distribution. Il doit se mettre à l'affût, savoir saisir les occasions, détecter le moment où des collections entières seront soldées par les producteurs avant de disparaitre pour plusieurs années et devenir par le fait même des raretés. Cette semaine, je m'attacherai au cas MPS. Il y a quelque cinq ans environ, certains albums produits par MPS en Allemagne nous étaient proposés au Québec et au Canada. C'était le cas en particulier des 33 tours d'Oscar Peterson, de Jean-Luc Ponty, etc. Puis plus rien pendant au moins deux ans. Impossible de trouver chez les disquaires de ces microsillons au pressage impeccable. La situation a changé, cependant.

En effet, les disques MPS nous sont maintenant accessibles par deux sources différentes. Trend Recors importe certains MPS d'Allemagne et Almada nous propose sous étiquette Pausa des MPS repiqués aux USA. L'échantillonnage proposé par Pausa est raisonnable et reflète bien l'intérêt et les failles du projet initial. Je rends compte de quelques-uns des disques que j'ai pu écouter à même la quantité qui m'est proposée.

Didier Lockwood est un jeune violoniste français aussi à l'aise dans le rock que dans le jazz. *New World* (Pausa 7046) est intéressant à plus d'un titre. En plus de ce jeune musicien au talent indéniable, on y attend Tony Williams, Gordon Beck et Niels-Henning Orsted-Pederson. Une succession de climats sonores variés, d'originaux et de standards aussi estimables que *Giant Steps* et *Pentup House*... sans compter *Les Feuilles Mortes*...

Mellow Mood d'Oscar Peterson (Pausa 7044) ne nous est pas inconnu. Cet album fait partie des nombreux MPS auxquels je fais allusion plus haut. L'ex-montréalais y démontrent une fois de plus ses qualités de virtuose en n'insistant pas trop sur la lourdeur de la démonstration. Un jeu assez majestueux, d'une impeccable sûreté. Parfois on a l'impression d'un manque d'audace, d'avoir entendu ces effets quelque part, mais Peterson a fait tant de disques qu'on y perd son latin... et sa mémoire. L'important, c'est qu'il joue magnifiquement.

Symbiosis (Pausa 7043) de Bill Evans n'est certes pas le disque le plus convaincant du pianiste. Projet ambitieux du compositeur et arrangeur Claus Ogerman, il s'agit d'une autre tentative d'allier jazz et musique (presque) classique. Le jeu de Bill Evans est un peu noyé dans cet amalgame de cordes et de cuivres. Je ne mets pas en doute la valeur du projet, mais il est évident que l'amateur de jazz ne peut être satisfait après écoute d'une oeuvre qui dessert un pianiste dont la finesse d'inspiration est la qualité première. Cela ne veut pas dire que le disque

Suite à la page 31

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
SAISON 1980-81
5 CONCERTS SEULEMENT $25.00
Concert I 2 et 3 nov. 1980 Concert a cappella
Concert II 7 déc. 1980 Concert de Noel
Concert III 1er et 2 fév. 1981 Concert Bach
Concert IV 1er et 2 mars 1981 Pot-pourri
Concert V 26 et 27 avril 1981 Concert gala
Pour la première fois: une série de deux soirées
DIMANCHE OU LUNDI SOIR, AU CHOIX
Concert de Noel — Notre cadeau aux abonnés — Une seule représentation
LAISSEZ-NOUS VOUS SÉDUIRE PAR LA MAGIE DU CHANT
Abonnez-vous sans tarder!
Pour votre abonnement, ou un exemplaire de notre nouvelle brochure
Appelez 487-5718
ou écrivez à C.P. 603, Station H, Montréal H3G 2L5
L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL

en spectacle
JEANGINUS ET NICOLETTE
POUR LES PETITS ET LES GRANDS

DEMAIN (DIMANCHE) 20 AVRIL à 1h00 et 3h00
Moins de 14 ans: $1.50
Adultes: $2.25
Deux fantastiques jongleurs-acrobates-mimes-musiciens!
1248 ouest. Bernard
277-4145, 277-2001
OUTREMONT

LA MANUFACTURE
présente
La Quête du pays
où le pays existe
quand le pays au-dedans de soi ressemble au pays autour de soi
avec la participation de
Raymond Bouchard, Daniel Gadouas, Jean-Denis Leduc, Yves Neveu, Claude Pelletier, Christiane Raymond, Anouk Simard, Dominique Tremblay, Réal Tremblay et Françoise Turcotte
du 15 avril au 10 mai
Salle Fred-Barry 4353 est, rue Sainte-Catherine
(514) 253 8974

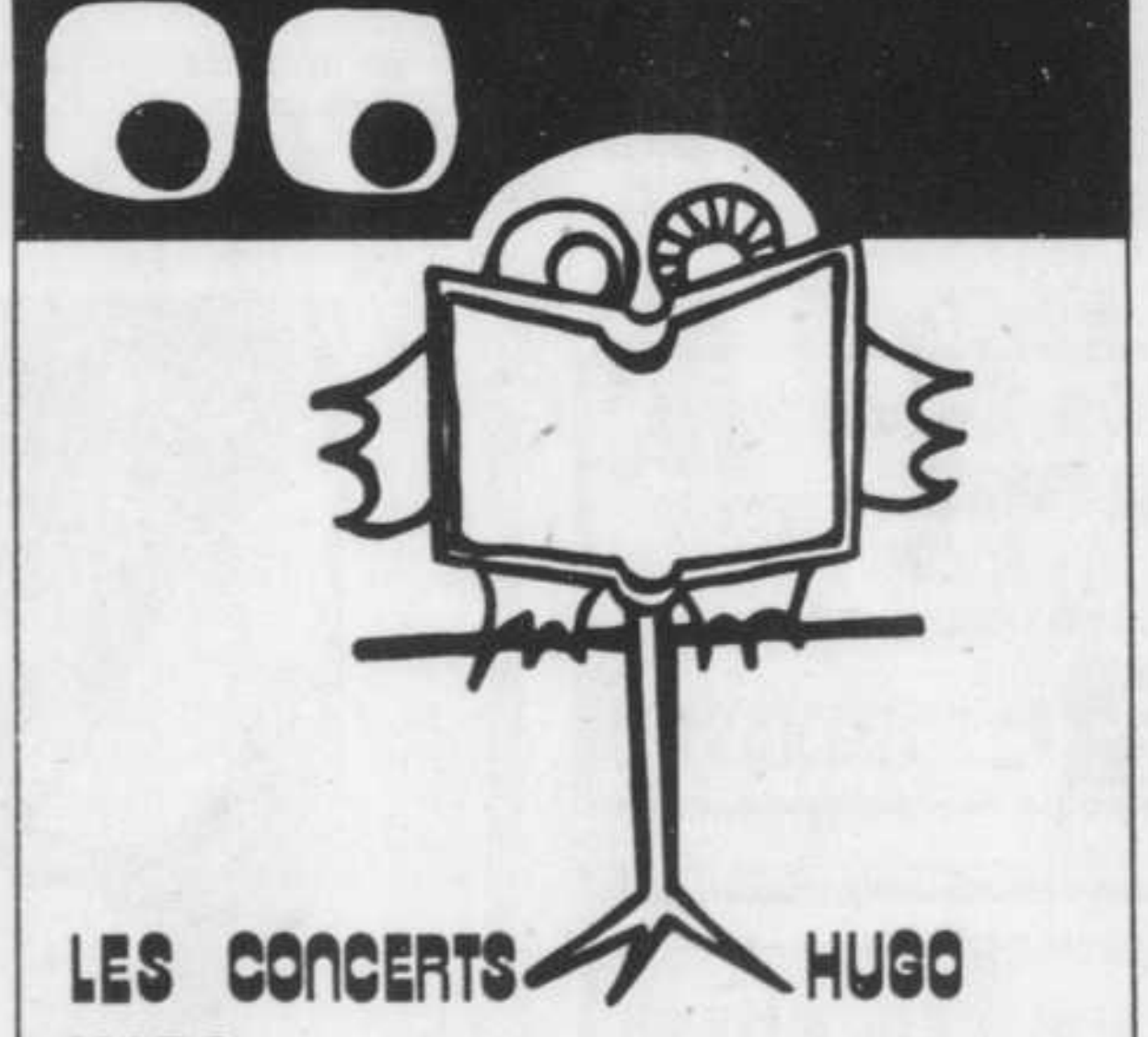

MARC DURAND PIANISTE
F.SCHUBERT C. DEBUSSY F. CHOPIN
SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
220, AVENUE VINCENT D'INDY, OUTREMONT
Autobus 51
BILLETS (non numérotés) $5.00 et $4.00 (étudiants et âge d'or) en vente à la
Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal, Qué.
Réservations: 739-9251, 739-0512
LE 12 MAI 1980 à 20h30
ET LE SOIR DU RÉCITAL À L'ENTRÉE

mardi et mercredi à l'OSM

Salvatore Accardo
29, 30 avril
LES VIRTUOSES
Concerts du Maurier
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Salvatore Accardo, violoniste
Gary Karr, contrebassiste
Enesco, Rhapsodie roumaine no 2/
Paganini, I Palpiti
Moïse, variations/
Sarasate, Fantaisie sur des airs de Carmen
Bottesini, Grand duo concertante/Enesco, Rhapsodie roumaine no 1
$4.00 à $10.75
COMPLET

Charles Dutoit
6, 7 mai
DUTOIT-FOUQUET-MAYER
Grands Concerts
Ce concert est commandité par Northern Telecom Canada Limitée
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Guy Fouquet, violoncelliste
Uri Mayer, alto
Mozart, Symphonie no 40, K. 550
Debussy, Jeux
R. Strauss, Don Quixote, opus 35
$3.25 à $10.75
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19:00hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette"
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
The Cleveland Orchestra

Chef d'orchestre: Lorin Maazel
Programme: Benvenuto Cellini, ouverture — H. Berlioz
Symphonie no 7 en ré mineur, opus 70 — A. Dvorák
Concerto pour orchestre, 1943 — B. Bartók
Le lundi 28 avril 1980 20h30
Carte ACCES acceptée
Billets: $6, $10, $12.50, $15
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Les Sortilèges

Vous aurez «DANSE AUX PIEDS ET MUSIQUE AUX OREILLES»
2 SOIRS SEULEMENT
billets en vente
40 DANSEURS • 300 COSTUMES • 45 NUMÉROS
DANSE TRADITIONNELLE CELTE ET QUÉBÉCOISE
billets $5 $6 $7 $8 9-10 MAI 20 h 30
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112


ALEXANDER BROTT Chef d'Orchestre
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1980-81
THÉÂTRE MAISONNEUVE
LE LUNDI SOIR 20 h 30
8 CONCERTS DE CONNAISSEURS


ABONNEZ-VOUS MAINTENANT
Les places de nos abonnés retenues jusqu'au 1ER MAI
Renseignements 935-4955
Abonnements pour 8 concerts $60.00
Nombre limité d'abonnements (étudiants) $30.00
Nom ....
Adresse ....
.... Tél ....
Photocopie de carte d'étudiant (jusqu'à 25 ans)
Prière d'inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie.
Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7 (Téléphone 935-4955)

FORUM FORUM FORUM FORUM
EN VENTE MAINTENANT
Le plus fameux spectacle ÉQUESTRE au MONDE
Les Incomparables
ÉTALONS BLANCS de VIENNE

UN QUI SAURA ENCHANTER TOUTE LA FAMILLE!
LES ÉTALONS ROYAUX LIPIZZAN
et leurs fameux "AIRS AU-DESSUS du SOL"
UN SOIR SEULEMENT
Vendredi 2 mai à 20h.
Billets: $4.50 6.00 7.50
En vente au FORUM et à tous les comptoirs TRS

Renseignements et Billets (613)446-5770
festival de l'ail des bois
rockland, ontario
purlaine
richard a. séguin
jean-marc dalpé
robert paquette
rêve du diable
jeunesr
denis losier
michel vallières
jean-pierre ferland
claude dubois
offenbach-vic vogel
pauline julien
édith butler

les productions LA PTE FAMILLE
Directeur artistique HUGO DE POT
les 16, 17, 18 mai '80
en collaboration avec... CKCH97 CHOT-TV

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Gilbert Lepage et Les Pichous

Le rêve de gagner sa vie avec le théâtre

par Jacques Larue-Langlois

CE que chacun d'entre nous aimerait vraiment, c'est de pouvoir gagner sa vie en faisant du théâtre, parce que, pour le moment nous fonctionnons au niveau du bénévolat pur et simple et il va falloir qu'y s'passe quelque chose au niveau des subventions. Ça peut plus marcher d'même. Au moment où on entreprend de jouer notre production en public, tout notre budget est déjà passé sur les frais de costumes, de décors, de location de salles de répétition et le reste: personne d'entre nous n'a encore reçu un seul sous et c'est la recette du guichet quotidien qu'on se sépare. Déjà, au Conventum, ils prennent 45% de la recette et la ville de Montréal prend 10% en taxe d'amusement, alors il nous reste 45% à se séparer à huit ou dix personnes, selon la pièce. Si les cent sièges du Conventum sont occupés, ça fait une vingtaine de dollars chacun pour chaque représentation. Pour jouer trente jours, un comédien qui a répété pendant six semaines auparavant reçoit au maximum $600. Ca n'a aucun sens.»

Gilbert Lepage parle au nom des Pichous, un collectif de création et de production qui aura réussi à produire cinq spectacles cette saison à partir de subventions totales de $22,000 pendant que, à titre d'exemple, le TNM aura touché $660,000 pour le même nombre de productions. «Ce qui devrait se faire, poursuit-il, et c'est, je le concède, une position très personnelle, c'est qu'au lieu d'essayer d'entretenir des espoirs chez tout le monde en donnant des broutilles à chacun, les organismes subventionneurs devraient prendre quelques troupes et les aider, les faire vivre, point. Cela assurerait une relève dynamique et vivante et motiverait peut-être les grosses institutions théâtrales. Imaginez-vous que nous autres, avec nos $22,000 ($12,000 d'Ottawa et $10,000 de Québec) on a fait travailler 22 personnes cette année... mais dans quelles conditions?

«Pour le moment, si des jeunes comédiens veulent faire un show qui les intéresse à l'intérieur d'une jeune troupe, ils doivent gagner leur vie ailleurs. Il y a deux attitudes possibles: celle de celui qui se dit «Moi, je ne fais que du théâtre, je prends tout ce qui passe et je ne fais pas de commerciaux» et celle de l'autre: «Je fais des commerciaux parce que ça me permet de faire du théâtre selon mon goût». Finalement, il vaut mieux faire des publicités et choisir ce que tu as envie de faire en théâtre. D'ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusion, même jouer au TNM n'est pas si payant qu'on le croit en général. Un comédien qui a cinq ans d'expérience jouera au TNM pour $80 par spectacle au maximum. La production l'occupera sur une période de trois mois dont six semaines à plein temps pour $2400. Voyez le problème des jeunes troupes de Montréal qu'on force à vivre dans ces conditions de famine et qui doivent produire des spectacles qui se tiennent car la compétition est très forte. Ce qui manque, ce sont des troupes moyennes. D'un côté il y a les grandes institutions, au delà du demi million de subventions, et de l'autre des petites troupes avec $25,000 et moins par année et qui sont soumises à des jurys très sévères.»

Les Pichous existent depuis six ans. A l'origine, Gilbert Lepage, qui avait fait ses premières armes de comédien professionnel chez Jean-Claude Germain et qui enseignait alors à l'UQAM, avait rencontré, à l'occasion d'une mise en scène, quelques étudiants intéressants qui avaient le goût de monter des spectacles. Ce qu'ils firent d'abord, avant même de se structurer en troupe. «Finalement, raconte Lepage, de spectacle en spectacle, on a décidé de se constituer en troupe, de se faire une charte, de s'incorporer et d'entrer dans le système des subventions, ce qui implique une façon assez précise de fonctionner.

«A cette époque, j'étais le directeur de la troupe qui est maintenant devenue un collectif de décision. C'est-à-dire que nous fonctionnons par cellule de production mais qu'au début de la saison, tous les projets sont soumis à tout le monde par les membres de la troupe qui doit les accepter tant au niveau du contenu que de la forme et de la réalisation.»

S'il est un trait dominant dans la production des Pichous, c'est le côté fini, travaillé, fignolé de chaque pièce présentée en public. Cette saison, deux équipes différentes ont joué *Bernadette et Juliette ou la vie c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer*, d'Elizabeth Bourget, une première au Théâtre d'Aujourd'hui en septembre et octobre et une autre en tournée du Théâtre Populaire du Québec, quelques mois plus tard; ce sont encore Les Pichous qui ont offert *Bonne nuit monsieur Gingras*, de Pierre Lebeau, au Pont-Tournant de Beloeil puis au Café Nelligan, avant de donner *Lunes de Miel*, de Denis Bélanger, puis *Fais-moi mal juste un peu*, d'Elizabeth Bourget, au Conventum. A l'exclusion de cette dernière pièce, qui est à l'affiche pour une semaine encore, tout ça donne 141 représentations qu'ont vues 18,600 spectateurs. «On voulait faire un théâtre populaire, un théâtre qui rejoindrait beaucoup de monde et je pense qu'à ce niveau-là ça va de mieux en mieux», conclut Gilbert Lepage avec une fierté bien légitime si on considère que peu — pour ne pas dire aucune — des jeunes troupes de théâtre ont touché autant de spectateurs au cours de la saison qui s'achève.

Outre Lepage, Les Pichous comprennent Michèle Barrette, Danielle Panneton, Ginette Beaulieu-Dumais, Pierre Lebeau, Jacques L'Heureux et Elizabeth Bourget, laquelle se joignait à la troupe il y a quelques semaines seulement.



Photo Jacques Grenier

Pour Gilbert, qui enseigne l'interprétation depuis sept ans à l'École Nationale de Théâtre et y signe des mises en scène, «ce qui serait intéressant et qui devrait se réaliser bientôt c'est que le Jeune Théâtre soit de plus en plus impliqué dans la formation théâtrale, répondant ainsi à la nécessité d'intégrer les apprentis comédiens au milieu du Jeune Théâtre. Cela est possible grâce à une participation de plus en plus grande du Jeune Théâtre à l'intérieur du corps professoral de même qu'en travaillant le plus de créations possible sans négliger une certaine connaissance de l'histoire du théâtre et du répertoire pour combler le vide des CEGEP qui n'apprennent rien aux jeunes à ce sujet. Ce qui importe surtout, insiste-t-il, c'est que la création devienne quelque chose de naturel et non d'imposé. La situation a énormément changé sous ce rapport, depuis cinq ou six ans, et on ne peut plus nier l'existence d'un théâtre québécois vigoureux. Parallèlement, la mentalité a changé et les jeunes comédiens tiennent à faire leurs propres shows en sortant de l'École, à monter leurs propres pièces.»

En plus d'enseigner à cette vénérable institution, Gilbert Lepage fait partie du comité de lecture du Centre d'essai des auteurs dramatiques et de la commission consultative du Conseil des Arts du Canada. En contact avec un grand nombre de textes québécois nouveaux, il constate la nécessité d'aller voir ailleurs ce qui se fait.

«Chez Les Pichoux, nous avons décidé de fouiller un peu le nouveau théâtre américain que personne ne connait vraiment. Tout ce qu'on sait du théâtre américain, c'est Tennessee Williams, le Libing et les boulevards de Duceppe. Or, ne serait-ce qu'au niveau formel, il y a plusieurs auteurs américains contemporains qui font des choses intéressantes et importantes et que les grandes compagnies ne reprennent pas chez nous. Dès l'an prochain, nous tenterons de combler ce fossé en montant d'abord *La transfiguration de Benno Blimpie*, la pièce extraordinaire d'un auteur italien de New York dont le nom m'échappe. Il nous semble essentiel, à ce point-ci de notre évolution, d'aller voir ailleurs ce qui se passe. Je lorgne également du côté de l'allemand Fassbinder.»

Parallèlement, les projets des Pichous pour la saison prochaine comprennent la création d'un texte écrit par deux des membres de la troupe, Michèle Barrette et Danielle Panneton, *Flash Black*, de même qu'un nouveau texte d'Elizabeth Bourget, présentement en voie d'écriture, *Le songe pour un soir de printemps*.

Lepage, qui fonctionne dans le milieu théâtral montréalais depuis une dizaine d'années, a plein de choses à dire sur ce qui s'y passe. Nous parlerons un moment du problème des salles de théâtre et du fait qu'un grand nombre de textes qui ne sont pas à la base conçus pour des petites scènes se retrouvent dans des cafés-théâtres, où ils ne peuvent être correctement mis en valeur. «Voici deux ans et demi, raconte-t-il, qu'au CTCV (Centre du théâtre du centre ville) on se réunit tous les mois pour tenter de trouver une salle que pourraient partager en commun les quatre troupes de ce regroupement qui comprend La Marmaille, La Rallonge, L'Organisation Ô et Les Pichous. Nous n'y parvenons pas surtout à cause du manque d'appui subventionnel. Pendant ce temps, les deux niveaux de gouvernement versent des subventions gênantes au Patriote pour aménager une grande salle.

«Malgré tous ces problèmes, concluera-t-il, ce qu'il y a de plus fascinant et de plus grouillant au niveau du théâtre, c'est la profonde nécessité qui pousse à créer pour jouer. Ça devient quelque chose de très impliqué et de très impliquant socialement et politiquement de faire du théâtre au Québec.»

L'École Nationale de Théâtre du Canada
présente
VIEUX CARRÉ
de Tennessee Williams
Traduction: **René Dionne**
Mise en scène: **Jean-Louis Millette**
du mardi 29 avril au samedi 3 mai à 20 heures
au Monument National,
1182 boul. St-Laurent
ENTRÉE GRATUITE

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: **Alexander Brott**
Solistes:

IDA HAENDEL, violon

DENIS BROTT, violoncelle
Beethoven - Tchaikowsky - Brahms
Lundi soir, 5 mai, 20 h. 30
Billets sur scène: $8.50, en vente le jour du concert seulement.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer
■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Récital **Dietrich Fischer-Dieskau** baryton

Au piano: **Jörg Demus**
Programme: **Lieder** de Robert Schumann
Le lundi 5 mai 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $6. $8. $10. $12
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

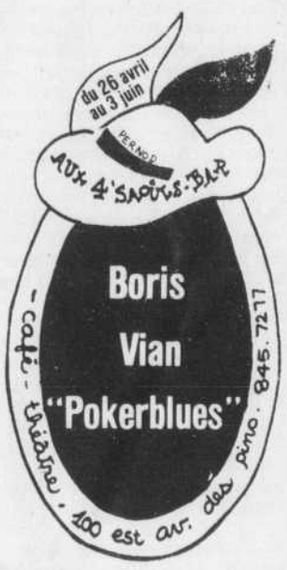

DIMANCHE
LES CONCERTS ESSO
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts 14 h 30
CHARLES DUTOIT, chef d'orchestre
CHO-LIANG LIN, violoniste
BACH Concerto brandebourgeois no 2 en fa majeur
VIEUX TEMPS Concerto pour violon no 5 en la mineur opus 37
GRIEG PEER GYNT, suite no 1
RESPIGHI Pini di Roma
Concert pour toute la famille
Bonnes places encore disponibles premiers arrivés, premiers servis
Billet simple $4.75—en vente aux guichets de la PdA
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique


théâtre du rideau vert, 4664, rue St-Denis
direction: **yvette brind'amour mercedes palomino**
DERNIÈRE CE SOIR
ALÉOLA

création de **Gaëtan Charlebois**
adaptée de l'anglais par **Jean Daigle**
mise en scène: Roland Laroche
Gisèle Schmidt
Guy Provost
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. **844 1793**

OPTION THEATRE
CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
le tigre les dactylos
de Murray Schisgal
mise en scène de Yvan Ponton
les 26-27-30 avril
1-2-3-4 mai 80 à 20 h.
salle léon-ringuet
3000 rue boullé

théâtre du rideau vert, 4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
dès le 1er mai
Apprends-moi, Céline
comédie de **Maria Pacôme**

mise en scène: **Danièle J Suissa**
Catherine Bégin
Janine Sutto
Louise Deschâtelets
François Trottier
Jean Deschênes
décor: Marcel Dauphinais
costumes: François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. **844 1793**

CLASSIQUES PHILIPS
Notre inventaire complete du catalogue **Philips** est présentement en vente. Choisissez parmi ces nouveautés et plusieurs autres maintenant en vente!
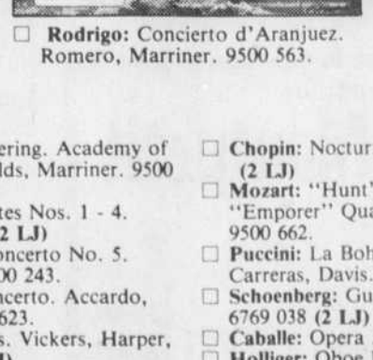

6.97 ch. LJ
☐ **Rodrigo:** Concierto d'Aranjuez. Romero, Marriner. 9500 563.
☐ **Bach:** A Musical Offering. Academy of St. Martin-in-the-Fields, Marriner. 9500 585.
☐ **Bach:** Orchestral Suites Nos. 1 - 4. Marriner. 6769 012 **(2 LJ)**
☐ **Beethoven:** Piano Concerto No. 5. Brendel, Haitink. 9500 243.
☐ **Brahms:** Double Concerto. Accardo, Schiff, Masur. 9500 623.
☐ **Britten:** Peter Grimes. Vickers, Harper, Davis. 6769 014 **(3LJ)**
☐ **Bruckner:** Symphony No. 7; **Wagner:** Siegfried Idyll. Haitink. 6769 028 **(2 LJ)**
☐ **Chopin:** Nocturnes. Arrau. 6747 485 **(2 LJ)**
☐ **Mozart:** "Hunt" Quartet; **Haydn:** "Emporer" Quartet. Quarteto Italiano. 9500 662.
☐ **Puccini:** La Boheme. Ricciarelli, Carreras, Davis. 6769 031 **(2 LJ)**
☐ **Schoenberg:** Gurrelieder. Ozawa. 6769 038 **(2 LJ)**
☐ **Caballe:** Opera Arias. 9500 358.
☐ **Holliger:** Oboe Music by Haydn, Rossini, and Donizetti. 9500 564.
☐ **Jessye Norman:** Spirituals. 9500 651.
☐ **The Romeros:** Music by Bach, Telemann, and others. 9500 536.
les disques & rubans A&A
C'EST TOUTE LA MUSIQUE
Quantites limitées. En vente jusqu'a 10 Mai au 1621 Ouest Rue St. Catherine seulement.

À partir du 11 avril.
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
L'impromptu d'Outremont
de Michel Tremblay
mise en scène: **André Brassard**
décors et costumes: **François Laplante**
éclairages: **François Bédard**
avec
Monique Mercure
Rita Lafontaine
Denise Morelle
Ève Gagnier
Réservations: **861-0563**
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer à ce spectacle

Raymond Cloutier: pour une génération de théâtre

par Julie Stanton

Suite de la page couverture

l'intégration des nouvelles forces dans le système d'expression dramatique. Je n'ai pas oublié ce temps de ma jeunesse où on m'a empêcher de monter la *Mégère apprivoisée* au Trident. On m'avait engagé pour le faire en 72 puis, pour des raisons obscures, le conseil d'administration en a décidé autrement. Alors, je reviens au bout de huit ans faire ma première mise en scène au théâtre institutionnalisé. J'ai du retard parce qu'on ne m'a pas donné ma chance. Je suis toujours le même homme de théâtre qu'il y a huit ans. Malheureusement, je n'ai pas appris plus avant. Je suis resté un an dans la marine marchande. Puis un an enfermé chez moi à brailler et à me demander ce qui m'arrivait sur la terre. Ensuite, je suis allé vivre dans des limousines, la fourrure et l'argent à Toronto. J'ai fait le tour du monde mais pas plus de scénographie. On me retardait. C'est pourquoi, aujourd'hui, je dis: «Il y a des coupables!»

«Dans ce spectacle-ci, il y a des textes d'auteurs qui n'ont pas pu s'exprimer avant maintenant. Une nouvelle parole qui aurait dû être dite voilà cinq ou six ans. Je tenais à ce qu'elle y soit.

«Tu dis que la pensée de François Richard est confuse dans son sketch *Fait pas chaud*? Mais on parle d'une génération confuse aussi! Celle des punks, des new waves. Le public ne sait pas que ces gens existent réellement. On ne les a jamais montrés parce qu'on ne veut pas les voir ces pushers de cocaïne, ces bébés gâtés par l'économie de la guerre du Vietnam et l'expansion fédérale. Les gros toutous qui empêchent la progression. Ils les ont les talents, les diplômes, ils ont tout mais ils marchent à droite au boutte! Ce sont des exploiteurs. La droite de la jeunesse et la contre-culture de ma génération. Les gens dans la salle ne les connaissent pas, ces gars et ces filles, parce que ce sont des oiseaux de nuit. Je ne pouvais pas faire autrement que d'en témoigner, il fallait que je parle d'eux parce que, moi, je les connais. Et s'ils viennent au Trident, ils vont pouvoir s'identifier aux personnages pour une fois.

■

«Il y a quelque chose que je tiens à dire: à Québec, sont les meilleurs comédiens du Québec! Je ne vois pas, dans tout le botin de l'Union des artistes, qui d'autres que Marie Tifo, Léo Munger, Rémy Girard et Yves Jacques auraient pu jouer ces quatre rôles polyvalents. J'ai fait la mise en place du numéro de clowns, dans ma chambre d'hôtel, seconde par seconde, d'une claque à l'autre, du jet d'eau à la giffle. Puis je l'ai donné en répétition et voilà que deux ou trois jours plus tard, mes clowns sont nés comme je les avais imaginés. Ça prend des vrais génies pour arriver si vite à un tel résultat, je te le jure! J'ai l'impression qu'à Québec, les gens ne les voit plus ces génies. Ou ils les voient tellement souvent qu'ils ne les reconnaissent plus. Ces comédiens possèdent plus que de la compétence. Ils ont un don fondamental, c'est de la magie pure! Il ne faudrait pas être éteignoir devant la montée d'une telle génération d'acteurs superbes qui pourraient faire naître le premier théâtre national du Québec. Ce sont des acteurs désaliénés, sans tache et sans problème. Je n'en ai pas rencontré de semblables au Rideau Vert. Ni au TNM ni à la NCT. Je les aime à mort et je me dis qu'il serait triste de passer à côté de ce talent.»

■

«J'aime faire de la mise en scène. Je voudrais monter des classiques, je voudrais être réalisateur de cinéma. Je suis certain d'avoir du talent pour ce métier! Je suis très informé sur toute la scénographie et l'éclairage, je connais toutes les techniques de théâtre. Peut-être que je suis prétentieux mais je me demande comment il se fait que mon talent, mes connaissances, mes dons ne soient pas peu employés. Je ne suis pas tout seul dans mon cas. Je pourrais te nommer une liste de gens pour qui on a également fermé les portes.»

— *«Pourquoi n'écris-tu pas des pièces de théâtre? Nous manquons de bons dramaturges.»*

— «Je n'ai pas encore réussi dans ma vie privée à m'entourer d'un climat calme, à m'apaiser le coeur, pour m'asseoir durant des jours, des semaines, des mois. Il faut beaucoup de discipline pour rédiger, taper tes textes au dactylo, corriger et recorriger. J'écris toujours sur commande et face à une échéance très serrée. Comme pour les textes d'enchaînement ici.

«J'écris aussi beaucoup de poésie pour moi-même. Au hasard des voyages et des chambres d'hôtel. (Silence) ...Aujourd'hui, je voudrais me calmer un peu et raconter pas mal de choses que je n'ai pas pu raconter parce que le métier d'écrivain est un métier paisible et méditatif. Il y a un côté monacal dans l'acte d'écrire auquel je n'ai pas pu encore accéder. On dirait que j'ai peur de me rencontrer totalement. J'ai déjà essayé mais je n'ai jamais réussi à vivre cette solitude intérieure, cette unité nécessaire à l'écriture. La poésie, on peut l'écrire toute croche, brouillon, salaud. La poésie est un cri et le poème, anarchique. Mais pour aller jusqu'au grand texte, au théâtre au roman ou à la nouvelle, où il faut sans cesse raturer et recommencer, je pense qu'il est nécessaire de vivre une certaine harmonie domestique que je n'ai jamais connue mais que je suis en train de me donner. J'ai besoin de l'amour quotidien. J'ai envie de m'installer dans une maison et de faire un enfant.»

«J'ai envie de déménager à Québec et de réaliser ce dont j'ai toujours rêvé: m'impliquer dans un milieu et faire un théâtre localisé qui deviendrait un peu national. Animer une localité et tellement l'emplir de théâtre que subitement tu deviens en conformité avec un lieu géographique. Tu deviens son porte-parole. C'est à partir de ce moment-là que le théâtre est réellement miroir de la société. Qu'il est le moteur et la raison d'être d'une cité.

«J'ai beaucoup d'amitiés à Québec. Je sens que j'y suis un point de synthèse. Sans me vanter, je crois pouvoir affirmer qu'il aurait été difficile à quelqu'un d'autre de réunir, pour ce spectacle, tous ces auteurs qui ne se connaissent pas intimement. Ils m'ont fourni carte blanche pour traiter leur oeuvre et l'encadrer à ma façon. C'était dangereux parce qu'ils ont pris le risque que je biaise leurs textes ou que je trahisse leur pensée. Je sens que malgré mes errances et mes enfargements, je n'ai pas fait trop de choses laides dans ma vie. Les gens me font confiance et je voudrais positiver cette confiance pour bâtir avec eux.

«Je suis certain que je pourrais pointer du doigt le talent local et rendre la population consciente du génie de ses comédiens. Je voudrais brasser ces derniers, les réveiller et leur dire: «Regardez, c'est extraordinaire comme vous êtes beaux. Arrêtez donc de vous chicanner!» Quoique moins que celui de Montréal, le milieu québécois de théâtre est un milieu qui s'autodétruit et c'est pour cette raison qu'il fallait que ce soit quelqu'un comme Guillermo de Andrea qui dirige le Trident. C'était rendu que personne ici ne pouvait prendre la boîte en main parce qu'il ne faisait jamais l'affaire du milieu. Ça prenait presqu'un étranger du tiers monde pour que ces grands enfants gâtés cessent de se chamailler!»

■

— *«Te souviens-tu Raymond, lors d'une entrevue réalisée en 77 pour le compte de la revue Jeu, quelqu'un t'a demandé si*



Photo Claudel Huot

Le Grand Cirque n'avait pas tendance à dire qu'il avait fait un théâtre du désespoir? Et tu avais répondu que oui, c'était un acte désespéré, une balloune dans laquelle vous aviez mis votre sang, vos plaies, vos plus belles affaires. Et avais dit: «Finalement je le sais, moi aussi, qu'il va arriver quelque chose mais il faut que l'on fasse quelque chose de plus grand»...

— «Oui, oui, je me souviens. *(Silence)*... L'important aujourd'hui, c'est d'augmenter notre force théorique. C'est pourquoi, lorsque j'ai pris conscience de cette réalité, je suis retourné à l'université prendre une maîtrise en théâtre dont le sujet porte sur la formation de l'acteur québécois. Je peux donc ainsi élargir mes connaissances sur le plan de la théorie et vérifier toutes les données du système que je suis à inventer. Tout ça pour arriver à faire quelque chose de plus grand, d'indéniable et de non marginalisable à l'avenir.

«Nous autres, nous étions issus d'une mythologie de la contre-culture. Dans les années 67, 68, 69, c'était une sorte de gloire que d'être marginal dans le contexte social de l'heure, avec ce vent hyppie qui soufflait de la Californie. Mais, à cause des événements d'octobre, j'ai subitement compris que le Québec ne pouvait quasiment pas se payer une contre-culture parce qu'il n'avait même pas de véritable culture. C'est pour cette raison que j'ai écrit *La tragédie américaine*. Il fallait détruire ce concept pour que toute ma génération s'infiltre dans le panorama du Québec et prenne la place qu'il lui revenait. Mais, nous n'avons pas réussi jusqu'à maintenant. Je sais cependant que nous sommes rendus presqu'en haut de l'escalier. Pour franchir le dernier palier, il va falloir nous imposer par une oeuvre grandiose. Nous sommes les seuls qui restons de ce temps-là. Les forces qui appuyaient Le Grand Cirque Ordinaire il y a dix ans n'ont pas d'image qui leur ressemble. Il n'y a eu personne d'autre pour nous remplacer. Nous n'avons pas envie d'être remplacés non plus. Nous sommes toujours là. Pas en tant que groupe cimenté mais en tant qu'esprit. Nous sommes une voix.»

— *«À t'entendre parler, j'ai l'impression qu'après toutes ces années de désespérance, tout ce cheminement, cette impatience et ce feu qui brûle en toi que quelque chose se prépare. Que tout va éclater.*

— «Il n'y a pas d'autre choix. Nous allons être violents envers ceux qui dirigent les industries culturelles et qui nous ont donné ce coup de glaive. Je n'arrive pas à comprendre ces gens, tu sais ces gens formés par les Jésuites au Collège Sainte-Marie, ceux qui se sont pris pour une élite culturelle qui devait montrer au peuple comment se réaliser. cette génération nous a niés, nous allons la nier à notre tour. Ils nous ont fait si mal! Ils connaîtront le sort des gens de droite!»

— *«Tu es amer?»*

— «Oui, je suis amer! Quand tu es obligé de t'embarquer sur un cargo et pelleter du zinc durant six mois dans cette galère, parce que tu n'as plus d'argent, tu deviens amer.

«C'est un gros péché de nous avoir retardés. Maintenant, nous sommes une grosse masse de poètes, de dramaturges, d'acteurs et d'actrices à qui on a demandé de jouer ou d'écrire des téléromans stupides, des films niaiseux. On voulait nous faire accroire que c'était la vie. Mais nous commençons à savoir que ce n'est pas ça du tout. Nous sommes désaliénés. Et quand nous allons ouvrir la porte, j'espère seulement que nous ne serons pas trop fatigués, pas trop coléreux. J'espère que nous allons garder la même joie que nous avons toujours eue à faire nos shows qui se voulaient libérateurs. Pour le moment, nous nous reposons et nous nous préparons. Tout le monde le sait que notre jour s'en vient mais il est peut-être encore temps pour les autres d'accélérer le processus et de nous confier la barque. Toute l'aventure. Nous sommes là, nous sommes capables. Nous voulons apparaître mais nous sommes dans la nuit, le froid et la tempête. Faites-donc arriver le soleil!... sinon, je prévois une seconde phase de colère. La phase deux de la révolution culturelle puisque la première a été un peu avortée à cause du mouvement hyppie et de notre naïveté.

«La révolution culturelle fondamentale qui voulait briser la famille dans son sens négatif, son côté patriarcal, son pouvoir politique, sa pyramide tyrannique, cette révolution n'a pas encore eu lieu. Ce sont les femmes qui sont en train de la réaliser. L'éclosion des familles monoparentales nous a enfin permis d'échanger entre nous. De connaître des enfants, d'entrer dans des familles où tu ne pouvais pas entrer avant parce qu'il y avait toujours un homme propriétaire. Peut-être que maintenant nous allons vivre une sorte de communautarisme, nous échanger des services? Un peu plus d'amour? Peut-être est-ce la fin du ghetto? Je marche sur place mais j'attends».

— *«Tu attends comment?»*

«Comme je n'ai pas d'engagements après *Les sept péchés québécois*, je compte, cet été, faire un petit spectacle de cabaret avec un pianiste en présentant une douzaine de chansons que j'ai colligées. Je veux chanter du blues. Je veux protéger mon message privé et ne plus être obligé de retarder le poème. Le dire à mesure qu'il arrive. Et il reste seulement dans la chanson pop que tu peux encore être libre de dire ce que tu veux».

Pendant que dans mon grenier j'écris cet article, ma fille en bas, fait tourner *Mon blues d'hiver*. La voix de toute une génération monte jusqu'à moi. Une génération entre mes quarante ans et les vingt ans de Geneviève. Ni elle ni moi ne connaissions Le Grand Cirque Ordinaire ni Raymond Cloutier. Elle, parce que trop jeune, moi parce j'étais ailleurs. Et pourtant, ce texte nous rejoint toutes les deux: «Laissez-moi donc faire sans me déranger», qu'il chante Raymond Cloutier, ce poète du rêve inachevé.

ÉCOLE D'ART PLASTIQUES
Session Printemps/Été 1980
cours de jour et de soir à tous les niveaux
Dessin
Dessin Modèle Vivant
Peinture
Gravure
Photogravure
Photografie
Sculpture
Céramique
Bijouterie
Atelier d'art pour adolescents avec
Atkinson, Bass, Carrier, Chaki Fisher, Lach, Lewis, Lindsay, Maguid, Merrett, Myers, Pentsch, Caiserman-Roth, Rubenstein, Segal, Swartzman, Venor
Inscriptions en cours
739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS
5170 Côte Ste-Catherine

MIRO
«LITOGRAFO II»
Lithographie originale signée et numérotée
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES
de
DALI
et
LEONOR FINI
Un choix de 35 gravures de Leonor Fini est exposé jusqu'au 30 avril À l'Atelier Galerie Fontaine 56 rue Saint-Pierre Québec
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

dans le cadre de
La Semaine de la Gravure
Le Conseil de la Gravure
présente l'exposition
«Gravures de l'ouest»
du 23 avril au 11 mai
Centre d'art du Mt-Royal
1260 Remembrance Rd.
tél.: 872-2162
ouvert tous les jours de 10h à 20h.

ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
SESSIONS DE DEUX SEMAINES POUR POTIERS DÉBUTANTS ET AVANCÉS
SUPERVISION INDIVIDUALISÉE
NOURITURE ET LOGEMENT EXCELLENT
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1 AYER'S CLIFF, QUE. TEL. 819 838-4321

Galerie d'Art Les Deux B
ÉDOUARD LACHAPELLE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

GALERIE L'AQUATINTE
DES GRAVEURS D'ICI EXPOSENT DES GRAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS
jusqu'au 3 mai
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

«Espace Pierre Mercure»
LAURENT PILON
Sculptures et reliefs
«espace Edgard Varèse»
J.P. LANGLOIS
Huiles et pastels
Vernissage le 29 avril à 20h
jusqu'au 18 mai
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 jeu. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

la galerie ART SELECT Inc.
Vous invite au vernissage des oeuvres récentes de
Georges St-Pierre
le 29 avril à 19 heure
6810 St-Denis Tél: 273-7088
Heures d'ouvertures: mardi au samedi 10 à 17 heure, dimanche de 13 heure à 17 heure.


CLAUDE A. SIMARD
oeuvres récentes
du 2 au 16 mai 1980
Au studio
La Folie des Arts
264 Saint-Paul est, suite 5
Vieux Montréal
(514) 861 7760

Galerie
magnitude 1
présente
CHRISTA
du 29 avril au 5 mai
1606 Selkirk, Montréal, Qué.
Tél.: 933-0076

EXPOSITION
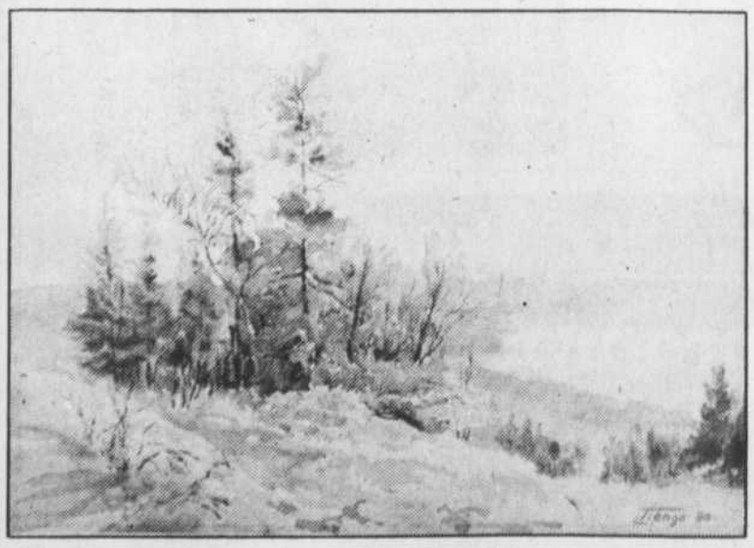
OEUVRES RÉCENTES DE
LUIGI TIENGO
AQUARELLISTE
jusqu'au 4 mai inclusivement
mercredi, jeudi, vendredi de 10 à 18h, samedi de 10h à 17h; dimanche de 13h à 17h
GALERIE COLBERT LTÉE
1396 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 843-8777 (En face du Musée des beaux-arts de Montréal)

exposition
Rolland Montpetit

Baie St-Paul
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

LA GUILDE GRAPHIQUE
À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA GRAVURE
LA GUILDE GRAPHIQUE
présente ses nouveautés et ouvre ses portes d'Atelier.
Venez voir comment se fait la gravure. De 13h. à 17h. du 24 avril au 4 mai.
Lundi au samedi 10h à 18h - Dimanche 13h à 17h
9, rue Saint-Paul ouest, Vieux Montréal - 844-3438

Exposition / Un port pour les Montréalais

par René Viau

MONTRÉAL est une île. Le développement de notre ville, au cours des années, s'est effectué en fonction de la proximité des voies de communication dont Montréal était le confluent. Montréal, donc c'est d'abord un port. Pourtant, l'eau on ne la voit jamais. Il y a bien dans la vieille ville quelques éclaircies récentes, dûes à la démolition de quelques silos à grains. Ces mastodontes cubistes qui avaient fait dire à LeCorbusier que les ingénieurs, ici, «ont écrasé avec leurs calculs le poid de l'architecture agonisante».

Ces monuments modernes que sont les élévateurs à grains nous ont masqué la vue du Saint-Laurent. Au début du vingtième siècle, Montréal devient aveugle. Le port se dresse comme une muraille, un bandeau. L'eau interdite rejaillira dans l'inconscient collectif des Montréalais. C'est elle que l'on fêtera avec l'Expo 67, avec Habitat. Mais cela ne dure pas malgré l'ersatz de fête, Terre des Hommes ou Floralies, que l'on tente péniblement de réanimer à chaque printemps. Dans le confort de leurs logements élégants, les «habitants d'Habitat» sont les rares privilégiés qui peuvent voir l'eau et même, quel luxe, entendre le bruit de ses rapides.

Le port est interdit. N'entre pas là qui veut. Il n'en a pas toujours été ainsi. Au 19e siècle, le port était un peu une fête, même si on y travaillait dur, même si des milliers de débardeurs et d'ouvriers dans les industries du canal Lachine y trimaient comme des forcenés. Même si les immigrants, victimes des épidémies, y tombaient parfois comme des mouches. Le port faisait partie de la ville. On y travaillait donc, s'amusait aussi. Ce port nourissait la ville. Ce port c'était son ventre, sa raison d'être. Tous pouvaient y circuler.

Une exposition présentée au Musée McCord jusqu'au 8 juin prochain se veut une biographie visuelle du port de Montréal à partir de l'époque ou celui-ci faisait encore partie intégrante de la ville. Tout en nous situant dans le temps et dans l'espace par des images historiques, l'exposition à l'iconographie si précieuse et si soignée, nous présente les projets en cours pour l'avenir de ce port. On y verra que les rêves des Montréalais et les émanations visuelles grandioses destinés à ce rivage «interdit» ne date pas que d'aujourd'hui. On y verra aussi qu'il est impérieux d'ouvrir cette fenêtre sur le fleuve. De l'ouvrir le plus grand possible et de ne pas, à nouveau, se faire masquer la vue sur l'eau par un développement maximum, ou par des studios.

Même s'il est aujourd'hui presque complètement isolé de la communauté qui jadis l'animait, le port de Montréal sera bientôt accessible grâce à un réaménagement planifié. Comment se feront les aménagements futurs? Quels sont les enjeux de ce développement? L'exposition *Notre port* tout en décrivant un aspect de l'histoire urbaine, informe le présent.

La chronique de ce port s'ouvre sur les images du début du 19e siècle. On y remplace les pontons rudimentaires où l'on débarquait les fourrures sur une berge boueuse, cette crique évoquée par Samuel de Champlain, par des quais de plus en plus imposants ou viendront s'amarrer des trois mats et des vapeurs au tonnage de plus en plus imposant.

Avec l'industrialisation et l'ère de la machine des travaux de titans s'emparent du port. Luttant contre le courant, on construira des quais, des jetées, draguant le lit du fleuve, contournant les rapides de Lachine, défiant par ces ouvrages de génie, la technique d'alors.

Au début du 20e siècle, le port de Montréal connait ses heures de gloire. De 1921 à 1928, Montréal était le port le plus important du monde pour la manutention des céréales et le plus achalandé en Amérique du Nord après New York. Il se développera lentement par la suite, ranimé par l'arrivée du transport par container dans les années 70. Les installations portuaires actives déménagent alors à l'extrémité est de la ville.

Autrefois on y transbordait du bois, du charbon, de la potasse et surtout de la fourrure et du blé dans ce port du 19e siècle marqué par la silhouette des grands voiliers. Pour chacuns de ces produits clefs, les organisateurs de l'exposition ont retracé des images passionnantes. On y verra l'incroyable boutique des marchands de fourrure d'alors où l'opulence règne. On y verra de la vraie fourrure, du vrai blé, des épreuves photographiques anciennes, délicates et précieuses illustrant le commerce du bois, par exemple, et les lieux où il se déroulait. La finesse visuelle qui se dégage de tous les documents visuels, même contemporains, est incomparable. Les conservateurs de l'exposition Phyllis Lambert et la recherchiste Diana Chaplin, maîtrisent à merveille le langage de la présentation muséologique.

Au vingtième siècle, le transbordement du blé prend de plus d'expansion ce qui nécessitera la construction des fameux élévateurs à grains. Gigantesques masses de béton comme cet élévateur numéro 2, détruit le 3 juin 1978. C'était le plus grand et le plus haut bâtiment en béton armé au monde.

Outre le blé, le port recevait des denrées alimentaires et des produits manufacturés. On y effectuait le transbordement des matières premières. Avec le développement de l'industrie le long du canal Lachine et l'arrivée du chemin de fer, le port devint également un centre d'expédition des produits locaux. A la fin du 19e siècle le port est grouillant d'activités, comme en témoignent les nombreuses images, gravures et photographies de l'exposition: on y exporte du mouton vers l'Angleterre... les débardeurs font la grève, les marchés avoisinants ne désemplissent pas, le Vieux-Montréal était encore vert alors. À travers ces vues nostalgiques, des photographies de bâtiments de l'époque qui subsistent encore aujourd'hui, sont intercalées.

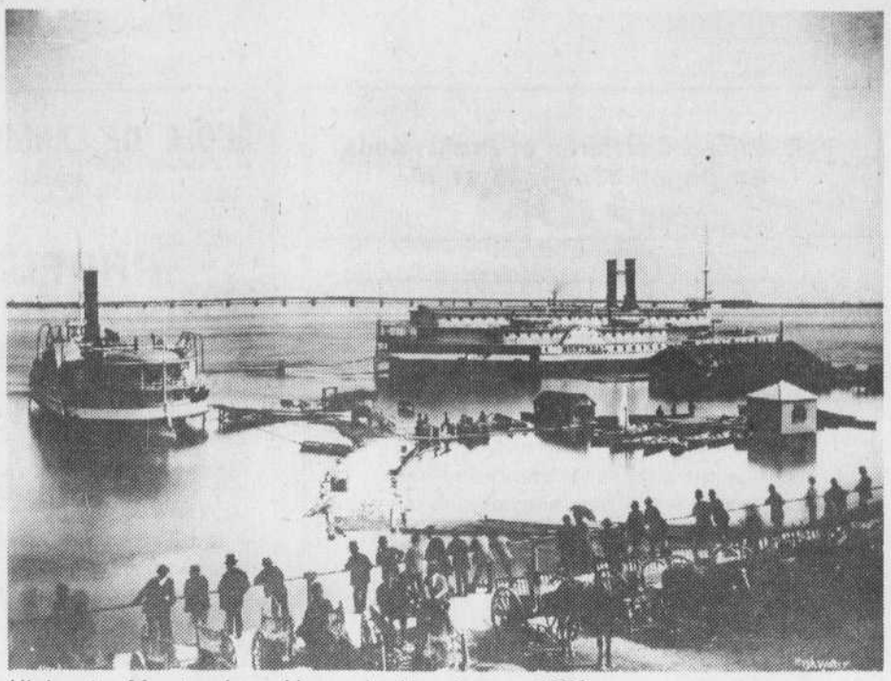

Highwater Montreal par Alexander Henderson, 1870.

L'exposition se poursuit, évoquant les passagers qui empruntaient le port. On y voit de superbes navires transatlantiques où s'entassaient d'une façon horrifiante des immigrants sous-alimentés venus faire fortune en Amérique. Grâce à ce traffic, des entrepreneurs dont les Allan deviendront les rois de la navigation à Montréal. C'est à eux que revient le mérite d'avoir mis en service les premiers vapeurs transatlantiques dont le «Genova» en 1853. Descriptions de misère, images de pauvreté font place aux images de l'essor industriel sans précédent le long du canal Lachine. Un développement industriel basé justement sur la disponibilité abondante de la main-d'oeuvre à bon marché. Une main-d'oeuvre logée dans les zones populaires basses, régulièrement inondées. Ce n'est qu'en 1901 que les efforts pour contrôler les inondations portent fruit avec la construction d'ouvrages adéquats.

Outre les inondations désastreuses, le fleuve a d'autres périls: les glaces, la débâcle et les courants dangereux; tous ces inconvénients naturels que l'on parvient à dominer.

Là où l'exposition sait se faire convaincante, abandonnant le souffle passionnant de «saga» épique de l'histoire de Montréal qui hante beaucoup de ces images jaunies, c'est lorsque l'iconographie rappelle l'époque où le port était aussi un lieu de loisirs. On y flânait sur les quais, patinait sur la glace l'hiver. Le bon peuple s'y rassemblera pour acclamer ses souverains, pleurer ses dignitaires défunts. On y construit des châteaux de glace, les traîneaux glissent silencieusement. On y esquisse aussi les beautés architecturales nombreuses alors dans le secteur: l'ancien Couvent des Soeurs Grises du Vieux-Montréal, la Place d'Youville...

Une section de l'exposition s'attarde aux projets grandioses, rêves utopiques, fantaisies d'architectes ou d'ingénieurs dont a été l'objet le port. Certains, comme ce *Clou possible d'une exposition universelle à Montréal* publié dans *Le Monde Illustré* en 1902 n'était que prématurés!

Le vieux port, s'est aussi une réalité. Face aux intentions des planificateurs de ce secteur, une association s'est formée. L'association «Le Vieux Port» a été mandatée par le gouvernement fédéral pour représenter les citoyens de Montréal dans la toute dernière tentative de planification pour le réaménagement du vieux port. Un millier de citoyens et des douzaines de groupe communautaires se sont joints à l'Association depuis le printemps 1978. Tous les Montréalais sont invités à en faire autant. La fin de l'exposition met l'emphase sur les recommandations de l'Association qui face à un développement intensif suggéré par les consultants engagés par le gouvernement fédéral recommande en priorité l'enlèvement des obstacles entre le Vieux-Montréal et le fleuve en minimisant les constructions nouvelles, conservant à ce «coeur de Montréal» toute la richesse historique si bien démontrée par l'exposition. Un développement qui, on le verra, est possible, en harmonie avec les aménagements riverains du canal Lachine, futur tapis vert immense pour le Vieux-Montréal.

A l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres villes: Halifax, la Nouvelle-Orléans, Baltimore, San Francisco, Vancouver, Savanah... et surtout Helsinki, le modèle le plus proche de Montréal, on pourrait intégrer le quartier historique au port dont l'activité maritime ne serait pas éteinte pour autant.

Dans son rapport, l'Association propose des changements graduels qui respectent les besoins de la communauté. Activités publiques, espaces ouverts devront être prévus. A un coût minime, le Vieux-Port pourrait renaître, sans projets immobiliers spectaculaires, sans «Cité du Cinéma» comme le démontrent les croquis et les perspectives de l'Association. Il faudrait tout d'abord, préconise-t-on, enlever les murs des hangars ouvrant ainsi la «fenêtre» sur le fleuve de la rue de la Commune tout en continuant de procurer des abris pour les activités actuelles ou futures au bord de l'eau.

Jazz/Pausa

Suite de la page 28

ne contienne pas des moments remarquables d'intensité, moments qui surviennent surtout lorsque l'orchestre s'efface devant le pianiste.

JoAnne Brackeen est parvenue à quitter à l'approche de la quarantaine l'anonymat qui frappe habituellement les *sidemen (women)*. *Mythical Magic* (Pausa 7045) est un aboutissement en ceci que la pianiste y joue en solo ses propres compositions. Son expérience passée d'accompagnatrice de Stan Getz et Joe Henderson, sa participation aux Jazz Messengers de Blakey trouvent dans cet album une remarquable sanction. JoAnne Brackeen nous propose un univers attachant et personnel.

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

ENCADREMENT SUR MESURE
"exclusif et original"
VENTE ANNUELLE
20%
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
atelier 60

Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis, Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
EXPOSITION
Gilles Boisvert, Kittie Bruneau, Claire Cloutier, René Derouin, Dany Dupont, Monique Dussault, Marcelle Ferron, Pierre Gendron, Michel Guilbeault, Jacques Huet, Michael La Chance, Richard Lacroix, Denis Malo, Jacques Payette, Armand Picard, Robert Roussil, Tobie Steinhouse, Michèle Théoret, Jozette Trépanier, Thérèse Vachon, Germain Perron
jusqu'au 26 avril,
Dessins et Peintures de
Richard Miron - Philippe Vaïois
Vernissage le 1er mai à 19h30
Bienvenue à tous
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 11h. à 17h.
André Larocque - Administrateur Laurent Tremblay - Directeur

spécial
ENCAN
À l'occasion de la
"Semaine de la gravure"
GRAFF, centre de conception graphique organise un encan de sérigraphies, eaux-fortes, lithographies et bois gravés.
L'événement se tiendra à la Grande Place de L'UQUAM au 1435 rue Saint-Denis à Montréal
vendredi, le 2 mai 1980 à 20 heures
François Beaulieu
mènera la vente aux enchères.

Le choix des collectionneurs
de peintures, dessins et sculptures choisis spécialement par la Galerie.
Gilles Archambault, Jack Beder, Bruno Bobak, Molly Lamb Bobak, Sam Borenstein, Fritz Brandtner, Ruth Clark, Gabriel Contant, Stanley Cosgrove, Marcel Fecteau, Deny Matte, Helmut Gransow, Allan Harrison, Jimmy Jones, Lise Lajoie, André L'Archevêque, Anthony Law, Claude Le Sauteur, Roy Mandell, Henri Masson, Honey Fox-Moscowitz, Thomas Garside, Louis Muhlstock, Frank Nemeth, René Richard, Mona Saltzman, Henry Simpkins, Jori Smith, Paul Soulikias, Philip Surrey, Miyuki Tanobe, Terry Tomalty, Eva Prager
Du 22 avril au 5 mai 1980. Lundi au samedi: 10 h à 17 h 30.
GALERIE KASTEL INC.
1366, Avenue Greene
Westmount, Québec
Tél.: 933-8735

ART 80
Centre communautaire juif de Laval
du YM-YWHA et CCJ de Montréal,
755 du Sablon, Chomedey, Laval
(sortie Samson E. Autoroute 13)
688-8961
VISITEZ NOTRE SIXIÈME
EXPOSITION — VENTE ANNUELLE D'ART ET D'ARTISANAT
- samedi 26 avril, à 20h30 — Vernissage au vin et fromage ouvert au public, entrée: $4.00
- dimanche 27 avril, de 12 à 22 h. Entrée gratuite
- lundi 28 avril, de 12 à 22 h. Entrée gratuite
- mardi 29 avril, de 12 à 20 h 30. Entrée gratuite

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
Gravures internationales et canadiennes
HUNDERTWASSER
FOLON - AVATI
CHAGALL - MIRO - BRUNO BRUNI - COIGNARD - DALI - FINI - MASSON - CARCAN CLAVE - et des dizaines d'autres.
Pellan - Riopelle - Cornet - Bougie - Pelletier - Naïr - Lau - d'Autanne - Dufour - Dupont - Bergeron - Tétreault - Belley - Bruneau, etc.
Semaine de la gravure
Exposition EVELYNE DUFOUR
du 24 avril au 4 mai
Spéciaux sur encadrement métal
montage musée avec achat de gravure
LA GRAVURE INTERNATIONALE EST SANS CONTREDIT LA FAÇON LA PLUS SÛRE, ET LA PLUS AGRÉABLE D'INVESTIR SON ARGENT
ENCADREMENT FEUILLE D'OR EXCLUSIF
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

25% de réduction
sur un très grand nombre d'articles de céramique, étain, bois, émail et textile.
du 28 avril au 3 mai
Centrale d'artisanat du Québec
1450 St-Denis (849-9415)
Métro Berri-Démontigny
complexe Desjardins (843-8253)
Métro Place-des-Arts
Place Laurier, Québec (651-6408)

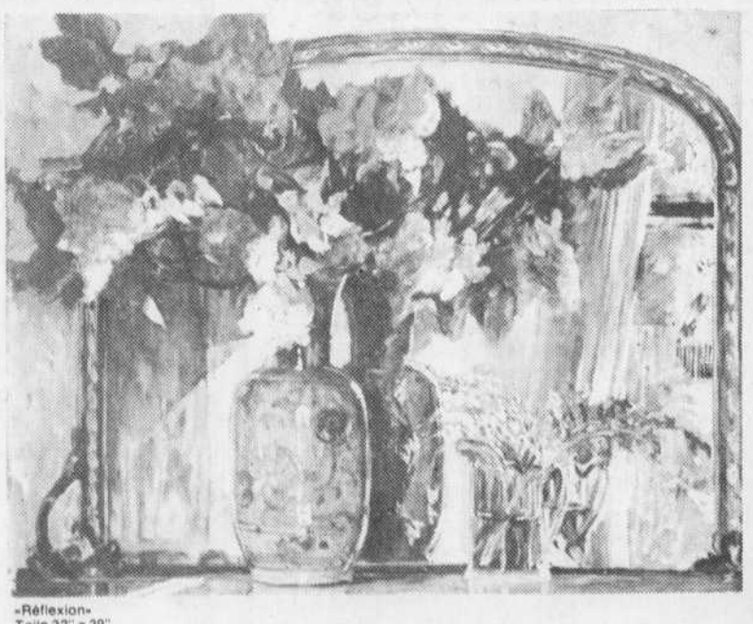

«Réflexion»
Toile 32" x 39"
EXPOSITION
JOE PLASKETT
29 AVRIL - 10 MAI
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 ouest rue Sherbrooke, Montréal 288-7306

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 33, 34, 35 et 36

Université Laval

PROFESSEUR en PLANTES FOURRAGÈRES

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), réalise un programme intensif de coopération en vue de la restructuration de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de Damien en Haiti.

Ce programme prévoit, pour les deux prochaines années, l'engagement d'un professeur plein temps pour enseigner en Haiti dans la discipline suivante:

SCIENCE DES PLANTES FOURRAGÈRES

Ce professeur devra se rendre en Haiti au plus tard en septembre 1980.

Les candidats à ce poste doivent être citoyens canadiens, posséder un Baccalauréat en Sciences agricoles et une Maîtrise ou une expérience équivalente en production fourragère (agrostologie). Ils doivent avoir de bonnes connaissances de la langue française, avoir une certaine expérience dans l'enseignement universitaire et un minimum de 4 ans d'expérience dans la conduite de travaux de recherche en production fourragère en zone tropicale. Les candidats doivent répondre aux exigences générales de l'ACDI. Les conditions salariales seront discutées avec les autorités de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande avec un curriculum vitae au plus tard le 15 mai 1980 à l'adresse suivante:

Gérard-B. Martin, doyen
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3496

Cité universitaire, Québec

INFIRMIÈRE CLINICIENNE

Pour centre de santé communautaire

Nécessaire d'être bilingue: emphase portée sur la prévention des maladies.

Envoyer le résumé avant le 16 mai 1980, à:

D. Albrecht
278 rue Friel
Ottawa, Ontario K1N 7W1

LE CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE HULL

est à la recherche d'un(e)

CHEF D'UNITÉ DE SOINS EN MÉDECINE

(59 lits)

Dans le cadre d'un projet de rénovation, la vocation de cette unité sera de 30 lits en chirurgie, 20 lits de grossesse à risque élevé et 10 lits en médecine.

Le candidat(e) recherché(e) doit être membre en règle de l'O.I.I.Q., posséder un certificat en nursing, une expérience en gestion d'une unité de soins et une bonne connaissance clinique du fonctionnement d'une unité de chirurgie et grossesse à risque élevé.

La rémunération: selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 3 mai 1980, à:

L'Agent de recrutement
Centre Hospitalier Régional de l'Outaouais
116 Lionel Emond
Hull, Québec J8Y 1W7

ÉCOLE DE LANGUES GÉRARD CARON

209 chemin de Montréal
Vanier, Ontario K1L 6C8

recherche

PROFESSEURS - ANIMATEURS (TRICES)

- Pour animer et enseigner des sessions d'immersion de français, langue seconde, dans la région de l'Outaouais (logés, nourris)
- Pour enseigner à temps partiel le français, langue seconde, à Ottawa-Hull.

Exigences:
— B.A. ou diplôme d'enseignement;
— Un an d'expérience;
— Qualités d'animateur(trice).

Salaire: selon l'expérience.

Les candidats(es) choisis(es) seront formés(es) par l'école.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler au numéro:

1- (613) 741-4547

(entre 8 et 16 heures)

Société de développement international

recherche

des professionnels pour courtes missions ou affectations de longue durée

en AFRIQUE FRANCOPHONE, dans le MAGHREB et en AMÉRIQUE LATINE

- conseillers commerciaux auprès des entreprises
- économistes agricoles, agronomes, vétérinaires
- spécialistes de la pêche
- administrateurs de projets de développement rural
- M.B.A. (commerce international)

Conditions: nationalité canadienne
diplôme universitaire
5 ans d'expérience

Envoyer curriculum vitae à:

MARAL Inc.
C.P. 1568
Sherbrooke
Qué. - J1H 5M4

LE CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE HULL

recherche

- **Deux orthophonistes**
- **Un audiologiste**

Sommaire des responsabilités:
Professionnel conseil auprès des chefs de programme du D.S.C. en ce qui concerne le contenu de prévention des handicapés de la parole, de l'ouie et du langage.

Professionnel participant à l'élaboration et responsable de l'exécution des programmes régionaux de dépistage, d'évaluation et de traitement des handicapés de la parole, de l'ouie et du langage.

Exigences:
— Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en orthophonie ou audiologie;
— Posséder une bonne connaissance de la langue seconde;
— Posséder une automobile.

Rémunération: selon les normes en vigueur au Centre Hospitalier du Sacré-Coeur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 3 mai 1980 à:

L'Agent de recrutement
Centre Hospitalier Régional de l'Outaouais
116 Lionel Emond
Hull, Québec J8Y 1W7

Kateri

OFFRES D'EMPLOIS

(1) MÉDECIN (2/3 du temps en santé au travail)
(1) MÉDECIN (curatif et préventif) URGENT

Fonctions: Le candidat assumera les services de santé de première ligne, curatifs et préventifs en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

Qualifications: Être médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins et Dentistes du Québec.
Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Traitement: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae à:

CLSC Kateri
ATT.: Directeur Services de santé
3505, boul. Marie-Victorin
Ste-Catherine
J0L 1E0

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Professeurs

(2 postes)

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke demande, **pour le 1er juin 1980**, deux professeurs réguliers à temps complet pour assumer des tâches d'enseignement et de recherche dans les disciplines suivantes:

1er poste

Gestion des ressources humaines (Gestion du personnel, Relations industrielles, Aspects humains des organisations et Développement organisationnel).

2e poste

Management (Principes d'administration, Contexte socio-économique, Gestion de projets et Stratégie de l'entreprise).

À ces responsabilités principales peuvent s'ajouter, à l'occasion, des tâches administratives ou des missions de service à la collectivité.

Exigences

Posséder un doctorat ou une maîtrise et plusieurs années d'expérience dans des postes de gestion intermédiaire ou supérieure.

Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 9 mai 1980** à:

Monsieur le Doyen
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 (819) 565-3411

C.L.S.C. Jardin du Québec

MÉDECIN RECHERCHÉE

Le C.L.S.C. Jardin du Québec est à la recherche d'un médecin pour compléter les cadres de son équipe médicale actuelle.

LES RESPONSABILITÉS:
Dispenser des services de consultation et de soins au C.L.S.C. ou au domicile des usagers.
Participer à l'élaboration et à l'évaluation des programmes du C.L.S.C.
Exécuter, au besoin, certains programmes d'éducation ou de prévention à caractère socio-médical.

LE MILIEU:
Milieu rural d'environ 12,000 habitants.
De 15 à 30 minutes de Montréal.
Municipalités desservies: St-Rémi, St-Édouard, Ste-Clotilde, St-Michel, St-Mathieu, Sherrington.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur au M.A.S.

Pour plus d'informations, communiquer avec M. Jean-Yves Leblanc, C.L.S.C. Jardin du Québec à 454-4671.

Faire parvenir vos demandes avant le 7 mai 1980 à:

C.L.S.C. Jardin du Québec,
Monsieur Jean-Yves LeBlanc,
Directeur Général,
C.P. 880, St-Rémi, J0L 2L0.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le Service de l'Éducation des Adultes de la Commission Scolaire Régionale Meilleur requiert les services

D'INFIRMIERS (RES) LICENCIÉS (ES)

pour dispenser des cours et superviser des stages, en milieu hospitalier, pour des adultes inscrits à un cours d'infirmiers(res) auxiliaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Détenir un diplôme d'infirmier(re) reconnu par l'autorité compétente.
— Être membre de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.
— Expérience récente du milieu hospitalier dans un ou plusieurs des domaines suivants:
a) Obstétrique
b) Pédiatrie
c) Gériatrie
d) Médecine
e) Soins post-partum.

DURÉE DE L'EMPLOI: Environ 32 semaines.

HORAIRE DE TRAVAIL:
Temps plein durant certaines semaines.
Temps partiel durant d'autres semaines.

Pour application, veuillez faire parvenir votre CURRICULUM VITAE, le plus tôt possible, à l'adresse suivante:

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR,
a/s du Service du Personnel,
55, rue Court,
Granby, Qué. J2G 4Y7

CENTRE D'ACCUEIL ELORIA LEPAGE

(PERSONNES ÂGÉES)

ANGLE MARSEILLE ET LA PÉPINIÈRE
COMTÉ DE BOURGET, MONTRÉAL

Directeur général

Type d'établissement:
Centre d'accueil de 150 lits et Centre de jour de 150 places.

Responsabilités:
Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à:

Concours du directeur général du
Centre d'accueil Eloria Lepage
a/s CLSC J.-Octave Roussin
13926 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles, Québec
H1A 1T5
Tél.: 514-642-4050

Les candidatures doivent nous être parvenues avant le 26 mai 1980.

Le Centre de Ressources Éducatives françaises du Manitoba

EST À LA RECHERCHE

D'UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE

Le Centre de ressources est formé de la Bibliothèque française du Ministère de l'éducation du Manitoba et du Centre de ressources proprement dit. Ce dernier est né de l'association de 11 divisions scolaires qui ont des programmes français et a pour but de coordonner, promouvoir et produire du matériel d'enseignement franco-manitobain.

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur du Centre, voit au développement et à l'utilisation de la documentation du Centre de ressources.

TÂCHES:
En plus de planifier et d'organiser une utilisation maximale de la documentation du Centre, conseille et dirige les professeurs oeuvrant dans les écoles du Manitoba, de même que les professeurs et étudiants de l'Institut pédagogique, dirige et organise le travail de quelques autres employés et structure des services d'appoint pour les bibliothèques d'enseignement francophones du Manitoba.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Maîtrise en bibliothéconomie
- Expérience en bibliothèque
- Bonne connaissance du milieu d'enseignement.

TRAITEMENT:
Selon scolarité et expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 mai 1980, au:

Directeur
Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba
200 av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Section d'enseignement secondaire et collégial

Professeur à plein temps

Fonctions
Dans le cadre des programmes de formation d'enseignants au secondaire, assumer la responsabilité pédagogique et administrative de la formation pratique.

Qualifications
Détenir un Ph.D. en éducation ou être en voie de l'obtenir ou, à défaut, être détenteur d'une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans une discipline connexe. Avoir une expérience récente du milieu scolaire secondaire, plus précisément, avoir récemment enseigné au niveau secondaire durant une période d'au moins cinq ans.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1980

Date de clôture des candidatures
Le 9 mai 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Jean-Louis Bernard
Vice-doyen à la gestion et au développement des ressources
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Université Laval

PROFESSEUR EN FERTILITÉ DES SOLS

FONCTIONS:

a) **Enseignement:** Cours au 1er, 2e et 3e cycle en fertilité, engrais chimiques, amendements, relations sol-plante, plans de fertilisation et économie de la fertilisation.

b) **Recherches:** Dans les domaines des relations sol-plante-climat, de la fertilisation et de la nutrition minérale des végétaux, de la qualité des produits et de l'environnement par rapport à la fertilisation.

c) **Encadrement:** d'étudiants gradués.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Au plus tard le 1er septembre 1980.

EXIGENCES:
Ph. D. ou l'équivalent.

CONDITIONS:
Selon les termes de la convention collective en vigueur.

DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION: Le 15 mai 1980

Faire parvenir curriculum vitae à:

DR M. P. CESCAS, directeur
Département des Sols
Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation
Pavillon Comtois
Université Laval, Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

SODEQ ESTRIE INC

SODEQ-ESTRIE Inc., société d'investissement de capitaux de risque dans la PME manufacturière, requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le directeur général assume la planification, la coordination et le contrôle des activités générales de la compagnie.

Exigences
Être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée et posséder une expérience minimale de 5 ans dans le domaine du financement. Faire preuve d'initiative et démontrer une aptitude particulière à l'analyse de dossiers d'investissement.

Rémunération
Selon la compétence et l'expérience du candidat.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le lundi 5 mai 1980**, au:

Secrétaire du Comité exécutif
Sodeq-Estrie Inc.
234, Dufferin, suite 200
Sherbrooke (Québec)
J1H 4M2

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DE MONTRÉAL
COMMISSION SCOLAIRE

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE GRECQUE SOCRATES

Nous sommes à la recherche d'un directeur pour l'École Élémentaire Grecque Socrates associée à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

Qualifications:
D'après le règlement du Ministère de l'Éducation du Québec • Français et anglais indispensables • La connaissance du grec est souhaitable et constituera une qualification supplémentaire pour le candidat(e).

Traitement: selon les qualifications et expérience.

Date de clôture: le 5 mai 1980.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Concours: Directeur
Commission Scolaire de l'École Socrates
Communauté Hellénique de Montréal
2116, boul. St-Laurent
Montréal, Qué. H2X 2P2

CORPORATION DE LA VILLA DION
(UNITÉ DE RÉADAPTATION)

RECHERCHE

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(mésadaptation sociale adolescents)
1 poste à Ste-Luce-sur-Mer (Rimouski)

FONCTIONS:
— Coordonner, contrôler, superviser et participer aux activités relatives à la vie de groupe des jeunes de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur rééducation.

EXIGENCES:
— Diplôme en psycho-éducation avec expérience pertinente ou formation de niveau universitaire équivalente avec expérience auprès d'un groupe de jeunes en difficulté psychosociale.
— Bonne capacité d'animation d'équipe.

SUPÉRIEUR:
— Directeur des services professionnels et de réadaptation.

SALAIRE:
— Selon la politique des cadres du Ministère des Affaires sociales, de $21 793 à $30 721.

DÉBUT D'EMPLOI: Dès que possible.

INSCRIPTION:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Corporation de la Villa Dion
Unité de réadaptation
C.P. 7
Ste-Luce-sur-Mer
Rimouski (Québec)
(G0K 1P0)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
9 mai 1980 à 17 heures.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
est à la recherche d'un

ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

FONCTIONS: le candidat travaillera en étroite collaboration avec le Directeur des Relations publiques. Il sera responsable de l'acheminement de l'information pour les sorties de l'OSM, de la diffusion des dépliants d'information et de la coordination du matériel publicitaire. Il travaillera, avec le directeur, à la mise sur pied de campagnes de promotion pour les activités de l'OSM.

QUALIFICATIONS: le candidat doit avoir une expérience dans le domaine des relations publiques, un bon sens de l'organisation et beaucoup d'initiative. Il doit aussi être bilingue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 mai 1980 au:

Directeur des Relations publiques
200 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué.
H2X 1Y9

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique

Le collège Vanier requiert un(e):

ADJOINT(E) AU DOYEN

L'adjoint(e) devra accorder une aide efficace au doyen dans les secteurs administratifs suivants: préparation du budget, communications, planification et organisation, en plus des relations internes et externes.

Les fonctions consistent à:

- remplacer le doyen lors des réunions
- préparer les rapports
- accumuler et analyser les données et statistiques
- agir comme secrétaire pour les comités
- collaborer aux projets spéciaux

CONDITIONS REQUISES

- Diplôme au niveau collégial (D.E.C.) dans le domaine approprié, ou l'équivalent
- Un minimum de 2 ans d'expérience pertinente
- Aptitudes marquées en communications orales et écrites
- Bilinguisme est un atout.

Salaire: $12,066 à $19,583 (à réviser).

(Technicien (ne) en Administration).

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 6 mai 1980, au:

Directeur du personnel

Vanier College
821 boulevard Ste-Croix,
Montreal, Quebec H4L 3X9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 34, 35 et 36

Commission Scolaire du Long-Sault

PERSONNEL DE CADRE
OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur
de l'enseignement de l'enfance inadaptée

ENDROIT: Lachute

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet 1980.

DESCRIPTION DE TÂCHE:
L'emploi de coordonnateur de l'enseignement de l'enfance inadaptée comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des programmes déterminés d'enseignement sous les aspects du contenu, des méthodes et techniques et de l'équipement à utiliser.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Cinq (5) années d'expérience dans le milieu de l'éducation de préférence dans l'enseignement; dans certains secteurs spécialisés, comme celui de l'enfance inadaptée, l'expérience doit comporter au moins trois (3) années d'enseignement dans ce secteur.

Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.

SALAIRE: Selon l'arrêté en conseil 2902-77 du M.E.Q.

NO. DU CONCOURS: 800415

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 12 mai 1980 à l'adresse suivante:

Commission scolaire du Long-Sault
a/s Services du personnel
189 rue Mary,
Lachute, (Québec)
J8H 2C3

N.B. Prière de mentionner le numéro du concours sur l'enveloppe.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay•Lac St-Jean•Chibougamau

Poste vacant:

CHEF D'UNITÉ

ENDROIT: Filiale de Chicoutimi.

RESPONSABILITÉS:
— Coordonner et contrôler les services sociaux dispensés dans son unité, particulièrement au niveau des programmes d'aide aux adultes en perte d'autonomie, d'aide aux personnes âgées ainsi qu'au niveau des services à domicile.

SOMMAIRE DES TÂCHES:
— Superviser et contrôler les activités professionnelles dans son unité.
— Participer à l'élaboration des standards de pratiques.
— Participer à l'élaboration et la révision des programmes de son unité.
— Membre du comité de gestion de la filiale.
— Accomplir toute autre tâche jugée pertinente à sa fonction et demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES:
— Formation universitaire en service social ou en psychologie ou compétence équivalente acquise par une expérience pertinente.
— Trois ans d'expérience jugée pertinente.
— Être jugé apte par un jury à remplir ce poste.

Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 2 mai 1980, au:

Directeur des ressources humaines
CENTRE DES SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU
711 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec G7H 5B7
Tél.: (418) 549-4853

LE C.L.S.C. MÉTRO
RECHERCHE UN

RESPONSABLE DE PROGRAMME

FONCTIONS:
Sous l'autorité de la Directrice générale il (elle) est responsable de l'administration et du fonctionnement du programme de la Clinique des Jeunes de Montréal.

HEURES RÉGULIÈRES DE TRAVAIL:
De 13:00 heures à 21:00 heures.

QUALIFICATIONS:
Être détenteur d'un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de la santé ou sciences humaines.

Posséder au moins 3 ans d'expérience en administration.

Posséder de l'expérience dans la supervision du personnel.

Des connaissances en gynécologie ou dans le domaine des maladies transmises sexuellement seraient un atout.

Avoir des aptitudes à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Avoir une conception de la santé qui soit communautaire.

Le bilinguisme est un atout.

★ Une expérience pertinente jugée suffisante pourra suppléer à l'absence du diplôme.

RÉMUNÉRATION:
En fonction de l'expérience et des qualifications selon les politiques salariales du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus rapidement possible à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Métro
a/s Marie Beauchamp
1550 ouest Blvd. de Maisonneuve
Montréal, H3G 1N2

Les Services Juridiques Communautaires de Pointe-Charles et Petite Bourgogne Inc. sont à la recherche de

STAGIAIRES

Les candidats devront avoir terminé leur Barreau.
Début de l'emploi: 26 mai 1980.

Faire parvenir les candidatures avant le 2 mai, à l'attention de:

Nicole Bergeron
2465 St-Jacques ouest
Montréal, Qué. H3J 1H8
Tél.: 937-9723

HÔPITAL SANTA CABRINI
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour la direction des soins infirmiers

Fonctions:
Personne qui peut assister le Directeur des soins infirmiers dans ses fonctions administratives; rédige la correspondance de routine; rédige et dactylographie des textes; s'occupe de l'organisation matérielle des réunions de son patron; convoque les participants et prépare les dossiers nécessaires; assiste aux réunions et dresse les procès-verbaux; fournit elle même des réponses à certaines questions de sa compétence et prépare la synthèse des problèmes cléricaux complexes.

Exigences:
— Capacité d'organiser et d'assurer le bon fonctionnement du bureau de direction;
— Minimum de deux (2) ans d'expérience dans un poste de secrétaire;
— Bonne connaissance de la dactylographie;
— Très bonne connaissance du français;
— Posséder du jugement, discrétion et maturité.

Salaire: selon les normes du M.A.S.

Toute personne intéressée devra faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 2 mai 1980, à l'adresse suivante:

Service du personnel
5655 est, rue St-Zotique
Montréal, H1T 1P7

Université Laval

PROFESSEUR EN ERGOTHÉRAPIE

FONCTION:
Enseignement au 1er cycle et recherche. Poste à plein temps.

EXIGENCES:
Maîtrise ou doctorat ou l'équivalent. Diplôme universitaire en ergothérapie. Expérience en médecine physique adulte. Expérience clinique d'au moins trois ans.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur.

DISPONIBILITÉ:
À compter du 1er août 1980.

Faire parvenir sa demande d'emploi avec curriculum vitae le plus tôt possible à:

Monsieur Patrice Turcotte
École de réadaptation
P.E.P.S. - Local 00252
Université Laval
Cité Universitaire
Québec, Qué. G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Université de Montréal
Faculté de pharmacie

Postes de professeurs substituts

La Faculté de pharmacie cherche à pourvoir - dans le secteur de la pharmacie clinique - trois postes de professeurs substituts à plein temps.

Fonction
Participer à l'organisation et à la réalisation des stages d'enseignement clinique; pratiquer la pharmacie clinique au sein d'un établissement de santé; participer à l'enseignement de la pharmacie clinique.

Exigences
Baccalauréat en pharmacie et diplôme en pharmacie d'hôpital ainsi que le Pharmacy Doctor (Pharm. D.) ou un diplôme équivalent. Les candidats ne possédant pas le Pharm. D. (ou diplôme équivalent) pourront être pris en considération. Expérience pratique pertinente.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1980.

Date de clôture des candidatures
Le 15 mai 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Julien Braun
Doyen
Faculté de pharmacie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Le Centre Hospitalier Saint-Sauveur de Val d'Or

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Centre hospitalier de soins de courte durée: 115 lits
soins prolongés: 58 lits

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en administration ou relations industrielles;
— Expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans le réseau.

FONCTIONS:
— Sous l'autorité du directeur général, le directeur du personnel planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail, dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

SALAIRE:
— Selon les règles de rémunération du réseau des affaires sociales (classe 15).

FIN DU CONCOURS:
— Vendredi 16 mai 1980 à 16:00 heures.

INFORMATION ADDITIONNELLE:
— Nombre d'employés — 450
— Certificats d'accréditation — 5.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

Monsieur Réginald Grenier
Directeur général
C.H. Saint-Sauveur
725, 6e rue
VAL D'OR (QC)
J9P 3Y1

C.L.S.C. CHAPAIS
recherche

COORDONNATEUR(TRICE) DES SERVICES DE SANTÉ

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, le coordonnateur:
— planifie et contrôle les activités relatives à la gestion des services de santé dans le but d'assurer aux bénéficiaires et au personnel de l'établissement des services adéquats. Sera entre autre responsable de l'organisation des services externes et d'urgence, des services de laboratoire, de radiologie et d'E.C.G.

Exigences:
— Être membre en règle avec l'O.I.I.Q.
— Posséder un diplôme d'études universitaires en sciences de la santé et trois (3) ans d'expérience dans un poste de coordination.
— Une plus grande expérience peut compenser pour les années d'étude ou une plus grande scolarité peut suppléer à un manque d'expérience.

Statut: Cadre.

Traitement:
Selon les normes de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales plus prime d'éloignement.

Toutes personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant vendredi 9 mai à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Chapais,
a/s Directeur Général,
32, 3e avenue, C.P. 1300,
Chapais, P.Q.
G0W 1H0

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Professeurs
(3 postes)

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke demande trois professeurs réguliers à temps complet pour assumer des tâches d'enseignement et de recherche au Département de méthodes quantitatives de gestion. Ces postes sont disponibles **à compter du 1er juin 1980.**

Méthodes quantitatives de gestion (2 postes)
Dispenser des cours parmi les suivants: Statistiques, Recherche opérationnelle et Mathématiques appliquées.

Exigences: posséder un doctorat ou une maîtrise et quelques années d'expérience appropriée; avoir au moins une connaissance d'usage de l'informatique.

Production (1 poste)
Dispenser les cours suivants: Production et Gestion des opérations.

Exigences: posséder un doctorat ou une maîtrise et quelques années d'expérience appropriée; être familier avec les logiciels relatifs aux problèmes de production.

Dans chaque cas, les professeurs peuvent être appelés à participer à des tâches administratives et à des missions de service à la collectivité.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 9 mai 1980** à:

Monsieur le Doyen
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 (819) 565-3411

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE C.L.S.C. MÉTRO
RECHERCHE UN

MÉDECIN
À TEMPS COMPLET

FONCTIONS:
Offre des services de consultation et de soins de première ligne en clinique.

Participe à la formation et à l'entraînement des résidents en médecine familiale.

QUALIFICATIONS:
Être reconnu par le Collège de médecine familiale du Canada ou l'équivalent.

Avoir une conception de la santé qui soit communautaire.

Démontrer un intérêt pour la gérontologie.

Avoir des aptitudes à travailler en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

Le bilinguisme est un atout.

CONDITIONS:
Rémunération et bénéfices sociaux selon l'entente entre la F.M.O.Q. et le Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante:

C.L.S.C. MÉTRO
Directrice générale
1550 ouest boul. de Maisonneuve
Montréal
H3G 1N2

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Une Fondation nouvellement créée, oeuvrant dans le domaine universitaire, veut retenir les services d'un directeur du développement. Relevant du directeur général, le candidat choisi dirigera son service et travaillera dès son entrée en fonction surtout à l'organisation d'une grande campagne de souscription et à l'élaboration de programmes de développement.

Le titulaire répond à quelques-uns des critères suivants:

— Il possède une formation, de préférence universitaire, appropriée au poste.

— Il a acquis une excellente expérience de la gestion comme cadre ou administrateur dynamique, innovateur et bilingue.

— Il connaît bien le monde des affaires, la communication et les relations publiques. Il est habile dans les relations humaines.

La rémunération (de $30.000 à $35.000) est en fonction de l'expérience et des responsabilités du poste. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en toute confidence, à:

Dossier 3263
Le Devoir, C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 33, 35 et 36

bcj LE BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC.

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

Le BCJ Inc., organisme privé à but non lucratif, veut répondre aux besoins des jeunes de la région du Montréal métropolitain. Il compte dix points de service différents où se réalisent divers programmes: action communautaire, information, consultation individuelle, activités de groupe, accompagnement de jeunes, projets spéciaux. Plusieurs dimensions de la vie des jeunes sont touchées: hébergement, vie à l'école, travail, santé et sexualité, consommation, loisirs, relations avec les parents, etc. Une cinquantaine d'intervenants et un grand nombre de bénévoles y travaillent activement.

Le BCJ Inc. a des ententes de service avec des établissements du réseau des Affaires sociales (CSS, CA, CLSC). Son financement provient de Centraide Montréal, des gouvernements provincial et fédéral.

La personne que nous engagerons sera responsable:
- de l'atteinte des objectifs fixés, de la qualité des services rendus aux jeunes, de la satisfaction des diverses équipes de travail;
- de la bonne marche de l'ensemble de l'organisme, de la coordination des différents programmes existants, de l'allocation des budgets;
- de la mise sur pied de projets novateurs, du développement de l'action;
- de la représentation extérieure et de la recherche de financement.

Elle répondra aux exigences suivantes:
- avoir une expérience importante d'intervention directe auprès des jeunes en difficulté;
- avoir un minimum de trois années d'expérience de gestion;
- bien connaître le réseau des affaires sociales, les législations touchant les jeunes, le monde de l'éducation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ***avant le 9 mai prochain à:***

Monsieur Jean-Guy Fournier
Président
Bureau de Consultation Jeunesse Inc.
1609, rue St-Denis
Montréal
H2X 3K3

Les entrevues de sélection auront lieu dans la semaine du 26 mai. L'entrée en fonction se fera au plus tard le 1er juillet.

ALGONQUIN
Division du Commerce
LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
recherche un

Professeur d'informatique
(contrat d'un an)

FONCTIONS:
enseigner l'informatique, en français et/ou anglais.

EXIGENCES:
le candidat doit posséder une expérience considérable en programmation et en systèmes, en plus d'une formation scolaire adéquate. Il serait souhaitable qu'il possède certaines compétences en systèmes de banques de données, en systèmes de programmerie, en télé-traitement et en mini-ordinateurs.
Le bilinguisme est un atout.

SALAIRE: selon les titres et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTIONS: août 1980.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

SERVICE DU PERSONNEL
1385, avenue Woodroffe
Nepean, Ontario
K2G 1V8

au plus tard le 17 mai 1980.

Le concours 33-80 s'adresse aux femmes et aux hommes.

École Polytechnique de Montréal

PROFESSEURS

- **de mathématiques appliquées:** deux postes au département de mathématiques appliquées
- **d'informatique** un poste au département de génie électrique
- **de physique générale:** un poste au département de génie physique
- **de comptabilité financière et financement d'entreprises:** deux postes au département de génie industriel

Nature du travail:
— enseignement dans les domaines indiqués, principalement au niveau de la formation de base de l'ingénieur;
— participation à la recherche effectuée au département, en particulier à la recherche pédagogique;
— participation aux autres activités du département.

Exigences:
— formation universitaire au niveau du doctorat, ou une expérience jugée équivalente;
— talent et goût marqués pour l'enseignement;
— qualités d'innovateur sur le plan pédagogique; des études complémentaires en sciences de l'éducation seraient un atout;
— aptitude à travailler en équipe.

Date limite de dépôt des candidatures: 23 mai 1980.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae au Directeur de département concerné à l'adresse suivante:

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Campus de l'Université de Montréal
Case Postale 6079 — Succursale A
Montréal, Québec H3C 3A7

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

SECRÉTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

La fonction
Coordonne le suivi des activités du Conseil d'administration de la C.T.C.U.Q., conformément à la loi constitutionnelle de la Communauté urbaine de Québec.

Agit à titre de conseiller juridique de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Les qualifications
Diplôme universitaire en droit, et membre en règle du Barreau.

Cinq (5) années d'expérience à des fonctions de coordination administrative.

L'expérience du domaine municipal serait un atout.

La rémunération
Sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience, selon la politique de rémunération des cadres supérieurs de la C.T.C.U.Q.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 9 mai 1980, à:

M. Léonce Bouchard
Président
C.T.C.U.Q.
720 rue des Rocailles
Québec G2J 1A5

Indiquer la mention: Personnel et confidentiel

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ÉTUDES FRANÇAISES

Professeurs
(3 didacticiens du français)

Le Département d'études françaises et la Direction générale de la formation des maîtres de l'Université de Sherbrooke demandent, pour le 1er juillet et le 1er août 1980, deux spécialistes du français au primaire et un spécialiste du français au secondaire, à titre de professeurs réguliers à temps complet.

Fonctions
Programme régulier
- Enseignement du français dans une ou plusieurs des spécialités suivantes: français écrit, français oral, lecture, littérature enfantine et de jeunesse.
- Enseignement, recherche et encadrement des étudiants en didactique du français et en linguistique appliquée à l'enseignement.

Programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF)
- Enseignement dans les domaines de la littérature pour enfants et de l'apprentissage de la lecture.

Exigences
Posséder au moins un diplôme universitaire de deuxième cycle en français ou en didactique du français et avoir une formation pédagogique. Posséder, en outre, l'expérience de l'enseignement du français au niveau du primaire ou du secondaire.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 9 mai 1980** à:

Monsieur le Doyen
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 (819) 565-4611

HABITATION

La Société de Développement Coopératif est un organisme constitué en vertu de la loi 44 sanctionnée le 26 août 1977. L'administration de cette société est confiée à un conseil composé de 11 membres nommés par le gouvernement dont la majorité, sur la recommandation du Conseil de la Coopération du Québec.

La société a pour objet d'apporter à certaines entreprises coopératives une aide financière et les services susceptibles de stimuler leur création et leur développement. Afin que la société puisse assumer le plus parfaitement possible les devoirs et obligations que lui a confiés le législateur, elle peut consentir des avances ou acquérir des actions d'une corporation dont les objets sont d'acquérir des biens-fonds, de les gérer ou de les mettre en valeur, ou de les vendre, ou de les laisser à une entreprise coopérative.

La S.D.C. (HABITATION) INC. est un organisme dans le domaine de l'habitation dont l'objectif premier est de favoriser le développement de l'habitation coopérative en achetant, en rénovant, en gérant des immeubles aux fins de les vendre ou de les louer à une entreprise coopérative.

Afin d'opérationnaliser ses objectifs, la S.D.C. (HABITATION) INC. ouvre les deux postes cadres suivants:

DIRECTEUR DE LA GESTION FINANCIÈRE

Sous la responsabilité et la juridiction du Directeur général, il assure l'ensemble des tâches de gestion des ressources financières de la S.D.C. (HABITATION) INC.

Il a les responsabilités suivantes:
- le contrôle budgétaire pour tous les projets immobiliers de la S.D.C. (HABITATION) INC.
- les opérations comptables
- l'établissement des prévisions budgétaires de l'entreprise
- la gestion courante des budgets de fonctionnement de l'entreprise
- la négociation des contrats et fournitures
- l'organisation matérielle du siège social

Le personnel de ce secteur est sous son autorité immédiate.

Le directeur collabore avec le directeur général et participe avec les autres directeurs à la régie de la S.D.C. (HABITATION) INC. En ce sens, il contribue à partir de ses fonctions spécifiques à la définition et à la réalisation des objectifs de la S.D.C. (HABITATION) INC.

EXIGENCES:
- Détenteur d'un diplôme en comptabilité (C.A., C.G.A., R.I.A.)
- Expérience pertinente
- Connaissance des coopératives et de leurs systèmes comptables
- Expérience de travail pluridisciplinaire

DIRECTEUR DE LA GESTION IMMOBILIÈRE

Sous la responsabilité et la juridiction du Directeur général, le directeur répond de l'ensemble des tâches de gestion et d'animation coopérative.

Il a, notamment, les responsabilités suivantes:
- de mettre en application les politiques de gestion et de coopérativisation des immeubles ainsi que des procédures
- de fournir les instruments nécessaires à la gestion des immeubles et à l'animation coopérative
- de mettre en place un processus de coopérativisation qui permette de s'inscrire dans les objectifs de l'entreprise
- de fournir aux groupes de coopérateurs potentiels l'information sur les formules d'habitation coopérative
- de coordonner les opérations immobilières pour tous les projets soit:
  . les relations avec les locataires
  . la mise en marché et la publicité
  . l'entretien des immeubles
  . l'approvisionnement en biens et services
  . la perception des loyers
  . la négociation des baux

Les gérants de projets sont sous son autorité hiérarchique immédiate

Le directeur de ce secteur collabore avec le directeur général et participe avec les autres directeurs à la régie de la S.D.C. (HABITATION) INC.

EXIGENCES:
- Expérience en gestion immobilière **essentielle**
- Intérêt dans le secteur coopératif
- Expérience de travail pluridisciplinaire

Le traitement sera déterminé en fonction des qualifications.

Bien vouloir faire parvenir votre curriculum vitae, **avant le 15 mai 1980**, à la S.D.C. (HABITATION) INC.
2020 Université, bureau 1327,
MONTRÉAL H3A 2A5

Ingénieur de conception de systèmes mécaniques

Les Recherches Bell-Northern occupent une place de choix dans la réalisation de systèmes de transmission sur fibres optiques à grande échelle. Dans le but d'assurer le succès de notre croissance dans ce domaine, notre bureau d'études en matériaux métalliques et plastiques connaît présentement une expansion de ses activités au moment où l'on s'efforce de faire le pont entre les techniques du passé et celles de l'avenir. C'est pourquoi nous recherchons un concepteur en génie des matériaux ou en génie mécanique, à l'esprit novateur, pour assurer l'intégration des systèmes sur fibres optiques dans les réseaux existants de télécommunications.

En tant qu'ingénieur créatif en mécanique ou en matériaux, vous saurez adapter aisément vos connaissances en conception et en fabrication de prototype au développement de techniques et de dispositifs originaux faisant appel aux fibres optiques. Vos connaissances d'un grand nombre de matériaux, comprenant les plastiques et les métaux, ont été acquises dans les domaines des télécommunications, de l'aviation ou de l'électronique. Jusqu'ici, vous avez perfectionné vos talents en planification, établi efficacement le calendrier de vos activités et préparé une documentation concise sur divers projets de conception. À présent, vous pouvez être attiré par de nouveaux défis et apprécier, de ce fait, de vous joindre à notre équipe de professionnels dans un environnement dynamique.

Nous vous fournirons tous les matériaux, renseignements et équipements nécessaires à la réalisation des objectifs prescrits. Nous offrons une rémunération concurrentielle, des avantages sociaux excellents et nous contribuerons aux frais de déménagement. Pour en savoir plus sur cette offre de carrière riche en défis, veuillez soumettre votre curriculum vitae à Harold Smith, spécialiste en recrutement, ou appeler à nos frais le (613) 596-3275 pour de plus amples renseignements.

Recherches Bell-Northern
STOP no8013
C.P. 3511, Succursale C
Ottawa (Ontario) K1Y 4H7

Bell-Northern Research



La Villa Dufresne Inc.
Centre d'accueil de réadaptation pour personnes handicapées

requiert les services d'un

Coordonnateur
du programme résidentiel

Lieu: Sherbrooke et périphérie.

Fonction:
Personne qui coordonne les activités professionnelles et s'assure de l'actualisation de la programmation spécifique à chacun des bénéficiaires. Cette programmation est essentiellement centrée sur la préparation à une adaptation progressive du bénéficiaire, en vue de la réinsertion dans un environnement social normal, tout en leur assurant un régime de protection adapté à leur état.

Conséquemment, elle assume l'ensemble des tâches administratives inhérentes au fonctionnement des services en fonction de l'accomplissement des objectifs fixés. Elle est également responsable de l'application des conditions de travail des employés de ses services, ceci en conformité avec les dispositions de la convention collective et les politiques et procédures de gestion du personnel.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle. Posséder une expérience significative dans les fonctions de gestion des programmes, du personnel et l'administration des budgets. Jouir d'une connaissance des problématiques spécifiques aux personnes handicapées. Certaines équivalences pourront être considérées.

Rémunération:
Selon les qualifications et les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 2 mai 1980, à:

Monsieur Claude F. Tanguay
Directeur des services administratifs
La Villa Dufresne Inc.
1930, rue King ouest,
Sherbrooke, Qué. J1J 2E2

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 33, 34 et 36

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
OFFRE D'EMPLOI

Professeur d'anthropologie

à temps plein au niveau collégial pour septembre 1980

Salaire et conditions de travail:

Selon la convention collective.

381-900 Origine et évolution de l'homme
381-901 Origine et évolution de la culture
381-902 Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle
381-910 Races et racisme
381-913 Ethnologie Amérindienne

Envoyer curriculum vitae ***AVANT LE 15 MAI 1980 AU:***

COLLÈGE JEAN-DE-BREBEUF
Secrétariat collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1

Centre de services sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

Poste: No. 819

Endroit: Succursale de Gatineau. Unité Protection.

Fonctions:
- Évaluation de situation où la sécurité et le développement d'enfants sont compromis.
- Prise en charge de jeunes couverts par la Loi de la Protection de la Jeunesse.
- Assumer la responsabilité d'un caseload bilingue.
- Travailler dans un contexte de Cour et d'autorité très souvent avec des mesures non-volontaires.

Qualifications:
- Détenir un diplôme en service social, en criminologie ou une maîtrise en psychologie.
- Capacité d'intervenir auprès d'une clientèle de langue française ou de langue anglaise.
- Avoir une bonne connaissance de la dynamique de l'adolescence et de l'expérience au niveau de cette clientèle.
- Il est souhaitable de connaître la Loi 24 et d'avoir une bonne idée de son application.

Condition particulière:
Utilisation de l'automobile personnelle à des fins professionnelles.

Prière de faire parvenir toute demande à la direction des ressources humaines avant le 14 mai 1980.

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec. J8X 1C5

École Polytechnique de Montréal

requiert les services d'un

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

NATURE DU POSTE:
Poste cadre, disponible à compter du 1er juin 1980.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
- Sous l'autorité du Directeur de la recherche, assure le bon fonctionnement administratif des services de la recherche de l'École.
- Assure de bonnes liaisons administratives entre les services de la recherche et les départements, instituts et centres de recherche de l'École.
- Coordonne la publication des rapports annuels de la recherche.
- Agit comme secrétaire exécutif du Conseil de la recherche.
- Tient les dossiers de recherche à jour et prépare les statistiques pertinentes ou rapports afférents.
- Assure la liaison avec les organismes subventionnaires pour les questions administratives aux subventions de recherche.
- Est responsable du contrôle des budgets affectés aux services de la recherche.
- Coordonne et contrôle le travail d'employés subalternes (2).
- Rend compte de son activité au Directeur de la recherche et assume toute tâche pertinente que celui-ci lui confie.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Diplôme universitaire.
- Qualités d'administrateur.
- Minimum de cinq années d'expérience en administration.
- Habileté à transiger avec des chercheurs de diverses disciplines.
- Grande capacité de travail.
- Habileté à mener de front plusieurs dossiers importants.
- Entregent.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur à l'École Polytechnique.
($25,000.00 minimum)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante au plus tard le 14 mai 1980.

École Polytechnique
a/s Monsieur Guy Lalonde
Directeur du Service du personnel
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal, H3C 3A7

DIRECTEUR DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

(HULL) (POSTE CADRE)

Fonctions: Sous l'autorité du Directeur des études et de la recherche, le titulaire est principalement responsable des modules et des programmes d'enseignement de premier cycle offerts par le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Hull).

Plus particulièrement,

-le Directeur des études de premier cycle est responsable, dans le cadre des politiques de l'Université, de:

.la planification, l'organisation et la gestion de son secteur;

.la supervision et la coordination des modules et programmes sous sa responsabilité;

.l'opportunité d'offrir de nouveaux programmes d'enseignement, la préparation de certains de ces programmes et la modification aux programmes existants;

.la supervision de la banque de cours relevant de sa juridiction;

.l'évaluation touchant le recrutement de nouveaux étudiants et la prévision des clientèles étudiantes pour le premier cycle;

.l'élaboration et l'application des procédures académiques concernant son secteur, en collaboration avec les services concernés;

.la bonne marche de la sous-commission du premier cycle;

.toute autre fonction que lui confie le Directeur des études et de la recherche.

Début d'emploi: Début juin 1980

Exigences: Diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle. Quelques années d'expérience pertinente. Une connaissance de la structure de l'Université du Québec serait souhaitable.

Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h le vendredi 9 mai 1980 à l'adresse suivante:
Monsieur Luc Chaput, Secrétaire général
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7

79-80-085

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

loto-québec

Informatique

(CONSEILLER TECHNIQUE)

Numéro du concours: 80-108-01-D8 **Date limite: Le 2 mai 1980**

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler un poste de conseiller technique.

Fonctions:
- Coordonner et fournir l'information, l'assistance directe et les ressources techniques aux usagers et aux groupes de développement et des opérations, dans l'opération de tous les systèmes informatisés relatifs aux jeux ou à l'administration de la Société;
- Préparation de méthodes, sélection de données et supervision d'essais en vue de l'implantation du système de programmes;
- Faire le suivi du système ou de programmes ainsi que la documentation s'y rattachant, intégration du nouveau système à celui existant et entrainement des usagers selon le cas;

Exigences:
- Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique ainsi que neuf (9) années d'expérience pertinente.

Salaire:
A déterminer selon l'expérience.

(OPÉRATEUR)

Numéro du concours: 80-244-05-D1 **Date limite: Le 2 mai 1980**

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats pour combler un poste d'opérateur en informatique.

Fonctions:
- Identifier et solutionner les problèmes de mauvais fonctionnement du processus de traitement des données par ordinateur;
- Participer aux essais des systèmes en cours de développement et à l'implantation en production de systèmes, de programmes;
- Vérifier et entretenir les ensembles de "Job Command Language" ou "Command File" pour les systèmes en production;
- Préparer et vérifier la documentation requise à la division de la production informatique;
- Participer à la formation des usagers;

Exigences:
- Avoir réussi des études de niveau secondaire équivalant à un Secondaire V ou une 11ème année et avoir six (6) années d'expérience pertinente.

Salaire:
A déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

Conseiller juridique

La Confédération des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec sollicite des candidatures en vue de combler un poste de Conseiller juridique.

Les tâches consistent à effectuer des travaux de recherche, d'analyse et d'interprétation de la législation et de la jurisprudence, reliés notamment au fonctionnement des caisses d'épargne et de crédit, en vue de fournir des avis, des conseils et des opinions aux différentes instances du mouvement des caisses populaires Desjardins qui en font la demande.

En termes de qualifications, les personnes intéressées à proposer leur candidature doivent détenir un diplôme universitaire en droit et être membre du Barreau. De plus, elles possèdent trois ou quatre années d'expérience portant sur l'application du droit civil en général, le droit coopératif et corporatif, les lois des lettres de changes, de la protection du consommateur et de la faillite.

La Confédération offre un salaire compétitif en fonction des qualifications et de l'expérience ainsi qu'un régime d'avantages sociaux des plus intéressant.

Le poste est ouvert tant aux femmes qu'aux hommes et le lieu de travail est à Lévis.

Les offres de service doivent parvenir avant le 5 mai 1980 à:

La Direction du Personnel interne
La Confédération des Caisses Populaires
et d'Économie Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs
Lévis, Québec G6V 7N5

la confédération des caisses populaires et d'économie desjardins du québec

DIRECTEUR DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE

(HULL) (POSTE CADRE)

Fonctions: Sous l'autorité du Directeur des études et de la recherche, le titulaire est principalement responsable du développement et du fonctionnement des programmes d'études avancées (deuxième et troisième cycles), ainsi que du développement et de l'encadrement des activités de recherche au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Hull).

Plus particulièrement,

-le Directeur des études avancées et de la recherche est responsable, dans le cadre des politiques de l'Université, de:

.la planification, l'organisation et la gestion de son secteur;

.la supervision et la coordination des directeurs de programmes d'études avancées, des responsables des groupes de recherche, et leurs relations avec les services concernés (registrariat, départements, etc.);

.l'opportunité d'offrir de nouveaux programmes d'enseignement, la préparation de certains de ces programmes et la modification aux programmes existants;

.la supervision de la banque de cours relevant de sa juridiction;

.l'évaluation des enseignements offerts au niveau des études avancées;

.l'information touchant le recrutement de nouveaux étudiants et la prévision des clientèles étudiantes pour les deuxième et troisième cycles;

.l'élaboration et l'application des politiques et procédures académiques concernant son secteur, en collaboration avec les services concernés;

.la présentation des divers projets de recherche et l'utilisation des fonds affectés;

.la bonne marche de la sous-commission des études avancées;

.des diverses publications dans le secteur de la recherche;

.des dossiers de coopération académique avec d'autres institutions;

.toute autre fonction que lui confie le Directeur des études et de la recherche.

Début d'emploi: Début juin 1980

Exigences: Diplôme universitaire de troisième cycle de préférence. Quelques années d'expérience pertinente. Une connaissance de la structure de l'Université du Québec serait souhaitable.

Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h le vendredi 9 mai 1980 à l'adresse suivante:
Monsieur Luc Chaput, Secrétaire général
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7

79-80-086

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 32, 33, 34 et 35

Professionnel en Ressources Humaines

Montréal

La Confédération des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec désire s'adjoindre un spécialiste des ressources humaines pour son bureau à Montréal.

Oeuvrant au sein d'une jeune équipe de gestion en ressources humaines, le professionnel effectuera le recrutement et la sélection d'une clientèle majoritairement composée d'informaticiens et d'experts comptables, il diagnostiquera les besoins de formation et verra à la réalisation des programmes appropriés, il conseillera les cadres au niveau de la gestion de leurs ressources humaines sur les plans de la dotation, de la formation et de la rémunération.

Le candidat recherché est généraliste en gestion du personnel ou désire le devenir après avoir acquis une bonne expérience en dotation du personnel. Il possède en outre une formation universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée à la gestion des ressources humaines et une expérience de travail de plus de deux ans dans ce domaine.

La Confédération offre une rémunération variant selon les qualifications et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 mai 1980, à:

Monsieur Jules W. Comtois
Directeur du personnel interne
La Confédération des Caisses Populaires
et d'Économie Desjardins du Québec
1, Complexe Desjardins
C.P. 7, Succursale Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1B2

la confédération des caisses populaires et d'économie desjardins du québec

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur régional de la main-d'oeuvre

Concours spécifique L6200GD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — Direction des opérations
— 1 emploi à Sept-Iles

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre et d'emploi. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter le ministère auprès des partenaires socio-économiques de la région et rendre compte du déroulement des programmes et de leur degré d'adaptation à la situation locale; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre et d'emploi et fournir au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'administration de programmes.

Remarque — Le titulaire qui occupait cet emploi avant sa réévaluation à la hausse est admissible à ce concours.

Inscription — Office du recrutement et de la Sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, QUÉBEC, G1K 7N8.

Administrateur, classe IV
Traitement — Pouvant atteindre 44 817 $

Période d'inscription:
du 26 avril au 9 mai 1980

Adjoint au directeur de la section des valeurs mobilières

Concours spécifique L6210BP/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières — Direction générale de l'inspection
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Diriger et contrôler les activités du secteur inspection; effectuer des inspections et enquêtes auprès de courtiers et d'émetteurs de valeurs mobilières en vue de prévenir ou découvrir des infractions à la Loi sur les valeurs mobilières.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine des valeurs mobilières.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec, G1K 7N8.

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — Pouvant atteindre 40 721 $

Période d'inscription:
du 19 avril au 2 mai 1980.

Cet avis annule et remplace quant aux conditions d'admission l'avis paru le samedi 19 avril 1980 sous le même titre et portant le même numéro de concours.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Postes accessibles aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS À PLEIN TEMPS:
SIX POSTES EN SCIENCES COMPTABLES.

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département des sciences comptables veut recruter des professeurs en: **fiscalité, vérification, comptabilité financière, comptabilité pour planification financière, comptabilité avancée.**

EXIGENCES:
- Maîtrise dans le domaine ou un domaine connexe et une expérience pertinente de 5 ans en comptabilité ou une maîtrise et un titre professionnel.
- Premier cycle dans le domaine ou dans un domaine connexe, 5 ans d'expérience pertinente et un titre professionnel.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 15 mai 1980 à

M. Lucien Néméh, directeur
Département des sciences comptable—RECRUTEMENT
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

loto-québec

Chef de projets

Numéro du concours: 80-621-00-E2 **Date limite: Le 2 mai 1980**

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle pour combler un poste de chef de projets.

Fonctions:
- Planifier, diriger et coordonner le travail relatif aux projets qui lui sont confiés;
- Participer aux réunions de planification et d'évaluation des travaux de la direction;
- Faire rapport à ses supérieurs sur l'évolution des travaux sous sa responsabilité;
- Conseiller la direction sur tout aspect pertinent à la planification et au développement du secteur des jeux de hasard et d'argent au Québec;
- Assumer les tâches administratives reliées à la fonction;

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire terminal en sciences politiques, économiques, relations industrielles, statistiques, droit, sociologie dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études et avoir neuf (9) années d'expérience pertinente en recherche et planification socio-économique.
- Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire, mais ayant une expérience exceptionnelle dans le domaine de la recherche et de l'analyse.

Salaire:
A déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

loto-québec

Directeur du personnel

Numéro du concours: 80-620-04-B1 **Date limite: Le 9 mai 1980**

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler un poste de directeur du personnel.

Fonctions:
- Assurer l'utilisation optimale des ressources humaines en coordonnant des programmes de recrutement, de promotion, de relations du travail, d'administration des salaires et de formation.
- Conseiller les directeurs et les gestionnaires dans l'interprétation et la mise en application de programmes en gestion du personnel.
- Participer à des réunions de la direction de l'Administration.
- Recommander des moyens appropriés pour l'utilisation efficace des ressources humaines.
- Représenter la partie patronale lors de négociations, d'arbitrage et de conciliation.

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de dix-sept (17) années d'études en administration publique, en relations industrielles, en psychologie, en orientation professionnelle ou en gestion des entreprises et posséder neuf (9) années d'expérience pertinente au travail de directeur du personnel.

Salaire:
A déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Service du personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

CARRIÈRES EN ADMINISTRATION

TARIFICATION SENIOR
$24,000 - $28,500

Notre client recherche un spécialiste en tarification dans un contexte règlementé. Le(la) candidat(e) devra détenir un MBA et une expérience pertinente de 3 ans dans ce domaine. Le(la) candidat(e) devra avoir une aptitude de direction et de communication. D'excellentes opportunités sont offertes.

COMPTABLE PRIX D'REVIENT
$22,000

Notre client une importante firme Canadienne recherche présentement un(e) candidat(e) bilingue possédant 4 ans d'expérience en prix de revient. Le(la) candidat(e) devra être en 4ième année vers le R.I.A. et désire poursuivre une carrière intéressante dans une équipe dynamique. D'excellentes opportunités sont offertes.

S.V.P. appeler Louise Tremblay à: (514) 878-9141

COMPTABLE INTERMÉDIAIRE
$13,500

Notre client, une institution financière, des plus réputées au Canada offre une carrière des plus intéressantes. Pour être éligible, vous devez avoir complété votre B. Comm./ comptabilité, et être en 3ième année C.G.A. ou R.I.A. Un minimum de 2 ans d'expérience est requis.

S.V.P. appeler Georges des Laurières à: (514) 878-9141

quantum MANAGEMENT SERVICES LTD — Suite 750 Place du Canada Montreal

LE GROUPE COMMERCE

Le Groupe Commerce l'une des plus importantes compagnies d'assurances I.A.R.D. au Québec recherche les services d'un:

ANALYSTE - CAUTIONNEMENTS

LE POSTE:
Relevant du Vice-Président, Service des cautionnements, le titulaire analyse l'organisation, les finances et l'expérience d'entrepreneurs en construction dans le but d'endosser leur programme de travail.

LA PERSONNE:
La personne doit détenir un baccalauréat en administration, option comptabilité et posséder de trois à cinq années d'expérience dans le domaine des affaires soit banque, compagnie de finance ou entreprise connexe.

LES CONDITIONS:
Entrée en fonction: Immédiate
Lieu de travail: Montréal
Traitement: Selon l'échelle salariale en vigueur, plus une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service des Ressources Humaines
LE GROUPE COMMERCE COMPAGNIE D'ASSURANCES
Casier postal 1000
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 7C4

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent culturel

Concours général L1079/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de la Côte-Nord durant la prochaine année.

Ministère des affaires culturelles — Présentement 1 emploi à Hauterive.

Attributions — Planifier, coordonner et exécuter les programmes de développement culturel; collaborer avec les comités et les organismes concernés; assurer l'application des programmes du ministère dans le domaine du développement culturel par une action d'animation du milieu.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en arts, en histoire, en lettres ou dans une autre discipline appropriée et 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de l'organisation, la coordination ou l'administration de programmes d'activités culturelles ou communautaires. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
660, boulevard Laure, suite 106
SEPT-ÎLES, QC. G4R 1X9

Agent culturel, classe II
Traitement de 20 091 $ à 25 956 $ (en voie de révision)

Période d'inscription:
du 26 avril au 9 mai 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 39

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018294-798, HYDRO-QUÉBEC, demanderesse -vs- PAULETTE OUIMET, défenderesse. Le 8 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1120 rue Des Érables, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 3 tables de salon en bois, 1 téléviseur Magnavox couleur, 1 système de son, 1 lampe sur pied, 1 lampe suspendue et 1 buffet. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No: 200-05-004800-798, POSTE C.H.R.C. LTÉE, demanderesse -vs- M. JEAN MARC CHARLEBOIS LTÉE, défenderesse. Le 8 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1432 rue De La Montagne, ste 1101, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 2 chaises de métal, 4 poubelles, 4 lampes de table, 2 chaises en bois et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-010291-799, INDUSTRIES SCRIPTAM INC., demanderesse -vs- DISTRIBUTION LAMARRE ET ROUSSEAU INC., défenderesse. Le 8 mai 1980, à 13:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 280B rue Mercier en la cité de St-Jean, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 2 bureaux, 1 machine à écrire, 1 photocopieuse Xérox, 2 fauteuils de bureau, 1 support à filière, 1 classeur, 1 petit bureau en bois, 2 calculatrices, 1 table de travail en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-019146-792, SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES YROMI INC., défenderesse. Le 7 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1402 rue Union, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux commercial, 1 machine à écrire, 2 lampes de bureaux et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-019146-792, SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES YROMI INC., défenderesse. Le 7 mai 1980, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1255 rue St-Josée en la cité de Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 350 feuilles de plywood 4 X 8, 1 lot d'environ 150 feuilles de plywood 2 X 8, 1 lot d'environ 300 pièces de bois 4 X 4, et autres lots de bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-048406-792, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- RÉAL GUYON défendeur. Le 8 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 6720 boul. des Laurentides, ste 6 en la cité Auteuil, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur Zenith, 4 fauteuils, 1 miroir, 2 tables et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MCIEHL LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017876-796, McFARLANE SON & HODGSON LTD., demanderesse, -vs- IMPRIMERIE G. GAGNON INC., défenderesse. Le 8 mai 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 182 rue Industriel en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M, équipement et mobilier de bureau et équipement et machinerie d'imprimerie. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-05-003185-787, LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES, demanderesse, -vs- G.M. PAPER SUPPLY LTD., et PETER STAMATAKOS, et al., défendeurs, -et- RESTAURANT BORD DE MER LTÉE., tierce-saisie. Le 6 mai 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 9715 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: mobilier et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-048406-792, VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- RÉAL GUYON défendeur. Le 8 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No. 6720 boul. des Laurentides, ste 6 en la cité Auteuil, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur Zenith, 4 fauteuils, 1 miroir, 2 tables et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MCIEHL LACHANCE, huissier, 845-7286, Montréal, 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017876-796, McFARLANE SON & HODGSON LTD., demanderesse, -vs- IMPRIMERIE G. GAGNON INC., défenderesse. Le 8 mai 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 182 rue Industriel en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M, équipement et mobilier de bureau et équipement et machinerie d'imprimerie. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-05-015355-769, CAISSE D'ÉCONOMIE DES PORTUGAIS DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- JOSEPH ARMANDO, défendeur. Le 7 mai, 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 8117 rue Querbes, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Joseph Armando saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevy Van 1978 couleur blanche licence F-365-040/80. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 866-1811, Montréal, ce 24 avril, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-061178-799, VILLE-MARIE PONTIAC & BUICK LTÉE, demanderesse, -vs- DOMINIC DELIO, défendeur. Le 6 mai 1980, à midi au domicile du défendeur, au No 230 rue St-Zotique est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 288-8988. Montréal, ce 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042070-776, CAISSE D'ÉCONOMIE TOBEX, demanderesse -vs- CLAUDE AUGER, défendeur. Le 7 mai, 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 3781 rue Ste-Catherine, est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Claude Auger saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Granada 20", meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 866-1811, Montréal, ce 24 avril, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-024740-784, G.L. LORTIE & ASSOCIÉS INC., demanderesse -vs- LAURENT MORISSETTE, défendeur. Le 6 mai 1980, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 4326 rue Mentana en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs (couleur), laveuse vaisselle, système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498, Montréal, le 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-009362-797, BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- HENRY C. PEREIRA, défendeur. Le 13 mai, 1980, à midi au domicile du défendeur au No 1197 rue Notre-Dame, à Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Henry C. Pereira saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Toshiba 20" & support meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 866-1811, Montréal, ce 24 avril, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032211-807, COPROAL INVESTMENTS LTD, demanderesse -vs- JEAN GRENIER, défendeur. Le 9 mai 1980, à midi à la place d'affaires du défendeur au No 4555 rue Grande Allée en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à crème glacée Taylor, 1 frigidaire Beverage-Air avec dessus et 9 pots pour essence, 1 malaxeur Scovill, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 842-9192. Montréal, le 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004541-806, MAISLIN TRANSPORT LTD, demanderesse -vs- CASA LUMINAIRE LTD, défenderesse. Le 9 mai 1980, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 270 rue Duvernay en la cité de Beloeil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Minolta Fax, 2 calculatrices, 1 machine à écrire électrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 842-9192. Montréal, le 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-045577-793, LACTANTIA LIMITÉE demanderesse -vs- PAUL GATTUSO HOLDING LTD, défenderesse, Le 9 mai 1980 à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 500 rue Wright en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 photocopieuse Reproe, 2 machines à écrire IBM, 2 calculatrices, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 avril 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-018636-793. ROBERT THOUIN, demandeur -vs- RAYMOND GHALEB, défendeur. Le 7 mai 1980, à 12:00 heures (midi) au domicile du défendeur, au 1692 rue Oxford, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse blanche Maytag et acc., 1 minisécheuse verte Maytag et acc., 2 lampes de table, 1 set de salon et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec District de Beauharnois COUR PROVINCIALE No 760-02-000570-79 LOYOLA SCHMIDT LTÉE demanderesse -vs- DENIS DUPONT defendeur. Le 7 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 88 42e avenue en la cité Pincourt district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion à benne International Que/1979 VR 10569 1 stéréo meuble — 1 foyer — 1 coffre à outils et contenu, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier (879-1007) Montréal, 24 avril 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-045959-777 CAISSE POPULAIRE VILLE SAINT PIERRE demanderesse -vs- LAURENT GALLANT défendeur -et- CENTRE DE LIQUIDATION DE TAPIS Tierce saisie. Le 7 mai 1980, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce saisie au No 2983 rue Sherbrooke, Est, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: 2 lifts jaune Fenwick & acc. 1 lot tapis imprimé assortis. 1 lot de tapis "Shag" assortis. 1 lot tapis 36" assortis. 1 machine à cigarettes et 1 machine à Coke, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007) Montréal, 24 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-0326827-78, HÉLÈNE PELLAND, demanderesse -vs- YOLANDE BOILEAU alias YOLANDE MIDLICK & GEORGE MIDLICK, défendeurs. Le 9 mai 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 1386 Boul. Rockland en la cité Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Admiral, système de son LLOYD'S meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec District de Beauharnois COUR PROVINCIALE No: 760-02-000149-80 ANDRÉ POIRIER "POIRIER & ASSOCIÉS" demandeur -vs- ENTREPRISES ILE PERROT INC. défenderesse. Le 7 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2897 rue Boul. Perrot, en la cité Notre-Dame de l'Ile Perrot district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 pépine Massey Ferguson MF 80, 1 camion à vidange Ford, 2 camions à benne International rouge et vert, 1 tracteur MF 1800 1 lot d'outils de réparation, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier (879-1007) Montréal, 24 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-003029-806. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- J. FRANÇOIS FOURNIER INC., défenderesse. Le 7 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 4170 rue Thimens, en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 fauteuil, 2 chaises, 1 bahut, 1 filière et autres mobilier et équipements de bureaux et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-049284-792. LES MESSAGERIES PROLOGUE INC., demanderesse -vs- JEAN BODE "LIBRAIRIE DEOM ENR." défenderesse. Le 8 mai 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1773 rue St-Denis, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table pliante, 1 porte-revues en bois, 1 porte-livre de bois noir, 3 supports en métal, 7 îlots à livres avec petites portes et autres équipements de librairie et mobilier de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 02-062987-79 SERVICE SANITAIRE MON ONCLE INC. demanderesse -vs- ARMSTRUCT INC. défenderesse. Le 7 mai 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2235 rue Lapinière en la cité Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier (288-0211) Montréal, 26 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017067-784, RAYMOND VEZINA, demanderesse -vs- FRANCISCO D'ANTONIO, défenderesse. Le 8 mai 1980, à midi au domicile du défendeur au No 858 rue Marquette, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 chaise en bois, 1 table en bois et autres biens meubles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec District de St-François COUR SUPÉRIEURE No 450-05-000076-80 CROL INC. demanderesse -vs- FLAMMES PIE IX INC. défenderesse. Le 6 mai 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au numéro au No 1964 rue Du Domaine en la cité Mascouche district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Econoline Ford (1974) vert No. série E-25-A-HV-32859. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007) Montréal, 24 avril 1980

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 02-011276-79, CASSIDY LIMITÉE, demanderesse -vs- PIERRE FAVRE "BAR SALON CHEZ OBELIX ENR.", défendeur. Le 8 mai 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5135 rue Péguy en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Stéréo espagnol, meubles de ménage, canon RAM CHARGER 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 05-014406-79, HERMAN RICHARD, demandeur -vs- ANDRÉ ARSENEAULT, défendeur. Le 7 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1098 Chemin Pincourt en la cité Mascouche, dist. Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Quasar, lessiveuse-sécheuse Inglis, meubles de ménage, 1 auto Chevrolet MONTE CARLO 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 05-011940-79, UBALD LEVERT, demandeur -vs- ALAIN ROUSSEAU & ALS, défenderesse. Le 8 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du camion de la défenderesse au No 2559 rue Charland en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-023120-780. UNIVERSAL SERVICE CREDIT UNION, demanderesse -vs- ANDRÉ ST-PIERRE ET CLAIRE ST-PIERRE, défenderesse. Le 8 mai 1980, à 13 heures au domicile des défenderesses, au 372 rue D'Avignon, apt. 2, en la cité de St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Météor, 1972 de couleur bleu fondé. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, 284-1007, huissier. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-003368-808. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- FOURNITURES DE BUREAU STANDARD INC., défenderesse. Le 7 mai 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au 1 rue Place Laval, suite 144, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 additionneuse Brother électrique, 1 bureau en métal, 1 chaise pivotante orangé, 1 chaise droite verte, 1 étagère beige et autres mobilier et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-062454-793, DURO-LAK INC., demanderesse -vs- 87883 CANADA INC., défenderesse. Le 8 mai 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 212 rue Jean Talon ouest suite 201 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: outils, aspirateurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-056248-797, BP OIL LIMITED, demanderesse -vs- RORY STEWART, défendeur. Le 7 mai 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2075 rue Chanteclerc en la cité Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Ford Custum 500 couleur argent. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-02-023565-795, NICK SAURO, demandeur, -vs- FRANCO PERRI, défendeur. Le 6 mai 1980, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 12638 rue Rolland en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Leman 1971, couleur rouille et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027853-790, ANGELO MARATTA, demandeur, -vs- TERRENCE ROSS, défendeur. Le 6 mai 1980, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 585 rue Behrens (sous-Sol) en la cité LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lit complet, 1 bibliothèque, set cuisine 7 mcx., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031157-790, JOEL KING & MAX HABERKORN, demandeur, -vs- MAURICE BEAUREGARD, défendeur. Le 8 mai 1980, à 11.00 au domicile du défendeur au No 454 rue de Courcheval en la cité Laval de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford Elite Noire et rouge 1974... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-061184-797, THE LINEN CHEST INC., demanderesse -vs- ROSE MARY DYSON, défenderesse. Le 9 mai 1980, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 5 rue Mainville en la cité Ste-Thérèse district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 fauteuil, 2 chaises, 1 bahut, 1 filière et autres mobilier et équipements de bureaux et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-049284-792. LES MESSAGERIES PROLOGUE INC., demanderesse -vs- JEAN BODE "LIBRAIRIE DEOM ENR." défenderesse. Le 8 mai 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1773 rue St-Denis, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table pliante, 1 porte-revues en bois, 1 porte-livre de bois noir, 3 supports en métal, 7 îlots à livres avec petites portes et autres équipements de librairie et mobilier de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-007747-791, LAURENTIEN ÉTABLISSEMENT demanderesse -vs- SAM BIUNNO ET ALS défendeurs. Le 8 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur SAM BIUNNO au No 100 rue du Souvenir, app. 4, Laval-des-Rapides, en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur SAM BIUNNO saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur port. G.E. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000088-802, MIRLON PLASTICS LTÉE, demanderesse -vs- BON JARDIN BAR B.Q. INC., défenderesse. Le 8 mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 102 rue ouest St-Viateur en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: frigidaire, balance, comptoir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-002202-792. THE BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse -vs- NICHOLAS ZIZOS, défendeur. Le 8 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 6000 rue Cavendish, sous-sol, Ville de Côte St-Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Volvo 244 DL immatriculé Qué/79 950-H-083 renouvellement 80/S754833 & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier 842-9192. Montréal, le 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-047745-760. LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, demanderesse -vs- FRANTZ LAURENT, défendeur. Le 8 mai 1980 à 13 heures au domicile du défendeur au no 2620 rue Terrasse Beausejour, app. 1 en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Météor, 1972 de couleur bleu fondé. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, 284-1007, huissier. Montréal, le 23 avril 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-024410-792, BANQUE CANADIENNE NATIONALE, demanderesse -vs- ROBERT DESAUTELS, défendeur. Le 7 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 892 rue Valois en la cité Ste-Thérèse district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 20", meubles antique style (Armoire deux portes) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046372-798, ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC., demanderesse -vs- HANK'S RESTAURANT INC., défenderesse. Le 6 mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9250 rue boul. St-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 18 tables, 62 chaises, ameublement et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-038738-782, BP OIL LIMITED, demanderesse -vs- ENTREPRISES ALTIA INC., défenderesse. Le 6 mai 1980, à 10.30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2405 rue Arcand en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de pierres et briques ass., 1 tracteur carterpillar jaune, 1 camion GMC avec boîte, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000369-772, BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE, demanderesse -vs- MARCEL GIGUÈRE, défendeur. Le 9 mai, 1980, à midi au lieu d'entreposage du gardien au No 9366, 2e avenue, (St-Michel) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Marcel Giguère saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Gremlin AMC de couleur beige immatriculé Qué. 79-391P925, 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811, Montréal, ce 24 avril, 1980.

Province de Québec, District de Kamouraska, COUR PROVINCIALE, No: 250-02000-074-804, LES FEUILLAGES PRÉPARÉS DU QUÉBEC INC., demanderesse -vs- JACQUES LEDUC, défendeur. Le 7 mai 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 3462 rue Décarie, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Panasonic couleur 25", 1 machine à écrire Royal, 2 guitares, 1 mobilier de salle à diner et 1 buffet etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046372-798, ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC., demanderesse -vs- HANK'S RESTAURANT INC., défenderesse. Le 6 mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9250 rue boul. St-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 18 tables, 62 chaises, ameublement et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-048478-791, KOOL RAY LTÉE, demanderesse -vs- R. LAUZON & FRÈRES INC., défenderesse. Le 7 mai 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1489 rue St-Antoine, en la cité St-Antoine des Laurentides seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford custom 350 avec boîte fermée, ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-056248-797, BP OIL LIMITED, demanderesse -vs- RORY STEWART, défendeur. Le 7 mai 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2075 rue Chanteclerc en la cité Dorval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Ford Custum 500 couleur argent. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-023565-794, LA COMPAGNIE TRUST ROYAL, demanderesse -vs- JACQUES LAFOREST, défendeur. Le 7 mai 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 971 rue Des Épinettes en la cité Mascouche district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur Ford Bronco 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 26 avril 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-001437-798, PLOMBERIE ST-EUSTACHE INC., demanderesse -vs- NORMAND DUGAS, défendeur. Le 13 mai, 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 781 rue 1ère Avenue, à Ville de Laval, (Fabreville) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Normand Dugas

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 39

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

MOBILIER salle à manger style Méditerranéen, buffet, table ovale avec panneaux, 6 chaises, prix demandé $800. Appelez après 6h00, 672-7322. 26-4-80

MAGNIFIQUE MOBILIER DE SALON, moderne, comprenant 6 modules de sofa avec housses lavables, 2 tables à café, 1 porte-revue, 3 porte-disques, 1 superbe bibliothèque-jardinière 6 x 8. Le tout récemment acheté. À voir. Demander Louise: 274-2784 ou 270-7376. 28-4-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

HORLOGE GRAND-PÈRE, chêne anglais, Tho. Bridges, bibliothèque-pupitre victorienne, 102 x 68, service à dîner pour 24, plat de service et soupière, coutellerie Birks sterling pour 8 (old english), service à thé sterling, lampes porcelaine, paire de petits sofas, tapis, salle à manger en acajou avec magnifique vaisselier, etc... 481-3431. 30-4-80

GIGANTESQUE encan de 4 jours, sans mise à prix, ni réserve, tenu par Empire Industries. Très grand choix d'antiquités, meubles orientaux, meubles d'appoint, d'époque et antiques. Porcelaine de Royal Doulton, Worcester Lladro, Capodimonte, Nippon, Sasuma, Arita, Moorcraft, Delft. Cristal et verre de Daum Gallé attrayante sélection d'oeuvres d'art oriental et pièces de collection ivoire et porcelaine. Cadrans de voyage, bijoux de famille, carpettes orientales tissées à la main, bronzes, horloges, pièces en argent sterling et assiettes en argent de tout genre. Peintures, imprimés, pastels, oeuvres importantes de Robert Pilot, Harrold Beament, Adam Sheriff Scott, Gordon Fifer, Hall Russ Perigard, John Little, Marie-Claire Cosgrove, Marc-Aurèle Fortin, Alfred Laliberté, Noble Graham Norwell, Harrold Knight, Norman Leibovitch, Lorne Bouchard, etc... venez en grand nombre, misez et achetez ce qui plaît à votre oeil, à un prix qui plaira à votre portefeuille. INSPECTION: le samedi 19 avril de 10h à 18h, le dimanche 20 avril de 10h à 18h, le lundi 21 avril de 10h à 18h, le mardi 22 avril de 10h jusqu'au début de l'encan. ENCAN: le mardi 22 avril, le mercredi 23 avril, le jeudi 24 avril, à 19h00, et samedi le 26 avril à 1h00. À la Galerie des Encans, 5500, rue Paré, Montréal. Renseignements: composez 482-3801 ou 737-5343. 28-4-80

ANTIQUITÉS

MOBILIER DE SALON victorien, sofa et 2 chaises: $500. Racamir victorien, non rembourré: $300. 334-3404. 28-4-80

À VENDRE ARMOIRE canadienne en pin, fin 18ème début 19ème siècle, patine originale, excellente condition, 481-6516. 28-4-80

HORLOGE MURALE, 1900, 30" x 16". Indique la date. $800.00. Aussi secrétaire, chêne, 56 x 15. $350.00. Particulier. 669-4314. 28-4-80

ENCAN d'antiquités, dimanche le 27 avril à midi. Commodes et chiffonniers, plusieurs tables, secrétaire à abattant, coffres en pin, chaises canadiennes, pupitre en pin, armoires à panneaux soulevés, fauteuil style Empire, ensemble salle à manger 9 morceaux, victorien, coutellerie 12 couverts, table Duncan Phyfe, chaise sculptée, miroir sur pied Jacobin, ensemble de chambre à coucher 5 morceaux, lampes Tiffany, vaisselier à vitre bombée, et de nombreux autres articles. CHRISTIAN RICHER, encanteur, 18 boulevard Labelle à Shawbridge. 1-(514)-224-5346. 28-4-80

LA BELLE ÉPOQUE, RIGAUD, prolonge sa réduction de 20% sur toutes ses antiquités, (meubles victoriens exceptionnels, sélection de meubles en pin, verrerie, argenterie, sterling.) jusqu'au dimanche 27 avril. Ouvert tous les jours de 10 à 5 heures, fermé le mercredi. Route 40 vers Ottawa, sortie 12. 451-4101. 28-4-80

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTES DES NEIGES (SECTEUR), grands 2½, 3½, propres, équipés, chauffés; juillet. De $180. à $255. 739-2913. 16-5-80

BOUL. ST-JOSEPH près Papineau, 3 pièces, 1er étage, balcon, juillet $200. / semi sous-sol mai $190. / grands, propres, 739-2913. 23-5-80

À LOUER, STUDIOS LUXUEUX. Entièrement remis à neuf — meublés — tapisserie et moquette — sur St-Denis au coin d'Ontario. 288-5227, 477-0733, 934-3112. 7-5-80

LA CITÉ. 3½ à sous-louer. Equipé au complet. Du 1er mai au 1er septembre. Références demandées. 387-1575. 1-5-80

CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE, 4855, 1er mai, grand 4½, cuisinière-réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, face parc, frais peint, planchers refaits. 489-4742. J.N.O.

VIEUX MONTRÉAL, appartements studios. À partir de $275. Équipés. 486-3623. 28-4-80

À louer de mai à octobre, appartement meublé, 5 pièces, près métro Sherbrooke. 1-826-4862 ou 849-3455. 28-4-80

CARRÉ ST-LOUIS 371, près métro Sherbrooke, bas 2 pièces, chauffé, ensoleillé, propre, cuisinière/réfrigérateur, taxes/électricité payés, libre. $125. 337-6885. 28-4-80

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 1350 Lajoie, app. 3, 4½, 1 chambre à coucher, chauffé, eau chaude fournie, équipé, propre, $273. Visites soir 6 à 9 h.

CHEMIN CÔTE-ST-LUC 4965, près de Victoria, grands 3½, ensoleillé, chauffé, balcon, concierge, $240., 1er plancher, 3è, occupation juillet, visite de 2h à 8hres, 272-6563. 28-4-80

C.D.N. 3280 Goyer, grands 3½, 4½, immeuble rénové, cuisinière/réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge. 733-7313. 28-4-80

ILE-DES-SOEURS, 4½ spacieux, tranquille, lave-vaisselle. Près du centre communautaire, $400. 766-1531. 28-4-80

OUTREMONT, grand 1½, cuisinière-réfrigérateur, tapis mur à mur, très propre, $140.00. Chauffage et électricité inclus. Libre le 1er juin. 274-5293. 28-4-80

VILLE MONT-ROYAL paisible et aéré, étage de duplex, spacieux 6½, chauffé eau chaude, libre 31 mai, 733-4434 après 18h00. 28-4-80

65 SHERBROOKE EST, app. 1616, 1½ semi-meublé, chauffage électrique inclus, piscine chauffée, 844-7051 ou 571-4580. 29-4-80

ÉDOUARD-MONTPETIT, face au boisé de l'Université, 4½, blanc, luxueuse cuisine refaite, lave-vaisselle, $340.00. 382-8500. 26-5-80

ÎLE DES SOEURS, 4½, rez-de-chaussée, sur jardin. Lave-vaisselle et garage. 769-5885. 29-4-80

LAVAL coin Sherbrooke, studio à neuf, chauffage électrique, calme, sécurité, soleil, $125. mensuel, 464-3190. 28-4-80

OUTREMONT, appartement non-chauffé, 4½, tapis mur à mur, $210/mois. + 4½, tapis mur à mur, $210/mois. + 4½ à $240/mois. S'adresser à 630 Querbes, #3. M. Thibault, de 9 à 4 hres p.m. 28-4-80

VILLE ST-PIERRE, 4½, bien éclairé, $132. par mois. Diane Frigon 486-8265 sinon 489-4986. 28-4-80

APPARTEMENTS DEMANDÉS

Jetés à la rue avec 2 bébés de 19 mois par propriétaire installant fils, cherchons 6 pièces, maximum $250., section Outremont ou alentours. 270-3045. 1-5-80

ARTICLES À VENDRE

BICYCLETTE FUJI, 10 vitesses, parfaite condition. $165.00. 272-4282. 1-5-80

AUTOS/MOTOS

RABBIT 1978, de luxe, manuelle, 16,000 milles, absolument comme neuve, 8 extras inclus, $6,200. (Le prix 1980: $8,500.). Tél.: soir et week end 738-9020. 1-5-80

ANTIQUE CITROEN 11BL, traction avant, 1948, noir, bon état mécanique, 91,845 km, 613-231-3297 de 9h00 à 5h00. 28-4-80

MOTO Kawasaki 100, presque neuve, modèle 79, $1,000. Appelez après 6h00, 672-7322. 28-4-80

SUBURBAN 79, 4 x 4, tout équipé, après 4h00, 384-8649. 28-4-80

BATEAUX À VENDRE

BATEAU de 35 pieds, coque fabriquée à Trois-Pistoles, 3 cabines construites par Lepage Craft, construction en cèdre de Colombie et bois de teck, moteur Diesel Ford, 100 forces. Bon prix, appelez à 671-0364. 28-4-80

VOILIER, HUGHES, 26, 1978, équipé croisière. Couche 5. + extras. 1-(514)-464-2670. 28-4-80

VOILIER, MISTRAL 16, 1979, dérive lestée, remorque, $3,100.00. Tél.: 343-7199 et 384-7031. 28-4-80

BUREAUX À LOUER

Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES

Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.

Appelez à frais virés

Marthe Richard
1-514-886-3879
J.N.O.

BUREAUX OU CLINIQUE, sur le boulevard St-Joseph, près du métro Laurier; luxueux et soigné. Informations: Dr Roger Lemieux, 737-7386, 526-6163. 1-5-80

BOUL. ST-JOSEPH, bureau pour professionnel, graphiste ou designer, libre 1er juillet, 279-8709 après 18h00. 28-4-80

PONT VIAU, 110 boulevard des Laurentides, face/clinique médicale Pont Viau, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée. Chauffage, électricité, stationnement. Conditions à discuter, 667-8904. 28-4-80

Bureau pour professionnels, rez-de-chaussée, rue Rachel, face au parc Lafontaine, arrêt d'autobus, 523-2340. 29-4-80

DANS VIEUX-MONTRÉAL, bureau 1800 p.c., murs pierre des champs, fenêtres panoramiques, local nécessitant très peu d'amélioration. $750./mois, bail minimum 2 ans. Inf.: 282-3155. 28-4-80

CHALETS À LOUER

CHALETS À LOUER AU CHERIBOURG

Entièrement équipés pour 5 ou 6 personnes: piscine, tennis (leçons disponibles), aussi golf et équitation au parc Orford, et autres sports dans les environs.
Saison de 3 mois: du 8 juin au 7 septembre 1980.

À PARTIR DE
$1,740.00

Pour réservations sans frais:
1-800-567-6132

28-4-80

CHALETS À LOUER

OU À VENDRE. VAL DAVID, luxueux, vue panoramique, foyer, lave-vaisselle, bain sauna, 3 chambres à coucher. Saison: $2,000.00. 665-2540. 28-4-80

Bord du lac, Memphrémagog, rive St-Benoit, chalet meublé à louer, mai juin, 3 chambres à coucher, équipement complet, 733-4434 après 18h00. 28-4-80

DOMAINE Chanteclair Ste-Agathe, luxueux chalet suisse, tout meublé, foyer, laveuse/sécheuse, garage double, 668-5276. 28-4-80

MONT SUTTON, luxueuse résidence, 5 chambres à coucher, foyer, petit lac privé, disponible pour l'été. 481-2065. Fin de semaine: 1-538-2241. 28-4-80

ST-DONAT chalet avec magnifique plage de sable, 15 mai-15 octobre, $2,200. 637-1114, St-Donat 819-424-5102, 424-5439. 28-4-80

STE-MARGUERITE, une heure de Montréal, à l'abri de tous voisins, nature sauvage, proximité lac privé, montagnes, 5 personnes, exceptionnellement propre, foyer, lave-vaisselle, chauffage central, saison $2,500. 271-6529 ou 1-228-3771. 28-4-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end (+ location été, piscine chauffée). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 29-4-80

SUTTON, flanc de montagne, chalet moderne habité par propriétaire l'hiver, du 15 mai au 15 octobre, 3 chambres, foyer, tranquillité, confort. Semaine, St-Hyacinthe 799-3203 — fin de semaine, Sutton 538-3908. 28-4-80

CHALETS À VENDRE

CHALET SUISSE ISOLÉ, construction 6 ans, Lac Simon, St-Jovite, 40,000 p.c. de terrain, 225' sur le bord de l'eau, 220. À finir: haut et plomberie. Grand garage neuf. Voilier, Catamaran. Endroit isolé. Grands arbres matures. Prix: $22,000.00. 729-3982, 729-6975.

DÉCOUVREZ PRESTIGIEUX PANORAMA. Flanc de montagne, 5½ tout confort. Accès lac des Deux Montagnes. St-Placide, 12 milles après Oka. $24,500.00. 472-0457.

GRAND LAC NOMININGUE, bord de lac. Tél. semaine 488-6615 et 489-6386, fin de semaine 1-819-275-5238-488-6615 (Mtl.) 28-4-80

COMMERCES À VENDRE

CAFÉ-RESTAURANT à vendre. L'Oasis, 1191 rue Mackay. 933-7149 — 861-6466. 28-4-80

RIVE-SUD: Commerce fruits et légumes - avec chiffre d'affaires de $700,000. terrain et bâtisse inclus dans le prix/Exl. J.G. Blain, 653-2794, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 28-4-80

CONDOMINIUM

A. E. LePAGE

Avec nous... c'est tellement plus facile

CENTRE-VILLE

Le condominium Le Noble 1250 avenue des Pins (en haut de la rue de la Montagne.)
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $88,000 pour 2 chambres et $65,000 pour garçonnière.
Visite Samedi et Dimanche 2:00 - 5:00 de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez Ted Schaner 849-5458.
28-4-80

CHALETS DEMANDÉS

DÉSIRE LOUER petit chalet, meublé, pour la saison d'été. Bord de l'eau, région de Lanaudière, accessible par transport public. Entre 7 et 9 hres 722-5183. 28-4-80

COURS

DIFFICULTÉS SCOLAIRES DE TOUTES SORTES!
Besoin d'aide, appelez:
273-0312
7-5-80

COURS DE rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 21-5-80

Cours de piano pour débutants de tous âges, donnés par étudiante de l'Université de Montréal, 738-6748. 3-5-80

PROFESSEUR D'ANGLAIS expérimenté. Accent sur la conversation. 733-2484. 29-4-80

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

Fameux centre des cures anti-stress

- Dix années de services ininterrompus
- Une expérience inégalable dans les maladies du Stress
- CURE de 5 jours
- CURE de VACANCE (juin à août)
- CURE pour Hommes & Femmes d'Affaires

Rens.:
C.P. 164, Pointe du Lac (819-377-2081)
28-4-80

ACHÈTE VIEUX PIANOS. De toutes les conditions. 387-5882. 28-4-80

ÉCHANGE: Prêterais voiture "Caravane" en France contre équivalent à Montréal, août 1980, 279-8709 après 18 h 00. 28-4-80

ROULOTTE, APALACHE, 1974, toute équipée, 23 pieds avec auvent de 9' x 16' $5,500.00. Après 5 hrs à 658-1993. 28-4-80

FORMULES CONÇUES POUR la préparation de votre curriculum vitae, prix $5.60 (incluant frais de poste et manutention). Présentation professionnelle. Veuillez commander chez G.P. Distributor Inc., 1930 Locas, Laval, Qué. H7L 1Y7. 14-5-80.

VENTE DE GARAGE: Équipement/-bureau de dentiste, orl... Articles ménagers, meubles. 4192 Marlowe, N.D.G. 28-4-80

FERMES À VENDRE

ST.PIE: bord rivière Noire, au pied de la montagne, magnifique mini-ferme 8 arps., bonne grande maison, écurie, autres bâtiments, propre comme un sou neuf. CLARISSE DENICOURT: 1-514-378-8461, 1-514-379-5851. Fiducie du Québec, courtier 28-4-80

ROXTON POND: voisin du village, très belle mini-ferme, 18 acres, 10 boisés, grande maison, piscine, grange-étable en excellente condition. HENRI DENICOURT: 1-514-378-8461, 1-514-379-5851. Fiducie du Québec, courtier. 28-4-80

DEMANDES D'EMPLOIS

34 ans, connaissance orale et écrite du français, anglais, espagnol, russe, portugais, italien. 19 ans de scolarité, diplôme traduction de l'Institut pédagogique des langues étrangères et diplôme d'éducation physique délivré en Russie, diplôme de masseur. Permis d'enseigner en cours, cherche situation en rapport avec formation dans le secteur privé de préférence. Écrire à: Dossier # C-335
C.P. 117
Brossard, Québec, J4Z 3J1 28-4-80

OFFRES D'EMPLOIS

ÉVALUATEUR JUNIOR

Un entrepreneur général, spécialisé dans la finition intérieure de locaux commerciaux, a un poste junior vacant, dans le département de l'évaluation, pour une jeune personne qui parle le français et l'anglais, intéressée à se développer une carrière dans la construction et à apprendre à faire des «relevés de quantité» et l'évaluation.
Salaire à discuter.

Appeler Carole à:
523-3114
28-4-80

ÉVALUATEUR

Un entrepreneur général, spécialisé dans la finition de locaux commerciaux, a un poste vacant dans le département de l'évaluation, pour une personne mariée, qui parle le français et l'anglais avec une connaissance de la construction, pouvant lire les dessins d'architecture, pour faire «relevés de quantité», pour fins d'évaluation.
Salaire à discuter.
Résumé nécessaire.

Appeler Carole à:
523-3114
28-4-80

VIEUX-MONTRÉAL

COMMIS DE BUREAU

Les qualifications essentielles requises sont:
— Dactylographier sans faute.
— Grammaire française impeccable.
— Aimer travailler avec le public.
— Travailler sous pression.
— Avoir des responsabilités.

TENUE DE LIVRES - COMPTES RECEVABLES

Travail:
— Consiste à assurer la coordination, la direction et la surveillance des activités de la section des comptes recevables.
— Doit tenir à jour les dossiers relatifs à la perception des comptes en souffrance, et en assurer un délai de perception raisonnable.
— Devra également tenir à jour tous les livres comptables usuels.

Exigences:
— Très bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.
— Usage connu de la dactylo.
— Posséder à la fois entregent et fermeté.
— Connaissance approfondie de la tenue de livres.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer entre 14h00 et 17h00 au:
286-1204
28-4-80

FERMES À VENDRE

Ferme à vendre 90 arpents avec ruisseau, maison de 100 ans rénovée en 1976, grange, remise et machinerie. Très bonnes conditions. $65,000. Bécancour, (819) 297-2214. 28-4-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO, LINDSAY, 3 corps, meuble et mécanique en parfait ordre, $1,200.00, 722-8741. 28-4-80

LOGEMENTS À LOUER

BOUL. ST-JOSEPH, près St-Hubert, bas, 8 pièces chauffées, 2 salles de bains, boiseries, $600. 933-7292. 28-4-80

CANDIAC, 3 ½, tapis mur à mur, taxe d'eau payée, $175., stationnement privé. 659-4824. 28-4-80

VAN HORNE près de Wilderton, 4½ spacieux, frigo/cuisinière, très propre, $265. 521-1704, 523-3784. 1-5-80

COTE-DES-NEIGES, grand 6½ face université de Montréal, haut duplex, libre 1er juillet, 738-4072 après 19 h 00. 28-4-80

CÔTES-DES-NEIGES, haut de duplex chauffé; 4½ ensoleillé, couple. Références. $245.00. Libre 1er juillet. 738-0167. 28-4-80

CÔTE-DES-NEIGES, Lacombe près de l'université, bas de duplex, 5½ chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur, garage, $450.00. 342-5807. 28-4-80

Face parc Lafontaine, 3è étage chauffé, refait à neuf, 4 chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine, salle de bain, libre 1er juillet, $425. par mois, 523-3161 ou 661-1679. 28-4-80

NOUVEAU BORDEAUX, grand 3½, endroit tranquille, près centre d'achats et transport. Après 6 heures: 331-7919. 28-4-80

OUTREMONT, haut de duplex, 7½, foyer, garage. Rue très calme. $580, bail de 2 ans. Tél.: 733-7890. 28-4-80

OUTREMONT, 4½ et 5½ rénovés, 1350 ave Lajoie. S'adresser appartement #9 ou téléphonez: 274-1957. 28-4-80.

AHUNTSIC, luxueux 5½, haut de duplex, 250 est, boulevard Gouin, chauffé, électricité payée, cuisinière/réfrigérateur, laveuse/sécheuse, tentures et tapis mur à mur. $700./mois. Sur rendez-vous seulement: 384-5533 ou 382-5668. 12-5-80

AHUNTSIC, rue ESPLANADE, près d'Henri-Bourassa, 5 pièces fermées, chauffées, haut/duplex, sortie laveuse-sécheuse. Très propre. $295. 336-0032. 28-4-80

RUE MARCIL, haut de duplex chauffé, 8 pièces fermées, garage, eau chaude, poêle, sortie laveuse/-sécheuse, $450. par mois, 486-0627. 29-4-80

2½, REZ-DE-CHAUSSÉE, immense, ensoleillé, sis St-Joseph. Poêle, frigo fournis. Air climatisé. $170./mois. Accès Parc Lafontaine et Mont-Royal. Idéal pour intellectuel dans milieu choisi. 525-5750. 28-4-80

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANTS
pour maison d'édition

Territoires de Montréal, Québec, Ottawa. Connaissance du milieu et des relations publiques. Emploi autonome. Revenus importants. Demander à l'opératrice: **Zénith 19340.**
28-4-80

COMMIS COMPTABLE: Formation D.E.C. techniques administratives option finance. 1 à 2 ans d'expérience en tenue de livres et comptes à payer, connaissance suffisante de l'anglais. Qualités requises: sens de l'organisation et de la communication. Capable de travailler sous un minimum de supervision. Envoyez curriculum vitae au: C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, Dossier #C-334. 28-4-80

Professeur pour école privée pour filles à Outremont. Immersion française, niveau 1, 14 heures par semaine. Seul les personnes diplômées du Québec et expérimentées doivent postuler. Écrire à: Dossier#C-336, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 29-4-80.

REPRÉSENTANT, avec 5 ans d'expérience, demandé par compagnie d'optique. Devra posséder une auto, et voyager dans la province. Salaire et commission. Tél.: 382-7493. 5-5-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

IMMEUBLE RÉSIDENTIEL, 207 logements, avec subsides fédéraux non remboursables, entièrement en béton, construction en 1977, très luxueux, situé partie est de Ville St-Laurent. 6.6 millions, minimum comptant un million. 336-6664. 28-4-80

GREENFIELD PARK, 10 logements en briques situés face à l'école St-Edmond, revenu annuel de $19,200, cette offre 10 X revenus. Inf.: 463-2170. Immeubles 3G courtier. 28-4-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAGNIFIQUE CANADIENNE
Sur terrain
1 million pi. ca.

À Saint-Lin, 25 minutes de Montréal, 14 pièces plus 1 logis pour domestiques. Construction spéciale. Dispositifs d'urgence électrique et gaz. Piscine de béton, fosse septique autonome, piste de ski de fond, emplacement pour court de tennis, possibilité de 2 trous de golf. Maintes autres particularités. Faut voir!
Coût de construction: $250,-000.00 de 1977. Termes de vente à négocier. Accepterais toute offre raisonnable.

Appeler soir et fins de semaine:
1-439-5746
Pas d'agents.
28-4-80

ST-LAMBERT; ouvert aux visiteurs, dimanche de 1 à 5 hrs p.m., 134 De Picardie. Bungalow 10 pièces, paysager, patio, foyer, sous-sol fini, décoré. 672-0552. 28-4-80

ROUGEMONT, cottage d'inspiration victorienne rénové avec goût, 12 pièces plus 2½ salles de bains et un grenier aménagé en immense vivoir. Terrain paysager 20,000 pieds carrés, 1-469-2396. 30-4-80

ABRI FISCAL, catégorie 32, 10%, avant le 30 avril, Me Cloutier ou Me Cardin. 844-1131 ou 584-3715. 30-4-80

FERME DE 'HOBBY', 60 milles au sud de Montréal, 40 arpents, grange, poulailler; maison confortable, entièrement rénovée. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. $59,000.00. 739-5798. 28-4-80

LONGUEUIL (VIEUX), cottage semi-détaché, quartier recherché, 3 chambres, boiseries en chêne, patio en cèdre, terrain double, paysagement professionnel, piscine, nombreux arbres matures, grand potager. Particulier: 679-3938. 28-4-80

LAVAL, maison historique (1840), pierre des champs, toit cathédrale, 19,000 p.c. de terrain, rénovée, Fabreville, pas d'agent s.v.p. 622-1834. 28-4-80.

NOUVEAU-ROSEMONT duplex bien situé, chauffage électricité, $85,000, libre immédiatement, 6467 avenue De Carignan, 254-5213 entre 17 h 00 et 19 h 00. 28-4-80

VERCHÈRES, bord de l'eau, maison, style colonial, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, foyer, salle commune, et cuisine; 2 salles de bain complètes. Sous-sol fini. 15,000 pieds de terrain. Arbres et arbustes. Après 6 heures: 583-3009. 28-4-80

OUTREMONT, duplex attaché 6/6 pièces. L'étage du haut, libre en juillet. Prix $72,000. Copropriété possible sur duplex 6½-7½, pièces 1½ St-Viateur. Les 2 logements libres en juillet. Triplex 819 Stuart — 3 x 6½. 1er et 2ième libres. André B. Thomas 731-6307 ou 866-9641. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER 28-4-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

«LES FLEURS DU MAL», de Charles Baudelaire, illustré par 24 lithogravures de Léonard Fini, 12" X 17", no 494 de 500. Cercle du Livre Précieux, 1964. 767-3289. 28-4-80

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANTS
pour maison d'édition

Territoires de Montréal, Québec, Ottawa. Connaissance du milieu et des relations publiques. Emploi autonome. Revenus importants. Demander à l'opératrice: **Zénith 19340.**
28-4-80

LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, haut de duplex, 6½ et garage chauffés, face parc Kent, tranquille. Libre 1er juillet. $420.00. 738-7544 après 19 heures. 28-4-80

Outremont, rue tranquille, très beau 6½, boiseries, foyer, garage, chauffage électrique indépendant, entrée laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, $600. 739-9616. 28-4-80

AHUNTSIC 5½, rez-de-chaussée, cour, sous-sol, $425. par mois, idéal pour couple avec enfants. 384-1489. 29-4-80

C.D.N. PRÈS UNIVERSITÉ, 8½, bas de duplex, de luxe, 2 salles de bain, chauffé, eau chaude, garage, beau jardin, $650.00. 342-0232, 738-0989. 28-4-80

LOGEMENT DEMANDÉ

GRANDE ALLÉE ou BOULEVARD D'AUTEUIL, 4½-5-6. Couple adulte sans enfants et sans animaux. Maintenant ou plus tard. 336-1092 après 6 hrs. 30-4-80

C.D.N. couple un enfant cherche bas duplex environ $350, 5½ ou 6½, ensoleillé, spacieux, pour le 1er juillet. Bonnes références, 342-9431. 28-4-80

JEUNE MÉDECIN CHERCHE 4½ ou 5½. Bon état. Prix raisonnable. Près métro Beaubien ou Jean-Talon. 527-7895. 28-4-80

MAISONS À LOUER

RIVE SUD. Transportez-vous dans l'atmosphère, soleil-verdure-moisson qu'offre une maison de campagne, située à 2½ milles du village et à 20 minutes de Montréal. 5½ avec sous-sol et garage. 1-245-3563. 28-4-80.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Cie pétrolière du Texas, recherche une compagnie prospère, bien établie, pour distribuer une ligne de produits de recouvrement de haute qualité, manufacturés par sa filiale canadienne. Excellente opportunité d'expansion et de profit. Expérience en recouvrement non-nécessaire. Expert dans notre domaine, nous offrons un entraînement complet à notre siège social international, sans frais. Les candidats doivent être compétents en marketing. Contacter: F.B. Ruby, Southwestern Petroleum Corporation, box 789, Forth Worth, Texas 76101, télex — 758300, câble — SWEPCO. 29-4-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

DALI

"La conquête du cosmos"
Gravure originale 1974
signée et numérotée 353-3413
28-4-80

MAGNIFIQUE COLLECTION de sculptures chinoises en ivoire. Hauteur de 10 à 36 pouces. Écrire à C.P. 312, Succ. Brossard, Québec, J4Z 3N2. 28-4-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

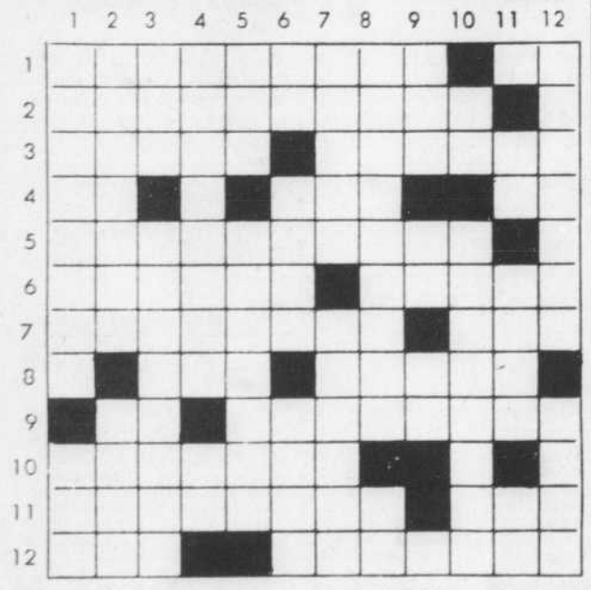

Horizontalement

1—Qui lie en bottes. — Du dialecte provençal.
2—Brosse qui sert à nettoyer les bouteilles.
3—Qui rend service. — Rapproche les tisons pour les faire mieux brûler.
4—Commandement. — Ornement en forme d'oeuf. — Avalé.
5—Provoqueras l'évaporation de.
6—Raide, inflexible. — Serf de l'État, à Sparte.
7—Partisan de l'innéisme. — Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
8—Époque. — Sentir en aspirant.
9—Chlore. — Se dit des soeurs nées de la même mère mais non du même père.
10—Te déplaces d'un mouvement continu sur une surface lisse.
11—Courroies. — Mèche de cheveux rebelle.
12—Seule. — Défaut de salive.

Verticalement

1—Partie de plaisir où l'on boit beaucoup. — Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux.
2—Petite flûte. — Tribu écossaise ou irlandaise.
3—Familièrement. — Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée, provenant de la première tonte de l'agneau.
4—Arbre originaire d'Amérique. — Tellement.
5—Première femme. — Qui excite la haine (fém.).
6—Mesure chinoise. — Présentement. — Préfixe qui, placé devant une unité de mesure, la multiplie par un billion.
7—Dont la couleur pâle semble avoir déteint par suite d'un lavage. — Propositions qu'on énonce, qu'on soutient.
8—Qui arrive après. — Tellement.
9—Eructation. — Aluminium. — À demi.
10—Nickel. — Pompeux.
11—Antimoine. — Grosse moulure ronde à la base d'une colonne. — Lettre grecque (16ième).
12—Partie inférieure d'un haut fourneau. — Étoffe.

Solution d'hier



Le Salon de la publicité est l'hôte d'un débat sur le sexisme en publicité

C'est dans une atmosphère de grand magasin avec un bruit de fond de chantier de construction qu'avait lieu hier après-midi au Salon de la publicité, qui se tient dans le hall d'exposition de la Place Bonaventure, un débat-rencontre sur le sexisme en publicité. Pour l'occasion, le panel était composé de Claire Bonanfant et de Catherine Lord, du Conseil du statut de la femme, ainsi que des publicitaires Raymonde Lavoie et Marthe Bouchard-Hatch. Le débat commença avec un exposé particulièrement violent de Claire Bonanfant sur l'abus fait aux femmes par la publicité.

Dénonçant le conditionnement que les femmes subissent dans le renforcement des valeurs sexistes et discriminatoires véhiculées au travers des stéréotypes de la publicité, Claire Bonanfant déclara que la société est sexiste et qu'il en est ainsi de la publicité. Reconnaissant cependant que la publicité est un des plus puissants agents de socialisation, elle expliqua qu'il était nécessaire de sensibiliser le public et les publicitaires au phénomène. Déplorant le fait que la publicité reflète rarement l'évolution sociale, la présidente du Conseil du statut de la femme fit le portrait robot de la femme dans la publicité; une femme-objet, servante, artificielle, superficielle, plastiquement parfaite, préoccupée par le ménage ou alors par son apparence physique, obsédée par son âge, jalouse et envieuse des autres femmes. Selon des statistiques récentes, 88% des images en publicité montrent des femmes peu douées qui ont constamment recours aux conseils de leurs maris ou partenaires. Selon Claire Bonanfant, l'utilisation fréquente d'une voix masculine en superposition sur l'image tandis que la femme vacque à ses occupations domestiques, véhicule la dépendance et la soumission de la femme à l'autorité masculine. Dans 85% des annonces à la télévision, les femmes ont toutes moins de 35 ans et sont utilisées comme des objets de séduction, sans autres fonctions que celles d'accessoires ou de subalternes.» déclara-t-elle.

Les publicitaires invitées voulurent à leur tour apporter certaines précisions et justifications. Selon Marthe Bouchard-Hatch la mauvaise publicité sexiste existe mais elle n'est pas aussi omniprésente que le laisse entendre la présidente du Conseil du statut de la femme. Faisant valoir le souci de réalisme et de crédibilité des publicitaires, Mme Bouchard-Hatch expliqua qu'il est impossible de ne montrer dans les annonces que des femmes au travail tant que toutes les femmes ne seront pas sur le marché du travail. «Nous devons avant tout tenir compte du point de vue de toutes les femmes, aussi bien celles au foyer que celles sur le marché du travail qui commencent d'ailleurs tranquillement à faire leur apparition dans les annonces.»

Raymonde Lavoie, la deuxième publicitaire invitée, qui montra tout au long de l'exposé de Claire Bonanfant des signes évidents d'exaspération, refusa pour sa part de reconnaître la publicité comme un agent de changement social. «La publicité reflète la société dans laquelle on vit, quand toutes les femmes seront debout, la publicité emboîtera le pas et montrera des femmes debout. Les interventions de la salle qui firent suite aux exposés ne furent jamais très incendiaires. Une publicitaire de BCP fit valoir la subjectivité du sexisme en publicité en s'appuyant sur l'exemple d'une annonce de récurant dans laquelle une femme, la tête dans le four, vocifère contre son mariage. Selon la publicitaire, l'annonce peut être interprétée comme une annonce sexiste puisque la femme est une fois de plus prisonnière des tâches ménagères mais elle peut aussi être perçue comme une annonce féministe dans la mesure où elle est une mise en garde contre l'aliénation de la femme au foyer.

Catherine Lord, auteur d'une étude détaillée sur le sexisme en publicité, prit alors la parole pour dénoncer l'absence de sujets masculins dans les annonces de récurage. Selon elle, la publicité limite le rôle des femmes dans la société et refuse d'admettre le principe du partage des tâches. «La seule annonce qui ait tenté d'aborder le sujet nous a montré un homme lavant la vaisselle devant cinq femmes émerveillées. L'image était encore plus sexiste que les autres.»

Un intervenant masculin rappela alors aux panellistes que le sexisme n'était pas juste réservé aux femmes mais qu'on le retrouvait dans l'annonce de l'agent Glad tout comme dans l'annonce conçue par le Conseil du statut de la femme qui met en scène quatre femmes qui montent ensemble une boutique. Selon l'intervenant, l'annonce ne montrait pas l'égalité des femmes mais leur propre sexisme à l'endroit des hommes. Claire Bonanfant explique qu'il s'agissait de traiter de la perception que les femmes ont d'elles-mêmes. «Nous voulions donner aux femmes une image de confiance. La misogynie est un système tellement fort qu'on a même réussi à le vendre aux femmes.»

Déplorant le retard de la publicité en matière d'évolution sociale, la présidente du Conseil du statut de la femme s'explique mal le fait que la famille traditionnelle dont parle la majorité des annonces publicitaires ne représente que 17% des familles modernes. «Nous sommes conscientes que nous vivons tous un moment-charnière, c'est pour cela que nous ne voulons pas la guerre avec le monde de la publicité, nous voudrions seulement qu'ils soient plus sensibles et ouverts à notre cause,» a dit Mme Bonanfant.

L'écrivain cubain Alejo Carpentier meurt à Paris

PARIS, (AFP) — L'écrivain cubain Alejo Carpentier est décédé à Paris jeudi, vers minuit, à l'âge de 76 ans; il était arrivé à Paris en 1928 pour rejoindre les surréalistes, après avoir été emprisonné à Cuba par le dictateur Machado.

Il fut journaliste, musicologue, compositeur d'opérettes et ami de Robert Desnos, Antonin Arthaud, Jean-Louis Barrault, Raymond Queneau et rentra à La Havane en 1939 pour diriger une station de radio.

En 1946, il s'exile au Venezuela puis, après la victoire de la Révolution castriste, préside la délégation cubaine à l'Unesco avant d'être nommé directeur de l'Imprimerie nationale cubaine jusqu'en 1966.

Sa carrière littéraire fut couronnée de nombreux prix: dès 1956, il est lauréat du prix du roman étranger, notamment pour «La chasse à l'homme» et «Le siècle des lumières». En 1975, il reçoit le prix Cino del Duca et le prix mexicain Alfonso Reyes. Enfin, en 1979, il reçoit le prix Médécis étranger pour «La harpe et l'ombre». Dans un style riche en métaphores, estimant que le baroque est la seule voie des écrivains latino-américains, Alejo Carpentier évoque le choc du christianisme, et de l'animisme africain importé dans les Caraïbes avec les esclaves («Le royaume de ce monde»).



M. Dick Collver, ancien député conservateur en Saskatchewan a annoncé hier à Regina, qu'il entend fonder un nouveau parti politique qui aura comme mission de susciter l'annexion des quatre provinces de l'Ouest aux Etats-Unis. M. Collver et M. Dennis Ham, à gauche, siègent en tant que députés indépendants depuis qu'ils ont quitté le Parti conservateur. M. Collver a précisé que le nouveau parti recrutera des membres dans les provinces de l'Ouest et dans les deux territoires. (Photolaser CP)

La région de Gaspé se remet des inondations de jeudi

GASPÉ (PC) — La situation s'améliorait, hier, à Gaspé, à la suite des désastreuses inondations qui ont frappé cette région dans la journée de jeudi.

Bien que les eaux aient commencé de se retirer, la Sûreté du Québec, la Protection civile et le ministère des Transports demeuraient cependant sur un pied d'alerte.

Gonflées par des pluies diluviennes, plusieurs rivières sont sorties de leur lit, inondant plus de 300 sous-sols et causant des dégâts considérables au réseau routier. Quelques maisons ont été évacuées mais il n'a pas été nécessaire de procéder à une évacuation générale.

Le ministère des Transports rapporte que quatre ponceaux ont été lourdement endommagés, ce qui a entraîné la fermeture de la route 197, entre Rivière-au-Renard et Saint-Majorique, et de la route 198, de Gaspé à Murdochville.

Une pénurie d'objets authentiques menace de fermeture bon nombre d'antiquaires

(PC) — La pénurie d'objets authentiquement québécois pourrait bien, d'ici peu, obliger certains antiquaires à fermer boutique.

En effet, selon M. Robert Brazeau, antiquaire depuis 28 ans, «tout est hors de prix et le marché des beaux objets a sensiblement diminué au cours des trois dernières année.»

Cette situation a, semble-t-il, été créée par la publication d'ouvrages spécialisés, plus particulièrement par celui de M. Jean Palardy, *Les meubles anciens du Canada français*, lancé en 1963.

À compter de ce moment-là, les prix ont commencé à grimper de façon spectaculaire. Les glaneurs qui sillonnaient le Québec à la recherche d'objets, de meubles rares, de trouvailles intéressantes se sont rendus compte que les gens étaient beaucoup plus réticents à se départir de leurs biens.

«Plus informés, conscients de la valeur réelle de leurs biens, les villageois, les fermiers, sont devenus plus conservateurs», a confié M. Brazeau.

Évoquant la belle époque des années 50 alors que les glaneurs pouvaient acheter des pièces de valeur inestimables pour des bouchées de pain, les antiquaires sont maintenant conscients que le commerce est de plus en plus difficile à poursuivre.

Pour M. Laurent Chicoine, 20 ans de métier, «il vaut mieux tout abandonner. Les gens, dit-il, n'ont plus d'argent pour payer ce que les belles pièces antiques valent aujourd'hui.»

Habitués qu'ils étaient à obtenir pour très peu des choses qui valaient très cher, les antiquaires sont dépassés par les événements. Les plus anciens blâment les plus jeunes pour l'escalade des prix et ces derniers accusent les plus âgés d'avoir créé cette rareté par leur manque de discernement au cours des bonnes années de vaches grasses.

Durant «ces bonnes années» les antiquaires achetaient et vendaient tout ce qui leur tombait sous la main, «par instinct, souvent selon la gueule du client», sans se soucier de la valeur réelle des objets.

Au lieu de tenir des inventaires précis, de s'organiser pour uniformiser les pratiques commerciales, les antiquaires ont longtemps fait figure de chevaliers de l'industrie. «On raflait tout, dit M. Brazeau, et on vendait à n'importe qui.»

C'est ainsi que les antiquaires ont vite été pris d'assaut par des acheteurs américains. «Ces collectionneurs ont acheté, au cours des années 50 tout ce que le Québec avait de plus beau», ajoute-t-il.

Ce qui rend le marché encore plus difficile c'est l'absence totale d'inventaires. Encore aujourd'hui, personne ne peut dire combien de pièces intéressantes sont encore disponibles sur le marché québécois.

Au ministère des Affaires culturelles, là où on devrait être en mesure de donner des précisions, on est toujours incapable de le faire.

AU FIL DES MOTS

Le langage des marins

par Louis-Paul Béguin

Au XVe siècle, les rois de France se préoccupent de la marine française. Ils se procurent des galères qui, en plus des nefs, formeront la flotte française. La nef est un bateau rond, dits de haut-bord, et elle est munie de voiles. Les galères sont des bâtiments dits «de bâbord» et à rames. À cette époque déjà s'opposent deux corps de marine, galères et vaisseau. Les galères ne se risquent pas hors de la Méditerranée, les vaisseaux voyagent sur l'océan. Les galères font partie de la Marine du Levant, et les vaisseaux, de la Marine du Ponant. D'où les différences de vocabulaire et aussi la rivalité entre les deux corps. On connaît l'idiome de la marine du Levant, des galères, qui provient de la langue franque. Une réflexion intéressante, que je lis sous la plume de M. Coindreau, de l'Académie de Marine: «Pour rien au monde les officiers des galères n'eussent consenti à s'exprimer comme leurs camarades des vaisseaux, pour lesquels ils n'avaient que dédain.»

Les termes de la marine des galères ont quelque chose d'archaïque. Mais certains mots sont passés pour de bon dans la langue courante. (Signe des temps cruels de jadis: faire ramer, enchaînés pendant des heures, les pauvres galériens. Envoyer quelqu'un aux galères est pire que l'envoyer au bagne.) Le pont de la galère est appelé la couverte. On appelle bords les côtés d'un navire. Nous connaissons bien ce sens de bord, qui nous est resté au Québec: virer de bord, être de son bord, etc. Toutefois, les galères préfèrent à ce mot technique le terme bandes. Elles ignorent même les mots tribord et bâbord. Le mot tribord est remplacé par bande drette et bâbord, par bande senestre. Profitons-en pour faire quelques remarques. Signalons l'adjectif «drette» pour droite (frette pour froid). Les mots tribord et bâbord, d'autre part, ne viendraient pas de batterie. Bâbord vient d'un mot néerlandais, qui signifie «bord du dos», et tribord également, qui veut dire: «bord du gouvernail». Sous la couverte, la cale renfermait un certain nombre de chambres: le gavon où se retirait le capitaine; la compagne (soute à boissons et à vivres); la taverne (cale à vin); le taular (l'infirmerie) d'où vient l'argot «taule», signifiant prison.

Une comparaison rapide entre certains termes des vaisseaux et ceux des galères est à faire; les commandements: mâter, serrer les voiles, border, relever l'ancre, virer de bord, mouiller, dont se servaient les vaisseaux étaient, respectivement, sur les galères: arborer, ce qui se comprend puisque «mât» se disait «arbre» sur la galère, férir (les voiles), et dont il nous reste l'expression «sans coup férir», casser, serper le fer, prendre le bord, donner fonde. Remarquons que l'ancre est un fer sur une galère. Une galère ordinaire comprenait au XVIIe siècle, 26 bancs de rameurs, disposés de chaque côté de la coursie, qui signifie le couloir central et sorte d'épine dorsale du navire. Le terme aviron est absolument banni du langage des galères. Le mot rame est prononcé «rem». Sur les mâts, tout en haut, se trouvent des sortes de corbeilles. C'est là que se tient la vigie. On appelle cette corbeille, la hune sur un vaisseau, et la gabie sur une galère. Dans le Furetière réimprimé par les soins de la maison Robert et grâce à M. Alain Rey, j'ai trouvé une gravure du siècle représentant un navire royal. J'y vois, sur le «Grand Mast de Hune», une «petite hune» et la «Voile du Grand hunier».

REMERCIEMENTS

Chrétien-Zaugg

À l'occasion du décès de Mlle Gertrude Chrétien-Zaugg, ses amis et amies tiennent à exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont rendu un dernier hommage soit par visites, assistance aux funérailles, offrandes de fleurs ou de messes.

NÉCROLOGIE

Mme Rolande Lacroix

À l'hôpital Général d'Ottawa, le jeudi 24 avril 1980, est décédée à l'âge de 68 ans, Mme Laurent Lacroix née Rolande Clairoux du 43 Plateau du Réservoir, Gatineau. Outre son époux, elle laisse 1 fils, l'Abbé Michel Lacroix de Hull, 2 filles: Mme Marcel R. Parent, (Jocelyne) de Limbour, Mme Marc Sénécal (Denyse) de Limbour, 4 frères: Bernard de Hull, Edgar de Farnham, Raymond de Vernon, C.-B., Robert de Hull, six soeurs: Marguerite Graveline de Hull, Gilberte Clairoux de Hull, Suzanne King de Aylmer, Réjeanne Ménard de Hull, Denise Bélanger de Hull, Pierrette Gandy de Hull, 1 petite-fille, Isabelle Sénécal ainsi que plusieurs neveux et nièces. À sa demande, il n'y aura pas de visite au salon. Le service aura lieu le lundi 28 avril à 11 heures en l'église St-Raymond de Hull. Suivi de l'incinération au crématorium de Hull. Direction Maison funéraire A. Gauvreau & Fils Ltée, 750 boul. Maloney, de Gatineau.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- 55¢ par ligne agate
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce et +
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 38

PROPRIÉTÉ À VENDRE — PROPRIÉTÉ À VENDRE



CANTONS DE L'EST

Près de Foster. Magnifique maison de style anglo-hollandais en pierres des champs et bardeaux de cèdre. Entièrement rénovée, 6 ch. à coucher. Foyer, poêle à bois. Meublée. Garage double en pierres des champs. Bâtiment de 106 pi. avec atelier complet. Ruisseau, arbres matures, vignes, fleurs. Terrain 300,000 pi. ca. Vue panoramique. Taxes minimes. Conviendrait, entre autre pour 2 couples. Prix demandé: $137,000.

Tél.: (514) 539-0719 ou 539-3528

28-4-80

Trust Royal Services immobiliers

OTTERBURN:

Superbe cottage, 9 pièces, salle familiale, foyer, terrain boisé 16,600 p.c. ALICE TREMBLAY 467-7425, 467-9362.

28-4-80

COURTIER

A. E. LePAGE

Avec nous... c'est tellement plus facile

ST-HUBERT

À 15 minutes du Centre-Ville de Montréal. Achetez une maison canadienne selon vos goûts, piscine creusée, foyers, clôturé, gazonné, armoires en frêne et près de tous les services. **Inf.: Daniel April, bachelier en commerce 468-6187 / 463-3350.**

28-4-80

AHUNTSIC, cottage semi-détaché, 6 pièces, +2 au sous-sol, 2 salles de bain refaites, ainsi que la cuisine. Plomberie en cuivre, égout neuf. Terrasse grillagée. Entrée d'auto et grand terrain avec piscine extérieure. Pas d'agents. 389-6601. 28-4-80

BROSSARD. Luxueux bungalow foyer double. Poutres. Tapis, air climatisé. Décoration spéciale. Garage. Impeccable. Faut voir. Céline Arsenault 651-1000, 651-5454, MONTRÉAL TRUST COURTIERS 28-4-80

C.D.N., près d'OUTREMONT, duplex détaché, pierre et brique, 6 et 7 pièces, 3 pièces au sous-sol. Garage, 2 voitures. Grand jardin. Madame Simard, 738-8575, 735-5588. Les IMMEUBLES TREMBLAY, courtier. 28-4-80

DUVERNAY (Laval), bungalow 8 pièces (3 ch. à coucher, 2 s. de bain), secteur de choix, terrain paysager, nombreux avantages qu'il faut voir: patio, recouvrement aluminium, bibliothèque incorporée dans 2 pièces, cuisine et buanderie incluant tous les accessoires, cabane de jardin en cède, etc. Prix: $82,000. 870-3564 — 663-2796. 28-4-80

NDG: j'ai un duplex qui se vendra à prix intéressant, salon avec foyer, belles boiseries, jardin, 2 fournaises. F. Voos 735-6381 — 389-8022. Fiducie du Québec, courtier MLS 28-4-80

RIVIÈRE BEAUDETTE. Spacieux bungalow, bord Lac St-François. Foyer Quai privé. Immense terrain boisé. Vue panoramique. Céline Arsenault 651-1000 — 651-5454. MONTRÉAL TRUST COURTIERS. 28-4-80

ST-LAURENT NORD, cottage détaché 3-4 chambres, sous-sol fini, air climatisé central, grand terrain paysagé. 332-5224. 28-4-80

VILLE LE GARDEUR. Solide cottage brique. Cuisine, salle bain rénovées. Belles boiseries. Grenier. Céline Arsenault 651-1000, 651-5454. MONTRÉAL TRUST COURTIERS 28-4-80

VILLE MONT-ROYAL, luxueux cottage 8 pièces, 2 salles de bain, sous-sol fini, garage double, grand jardin, patio, site exceptionnel. Exclusivité. Louise Bertrand 342-1966. TREMBLAY COURTIER 735-5588. 28-4-80

VISITE LIBRE dimanche 27 avril 2 h à 4 h P.M., 3415 Sherbrooke Est. Triplex, 6½ disponible, boiseries naturelles, fenêtres aluminium, 1ère hypothèque disponible à 13%, secteur parfait pour professionnel. Prix demandé $89,000 négociable. Georges Fortin 684-9072, IMMEUBLES VENCORE 739-3166. 28-4-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

HAUTEUR DE BAIE ST-PAUL, voisin futur centre de ski, maison de pierre historique, à retaper, 65,000 p.c. Vue fleuve, baie, village. $27,000.00 1-(418) 692-1230, (418) 828-9794. 28-4-80

BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, magnifique résidence-chalet, meublée, 4 chambres à coucher, grand salon avec foyer et plafond cathédrale. Belle plage sablonneuse. 819-843-5259. 28-4-80

MAISON DE PIÈCES sur pièces centenaire, 25 X 27, avec plans et photos, incluant 9 portes originales et un plancher de pin, pour reconstruction. 1-295-2871. 28-4-80

MAGNIFIQUE maison dans les Basses Laurentides. Prix réduit à $50,000 plus $10,000 d'ameublement. $30,000 comptant, balance à 12%, plage privée, terrain paysager, pédalo, billard. Demandez Monsieur le Curé 255-0182, 1-563-3047. 28-4-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

CHERCHONS petite maison ou chalet hiver/été à louer, un an, option achat, région Vaudreuil ou à moins de 30 minutes de Montréal, 489-6313. 28-4-80

OUTREMONT professeur à l'Université de Montréal achèterait haut de duplex ou de grand triplex, rénové avec caractère, libre 1er juillet 1980, 843-5267. 1-5-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.

282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel)

J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

A ½ prix terrain de 20,000 carré, situé au bord de l'eau, équipé pour recevoir une maison mobile ou un chalet, installation sanitaire et puits d'eau déjà installés, situé à 2 kilomètres de Labelle. Endroit idéal pour la pêche, le ski (Mont-Tremblay). Prix: valeur de $6,000. pour $3,000. 478-2087. 6-5-80

VERCHÈRES: près fleuve, 80 arps. cultivables, terre grise argileuse, aqueduc, autobus régulier pour le métro. HENRI DENICOURT: 1-514-378-8461, 1-514-379-5851. Fiducie du Québec, courtier 28-4-80

VOYAGES

CHARTER, CCF, meilleurs prix: Europe, Floride, Mexique, EURO-AMÉRICAIN 878-1085. J.N.O.

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 37

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 34-001187-77M
VILLE DE LAVAL
Expropriante requérante
-vs-
ST-MARTIN DEVELOPMENT CORP.
Expropriée intimée
PAR ORDRE DE LA COUR

L'expropriée-intimée, ST-MARTIN DEVELOPMENT COR., d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie de la requête en homologation d'une ordonnance du Tribunal de l'Expropriation (article 67 de la Loi de l'Expropriation, affidavit et avis, a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal.

Faute par l'expropriée-intimée de comparaître dans ce délai STATUER sur la requête en homologation d'une ordonnance et PRONONCER un jugement selon ses conclusions.

MONTRÉAL, ce 23 avril 1980
MES MERCURE COTE & ASS.
JGS/lm
2525 Daniel Johnson, ste 600
Chomedey, Laval, P.Q.
687-9660

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No 500-05-003784-806
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
demanderesse
—vs—
JEAN-CLAUDE DUPUIS,
demandeur
—et—
LE REGISTRATEUR DE CHAMBLY & AL.
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, M. Jean-Claude Dupuis et la mise-en-cause Anne-Marie Léveillé d'adresses inconnues sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.

Faute par le défendeur et la mise-en-cause de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande et Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 22 avril 1980.
RONALD CHASSÉ, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle, avocat
5971 rue St-Hubert,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-018316-807
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario et une place d'affaires pour la province de Québec, au 1155 ouest boul. Dorchester en les cité et district de Montréal,
DEMANDERESSE
-vs-
GEMMA B. MARCIL, d'adresse inconnue
DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse GEMMA B. MARCIL est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a c.p.c.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 23 avril 1980
RONALD CHASSE, C.A.C.P.M.
Me CLAUDE LAPORTE, avocat
a/s Pouliot Mercure & Ass.,
1155 ouest boul. Dorchester
suite 3112
Montréal, Qué H3B 3S6
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO 700-05-000277-800
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest rue St-Jacques, en les cité et district de Montréal,
demanderesse
-vs-
C.T.C. INDUSTRIES LTÉE, corporation légalement constituée, anciennement au 2, 69e Avenue à Chomedey, Laval, district de Montréal, et maintenant de lieu inconnu,
—et—
JEAN DUCLOS, anciennement au 2, 69 Avenue à Chomedey, Laval, district de Montréal, maintenant de lieu inconnu,
défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention des défendeurs, C.T.C. Industries Ltée et Jean Duclos.

Saint-Jérôme, ce 14 avril 1980.
Lucie Péloquin
Protonotaire adjoint, C.S.T.
Lucien Lachapelle
5971 St-Hubert,
Montréal H2S 2L8
Procureur de la demanderesse

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par la présente donné que Monsieur RANI ROBERT ABBOUD, comptable, résidant et domicilié au 8495 L'Acadie app. 704, en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de "RANI ROBERT ABBOUD" à celui de "RANI ROBERT FRANCIS".

ME HENRI KELADA
Procureur du requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que LES EQUIPEMENTS PIERRE ROBERT LTÉE, dont la principale place d'affaires est située à St-Roch de l'Achigan, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de Banque Canadienne Nationale par acte daté du 2 octobre 1978 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption sous le numéro 225636.

BANQUE NATIONALE DU CANADA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500-12-095404-806

THÉRÈSE PAYETTE, résidant et domiciliée à St-Vincent de Paul, Laval, district de Montréal,
Requérante
-vs-
HECTOR VÉZINA, présentement d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé HECTOR VÉZINA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 23 avril 1980.
ARMAND BEAULIEU
Régistraire-adjoint
Me JEAN SAULNIER
7190 rue St-Denis
Montréal, Qué. H2R 2E2
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Les Kalash de l'Himalaya" avec Daniel Bertolino. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. Lun. à ven.: 20 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer"; Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Death ship"; Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daughter"; Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Best boy" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Expose me lovely"; 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, "Altar of lust"; 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 13 h 00, 17 h 15, 21 h 35. "Convoi" 15 h 15, 19 h 35.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "L'assistant fait des ravages" 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 20. "Un harem très spécial" 14 h 00, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 50.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The changeling"; Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "Fooling around"; Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD I, Mall Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Convoi"; Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 15. Sem.: 19 h 15. "Vol au-dessus d'un nid de coucou"; Sam., dim.: 12 h 30, 16 h 50, 21 h 05. Sem.: 21 h 05.

BROSSARD II, "Elle"; Sem. 21 h 35. Sam. dim.: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Les chaînes du sang"; Sam., dim.: 14 h 50, 19 h 15. Sem.: 19 h 30.

BROSSARD III, "Kramer contre Kramer"; Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer"; Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, "C'est l'apocalypse" Sam., dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, "C'est l'apocalypse" Sam., dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 00.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Justine"; 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. "Séquestrée des S.S."; 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50.

CHÂTEAU II, "Jeux d'amour au collège des filles" 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. "Couple complice" 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Yellow submarine" Sem. sam.: 19 h 30 Dim.: 15 h 30, 19 h 30. "Hair" Sem.: 21 h 15. sam.: 17 h 15, 21 h 15 Dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Sam: Télesphore Legare, garde-pêche" (de Claude Fournier, Québec 1959), "Saint-Denys Garneau" (de Louis Portugais, Québec 1960) et "Regard sur la folie" (de Mario Ruspoli, France 1962) 19 h 30. "A tout prendre" (de Claude Jutra, Québec 1963) 21 h 30. Dim: relâche.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Little darlings"; Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Nuits amoureuses d'Ali Baba" Sam.: 19 h 40 Dim.: 15 h 30, 19 h 15 sem.: 19 h 15. "Fille à la fourrure" Sam.: 20 h 50 Dim.: 12 h 50, 16 h 35, 20 h 25 sem.: 20 h 25. "Jeux intimes à domicile" Sam.: 18 h 25, 22 h 10 Dim.: 14 h 14, 18 h 05, 21 h 50, Sem.: 21 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les bons débarras" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARINDS II, Sam: "Persona" 12 h 10, 13 h 45, 15 h 20, 16 h 55, 18 h 30, 20 h 05, 21 h 40, Dim: "La honte" 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Quelle chaleur" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35, "Martine la masseuse" 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Cause toujours tu m'intéresses" 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 00, 21 h 40.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Sam: relâche, dim: la peinture au cinéma: "Van Gogh", "Paul Gauguin", "Henri De Toulouse-Lautrec", 19 h 00. "Léonardo Da Vinci, man of mystery" (Italie 1952) 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Apocalypse now" Sam., Dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10 Sem.: 18 h 25, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Fooling around" Sam., dim.: 13 h 25, 15 h 15, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'apocalypse" sam., dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. sem.: 20 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Cordélia"; Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Manhattan" Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Little darlings"; Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

DORVAL II, "The serial"; Sam., dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 05. Sem.: 19 h 10, 21 h 05.

DORVAL III, "Foxes"; Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Claranald (341-3190) — "All that jazz"; Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer"; Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La femme flic"; Sem. 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "La femme qui pleure"; Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "On a volé la cuisse à Jupiter". Sam., dim.: 13 h 20, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Canard à l'orange" Sam., dim.: 15 h 10, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

GREENFIELD II, "Jeux d'amour au collège des filles"; Sam., dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30. Sem.: 18 h 35. "Amants ardents"; Sam., dim.: 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05. Sem.: 20 h 05.

GREENFIELD III, "Gabrielle"; Sam., dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 35.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Reflections"; 12 h 20, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "The affairs of Janice"; 13 h 40, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 40.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Elle"; Sam., dim.: 13 h 50, 17 h 50, 21 h 50. Sem.: 21 h 30. "Les naufragés de l'île perdue"; Sam., dim.: 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

KENT, 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — "The tin drum"; Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05. Sem.: 18 h 30, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Little darlings" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, "The serial"; Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.

LA CITÉ III, "The rose"; Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 15. Sem.: 18 h 15, 20 h 45.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Justice pour tous" Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Jeux d'amour au collège des filles" Sam., dim.: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 40, Sem.: 18 h 35, "Les passions de Monique" Sam., dim.: 14 h 05, 17 h 05, 20 h 10. Sem.: 20 h 10.

LAVAL II, "Gabrielle"; Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL III, "On a volé la cuisse à Jupiter" Sam., dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 25, Sem.: 18 h 00, "A plein gaz" Sam., dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

LAVAL IV, "Moire" Sam., dim.: 13 h 15, 19 h 00, Sem.: 19 h 00.

LAVAL V, "Justine"; Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 18 h 15, "La séquestrée des S.S."; Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) "Kramer contre Kramer"; Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL-ODÉON II, "Elle"; Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 40, 21 h 00. Sam.: 21 h 00, "Les chaînes du sang"; Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 55, Sem.: 19 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9397) — "Chauffeur de taxi" de Martin Scorsese. Sam., dim.: 18 h 00. Cinéma-rock: "Gimmie Shelter" du dim. au jeu.: dès 20 h 30 (entrée libre).

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Norma rae" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, "Foxes"; 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, "When time ran out"; 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, "Hearth beat" 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Mad Max"; 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Le démon" Sam.: dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 35, Sem.: 19 h 30. "Ben" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 10, Sem.: 21 h 10.

MASCOUCHE II, "Nous maigrirons ensemble" Sam., dim.: 19 h 45, Sem.: 19 h 30, "Mourir à tue-tête" Sam., dim.: 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 21 h 20.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Convoi" Sam., dim.: 15 h 15, 19 h 20, Sem.: 19 h 15. "Vol au-dessus d'un nid de coucou" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00. Sem.: 21 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Norma Rae"; Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

MONTENACH II, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Histoire d'aimer d'aimer" 19 h 00 (sauf lundi) matinée sam. dim.: 13 h 20. "La dérobade" 20 h 50 (sauf lundi) matinée sam. dim.: 15 h 05, Lundi: Ciné club: "Norma rae" 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — Sam. et dim.: "Molière" (de Arlane Mnouchkine, France 1978) 13 h 30, 19 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Les grands enfants", de Paul Tana. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Bananas" (version française) Sam. dim.: 19 h 00 et "Un violon sur le toit" dim.: 21 h 00.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Beneath the valley of ultra vixen"; 13 h 35, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 15.

PLACE LAURIER, 1371 est Laurier — "Avoir seize ans" de Jean-Pierre Lefebvre, du lun. au jeu.: 20 h 00. Jusqu'au 8 mai.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La grande menace" Sam., dim.: 15 h 45, 20 h 10. Sem.: 19 h 30. "Elle" sam., dim.: 13 h 30, 18 h 00, 22 h 05. Sem.: 21 h 30.

PARADIS II, "Le ciel peut attendre"; Sam., dim.: 13 h 30, 18 h 00, 22 h 20. Sem.: 21 h 40. "Mort sur le Nil"; Sam. dim.: 15 h 30, 20 h 00.

PARADIS III, "Le tournant de la vie" Sam., dim.: 15 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 15. "Norma Rae" Sam., dim.: 13 h 20, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 21 h 20.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Sem.: "Vanier" (de Charles Binamé, Québec 1974) 19 h 30. "Le langage des gestes" (de Charles Binamé, Québec 1974) 21 h 00. Dim.: Films pour enfants (gratuit) 13 h 30. "Vanier" (de Charles Binamé, Québec 1974) 15 h 00. Lun. à ven.: "Ice" (de Robert Kramer, É.-U., 1970) 20 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le tambour" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN II, "Cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "On a volé la cuisse de Jupiter" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN IV, "Gabrielle": 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN V, "Et la tendresse bordel?" 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz"; Sam.dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Njinski": 13 h 15, 15 h 35, 18 h 00, 20 h 20.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Maraschino cherry" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Dirty pool" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Camps érotiques" 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. "L'enfer des femmes" 14 h 55, 18 h 05, 21 h 15.

RIVOLI II, "West Indies les nègres marons de la liberté" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Parfum d'amour" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35. "L'homme d'Hollywood" 13 h 55, 17 h 35, 21 h 15.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Hôtel Kleinhoff" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Being there" Sam.,dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges, (731-8243) — "The Lady & the tramp" Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Kramer contre Kramer" Sam.dim.: 13 h 45, 17 h 35, 21 h 30. Sem.: 19 h 40. "L'amour sur béquilles": Sam.dim.: 15 h 35, 19 h 40, Sem.: 21 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke, (353-7880) — "Gabrielle" Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES II, "Émilienne" Sam.,dim.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Sem.: 18 h 30. "Les pratiques sexuelles des suédoises" Sam.,dim.: 14 h 10, 17 h 10, 20 h 10. Sem.: 20 h 10.

VERSAILLES III, "Justine" Sem.dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 25. Sem.: 18 h 05. "La séquestrée des S.S."; Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le professeur et les cancres"; Sam. 19 h 30. Dim.: 15 h 20, 19 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 30. "L'homme d'Hollywood" Sam.: 21 h 15. Dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 50, Lun. à jeu.: 21 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer" Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The emperor Jones" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15 (sauf Dollard).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Aéroport 80 Concorde"; "Têtes vides cherchent coffre plein".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Ben"; "Le démon".

CINEç-PARC CHÂTEAUGUAY Châteauguay (691-1310) — "Vol au-dessus d'un nid de coucu"; "Convoi".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Foxes"; "Who will stop the rain" (dès 18 h 30).

CINÉ-PARC DOLLARD II, "Little darlings"; "North Dallas forty" dès 18 h 30.

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Aéroport concorde 80"; "Têtes vides cherohent coffre plein".

CINÉ-PARC LAVAL II, "Elle"; "Capricorne I".

CINÉ-PARC LAVAL III, "Rocky 2"; "La malédiction de la panthère rose".

CINÉ-PARC LAVAL IV, "Kramer contre Kramer"; "Guerre et passion".

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Kramer contre Kramer". "Le privé de ces dames".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 Ouest (861-0659) — "Kramer contre Kramer"; "Guerre et passion".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 38 (669-3445) — "Rocky 2"; "La malédiction de la panthère rose".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Aéroport Concorde 80"; "Têtes vides cherchent coffre plein".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Apocalypse now"; "Coma".

sur scène

AUDITORIUM DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, Sherbrooke — Pièce de théâtre pour enfants intitulée: "Le cas rare de Carat" de Louise Bombardier, mise en scène par Lorraine Pintal. Tous les samedis d'avril, 14 h 30.

ATELIER DE THÉÂTRE LES MAINS, 371 est, rue Roy (842-7371) — Pour enfants: "Le vieil arbre", spectacle avec masques et marionnettes (4 à 12 ans), dim.: 14 h 00.

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — "Le cabaret éphémère" par la Pouêt Pouêt Band, du jeu. au dim.: 21 h 00, jusqu'au 11 mai.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Huis clos" de Jean-Paul Sartre avec Yvette Brind'Amour, Yvon Bouchard, François Cartier, Louise Turcot. Mise en scène: Danièle Suissa. Jusqu'au 26 avril. "Le fétichiste" de Michel Tournier avec Gérard Poirier. Mise en scène: Henri Barras. Du 29 avril au 7 juin. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Mine de rien" spectacle de Reynald Bouchard, du 9 au 28 avril. Du mer. au lun.: 20 h 30. "En écoutant Vivaldi" par Michel Conte, mar.: 20 h 30. "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay, avec Sylvie Germain et André Doucet. Mise en scène de Danielle Fichaud, du mer. au lun.: 20 h 30. Du 30 avril au 2 juin.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Guillaume Tel Quel" de François Camirand avec Johanne Beauchamp, Claude Desrosiers et François Camirand. Du 9 avril au 4 mai (relâche lun. mar.) 20 h 30.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Le groupe New Wave, sam.: 21 h 00. Films: "Québec: Duplessis et après" de Denis Arcand et "En marchant" de R. Larkin, lun. Daniel Boisclair, auteur, compositeur et interprète, mar.: 21 h 00. Poésie: Jean A. Richard présente son récital "J'veux mon $50.000", mer.: 21 h 00. "Sur le matelas" de Michel Garneau, par la Troupe d'Asteur, avec Francine Compois, Daniel Bérard, Jocelyne Strouvens et Maurice Duquette, jeu., ven.: 21 h 00. Pour enfants: le Théâtre du Petit Monde présente ses légendes différentes, sam.: 14 h 00. Activités socio-culturelles pour les enfants, tous les sam.: de 10 h 00 à 12 h 00.

CEGEP ST-LAURENT, 613 boul. Ste-Croix, St-Laurent. "La messe québécoise" de Pierick Houdy par la chorale du Collège Vanier, soliste au violon: Lisa Ornstein ainsi que d'autres morceaux de musique canadienne par les chanteurs de chambre et par l'orchestre d'harmonie du Collège Vanier. Mer.: 20 h 30.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Circus Gothic" écrit et joué par Jan Kudelka. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00 jusqu'au 18 mai.

COLLÈGE DE ROSEMONT, 6400, 16e Avenue, Rosemont (721-3616) — Brault et Fréchette, sam.: 20 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Les vêpres chantées et petit récital avec les "Cathedral Singers" sous la direction de Gérald Wheeler, sam.: 17 h 00. Oeuvres de Healy Millan.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4301) — Salle Germaine Malépart: Andrée Leroux et Jean-Marc Gras, bassonistes, lun.: 12 h 00. Oeuvres de Vivaldi, Von Weber, Hindemith, Jacob et Mozart. Paule Préfontaine, violoniste, lun.: 20 h 30. Programme: Bach, Mozart, Paganini, Bacewicz, Ravel, Brahms et Bartok. Concert-midi de l'atelier de musique ancienne, direction: Margaret Little, mar. France Dumont, violoncelliste, mar.: 13 h 00. Oeuvres de Bach, Shostakovich, Bloch et Saint-Saens. Concert-midi: Classe de violoncelle de Dorothy Begin, au piano: André-Sébastien Lavoie, mer. Sylvie Samson, violoncelliste, jeu.: 8 h 00. Oeuvres de Bach, Shostakovitch, Boccherini et Lalo. Jean-Marc Dugre, corniste, jeu.: 12 h 00. Oeuvres de Beethoven, Persichetti et Hindemith.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Les Pichous présentent "Fais-moi mal juste un peu" d'Elizabeth Bourget avec Nathalie Gascon, Mireille Lachance, Martine Rousseau, Jacques Rossi, Christian St-Denis, Richard Lalancette. Sem., dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche lun. jusqu'au 4 mai.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Les trois petits cochons" (pour enfants). Jusqu'au 27 avril. "S'asseoir au coeur du Kou Kou Klan Klub" comédie musicale par la Compagnie Chatouille. Chocolat et Bezom, 20 h 30. Jusqu'au 28 avril.

ÉGLISE QUEEN MARY ROAD UNITED, angle Finchley et Queen Mary, Jeffrey Joudrey, orgue, avec le concours d'un ensemble de flûtes à bec, de viole de gambe et un soliste ténor, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Bach, Buxthude, Quantz et Telemann.

GALERIE MOTIVATION V, 1447 Bleury, inf.: 524-6074. "Chants des doigts et rose des vents" par le groupe Opéra-fête, sam.: 21 h 30.

GROUPE LA VEILLÉE, 2881 est, Sainte-Catherine (525-8529) — "Corne-Muse" avec Daniel Baillargeon, Marie-Jacqueline Corbel, Denise Mercier, Julien Poulin et Jean-François Thuot, du jeu. au dim.: 20 h 30. Du 1er mai au 25 mai.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Breton-Cyr, jusqu'au 27 avril. Pocketwatch Paul et les Rythem Rockets, du 29 avril au 4 mai. Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 00. Entrée libre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Camille Frederick, piano. Sam., dim.: 21 h 00. Pièces de Schumann, Chopin, Beethoven.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (près du métro Charlevois) — "Plein-Chant", mise en scène: Jacques Crête. Du mer. au dim.: 21 h 00. Rens.: 931-0695 ou 931-8401. Jusqu'au 30 mai.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid-Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Pour enfants: Le Théâtre de l'Arrière-Scène présente "Mon ami s'appelle Tranquille" jusqu'au 27 avril, tous les sam., dim.: (6 à 13 ans). 14 h 30. "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay. Tous les ven., sam.: d'avril à 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Milt Jackson, vibraphoniste, jusqu'au 27 avril. Ellen Mc Ilwaine, guitariste blues, du 29 avril au 4 mai, 21 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

LE TRITORIUM, Cegep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario (284-7356) — Le groupe de danse Louise Lapierre. Sam.: 20 h 30.

MAISON DU BRASSEUR, 2901 boul. St-Joseph, Lachine. Le Quintet de jazz Armas Maiste, ven.: 20 h 30. Concert de l'harmonie de Lachine, mar.: 20 h 00.

MONUMENT NATIONAL, 1182, boul. St-Laurent. "Vieux carré" de Tennessee Williams par l'école nationale de théâtre du Canada, mise-en-scène: Jean-Louis Millette, du 29 avril au 3 mai, 20 h 00.

OUTREMONT, 1284 ouest, av. Bernard (277-4145) — Shawn Phillips, sam.: 21 h 30, 24 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, rue Sherbrooke (392-8224) — L'harmonie de l'Université de New York à Plattsburg, sam.: 20 h 30. Récital de chambre: Richard Solomon, pianiste, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Honegger, Bozza, Mozart et Brahms. Récital de chambre: Angela Knock, flûte, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Teleman, Mozart, Bozza, Winiarz et Schubert. McGill/CBC festival Allegro: Henri Brassard, pianiste, mer.: 20 h 30. Atelier de musique électronique, direction: Bengt Hambraeus, jeu.: 20 h 30. Susan Bell, violon, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Leclair, Beethoven, Brahms. Schonenberg.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ginette Reno, sam., dim., jeu. et ven.: 20 h 30. L'OSM, concerts Esso. Charles Dutoit, chef d'orchestre; Cho-Liang Lin violoniste, dim.: 14 h 30. Oeuvres de Bach, Grieg, Respighi. Cleveland Symphony Orchestra, Lorin Maazel, chef d'orchestre. Lun.: 20 h 30. Oeuvres de Berlioz, Dvorak et Bartok. L'OSM, concerts du Maurier, Charles Dutoit, chef d'orchestre; Salvatore Accardo, violoniste, Gary Karr, contrebasse, mar., mer.: 20 h 30. Oeuvres de Enesco, Paganini, Sarasate, Wieniawski et Bottesini. Matinées symphoniques, dir.: Mario Duchesnes, "C'est là que tout a commencé": évolution des instruments de musique, mer.: 10 h 30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Nasopodes et autres bêtes merveilleuses" de Michel Garneau, avec André Angélini, Jocelyne Goyette, Marcel Leboeuf, Guy Nadon et Julie Vincent. Mise-en-scène de Roger Blay. Tous les soirs: 20 h 30 (relâche lundi) sauf la représentation du dimanche: 15 h 00, jusqu'au 1er juin.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 819-(478-1014) — "Bernadette et Juliette", comédie d'Eglizabeth Bourget avec Ginette Fournier, Joanne Bonneau, Lise Gratton, Pierre Dozois, Alain Archambault. Mise en scène de France LaBonté. Tous les jeudis, vendredi, samed